X/
BAILLY

5. 8. 225

DISCOURS

ET

MÉMOIRES,

PAR L'AUTEUR

DE L'HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DE BURE l'aîné, libraire de la bibliothèque du Roi et de l'Académie des belles-lettres, hôtel Ferrand, rue Serpente, n°. 6.

M. DCC. XC.

AVERTISSEMENT.

On a cru devoir réimprimer les cinq premiers discours de ce recueil, dont l'édition étoit épuisée. L'auteur, en y consentant, a voulu qu'on demandât l'indulgence du public pour ces ouvrages de sa jeunesse; ce sont ses premiers essais dans l'art d'écrire. Il y a joint deux nouveaux éloges, celui de Cook et celui de Gresset. On a cru devoir y ajouter aussi les réponses qu'il a faites à l'assemblée nationale, et qui appartiennent aux circonstances actuelles.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce volume.

Eloge de Charles V, dit le Sage, roi de France, page 1

Eloge de Pierre Corneille, 35

Notes, 71

Eloge de Moliere, 93

Eloge de l'abbé de la Caille, 139

Eloge de Leibnitz, 181

Notes, 236

Eloge du capitaine Cook, 319

Eloge de Gresset, 349

Discours prononcé dans l'académie françoise, le jeudi 26 février 1784, à la réception de M. Bailly, 375

Réponses ou discours que M. Bailly a prononcés, tant comme président de l'assemblée nationale, que comme maire de Paris, 389

CATALOGUE

Des ouvrages de M. BAILLY.

HISTOIRE de l'astronomie ancienne, depuis son origine jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie, seconde édition, in-4o. rel. 12 liv.

—De l'astronomie moderne, depuis la fondation de l'école d'Alexandrie jusqu'à l'epoque de 1782, 3 vol in-4o. rel. 44 liv.

On vend séparément le tome 3 de cet ouvrage, pour completter les deux premiers volumes qui ont paru seuls. Il n'en reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires: rel. 10 liv.

Traité de l'astronomie indienne et orientale, 1787 in-4°. rel. 14 l.

Lettres sur l'origine des sciences, et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire, in-8o. rel. 3 liv. 10 s.

—Sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie, pour servir de suite aux Lettres sur l'origine des sciences, adressées à M. de Voltaire, in-8o. rel. 4 liv. 10 s.

Discours et mémoires, 2 vol. in-8. br. 9 liv.

Le même ouvrage, papier velin, broché, 15 liv.

LIVRES NOUVEAUX.

Voyage du jeune Anacharsis en Grece. Paris, 1789, 7 vol. in-8o, et un vol in-4o, de cartes, broc. 45 liv.

Démétrius, ou l'éducation d'un prince. Paris, 1790. 2 vol. in-8o. broc. 6 liv.

Le même ouvrage en papier velin, broc. 12 liv.

Formation de l'infanterie françoise, par M. Danguy de la Ménaye, ancien capitaine commandant au régiment de Bassigny. Paris 1790, 1 vol. in-8. broché. 3 l.

La France sous les cinq premiers Valois, ou histoire de France depuis l'avénement des Valois jusqu'à la mort de Charles VII, précédé d'une introduction, dans laquelle on suit les révolutions et les progrès de la monarchie; depuis le regne de Pepin jusqu'à la mort de Charles-le-Bel; par M. Levesque, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, 4 volumes in 12, broché, 10 liv.

Caroline de Lichtfield, ou mémoires extraits des papiers d'une famille prussienne, par madame la baronne de Montaulieu, nouvelle édition, corrigée et augmentée de prés d'un volume; on y a joint la musique des romances, 3 vol. in-in-12 broché, 5 liv.

Le même ouvrage beau papier, br. 9 liv.

Abrégé de l'histoire de Suéde, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par M. Lagerbring, conseiller de la chancellerie royale des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm, et professeur d'histoire à l'université de Lund, traduit du suédois, 1 vol. in-12, br. 2 liv. 10 s.

Lettres d'un voyageur dans différents pays, 2 vol. in-12, jolie édit. brochée, 3 liv.

Plan de l'Enéide de Virgile, ou exposition raisonnée de l'économie de ce poëme, pour en faciliter l'intelligence, par M. Vicaire, professeur émérite d'éloquence, et ancien recteur de l'université de Paris, 1 vol. in-12, br. 2 liv.

L'Ecole des peres, comédie nouvelle en 5 actes, en vers, par M. Pieyre, de l'académie royale de Nîmes, troisieme édit. 1 vol. in-8. broché, 1 liv. 10 s.

Les amis à l'épreuve, comédie nouvelle en un acte, en vers, du même auteur, seconde édition, br. 1 liv.

Mémoires sur l'histoire naturelle du chêne, sur la résistance des bois à être rompus par les poids dont ils sont chargés; sur les arbres forestiers de la Guienne; sur des champignons qui paroissent tirer leur origine d'une pierre; sur la maladie pestilentielle des bœufs en 1774; sur la culture de la vigne, et sur le vin de la Guienne, etc.; par M. de Secondat, 1 vol. in-folio, enrichi de 15 planches en taille-douce, br. 12 liv.

De l'influence de la sévérité des peines sur les crimes, discours qui a remporté le prix, au jugement de l'académie de Marseille, par M. Eymar. Paris 1789, in-8, br. 1 liv. 4 s.

Métrologie, ou tables pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens, et principalement à déterminer la valeur des monnoies grecques et romaines, d'après leur rapport avec les poids, les mesures et le numéraire actuel de la France, par M. de Romé de l'Isle. Paris, 1789, 1 vol. in-4. br. 18 liv.

Précis sur la canne à sucre et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel, par M. Dutrosne la Couture. Paris 1790, in-8. fig. 6 liv.

Lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grece, par M Rabaut de Saint-Etienne. Paris 1787, in-8, relié, 5 liv.

Collection des moralistes anciens, dédiée au roi, in-8.

Savoir :

Manuel d'Epictete, 1 vol. br., papier fin, 4 liv.
Morale de Confucius, 1 vol. 4 liv.
— de divers auteurs Chinois, 1 vol., 4 liv.
de Séneque, 3 vol. 12 liv.
— d'Isocrate, 1 vol. 4 liv.
— de Cicéron, 1 vol. 4 liv.
Caracteres de Théophraste, 1 vol. 4 liv.
Sentences de Theognis, 1 vol. 4 liv.
Entretiens de Socrate, 2 vol. 8 liv.
Chaque vol. du même ouvrage en papier ord., br. 1 liv. 10 s.
Diversités morales, ou les amusements de la raison, par M. l'abbé Brueys, in-18, papier fin, broché, 4 liv.
De l'origine des étrennes, par Jacob Spon, in-18, pap. fin, broché, 1 liv. 4 s.
Arsace et Ismenie, histoire orientale, par M. de Montesquieu, in-18, papier fin, broché, 3 liv.
Le même, papier ordinaire, broché, 1 liv. 4 s.
Le même ouvrage imprimé in-12, pour servir de suite aux œuvres de Montesquieu, broché, 1 liv. 10 s.
Œuvres complettes de M. le chevalier de Florian ;

Savoir :

Galaté, roman pastoral, imité de Cervantes, in-18, papier velin, figure, broché, 6 liv.
Les six Nouvelles, in 18, papier velin, fig. br., 6 liv.
Théâtre Italien, 3 vol. in-18, papier velin, fig., br., 18 liv.
Numa Pompilius, 2 vol. in-18, pap. velin, fig, br., 12 liv.
Mélanges de poésies et de littérature, in-18, pap. velin, 6 liv.
Estelle, in-18, papier velin, 6 liv.
Les mêmes ouvrages, pap. ord., fig. br., chaque vol. 4 liv.
Galatée et les six Nouvelles, 1 vol. in-8, pap. velin, br. 12 l.
Les mêmes, papier ord. in-8, broché, 3 liv.
Numa Pompilius, 1 vol. in-8, pap. velin, fig., broché, 12 l.
Le même, papier ordinaire, fig., broché, 4 l. 10 s.
Estelle, roman, in 8, papier fin, 6 liv.
Le même, pap. ordin. 3 liv.

L'Iliade et l'Odissée d'Homere, traduit en vers françois, par M. de Rochefort, de l'académie des inscriptions, 2 vol, in-4, belle édition, avec fig. Paris, de l'imprimerie royale, rel. 30 liv.

Législation philosophique, politique et morale, par M. Landreau de Maine-au-Picq, avocat, 3 vol. in-12. Le tom. 3 est une disgression sur le célibat des prêtres et des militaires, dans l'intérêt de la politique, des mœurs et de la religion, broché, 7 liv. 10 s.

La Maltheide, ou le siége de Malthe, par M. Desmoulins, in-8. broché, 18 s.

Sous presse.

Catéchisme de la nature ou dialogues sur les principes de la morale par feu M. le baron d'Holbach, in-18.

Cet ouvrage sert de suite à la collection des moralistes anciens. Il y en a sur papier ordinaire et sur papier velin.

ÉLOGE*

DE CHARLES V

DIT LE SAGE,

ROI DE FRANCE.

Melior est sapientia quàm vires, et vir prudens quàm fortis.

DES sages ont dit à la nation : Nous rendrons hommage à tes grands hommes ; nous célébrerons et les génies qui t'éclairerent, et les héros qui t'ont défendue. Leurs mains ont déja couronné Sully, Maurice, d'Agesseau, Du Guay-Trouin et Descartes. Ils osent

* Cette pièce a concouru, en 1767, pour le prix de l'académie françoise, et a été honorée de quelques éloges à la séance publique du 25 août. L'auteur l'a retouchée, et y a fait beaucoup de retranchements.

aujourd'hui s'approcher du trône: ils y cherchent un monarque dont l'éloquence puisse s'entretenir sans se prostituer ; ils ont nommé Charles V, et leur choix est un grand éloge.

L'éloge d'un roi sage intéresse la terre entiere ; il demanderoit un orateur digne de parler à l'univers et à l'avenir qui doivent l'entendre. L'importance du sujet m'effraie; mais je m'appuierai de sa grandeur même : au défaut de l'éloquence , je présenterai la vérité. Je dirai aux peuples : voilà l'image de votre bienfaiteur ; je dirai aux rois : voilà le modele que vous avez à suivre.

Je jette un coup-d'œil rapide sur la terre. Je vois des peuples , courbés sous le joug , frapper de leur front les degrés du trône : une voix leur dit , mourez ; et ils meurent. La tyrannie épaissit sans cesse les ténebres qui couvrent leur chaîne ; ils suivent de l'œil cette chaîne , jusque dans la main de leur maître : mais son origine se perd dans l'ombre , et la même voix prononce qu'elle est dans le sein de dieu. Ce maître n'est pas un roi , c'est un despote. Ailleurs, la moitié du peuple commande à l'autre , qui est esclave ,

et la tyrannie s'appesantit en se partageant. Ici, tout est libre, toute volonté est souveraine ; et la puissance est du côté du grand nombre, où n'est pas toujours la sagesse. Là, des familles errantes s'arrachent les fruits de la terre ; la guerre naît avec les besoins : la nature parle seule, et ses enfants vont s'égorger. Enfin, sous un climat tempéré, j'apperçois des peuples heureux, le calme de la paix publique environne le trône. Puisque je dois peindre un roi, avant de dire ce qu'il fut, il faut savoir ce qu'il devoit être : j'interroge le bonheur de ces peuples, et je leur demande ce que c'est qu'un roi. Un roi, disent-ils, est la loi rendue vivante. Il regne avec elle, et cette union est le milieu sage que la politique humaine a découvert entre les orages de la liberté et les excès du despotisme : un roi est le contrepoids d'une multitude d'hommes. Sa volonté commande à tous, parcequ'il est censé être la volonté générale de tous ; tous ont juré d'obéir, parcequ'ils se le sont proposé ; mais cette cession sacrée des droits de tous à un seul, est un pacte qui lui impose la nécessité d'être juste ; ses devoirs sont d'être bon et éclairé. Il faut que le roi

voie tout pour son peuple, que ses vues soient aussi grandes que son empire, qu'il pese les entreprises avec le prix dont il faut les acheter, et qu'il ait toujours devant les yeux l'utilité publique, qui est la sienne.

En traçant ici ce que la justice demande à celui qui gouverne, j'ai presque dit ce qu'étoit Charles V : mais développons ces idées, en rapportant les principales actions de sa vie : ce n'est pas moi, ce sont elles qui le loueront.

Philippe de Valois régnoit encore, lorsque Charles V, son petit-fils, naquit de Jean, duc de Normandie. Le berceau de cet enfant fut environné des horreurs de la guerre : il put voir de son palais les Anglois ravager son héritage. L'ambition, errante dans la France, conduisoit les pas du roi d'Angleterre, et lui montroit la couronne : deux nations étoient armées, l'une pour la ravir, l'autre pour la défendre : on voyoit d'un côté l'audace, la valeur et l'expérience consommée qui enchaîne la victoire ; de l'autre le courage, l'amour de la patrie, le bon droit, tout, excepté la prudence ! Cependant les revers s'accumuloient, et l'Etat penchoit vers sa ruine. Philippe de Valois n'étoit plus,

et la foiblesse du gouvernement demeurant la même, l'État changea de monarque sans changer de fortune. C'est au sein de ces orages que s'élevoit l'enfance de Charles V. Près du trône ébranlé qu'il devoit occuper un jour, il n'eut d'autres leçons que les fautes du roi Jean, son pere. Ce prince étoit brave, libéral ; sa bonté naturelle l'avoit rendu cher aux François, qu'il écrasoit du poids de la guerre et des impôts. Intrépide soldat et mauvais capitaine, il n'eût jamais dû commander. Son courage aveugle présumoit trop de lui-même : il risquoit tout, sans prévoir ou sans craindre les suites de l'événement. Sa témérité fut un grand exemple ! ses fautes devinrent peut-être plus utiles à son fils, que n'auroient été ses succès. Dans l'âge où tout est illusion, Charles reconnut que le malheur des hommes n'est souvent que leur imprudence ; et que le bonheur continu dont s'étonne le vulgaire, est une sagesse qu'il ignore.

Les batailles de Crécy et de Poitiers avoient ouvert la source des maux qui long-temps désolerent la France : le roi Jean, captif en Angleterre, laissa le royaume dans le plus grand désordre : une guerre allumée, les

finances épuisées, le peuple rendu séditieux par des chefs avides, les grands, qui, divisés d'intérêt, s'unissoient pour piller l'Etat. A la tête de ces séditieux, le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, semoit le trouble pour en cueillir le fruit; il prétendoit à tout, il eût prétendu au trône des Valois, si ses forces ou ses vertus avoient pu l'y porter: prince sans caractere ainsi que sans foi, capable des plus grands crimes, et dont l'alliance perfide n'étoit que le voile de la trahison. Dans la capitale, un maire insolent *, dont l'audace affrontoit les supplices, content de commander un moment, et de faire trembler ses maîtres. Voilà les maux! Les ressources sont dans la main d'un prince qui sort de l'enfance! la licence s'en applaudit: mais à peine a-t-il pris les rênes du gouvernement, que le frein se fait sentir, et qu'on ne reconnoît plus la foiblesse d'un enfant. Jeune homme, d'où te vint ce coup-d'œil rapide

* Marcel, maire de Paris, qui fit assassiner, dans la chambre du dauphin, les maréchaux de Champagne et de Normandie: leur sang rejaillit sur le prince.

et sûr, qui juge à la fois les maux et les ressources ; cette fermeté, qui n'ayant d'autre appui qu'elle-même, ne tente point en vain de donner la loi, mais sait ne la jamais recevoir ; cette politique sage et raisonnée, qui marche sans cesse à son but, rassemble sur sa route tout ce qui peut y concourir, et qui s'appuyant de la vertu, toujours utile, ménage le vice lorsqu'il peut nuire? Comment l'autorité est-elle par toi tantôt suspendue et tantôt employée, selon les temps où l'audace ne l'eût point respectée, et selon les temps où l'audace dut la craindre? Qui t'a donc enseigné l'art de connoître les hommes, de diviser un parti, d'en détacher les uns pour les opposer aux autres, de gagner les grands par des bienfaits et par des promesses, et de ramener la multitude par la bonté, toujours si puissante sur le peuple? La nécessité, cette maîtresse souveraine qui déploie les forces de la nature et les ressources du génie, rarement étend-elle son empire jusqu'au trône; aussi, combien de rois ont ignoré ce qu'ils valoient, et n'ont pas été ce qu'ils pouvoient être! Charles, né sur un trône affermi, n'eût peut-être été qu'un bon roi ; le malheur en fit un grand

homme. Il manquoit à tant de vertus la défiance, souvent si nécessaire : la jeunesse ne la connoît point. Ce prince a éclairé la marche de l'ambition et de l'intérêt ; mais il n'imagine point les pieges du crime : il ne voit dans le roi de Navarre qu'un esprit inquiet, qu'un cœur ambitieux ; il veille sur lui : et comme l'Etat n'a point alors de foibles ennemis, sa politique le ménage. Le roi de Navarre entreprend de le tromper sous l'apparence d'une réconciliation sincere, et le prince ose se fier à son ennemi ! Bientôt une maladie de langueur consume le prince dépérissant ; la France est éperdue ; on reconnoît les symptômes du poison, et le roi de Navarre est soupçonné. Dans ces temps d'ignorance, le mal du prince jeta de profondes racines. Un étranger * vint apporter des secours tardifs, et lui rendit la santé par une plaie salutaire ; mais le poison, dont elle retarda seulement les progrès, prépara sa mort dès le printemps de sa vie.

---

* L'empereur, oncle de Charles V, lui envoya un médecin allemand.

Cependant ce prince s'est fait déclarer régent du royaume. Revêtu de l'autorité royale, il joint à la capacité le pouvoir d'agir. Alors les désordres l'étonnent, mais ne le rebutent plus. Les moissons ont péri par le feu de la guerre ; la prodigalité, l'imprudence des rois, amenant la misere et les défaites, ont éteint l'amour de la patrie, ont énervé le courage. Le citoyen se lasse de sacrifier ses biens à la honte de son pays. L'état n'a plus d'hommes qui veuillent combattre pour être vaincus. Mais l'ascendant du régent va tout changer. Ici, sa franchise, sa justice, et sur-tout l'espérance que ses talents font renaître, ramenent la confiance; on ne craint plus de prodiguer des secours qui ne seront pas infructueux, et l'argent reparoît. Là, sa prudence et la renommée des chefs qu'il a choisis appellent le soldat, qui vient en foule se ranger sous ses drapeaux. La rebellion menace encore dans Paris ; sa rage, devenue impuissante, médite un dernier crime ; mais le maire atteint par un citoyen * fidele, tombe sur le seuil

* Ce citoyen se nommoit Jean Maillard.

de la porte qu'il livroit à l'Anglois, et dans son sang s'éteint le feu des séditions. Soudain le danger renaît ; un ennemi redoutable s'avance. C'est le roi d'Angleterre, c'est le terrible Edouard qui descend à Calais. Sa flotte vomit cent mille hommes, et cette armée inonde les campagnes. C'est ici que le grand homme se montre ! En vain Edouard vient sous les murs de Paris présenter la bataille : le régent, maître de lui-même, se défend de rien hasarder. Les forces de l'Etat sont répandues dans les cités ; et les campagnes déja ravagées ne laissent rien à la fureur de l'Anglois, qu'un sol inculte et stérile, sans subsistance et sans ressource pour une armée ; ce colosse chancelle déja sous son propre poids ; il mene à sa suite ses plus grands ennemis, la maladie, la désertion et la famine. Le régent les laisse agir, et reste spectateur. Qu'eût fait la valeur contre la valeur et la supériorité du nombre ? Une défaite entraînoit la chûte de la monarchie ; la sagesse du régent valut la paix. La liberté du roi la rendit difficile et coûteuse. François, vous avez cédé vos provinces ; votre roi vous est plus cher que votre grandeur : votre roi, c'est

vous; vous avez échangé une partie de vous-mêmes contre l'autre. Mais, ô Charles, ce sentiment inné dans les cœurs françois, cet amour des rois, à jamais ineffaçable, ne fut point le seul motif de la paix. Vous sentiez déja cet amour paternel, doux présage du bonheur de vos sujets! Vous aviez entendu le cri du peuple! Dix provinces cédées parurent affoiblir l'Etat..... Et qu'importe la grandeur d'un Etat qui se détruit? le premier soin est celui de le sauver. Le régent cede peut-être moins qu'il ne paroît céder: la profondeur de ses desseins embrasse l'avenir; il se fie au courage de la nation, aux ressources du sol qu'elle habite; il sait que ses forces bientôt rétablies lui rendront sa supériorité. Hé quoi! dira-t-on, Charles méditoit-il de manquer de foi? Non: il respectera la parole qu'il a donnée, il se repose sur ses ennemis du soin de l'en dégager. Mais quelle est la foi due à l'oppression? c'est la justice qui rend la foi sacrée. Que sont en effet ces traités, qu'une puissance affoiblie conclut avec une puissance usurpatrice? La loi du plus fort imposée au plus foible. La violence peut être opposée à la violence. C'est le droit de l'homme sauva-

ge, c'est le droit que chaque individu a remis à la société; et quoique l'état civil regne sur la terre, les sociétés, ou les souverains qui les représentent, restent dans l'état de nature.

Le roi Jean ne profita guere de la liberté si chèrement achetée. L'honneur le ramene en Angleterre, où la destinée avoit marqué le terme de sa vie. L'Être suprême le rappelle à lui pour laisser respirer la France; et remet à la sagesse du fils à réparer les maux que l'imprudence du pere avoit faits.

Charles a dès sa jeunesse approfondi les devoirs des rois. Né pour commander aux hommes, il veut en être digne. C'est ici peut-être que la volonté suffit. L'art de régner est un talent naturel: l'esprit qui le conçoit, déja le possede: celui qui a compté les devoirs du trône, et les connoissances qu'exige cette place élevée, est l'homme que la nature y a destiné. Charles ouvre les sources de la législation, il y puise les principes qui doivent le conduire. « Le gouvernement » monarchique, dit-il, marche entre la » foiblesse et l'abus du pouvoir. Celui qui » commande fait équilibre à la nation; et » cet équilibre qui tend sans cesse à se rom-

» pre, est le point qu'il faut atteindre et ne
» jamais passer. L'autorité doit être pleine,
» inébranlable, incapable de reculer sur
» elle-même : la raison doit la guider, l'o-
» béissance doit la suivre ; elle s'étend à
» tout ce qui est juste, et ce qui en prescrit
» l'usage en pose en même temps les bor-
» nes. L'Etat que je vais gouverner, disoit-
» il encore, est tombé dans le dépérisse-
» ment ; deux causes l'ont entraîné vers sa
» chûte : la guerre soutenue par un peuple
» qui n'étoit pas heureux, et la guerre con-
» duite par des chefs sans expérience. J'é-
» carterai la faveur, et j'appellerai la re-
» nommée pour choisir mes représentants ;
» j'établirai la prospérité de cet empire sur
» la félicité publique : l'abondance et la po-
» pulation naîtront l'une de l'autre, et se
» multiplieront toujours, si l'impôt, assis
» sur la richesse, respecte l'indigence. L'in-
» térêt des rois est que chaque individu soit
» heureux. Le peuple fait la force de l'Etat,
» il en soutient la gloire ; si cette gloire est
» un fardeau, il en est écrasé. »

Ce n'étoit point assez des ravages de l'ambition et de la discorde : tous les fléaux du ciel étoient tombés sur la France ; la peste, la

famine et la guerre. Ces fléaux n'étoient déjà plus ; mais leurs suites funestes se font long-temps sentir ! La paix est un nouveau mal pour la patrie ; les défenseurs de sa gloire deviennent ses oppresseurs ; le soldat effréné, ne sachant vivre que de pillage, tourne contre elle ses fureurs, et la déchire pour subsister. Hommes, tel est le fruit de vos haines ! vous avez commandé le meurtre à des hommes ; en trempant leurs mains dans le sang, vous leur avez dit, voilà votre emploi ; et ils vous égorgent, quand ils cessent de vous défendre ! Le luxe accroît encore les miseres publiques : les grands se nourrissent du sang de leurs vassaux. Mais au sein même de la dépendance, l'oppression éveille l'idée de l'égalité, et le désespoir de la nature indignée, punit par le meurtre l'avarice de ses tyrans.

Voilà le spectacle douloureux qu'apperçoit Charles en montant au trône ! son ame en est déchirée. Mais avant de remédier à ces maux, il falloit que la paix fût générale. En Normandie, le roi de Navarre défendoit de prétendus droits, à la faveur des troubles de la France : en vain un guerrier * expéri-

* Jean de Grailly, captal de Buch.

menté s'arme pour une mauvaise cause ; Charles envoie du Guesclin : le génie de du Guesclin décide la querelle dans un combat, et la victoire couronne le nouveau monarque. Cependant ces corps de soldats, qu'on appeloit les *grandes compagnies*, désoloient les provinces. Il étoit dangereux d'attaquer cette milice redoutable ; on n'avoit à lui opposer que les citoyens mêmes, qui, sans discipline, ignoroient l'art d'unir leur force et leur courage. Charles essaie d'éloigner de la France ce fléau qu'il ne peut détruire, comme on détourne la nue qui porte la foudre ; il les décide à marcher vers la Castille, où des trésors les attendent. Pierre-le-Cruel, souillé du sang de ses sujets, entouré de leurs dépouilles, armoit contre lui le désespoir des peuples, les prétentions de Henri de Transtamarre son frere, et la vengeance * de Charles. du Guesclin, à la tête de ces brigands, fait le destin des Etats ; il donne deux fois la couronne à Henri, qui l'affer-

* Pierre-le-Cruel étoit soupçonné d'avoir fait mourir Blanche de Bourbon son épouse, sœur de la reine de France, femme de Charles V.

mit sur sa tête par le meurtre de son frere. Alors tout est tranquille autour de Charles ; le monarque sensible ramene ses yeux sur la grande famille. Tel, dans l'enfance du monde où naquit la société, un pere, image respectable et vraie des souverains, veilloit sur sa race chérie ! L'ordre des choses est aujourd'hui changé, mais les rapports sont les mêmes ; il étoit roi, parcequ'il étoit pere. Monarques puissans et respectés, vous êtes peres, puisque vous êtes rois !

Depuis long-temps les campagnes sont abandonnées. Le travail n'ouvre plus le sein de la terre : il y semoit en vain la subsistance de la patrie ; la guerre a par-tout imprimé ses pas destructeurs, et le publicain ravissant ce qu'elle avoit épargné, le laboureur ne retrouve que la famine errante au milieu des champs ravagés : dans les villages dépeuplés, des familles entieres ont disparu, mais elles existent toujours pour l'impôt. Charles arrête ces désordres funestes, il fait payer à la cupidité le soulagement des peuples ; il recherche les largesses excessives, les domaines aliénés, dont la foiblesse des rois acheta l'appui des grands ; en même temps que sa bonté paternelle diminue les subsides,

subsides, elle veille sur la levée de l'impôt; souvent plus dure que l'impôt même; elle veut que les mains occupées à le recueillir, servent la France sans la fouler, et rendent à l'État ce que l'État leur confie: l'impôt n'est jamais lourd, lorsque, destiné aux dépenses de la nation, il reflue sur la nation même, et s'en va nourrir la source dont il est sorti. La main de l'Éternel fait payer le tribut à la mer: mais il y retourne par mille canaux, et c'est à son passage qu'il engraisse la terre et répand la fertilité et l'abondance: citoyens, enfants de l'État et du Prince, avez-vous quelque chose qui ne soit pour lui? Vous n'avez plus de besoins, lorsqu'on vous parle de ceux de la patrie: vous donneriez votre subsistance même à l'économie sage, qui répondroit de la nécessité et de l'emploi du sacrifice. L'économie! on ne me demandera point si elle doit être la vertu des rois. Charles amassa des trésors; on ne dira point qu'il imposa peut-être son peuple inutilement. A dieu ne plaise que je loue ici l'avarice des rois! l'ombre du grand prince dont je parle, désavoueroit un indigne éloge: mais la sagesse décide le moment où l'économie devient une vertu. Ce n'est point l'a-

varice qui entasse : c'est la prévoyance qui réserve ; après un long calme, lorsque le commerce et l'agriculture font circuler l'abondance et la vie, le peuple est le dépositaire des richesses du prince : quand le peuple est riche, le prince n'a pas besoin de l'être. Mais, dans des temps orageux, il faut des secours prompts; après une guerre ruineuse, lorsque la paix n'est que le court intervalle d'une guerre à l'autre, la sagesse prépare les ressources avant les maux : si le peuple n'est pas foulé, le prince ne paroît prendre que sur lui-même : c'est son superflu qu'il retranche ; et le peuple, qui reconnoît sa bonté dans son économie, adore en lui l'image de la providence. L'expérience atteste cette vérité ; qu'on ouvre l'histoire des successeurs de Charles : le meilleur de nos rois, celui qui rendit le peuple heureux, fut le seul qui laissa des trésors.

Ces richesses accumulées par la prudence de Charles, n'étoient point le fruit de cet affreux monopole, qui fut long-temps le seul impôt de ses prédécesseurs. La valeur des monnoies, qu'ils changeoient à leur gré, anéantissoit la foi publique ; et l'infidélité des refontes, ressources honteuses et mo-

mentanées, annonçoient la foiblesse du gouvernement. Le souverain peut changer le nom de l'espece ; mais la valeur reste la même ; et son art consiste à faire monter ce qu'il a au niveau de ce qu'il doit. Ainsi la dette s'anéantit ; ainsi dans tous les ordres, le débiteur ruine le créancier ; de là s'ensuit un vol universel. L'État se renverse, les pauvres montent, tandis que les riches descendent ; désastre de fortune, au milieu duquel les mœurs nationales périssent ! Si l'on refond les monnoies pour les altérer, les citoyens craignent la tyrannie des loix monétaires ; l'avarice étend son empire, l'or s'enfouit de toutes parts, et le commerce inquiet se resserre au murmure de la défiance. Charles, loin de hausser la valeur des especes, la ramene au terme où Philippe de Valois l'avoit laissée ; il rend à la fabrication toute son intégrité. Quels que soient les engagements du souverain, Charles ne connoît que deux moyens de les remplir sans écraser les peuples : équité dans l'imposition des taxes, économie dans la dépense de leurs produits.

C'est ainsi qu'il commence à réformer l'administration : mais en voulant que son autorité soit juste, il veut qu'elle soit unique.

Long-temps ce grand corps de la monarchie, composé d'intérêts différents et de pouvoirs séparés, avoit manqué de force, parcequ'il manquoit d'harmonie. Les seigneurs trop puissants, placés entre le prince et le peuple, étoient d'un côté des sujets redoutables, et de l'autre des tyrans! La puissance royale s'étoit enfin réveillée, elle avoit ressaisi tout ce qui sembloit la partager; et des droits abusifs que sa foiblesse avoit laissé prendre, il ne restoit que celui des guerres privées. Alors mille hommes s'armoient pour la querelle d'un seul : la patrie combattoit contre la patrie, et son sang couloit au gré des passions des grands. Le fer est malheureusement l'arbitre des nations; mais il ne doit pas être le juge des citoyens. Charles appelle la justice, il lui remet la cause des grands, ainsi que celle du peuple, et la justice s'assied à côté de lui. Ombre respectable des lois, vous serviez de voile à l'autorité souveraine! Sous un joug doux et vraiment monarchique, le peuple ne savoit plus les distinguer; et la volonté de son prince étoit l'organe de la loi, à laquelle ils obéissoient également. Charles se sert de l'empire de la loi pour réprimer la corruption des mœurs, et

prévenir la nécessité même des lois. Il proscrit la débauche de la capitale, de ce centre où les vices refluent de toutes parts ; la guerre, qui traîne après soi la licence, avoit enfanté la dissolution. Charles en prévoit les suites funestes : il arrête le mal par sa vigilance ; il en inspire la honte par son exemple.

Dans le sein tranquille de cet empire qu'il a rendu florissant, à cette époque heureuse, les lettres commencerent à naître. C'est à la voix de la paix, c'est sous l'appui d'un gouvernement sage que le génie développe ses germes. Le monarque qui s'éleve au-dessus de son siecle, aime, cultive la semence foible de cet arbre qui doit un jour ombrager la France. Il fonde cette bibliotheque aujourd'hui si fameuse et si magnifique. Rois, n'oubliez point qu'il y chercha la vérité ! C'est là qu'elle existe pure et sans mélange : non dans l'histoire qui a divinisé des tyrans, qui a flétri de grands hommes, mais dans les écrits des sages de tous les siecles.

Enfin Charles a changé la face de la France : il a guéri ses maux, il a fait le bonheur de son peuple. C'est sur ce fondement qu'il se propose d'établir l'édifice de sa gloire. Il excite l'agriculture, la mere de l'abondance :

il appelle l'industrie et le commerce ; il ranime la nation, et prépare la guerre, pour établir un jour une paix plus solide. Bientôt la guerre va devenir inévitable. Édouard est impatient de faire valoir ses prétentions sur la France : Charles, qui gémit de l'abaissement des François sous les derniers regnes, brûle de rentrer dans les provinces cédées ; il apperçoit déja cette grande vérité, si souvent reconnue depuis, que l'Angleterre est à jamais la rivale de la France. Également digne, par son génie et par son gouvernement, d'être au premier rang du monde, elle veut en faire descendre la France que la nature y a placée, et y conservera ; car toute autre puissance que celle du sol est précaire. Il faut désormais qu'elle craigne la France, ou que la France la craigne : la mer lui offre son empire ; déja les fiers Insulaires ont dompté l'élément terrible ; Charles s'écrie ; Peuple françois, peuple fait pour la gloire, craignez de vous laisser surpasser. Voyez l'Océan baigner votre territoire ; c'est lui qui doit le défendre : soyez grands sur la mer, vous serez redoutables à l'univers. Il dit, et la marine royale naît à sa voix.

Chez une nation belliqueuse, le repos doit

être l'école de la guerre. Le monarque proscrit ces amusements frivoles, enfants de la mollesse et de l'oisiveté; il ne permet que les jeux qui déploient les forces du corps, et préparent la jeunesse à la fatigue: c'est ainsi qu'il forme des soldats, pendant qu'il songe à les discipliner. La licence des gens de guerre est extrême, ils sont les tyrans du peuple. Charles respecte les lois, et ne souffre point qu'on les brave. Il assemble les princes, les chefs; il ne rougit point de demander leur avis: son intention est d'honorer la vertu guerriere; mais il lui défend de troubler la tranquillité publique, qu'elle doit assurer; il lui arrache l'impunité, que les malheurs des temps lui avoient laissée; il fait naître l'ordre de la subordination; il ordonne les châtiments, en même temps que les récompenses; déja ne sont plus levées ces compagnies dont les chefs étoient indépendants: il se rend maître des troupes; il est la force de l'État; il veut que tout ce qui la représente émane de lui. Grand roi, puisse la terre n'être gouvernée que par vos semblables!..... J'entends s'élever la voix des partisans de la gloire, de cette vaine gloire qui fait le malheur du monde: ils demandent

pourquoi la vérité ne permet pas de mêler à des titres si beaux le titre de conquérant. Pourquoi ? C'est que le bienfaiteur des hommes ne peut en être le destructeur ! c'est que ces vertus douces qui veillent sur le peuple, ces vues sages qui pesent les entreprises dans la balance de la justice et de l'intérêt public, sont incompatibles avec cette fureur, qui, confondant tous les droits, ne connoissant que le glaive et les succès, traverse la terre, comme la foudre qui ravage les campagnes, et traîne après elle la désolation, l'épouvante et le trépas ! Qu'est-ce qu'un conquérant ? Un tigre qui sommeille quelquefois, et qui s'éveille en rugissant. Dès que la trompette sonne, la crainte glace les esprits, les meres éplorées gémissent, leurs fils sont arrachés de leurs bras, la nature s'écrie et demande où l'on mene ses enfants ? La gloire répond : Aux combats, c'est-à-dire, à la mort. Eh ! qu'a donc de sublime cette gloire, qui rompt les plus doux liens de la nature, pour l'armer contre elle-même ? Les rois, comme hommes, n'ont-ils pas assez de passions ? pourquoi veut-on qu'ils aient celle de détruire ? N'est-ce pas dans le choc des empires

que le despotisme s'éleve, et que les chaînes de l'humanité s'appesantissent ? La flatterie demande des tyrans, puisqu'elle consacre les conquêtes ! Nous ne sommes plus au temps où des essaims de barbares sortoient des glaces du Nord. La fécondité de la nature étoit un fardeau pour la terre : les lois de la justice se taisoient devant la nécessité de choisir un asyle : il falloit acheter avec l'épée le sol qu'on envioit à son habitant, et la force combattoit contre la possession. C'étoit alors qu'il falloit un guerrier pour fonder un empire ; mais cet empire est-il fondé, c'est au sage qu'il appartient de le rendre heureux. Si la nature n'eût fait que des héros, la terre eût été bientôt déserte ; elle a fait des hommes modérés, pour qu'il y eût des législateurs ! Sans doute les temps déterminent les talents nécessaires ; mais si jamais la nécessité des temps, si jamais la nature des maux qu'il falloit prévenir, ont exigé qu'un prince fût guerrier, c'est lorsque Charles monta sur le trône. Une puissance orgueilleuse et rivale a envahi une partie de la monarchie, et menace l'autre ; un guerrier plein de génie et de courage, le fier Edouard, vingt

fois couronné par la victoire, l'effroi des François, qu'il avoit toujours vaincus, est l'ennemi que la fortune réserve à Charles. Charles se montre, et la face des choses est changée! Le génie d'Edouard étonné se cherche lui-même et ne se retrouve plus! La valeur audacieuse est aux prises avec la prudence tranquille! L'une couvre la terre d'armées nombreuses, l'autre oppose des forts inexpugnables; l'une veut se livrer en aveugle à l'événement des combats, l'autre voit les risques à côté des avantages, et dédaigne une victoire ou sanglante ou douteuse. Peuples qui divinisez les conquérants, voyez, et jugez: Édouard et Charles sont devant vous. Edouard, chef d'une nation puissante, s'immortalisant par cent conquêtes, et couvrant de lauriers la misere publique; Charles, devenu roi d'une nation affoiblie, humiliée, relevant ses forces, ainsi que son courage, sans combattre lui-même, dépouillant l'ennemi de ses conquêtes, rendant à son peuple l'abondance et la gloire, et le laissant, à sa mort, heureux et florissant.

Quel est donc l'ascendant de Charles? quelle est donc sa puissance, pour maîtriser

les événements? après la sagesse de ses projets, c'est encore le choix des hommes qui les remplissent. Que devient le prince que ses ministres égarent, que ses guerriers trompent par leur inexpérience? Rois, soyez grands; mais si la nature ne l'a pas permis, que du moins tout ce qui vous entoure le soit. Les rois ne font pas les grands hommes; le sage les cherche, le foible écoute les flatteurs qui les écartent; le sage agrandit les hommes qu'il rassemble, et s'agrandit avec eux; le foible a tous les vices des méchants qui l'obsedent. Charles, jeune encore, apperçoit ce brave Clisson, et ce fameux du Guesclin: il ne craint point de se voir surpassé, il met sa gloire à l'être; le prince confie à ces héros la défense de la patrie. Lui-même, cependant, dirige leurs opérations militaires: l'esprit de sagesse lui donne tous les talents. Il trace le plan de la campagne; mais du Guesclin qu'il honore est maître de le changer; et souvent le guerrier, s'étonnant que la sagesse eût tout prévu, suivit la route que le prince lui avoit montrée. Ainsi la Providence enchaîne l'homme par ses vues, en lui laissant le pouvoir libre de s'en écarter.

Cependant s'élevent des murmures dans l'Aquitaine ; les peuples gémissent sous le joug. Le fils d'Edouard, comme lui accoutumé à vaincre, à tout dompter, la gouverne avec un sceptre de fer. Son orgueil s'irrite par la résistance ; inflexible comme invaincu, il ne connoît point l'art heureux d'adoucir les esprits, il ne sait que briser les obstacles. L'Aquitaine est un fief démembré de la monarchie ; et Charles, qui le regrette, est le juge du prince de Galles. Au pied de son trône est toujours la cour des pairs, où le roi préside. L'Aquitaine vient y porter ses plaintes et demander justice ; le roi l'écoute. Déja le fier Edouard a violé la foi jurée ; il a retenu les otages des traités, que Charles avoit remplis. Il se nomme encore le roi de la France ! Pour le bonheur de son peuple, Charles a dissimulé ces outrages ; Charles les vengera. La prudence lui permet de profiter des circonstances ; l'intérêt de l'Etat lui commande de faire valoir ses droits ; il ordonne au prince de Galles de paroître devant la cour des pairs, devant ses juges. Qu'entends-je ? des ordres à celui qui, vingt fois, donna des lois à la tête de son

armée ! des juges au vainqueur de Poitiers et de Crécy ! quelle audace ! Le prince, qui se souvient de ses succès, ose demander si ce sont des François qui tiennent ce langage ?.... Oui, sans doute. Ce ne sont plus les François, victimes des fautes de l'aïeul et du pere ; ce sont les François à qui le fils a rendu leur premier courage. La réclamation de l'Aquitaine étoit juste. Charles venoit au secours de ses sujets opprimés. Edouard, le prince son fils, s'arment pour conjurer l'orage ; la province gémissante se révolte ; et la guerre s'allume de toutes parts ; guerre toujours heureuse, où du Guesclin préparoit le modele de Turenne : guerre que n'accompagna point la misere. Le citoyen, tranquille dans ses foyers domestiques, demande si la paix ne regne pas encore. Sa reconnoissance adore l'Être suprême, bénit le prince, qui lui ressemble, et souhaite à ses fils, qu'il embrasse, de vivre sous de pareils rois.

Ouvrons les recueils de nos lois ; nous y retrouverons un monument de la sagesse de Charles ; c'est l'édit sur la majorité des rois. Charles a calculé le terme de sa vie ; il sait

qu'un attentat en a rapproché les bornes ; la mort ne lui paroît point redoutable, pourvu que le bonheur de son peuple lui survive. Il jette les yeux sur tout ce qui l'entoure ; l'ambition de ses freres l'effraie pour la jeunesse de son fils. Il prévoit qu'une longue minorité lui peut être réservée : il sent qu'il est dangereux de confier l'autorité royale, et que souvent on tyrannise la nation au nom d'un enfant, qui ne sait pas encore s'il est maître, et s'il a des sujets qu'il doive rendre heureux. C'est dans cette vue qu'il abrege le temps de la minorité. La nature a voulu qu'un homme, destiné à commander, sente son ame s'agrandir en acquérant l'idée de son pouvoir ; et Charles pense que l'enfance des rois embrasse peu d'années, quand l'instruction éclairée veille sur les progrès de leur raison. Mais craignant encore que sa mort ne prévienne le temps qu'il a fixé, Charles appelle le duc d'Anjou son frere à la régence, et les ducs de Bourgogne et de Bourbon à la tutele. Il balance ces deux pouvoirs, et les gêne l'un par l'autre. L'un a l'autorité, l'autre les finances, qui en sont l'appui. Tous deux seront guidés par un

conseil que le roi leur donne, ce conseil c'est l'Etat même : tous les ordres le composent, depuis les grands qui environnent le trône, depuis les ministres dépositaires des volontés du prince, jusqu'au simple citoyen, qui n'a que son zele et ses lumieres.

Mais qu'ai-je entendu ? Des cris lugubres ont frappé les airs ! tout un peuple se presse et se précipite au pied des autels ! tantôt il implore le secours du ciel ; tantôt il se rassemble autour du palais de son roi ! on diroit qu'il s'arme pour sa défense..... Sans doute; un bruit sourd s'est répandu qu'on en veut à ses jours. Charles seul est tranquille, il porte la mort dans ses veines ; chaque jour il se leve incertain de sa vie ; qu'importe quelques moments de plus ! Ah ! c'est tout pour ce peuple ! Que Charles jette les yeux sur sa carriere : entre le spectacle du bien qu'il a fait, et celui du bien qu'il peut faire : si sa vertu se console d'avoir vécu, sa bonté peut s'affliger de cesser de vivre. Cependant le soupçon erre dans le palais : tous les yeux se tournent vers le roi de Navarre ; la triste expérience du passé les conduit, et la justice les décide ; cet attentat est encore un

de ses crimes. Monstre, seul auteur des maux de la France, que prétends-tu? n'as-tu pas assez retranché de ses jours? n'as-tu pas assez retranché des biens qu'il eût versés sur ce peuple? laisse du moins, laisse le poison achever son ouvrage; ce peuple n'a plus que trois années de bonheur, pourquoi veux-tu les lui ravir?

En effet, à peine trois années s'étoient écoulées, que le jour terrible (je frémis en disant le dernier jour de Charles), est arrivé! La plaie salutaire se ferme. La mort paroît devant le trône; la vertu s'élance au-devant d'elle: mais la mort, qui a regardé le roi, ne respecte pas plus l'ouvrage de la vertu que celui de la fortune. La religion, qui fut toujours son guide, est au bord du lit de douleur: la foi, qui l'accompagne, dévoile des vérités consolantes; il voit s'ouvrir le nuage où vient se perdre la vie, et le sein de son Dieu se découvre. Tout pleure autour de lui, son courage n'en est point ébranlé; jamais roi ne fut plus aimé, jamais larmes ne furent plus sinceres. Ce peuple qui pleure son pere, assiege les portes; Charles commande qu'on le laisse entrer: il ne craint

point

point sa vue, il n'y lira que des témoignages d'amour et de douleur. Cependant l'heure approche : le prince rappelle sa vie entiere, ses devoirs lui paroissent effrayants : *J'ai cherché la justice*, dit-il : *mais quel roi peut être sûr de l'avoir toujours suivie? Peut-être ai-je fait bien de smaux que j'ignore! François, qui m'entendez, je m'adresse à l'Être suprême, à vous.* Ses yeux sont baignés de pleurs, ses bras sont défaillants ; on les lui soutient élevés vers le ciel, et ce grand roi demande à son peuple le pardon des fautes qu'il n'a point faites. Quel spectacle pour les cœurs sensibles ! c'est alors qu'on entend des cris douloureux..... Attendez, sujets reconnoissants ; sa bonté n'est pas satisfaite : il se presse d'ordonner la levée de tous les subsides ; que sait-il ? ses vues ne seront peut-être pas remplies quand il ne sera plus. Puis ramenant ses regards sur ce peuple qu'il abandonne : *Je ne trouve les rois heureux*, dit-il, *qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire le bien.* Voilà la morale des rois ; c'est au terme de la vie, que cette morale a toute sa force : c'est là qu'elle se montre aux oppresseurs du monde, aux tyrans qui

se sont enivrés des larmes du peuple, aux foibles qui l'ont laissé tyranniser; effrayés, ils s'écrient..... Charles, que cette morale douce console, s'endort d'un sommeil tranquille. Ses yeux sont tournés vers le ciel, et semblent appeller le Dieu qui juge les rois et qui les récompense. France, ton prince n'est plus, pleure, et n'oublie jamais ni sa vie, ni sa mort!

ÉLOGE*

DE

PIERRE CORNEILLE.

Ille est conditor rerum.

On demande l'éloge d'un grand homme dont l'Europe entiere a fait l'éloge : la voix publique ne laisse rien à dire ; il ne reste que l'honneur de recueillir le suffrage des nations.

Heureux celui qui saura peindre et resserrer dans un court espace ce que la renommée répete encore à l'univers ! Un siecle s'est écoulé, l'art s'est perfectionné ; mais l'admiration n'est point épuisée : les connoissances nouvelles n'ont rendu que plus respectable la source de la lumiere.

* Cette piece a eu l'*accessit* au prix d'éloquence de l'académie de Rouen, en 1768. L'auteur y a fait depuis quelques corrections.

Qu'est-ce que l'art dramatique? Celui d'un esprit supérieur, qui dit aux hommes: « Je » ferai passer devant vous les personnages » fameux par des vertus ou par des crimes ; » j'animerai la morale en la mettant en ac- » tion ; je vous montrerai les penchants de » la nature, combattus par le devoir, et la » vertu luttant contre l'infortune ; dans ce » tableau de la vie, vous reconnoîtrez l'hu- » manité, vous gémirez de sa foiblesse ou » vous applaudirez à sa force ; mais tour-à- » tour je vous élverai par de grands exem- » ples, ou je fortifierai en vous le premier » sentiment de l'homme, la compassion. »

L'art dramatique naquit dans Athenes, quand cette ville célebre se fut élevée au-dessus de ses égales, lorsque la défaite des Perses eut enflé son courage et porté l'ambition à son terme: alors Athenes contempla sa gloire, et les poëtes, pour la célébrer, inventerent la tragédie. La tragédie passa à Rome, quand Rome devint la maîtresse du monde. Elle parut en France aux jours glorieux et tranquilles de Henri-le-Grand ; mais elle parut sans éclat, incertaine dans sa démarche, comme au milieu d'une nuit profonde, en attendant le jour.

Depuis le regne de Charles VII, où furent étalés en spectacle, avec tant d'indécence, les mysteres de la passion, jusqu'aux pieces de Hardi et de Tristan, on ne connut que le nom de la tragédie ; on ne montra que des drames sans vraisemblance, sans action ou sans intérêt. Un événement fabuleux ou historique, exposé nud ou défiguré dans des scenes mal liées, des héros, qui, dépouillés de leur caractere, n'apportoient qu'un grand nom, avili par le poëte ; point d'élévation ni de vérité dans les sentiments, nulle noblesse dans l'expression, un style révoltant par la bassesse et la licence des images, voilà la tragédie que l'on s'efforçoit de rendre terrible à force de meurtres, de viols et d'atrocités accumulées ! On cherchoit à imprimer la terreur : mais la terreur n'est pas seulement dans le crime ; elle est dans les circonstances qui le précedent ou qui le suivent. C'est cette peinture, c'est cet art qui fut inconnu aux premiers poëtes tragiques, à ces auteurs qui avoient cependant pour modeles Sophocle, Euripide et la nature.

Dans la carriere où se traînoient ces imitateurs aveugles, un homme parut, qui, du

premier pas, marcha vers la perfection; un homme qui apprit à penser avec grandeur, à s'exprimer avec dignité; qui, le premier, montra des caracteres peints et développés avec toute l'énergie du sien; qui déploya la passion contre la passion, employa l'art inconnu de rendre une situation plus terrible, en immolant par degrés ses victimes, et en perçant à coups redoublés l'ame du spectateur; un homme enfin qui, en donnant l'exemple de penser, inspira toute la nation. Cet homme étoit Corneille, dont je ne prononce ici le nom qu'avec un frémissement respectueux; tant est forte et profonde l'impression du génie! Le génie de ce grand homme survit dans les chefs-d'œuvre qui nous éclairent encore. Je crois l'entendre me dire: « Toi, qui oses parler de » moi, souviens-toi que ma gloire est celle » de ton pays, que je lui ai donné un nou» vel empire, que j'ai porté sa langue aux » extrémités du monde, et que, dans l'art » dramatique, la France me doit l'honneur » d'avoir vaincu toutes les nations. »

Tel est l'homme que j'entreprends de peindre. La hauteur de son génie épouvante l'œil qui la mesure. Mais je parle à une aca-

démie, pénétrée de son esprit, à des François, qui chérissent sa mémoire; et j'ose croire que l'impression qu'il a faite sur eux peut suppléer aux traits qui manquent à cette esquisse.

Je montrerai d'abord Corneille législateur du théâtre, Corneille maître et modele de ceux qui devoient le suivre: je le ferai voir ensuite inspirant ses contemporains, et donnant un caractere de grandeur à tout un siecle.

PREMIERE PARTIE.

CORNEILLE, dans son premier essor, avoit déja surpassé ses rivaux. Cependant il s'essayoit alors, semblable à un aigle majestueux, qui se balance dans les airs avant de prendre un vol rapide. En même temps que le poëte créoit l'art, il falloit qu'il créât des spectateurs. Un homme de génie étudie le goût de son siecle, et le suit avant de le changer; c'est quand il s'est montré, qu'il a le droit de dire à ses contemporains: « Je vous (1) ai suivis, osez me suivre à votre

tour ». Sept années s'écoulerent dans ces essais ; mais on ne hasarde que peu à peu les beautés nouvelles, quand il faut éclairer ses juges ; et, si je puis m'exprimer ainsi, il est pénible de s'élever en traînant son siecle après soi.

Corneille s'annonça dans *Médée*. Médée, grande, fiere, cruelle, fut le premier caractere qui parut au théâtre ; Médée, trahie, redemandant à son amant le fruit des crimes qu'il lui a coûtés, et méditant une vengeance aussi furieuse que son amour : Plus intéressante, sans doute, si cette vengeance n'eût pas fait frémir la nature, si ses ressources eussent été dans son courage, et non dans un art dont le prestige est évanoui. Le merveilleux n'étoit pas alors banni de la scene, il attendoit Corneille pour disparoître ; Corneille, qui, après Médée, n'y devoit ramener que la vraisemblance et la vérité. Peut-être étoit-il permis d'y admettre la magie dans un temps où les bûchers s'allumoient (a) encore ; mais la raison s'élevoit déja contre ces erreurs dont la haine osoit abuser, et les sages détournoient la vue de ce spectacle douloureux, en disant : Le peuple est stupide, et les grands sont barbares.

Nous touchons au moment d'une entiere révolution dans les esprits ; le goût va changer, le tragique devient terrible, l'émotion commence, et les pleurs vont couler. Un fils a son pere à venger, il doit immoler le pere de ce qu'il aime. Le préjugé arme la nature contre l'amour. Le Cid obéit à l'honneur qui crie vengeance ; et Chimene, qui l'aime est forcée de demander sa mort. Ainsi, tous deux sont les victimes du devoir : ainsi, le spectateur partagé éprouve ce déchirement douloureux d'une ame qui se sacrifie ! Il revient sur lui-même ; il se peint avec effroi les préjugés d'un honneur faux et cruel, ces chaînes absurdes que tant de peuples se sont imposées ; il frémit en songeant que ces chaînes sont respectables, et que l'homme de courage, qui les déteste, n'ose entreprendre de les briser : voilà la source de l'intérêt. Ici les crimes ne sont point accumulés, tout s'enchaîne comme dans le cours de la vie : l'imprudence d'un seul homme a tout fait. Cet ouvrage, embelli par un coloris jusqu'alors inconnu, eut un succès prodigieux ; toutes les ames sensibles répondirent à la voix de Corneille ; on vint en foule chercher cette émotion profonde si

naturelle, si chere à l'homme qui s'éleve et s'agrandit à ses propres yeux en s'attendrissant. Le nom du Cid passa de bouche en bouche, et tout ce qui fut beau fut comme le Cid.

Un seul homme supérieur pouvoit alors balancer Corneille par le génie ; c'étoit Richelieu, qui, gouvernant la monarchie et faisant mouvoir l'Europe, avoit une ame ouverte à toutes les ambitions. Il voulut être le rival de Corneille, et il n'en eût été que plus grand, s'il n'eût pas été jaloux. Pourquoi son nom paroît-il à la tête d'une cabale contre le Cid? pourquoi se mêla-t-il à cette foule d'auteurs humiliés et furieux, quand la nation entiere s'élevoit contre lui? le goût seul étoit libre, et l'admiration bravoit le pouvoir arbitraire. En vain le ministre força l'académie de prononcer, cette académie naissante qui lui devoit son existence ; l'académie fut juste, et dans la république des lettres elle donna l'exemple de la liberté. Cependant il récompensoit Corneille en le persécutant ; comme poëte, il envioit la réputation, et comme ministre, il récompensoit le talent ou la flatterie ; car ne dissimulons pas que Corneille l'appelloit (3) son maître. Quiconque a lu Cinna aura droit de s'en éton-

ner. Où est, dira-t-on, cet amour de l'indépendance, cette élévation qui peignit la fierté romaine? Cette élévation étoit dans l'ame de Corneille ; mais ce grand homme ne pensa que d'après lui-même, il agit d'après son siecle. Richelieu régnoit alors, tout étoit glacé par la crainte, et la foiblesse de Corneille ne montre que l'esprit du temps et le despotisme du ministre.

Cependant Corneille est assis au premier rang, où l'ont porté les suffrages de la nation, qui, éclairée par lui seul, ne voit peut-être rien au-delà de ce qu'il a montré. Mais Corneille, de cette place élevée, voit à la fois le chemin qu'il a fait et celui qui lui reste à faire. Il médite sur ses travaux, il les compare avec l'équité d'un homme supérieur à ses essais ; le succès du Cid lui a révélé ce qu'il doit être : il sent qu'il ne s'est élevé que pour s'élever davantage. Essayons de retrouver le fil des idées de Corneille, et cherchons par quelles réflexions il a passé du Cid aux chefs-d'œuvre qui l'ont suivi.

Avant le Cid, Corneille s'est essayé dans un genre qui resserre et circonscrit le talent. La galanterie n'est qu'une inquiétude de l'esprit ; c'est l'amour, il est vrai, mais l'amour

incertain, sans objet ; tout cela n'est point la nature, c'est le vice et le goût de la nation. En traçant ces peintures, le génie reste en silence, et Corneille est au-dessous de lui-même. Pourquoi s'est-il élevé dans le Cid ? C'est qu'il a développé l'homme de tous les temps, de tous les lieux, l'homme entraîné par ses penchants, et se sacrifiant au devoir. Cela seul est grand, cela seul est digne d'être montré à l'homme. La dignité du tragique demande des personnages dont le caractere soit fièrement dessiné, qui s'annoncent par des projets vastes, et qui étonnent toujours, soit qu'ils réussissent ou qu'ils succombent. Les poëtes grecs ne se sont proposés d'exciter que la terreur ou la pitié : Corneille donne au tragique un troisieme ressort, c'est l'admiration ; il pense que la terreur est un sentiment trop fort pour des peuples dont les mœurs sont douces, que la pitié, trop excitée, peut en quelque sorte amollir les ames, qu'elle rend plus sensibles. L'admiration (4) au contraire les éleve, en les rendant plus fortes ; elle décele à l'homme sa dignité naturelle. Qu'y a-t-il de plus touchant pour l'homme juste, que la vertu qui succombe avec courage en conservant toute

sa pureté! mais ce sentiment que le malheur fait naître, sera plus profond, plus étendu, si les suites du malheur doivent être longues et funestes, si la destinée d'un peuple en dépend, si ce peuple est lui-même respectable par ses lois, sa valeur, ou par un empire immense. A cette idée Corneille s'arrête: il cherche ce peuple, et ses regards tombent sur les Romains. Là son génie s'enflamme, toutes les vertus portent l'empreinte de la liberté, elles sont nobles et fieres comme elle, Corneille se reconnoît et se trouve dans sa patrie.

On me dira peut-être que la vertu des Romains étoit plus simple et plus domestique que celle des héros de Corneille: la vertu se déploie sans faste, il est vrai; mais la vertu, montrée comme exemple, doit avoir des traits plus marqués. Corneille peint une grande action, non avec la simplicité de celui qui l'a faite, mais avec l'enthousiasme d'un témoin. Corneille s'imaginoit être ce témoin. Voyez-le contempler ce peuple célebre, s'entourer des plus fameux personnages, poser devant ses yeux ces exemples de courage et de vertu; son ame est un centre où tout se rend, et s'agrandit en se réfléchissant: il

trace d'un crayon ferme une peinture fidele ; mais par-tout l'énergie de son ame est empreinte. Cependant Corneille écoute la critique qui l'éclaire, il laisse l'envie frémir à ses pieds, et se renferme trois années pour méditer sur son art. Il sort de sa retraite, et montre à la France *Horace* et *Cinna*. Quelle marche ! par quels bonds a-t-il parcouru cette carriere ? Quelle distance infinie des pieces de Hardi à la *Mélite* de Corneille, de *Mélite* au *Cid*, et du *Cid* à *Cinna !* c'est ici que Corneille se déploya tout entier. *Horace* et *Cinna* n'ont point de modele dans l'antiquité. Qu'on se représente les transports (5) de la nation à la vue d'Horace, au spectacle de cette piece pleine de mouvement et de chaleur, où l'intérêt redouble à chaque instant, où le spectateur, quelquefois soutenu par l'espérance, mais de nouveau précipité par la crainte, semble rouler d'abymes en abymes. Quel tableau ! deux guerriers, l'un féroce, l'autre sensible, autour d'eux une sœur, une épouse, une amante, et le vieil Horace plus sublime qu'eux tous, dévorant sa douleur, pour n'écouter que le devoir, arrachant ses fils aux pleurs d'un sexe timide, pour les jeter dans les combats, et transportant d'ad-

miration tous les cœurs glacés par l'effroi. Voilà quelle est cette tragédie, qui seroit le chef-d'œuvre de l'esprit humain, si elle finissoit au quatrieme acte. *Cinna* roule sur un plus grand objet; ce ne sont plus les destins de Rome naissante, c'est l'empire de l'univers qu'il s'agit d'enlever à la tyrannie, tandis qu'Auguste, possesseur du trône, incertain s'il doit en descendre, délibere avec les chefs de la conspiration. Cette scene est supérieure par l'invention, par la force du style, par les raisons qui se combattent, raisons fondées sur une profonde politique, et qui montrent que Corneille eût été législateur (6), comme il étoit poëte. Osera-t-on dire que cette scene n'est point tragique? qu'importe, pourvu qu'elle intéresse! On ne voit point tranquillement discuter le sort du monde; et ce tableau découvre le but de Corneille, de remplir l'ame d'un objet vaste, et de l'exciter par l'admiration. Osons le dire, peut-être ne manque-t-il à cette scene que des spectateurs (7).

Ces deux pieces auroient suffi pour élever Corneille au-dessus des poëtes (8) tragiques de tous les pays et de tous les siecles. La poésie dramatique parut avec honneur

en Italie, en Angleterre, en Espagne, avant de paroître en France: mélange bizarre de bassesse et de grandeur, où le génie se montre quelquefois par des (9) éclairs; mais ce n'est point ce génie assez fort pour être maître de son sujet, ni assez riche pour se soumettre aux regles qui rendent les beautés plus vraies et plus difficiles. Corneille se chargea le premier de ces chaînes, qui ne sont pesantes qu'aux esprits médiocres; et faisant prendre à la nation un vol extraordinaire, il semble l'avoir circonscrite dans une place inaccessible, et avoir mis des bornes aux efforts des nations. Si l'antiquité forma Corneille, le sort de Corneille fut de surpasser ses modeles: la tragédie grecque, recommandable par la vérité des mœurs, par la régularité et la simplicité de l'ordonnance, n'a point ce ton de grandeur qui caractérise Corneille. Chez les poëtes grecs, l'amour de la liberté ne s'annonce que par la haine des rois. Dans Corneille, c'est un sentiment profond; il semble déployer la fierté d'une ame que la nature a faite pour être indépendante; et en lisant ces auteurs sans les connoître, on diroit de Corneille: Voilà celui qui fut libre.

Ce

Ce seroit ici le lieu de décrire tous les chefs-d'œuvre qui sortirent des mains de Corneille. Mais qui de nous ne les a pas lus et médités ? qui de nous n'en a pas suivi les représentations ? Qui n'a pas vu courir à la mort ce martyr d'une religion sainte et nouvellement embrassée, *Polyeucte*, de qui la religion obtient de si grands sacrifices ; Pauline et Sévere, si intéressants par un amour qui ne leur est plus permis ; Pauline sollicitant son amant pour son époux, et Sévere se montrant assez généreux pour le défendre? Qui n'a pas admiré *la Mort de Pompée ?* Malgré la duplicité de l'action, malgré des détails qui ne sont pas dignes de la tragédie, cette piece attache par l'exposition, qui est imposante et sublime, par les caracteres de César et de Cornélie, qui sont si grands, si étonnants, que l'ame s'y laisse enchaîner dès qu'ils paroissent. Qui n'a pas frémi en voyant *Rodogune*, cette piece à jamais célebre, dont le cinquieme acte est encore unique au théâtre? Nous sommes parvenus au terme de l'esprit humain; il ne peut s'élever au-dessus de *Rodogune* et de *Cinna; et monté sur le faîte, il aspire à descendre.* Mais par quel degré descend-il ? C'est *Hé-*

raclius, dont l'invention montre une force de tête prodigieuse ; *Don Sanche*, *Nicomede*, dont les caracteres sont grands et remplis de beautés supérieures ; *Sertorius*, enfin, où l'auteur de Cinna reparoît dans une scene, et ressuscite dignement Sertorius et Pompée. Arrêtons-nous où finit la gloire d'un grand homme ; jetons un voile sur la nature défaillante après tant d'efforts, et respectons les ombres dont elle s'enveloppe en s'affoiblissant. Corneille laisse un important exemple. Quel homme peut se flatter de ne pas survivre à son talent? Les idées de Corneille se sont épuisées ; sa grande ame a perdu sa force. O génie ! peux-tu donc vieillir !

Corneille, au comble de la gloire, fut assez grand pour se juger. Il expose avec candeur, dans ses examens, les défauts et les beautés de ses pieces : il éclaire son siecle, en laissant à la postérité des préceptes utiles. Il donne les principes généraux dans ses discours sur la tragédie. Peut-être y défere-t-il trop à l'autorité d'Aristote ; mais cet homme modeste ignoroit qu'il s'étoit fait lui-même, et regardoit Aristote comme son maître. Corneille fut vraiment législateur du théâtre ;

tous les genres nobles lui doivent leur origine. Le haut comique (10) est né du Menteur; et, si Corneille dut l'idée de ce caractere au théâtre espagnol, il eut la gloire de surpasser l'inventeur, et de laisser à Moliere le modele du Misanthrope. L'opéra (11) même est dû au génie de Corneille; dans la Toison d'or, dans Andromede, il associa à la poésie l'harmonie et la méchanique; il y joignit le merveilleux pour former ce spectacle magnifique, que Quinault reçut de ses mains. Corneille, comme un maître qui dirige tout, sembloit dire aux grands hommes qui l'entouroient: Voilà le genre que je veux suivre, voilà ceux que je vous abandonne.

Si maintenant l'on examine la composition des pièces de Corneille, l'on y trouvera les trois unités presque toujours observées, des scenes bien liées, des personnages qui ne paroissent que quand ils le doivent, des caracteres soutenus jusqu'à la fin. L'ordonnance de ses sujets est animée par l'art du dialogue dont il est l'inventeur, sur-tout de ce dialogue, court et serré, où les pensées, souvent renfermées dans un demi-vers, se succedent rapidement, et semblent se précipiter en se choquant. Le style de Corneille

est noble, infiniment plus châtié que le style des auteurs qui l'on précédé ; s'il est quelquefois enflé, c'est que l'enflure est à côté du sublime, et que Sénèque et Lucain, qu'il aimoit, l'égarerent ; et s'il lui échappe encore quelques vers du ton (12) de la comédie, on se souviendra qu'il a posé les limites des deux genres : ce style nous paroît quelquefois incorrect et dur ; mais Corneille ne s'est négligé que dans les choses communes : lorsqu'il a de grandes choses à dire, l'expression est nette, concise et forte ; le style de ses dernieres pieces est presque le même que celui de ses premieres. Tout homme parle d'abord la langue de son siecle : le génie seul a un langage particulier ; il révele à l'écrivain ces expressions propres que l'usage ne change jamais. Ainsi l'homme s'éleve au-dessus de son siecle, et fixe la langue du siecle suivant : mais quand la vieillesse a desséché les sources du génie, l'homme retombe au point d'où il étoit parti.

Peut-être demandera-t-on pourquoi, depuis le Cid, Corneille a cessé de peindre cet amour violent et tyrannique, ces foiblesses du cœur, qui lui valurent un succès éclatant ? Corneille alors avoit imité Guil-

lain de Castro. Corneille étoit propre à tous les genres; mais son génie l'entraînoit vers la politique, vers ces grands intérêts des rois et des nations, où l'élévation de son ame pouvoit se montrer. Un écrivain correct, élégant, s'empara du genre que Corneille avoit dédaigné; il parla le langage de l'amour, et ses accents pénétrerent tous les cœurs. Corneille vit les succès de son rival; et plaignant le siecle qui s'égaroit, il s'écria: O Rome, tu n'es plus!

Ces deux hommes rares, si souvent comparés, n'étoient pas faits pour l'être. Racine, doué d'un génie moins vaste, peignit des mêmes traits Hermione et Roxane, Bajazet, Xipharès, Hippolyte et Britannicus. Les héros de Corneille ne se ressemblent que par le caractere de grandeur qu'ils tiennent de lui. Racine suivit et embellit toujours la nature, mais la nature agitée par les passions qui l'affoiblissent; Corneille voulut lui inspirer celles qui devoient l'agrandir. Les étrangers ont (13) décidé la question. Le Cid fut traduit dans toutes les langues. Racine, dépouillé de l'élégance, qui ne peut être traduite, n'a pu balancer Corneille; les idées fortes, les caracteres vigoureusement pro-

noncés, sont des beautés de tous les pays, qui ne doivent rien à la langue, et Corneille est le poëte de tous les peuples. En France même, la postérité a réglé leurs rangs, dans ces expressions familieres et communes qui sont le résultat des impressions universelles; elle dit le tendre Racine et le grand Corneille. En effet, le destin de Corneille est de frapper, d'étonner, d'enlever les esprits: il entraîne tout ce qui l'entoure, dans cette haute sphere où les grandes actions paroissent simples et naturelles, et il semble vous dire: Vous êtes nés vertueux et forts, osez devenir ce que vous pouvez être. Quel homme, que celui qui répand ainsi l'enthousiasme de la vertu!

Si la foiblesse humaine s'étonne de cet ascendant extraordinaire, je lui dirai: Il a puisé ce caractere de grandeur dans la simplicité de son ame, d'où naît le sublime de l'esprit: Il a puisé ce caractere de grandeur dans une vie paisible et retirée; l'ame que l'on cultive dans la retraite, se nourrit et s'accroît de sa propre substance: le commerce du monde étend et multiplie les idées, la solitude leur donne de l'élévation et de la profondeur; là les chaînes disparoissent:

l'homme qui se contemple en silence, oublie les maîtres de la terre, et se souvient qu'il est le roi de la nature.

C'est ce caractere de grandeur, qui, malgré les succès de l'heureux Racine, conserva toujours à Corneille le respect de la nation. La voix publique répete encore que Corneille avoit sa place marquée sur le théâtre; la voix publique se trompe, mais elle est juste. Corneille n'a point joui de ces honneurs qu'il auroit mérités. Il en eût joui à Athenes, dans une république, où les hommes, nés égaux, ne sont distingués que par eux-mêmes; il ne les obtint pas dans une monarchie, où les dignités font tout, où les hommes ne sont rien, et où le génie seul n'a point de rang.

SECONDE PARTIE.

LORSQUE Corneille naquit, les sciences commençoient à fleurir, mais la vraie éloquence étoit inconnue, et les lettres presque ignorées. Quelques germes s'étoient montrés; ces germes avoient péri, sans avoir été fécondés par le génie.

Il semble que le développement de l'esprit humain coûte beaucoup à la nature. Un long engourdissement suspend l'effort qu'elle prépare; on diroit qu'elle se repose avant de produire. Chez tous les peuples, des siecles de ténebres ont précédé la lumiere, et ces siecles ne montrent que la cupidité, la guerre et le talent de détruire. On a vu dans l'Europe, les forces réagir les unes contre les autres, jusqu'à ce que les petits États aient été dévorés par l'ambition, ou soutenus par la politique, et que la balance se soit établie. Alors l'inquiétude des peuples s'est ramenée sur eux-mêmes; la liberté a lutté contre la tyrannie: mais enfin les formes du gouvernement ont été fixées, et la paix civile s'est assise à l'ombre des lois. A cette époque, l'homme qui s'ignore a le loisir de rentrer en lui-même; il y trouve le desir de s'éclairer, et les semences du génie: il observe, il compare, et les sciences naissent; la cupidité prend une forme nouvelle, en multipliant les moyens de jouir, et les arts se montrent successivement, jusqu'à l'art dramatique, qui, comme le plus parfait, est le dernier à paroître.

Deux grands hommes marquerent en France l'instant du réveil de la nation ; ils se partagerent l'empire des connoissances humaines. Descartes changea la face des sciences, et Corneille celle des lettres, en fondant le plus beau des arts ; mais tous deux éclairerent leur siecle en apprenant à penser. Descartes enseigna à l'homme la méthode de soumettre ses premieres idées à l'examen, et répandit dans l'univers cet esprit d'analyse qui appartient à la géométrie. Le but de Corneille fut d'élever les idées de l'homme, et de tourner l'opinion qui le maîtrise, vers des objets utiles et vastes. Il marcha à côté de Descartes, et ils développerent ensemble ce qui constitue la raison humaine, la grandeur et la justesse. Voilà sans doute la seconde, ou plutôt la véritable gloire de Corneille. Il est beau d'arracher des larmes, d'exciter l'admiration ; mais qu'y a-t-il de plus grand que de commander par les lumieres et par la parole, et d'entraîner tout un siecle après soi ? Peut être demandera-t-on comment s'opere cette révolution. Corneille, dont les vues sont profondes, le langage sublime, ne peut communiquer avec tout un peuple : élevé comme sur le sommet d'une

haute montagne, il n'est pas entendu, il est ignoré de la foule qui se presse au loin sous ses pieds; mais Corneille répand la lumiere, qui descend en s'affoiblissant de classe en classe: il est semblable à la source dont l'eau, roulant par cascades, s'en va rendre les plaines fertiles. Tout homme de génie a ce pouvoir sur son siecle, mais les progrès sont plus ou moins rapides. Quelle différence, pour le succès, entre le poëte qui touche, et le philosophe qui veut convaincre! Le philosophe s'annonce à ses semblables comme un homme supérieur, il ne parle qu'au nom de la raison; le préjugé résiste à la raison, et la foiblesse orgueilleuse combat contre la force. Le poëte ne parle jamais en son nom, son art est de ne se pas montrer; ce sont les situations qui instruisent: il prend la place de l'expérience; il expose des malheurs, des caracteres nobles, des leçons de courage et de vertu; et le spectateur, en s'y réformant, applaudit à sa propre raison, qui sait en profiter. C'est ainsi que le poëte éclaire, en ne paroissant que peindre la nature, tant les hommes ont besoin d'être séduits pour être éclairés. C'est ainsi que Descartes et Corneille, en perfectionnant l'esprit humain,

ont eu des succès différents. Descartes persécuté ne jouit pas de son ouvrage. Les germes que seme la philosophie ne s'accroissent que dans le siecle suivant ; et la lumiere qu'elle répand est semblable à ces matinées sombres où le soleil jette quelques rayons interceptés par les nuages ; elles ne sont pas un beau jour, mais elles l'annoncent. Corneille au contraire vit naître de toutes parts l'héroïsme dont il avoit donné des exemples : il le retrouva dans toutes les classes des citoyens, à l'armée, sur le trône même, et il put se dire : J'ai inspiré l'amour de la patrie, j'ai donné des hommes à l'Etat. En effet, que ne peuvent point ces exemples, accompagnés de l'émotion théâtrale ? Le poëte parle à ses contemporains mêmes ; quand son ame s'éleve, tout ce qui l'écoute se ressent de son enthousiasme : il répand le mouvement, la chaleur, et sans doute la vie ; car, qu'est-ce que la vie, si ce n'est sentir ? Le poëte remue, agite par l'espérance ou par la crainte ; et le charme du spectacle naît du sentiment vif de l'existence. Mais croira-t-on que l'ame ainsi émue se calme tout-à-coup, que le mouvement s'arrête sans cause ? L'expérience prouve que les esprits suivent, à cet égard,

les mêmes lois que les corps ; la nature même semble leur avoir donné plus de constance à persévérer dans leur état; et les impressions reçues dans la jeunesse se conservent contre l'effort du temps et l'évidence des idées nouvelles. L'exemple et l'impulsion donnés au théâtre ne seront donc point sans fruit : les mœurs dramatiques influeront sur les mœurs publiques, et le théâtre sera l'école des vertus et du goût. Aujourd'hui cette influence est moins marquée, la nation est éclairée, la lumière ne s'accroît plus que par des degrés insensibles ; mais alors la révolution fut subite dans les esprits. Les impressions reçues au théâtre s'étendirent dans la société ; et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les émanations du génie de Corneille répandirent de toutes parts les germes des talents, et préparerent le siecle de Louis XIV. Auguste et Cinna donnoient des leçons de politique et de législation, tandis qu'Horace, Sertorius, Pompée, inspiroient le courage, et cet amour et ce respect de la patrie, qui sont le principe des grandes actions. Toutes ces semences resterent déposées, jusqu'à ce que Louis XIV vînt hâter leur développement. La cour de Louis XIII, couverte d'une

atmosphère épaisse, n'avoit pas éprouvé l'influence de Corneille; les ombres céderent peu à peu à l'éclat de sa gloire, et Louis XIV s'en trouva enveloppé quand il put se connoître.

Tout commençoit (14) avec Corneille, la langue se formoit par ses travaux; ce corps respectable *, qui tient la balance entre la raison et l'usage, l'académie naissoit pour juger le Cid. Les académies conservent le dépôt des connoissances que le grand homme enrichit; et tandis que l'académie épuroit la langue, Corneille l'élevoit et l'ennoblissoit. Mais jamais l'influence de Corneille ne sera plus sensible que dans l'éloquence. Du Vair, (15) du Perron, Talon, Balzac, en avoient montré quelques traits; ces hommes célebres étoient nés trop tôt, ils suivoient leur siecle que Corneille alloit élever. On peut considérer deux choses dans l'éloquence; le talent qui est dû à la nature, et l'art qui appartient au siecle. La nature a voulu que toute passion, tout sentiment fût éloquent, et l'éloquence de l'homme est de peindre ce qu'il sent. Celle de l'orateur est de créer en

* L'académie françoise.

soi le sentiment qu'il veut peindre. Le talent de l'orateur tient à celui du poëte, et partout l'éloquence est née de la poésie. C'est à Eschile, Euripide et Sophocle, que la Grece dut Démosthenes et Isocrate : à Rome, Cicéron précéda Virgile ; mais avant Cicéron, la poésie naquit avec Ennius, qui fut éclipsé par Virgile. En France, Corneille est le premier qui fut véritablement éloquent. L'éloquence, comme talent, demande de la grandeur d'ame, de la sensibilité et du génie ; l'éloquence, comme art, s'embellit de cet heureux choix de mots sonores, de ces expressions énergiques et de ces tours hardis qui font la force du discours, et dont la poésie enrichit la prose. Il faut donc à l'éloquence une langue déja perfectionnée ; Corneille commença ce grand ouvrage, tandis que son exemple échauffant tous les esprits, y développa le germe de l'éloquence. Comment ! dira-t-on, Bossuet, le dernier pere de l'Eglise, fut inspiré par le poëte du théâtre ! Nicole, Arnauld, Pascal, ces pieux solitaires, du fond de leur retraite écouterent Corneille ! Oui, quand ils n'eussent pas lu ses ouvrages, ils auroient cédé à l'impulsion générale donnée à la nation. Les lumieres de l'esprit,

moins rapides que la lumiere céleste, ne sont pas moins pénétrantes. Un grand homme enveloppe tout dans sa sphere. Corneille, en s'illustrant au théâtre, éclaire la nation qui applaudit à ses pieces, le théologien qui les condamne, et Bourdaloue qui monte en chaire pour les dévouer à l'anathême.

En effet, si l'on examine les ouvrages des bons écrivains du siecle de Louis XIV, on y verra les traces de l'influence de Corneille. Tous ont obéi au même ascendant, tous n'ont pas pris le même essor. Quand la nature distribue le mouvement, les corps y participent en raison de leur masse; quand le génie amene la lumiere, les esprits y participent en raison de leur force: Corneille répandit par-tout cette vigueur de pensée et d'expression qui lui étoit propre. On la retrouve dans la morale austere de Nicole, dans les écrits d'Arnauld persécuté, d'Arnauld redoutable par son éloquence dans l'exil et dans la pauvreté: éloquent dans les *Provinciales* même; Pascal tient (16) de plus près à Corneille par ses *Pensées*; il y montre ce qu'il eût été, si sa complexion foible et sa piété trop sévere n'eussent mis des bornes à ses talents et à sa vie. Il est fort et concis

comme Corneille ; il est profond dans la connoissance de l'homme, il est grand dans la maniere de le montrer. Bossuet, non moins profond, fut sublime. L'éloquence de Bossuet, caractérisée comme celle de Corneille, a quelque chose de sauvage, mais de grand : tous deux, les premiers dans leur genre, tous deux semblables à des êtres d'une espece supérieure, dont le langage réuniroit les connoissances de l'homme civilisé à la simplicité de l'homme de la nature.

Dans la carriere du théâtre, quelques génies marchent à la suite de Corneille. Mais Corneille a le droit de l'invention, et l'honneur de leur succès rejaillit sur l'inventeur. Corneille s'étoit proposé d'exciter l'admiration, Racine commença par l'imiter ; mais désespérant de l'atteindre, il fit usage de la sensibilité : l'art de Racine est de pénétrer jusqu'au fond du cœur, d'en développer les replis, et ses peintures sont embellies de la pureté du langage et des trésors de la poésie. Crébillon, en cherchant à peindre, ne vit plus que la terreur ; il osa la faire monter sur la scene : ses tableaux sont atroces, mais énergiques ; et, quand il est soutenu par un sujet terrible, il a quelque chose de la force de

de Corneille. Voltaire eut un génie plus vaste; il augmenta l'effet théâtral par la (17) réunion des trois genres ; il ouvrit une nouvelle carriere, en introduisant sur la scene la philosophie, rendue plus aimable par le coloris de la poésie, et plus puissante par le charme de l'intérêt. Ses pieces, depuis un demi-siecle, sont les délices de la nation. Corneille est le seul que Voltaire pourroit envier ; mais Corneille envieroit à Voltaire le talent d'être universel, et diroit en s'applaudissant : On mettra dans mon éloge, que ma gloire est de l'avoir fait.

Ainsi s'est conservée l'influence de Corneille ; mais on verra cette influence diminuer en s'éloignant de sa source, et le talent s'affoiblir en même temps que l'art se perfectionner. C'est que l'empire de l'imagination n'a qu'un temps : l'enthousiasme des poëtes et des orateurs naît d'une force passagere ; la nature se lasse, s'épuise et s'abandonne à la raison, dont le regne succede à celui de l'éloquence ; alors la philosophie domine la terre, jusqu'à ce que le cercle des choses ramene l'ignorance, pour laisser reposer la nature.

Tel est donc le pouvoir d'un homme sur les

esprits ; son ascendant les maîtrise, et commande encore aux siecles à venir. L'univers s'en étonne, et la voix publique répete : Quelle gloire sera comparée à celle de Corneille ? En effet, qu'est-ce que la gloire des conquérants, si lâchement vantée par les poëtes ? ils naissent pour ravager la terre ; ils meurent pour en être détestés. La vie d'un conquérant est semblable au cours d'un torrent, qui, tombant des montagnes, brise, entraîne tout sur son passage, laisse un désert, et disparoît. Corneille arrache les suffrages de ses contemporains et de la postérité : la postérité le place au rang de ces hommes rares, qui ont changé l'esprit humain pour le bonheur du monde ; elle dit aux grands hommes qui l'ont suivi, Celui-là est votre maître ; et si les hommes veulent consacrer la gloire, voilà celle qui est digne de leurs éloges. Mais les sages s'arrêtent, ils dépouillent Corneille de ce faste imposant, et ils demandent s'il fut utile. Cinna suffit pour leur répondre ; Cinna, où Corneille déploya les principes, les avantages et les dangers de chaque gouvernement ; Cinna, où, suivant la pensée d'un * homme à jamais cé-

* M. de Voltaire.

lebre, tous les corps de l'Etat auroient dû assister, pour apprendre à penser et à parler. J'ose croire que la force de Corneille éleva les idées de Louis XIV, l'esprit du grand homme inspira ceux qui gouvernoient sous les ordres du prince: la même vigueur de penser fait les grands ministres et les bons écrivains. Le spectacle de la vertu romaine, du dévouement à la patrie, du sacrifice de tous les intérêts à sa grandeur, répandit dans tous les ordres le sentiment de l'honneur national; de là, cet amour de la gloire, dans le prince et dans les sujets, qui fit le caractere du siecle, et qui produisit tant de ministres sages, de magistrats éclairés, et de guerriers habiles. Le but de Corneille fut de former des hommes; et c'est à ce titre que lui est dû l'hommage de la philosophie. Il avoit prévu le pouvoir de l'art qu'il alloit créer; il sentoit que le poëte agite à son gré les ames, et que la chaleur qu'il y répand, fait germer les impressions utiles. Pourquoi le théâtre ne seroit-il pas, en effet, l'école de l'homme d'honneur, du guerrier, du magistrat, du bon citoyen? Jusques à quand les préjugés veilleront-ils à la porte de ce sanctuaire du goût, que le gouvernement

couvre de son ombre, et où le plus beau des arts peut inspirer la vertu ? Nous ne sommes plus dans les temps barbares où l'ignorance applaudissoit à des spectacles grossiers et obscenes : le goût a été changé par Corneille ; et si le théâtre, ennobli, épuré par lui, n'a pas épuré les mœurs publiques, il a du moins introduit la décence (18) dans le langage. Cependant l'art de Corneille est encore sous l'anathême ; des hommes (19) éclairés ont rassuré sa probité alarmée dans l'affoiblissement de sa vieillesse ; ils ont dû lui dire : Grand homme trop timide, vous avez instruit les hommes, vous avez éclairé votre siecle, et vous craignez de l'avoir corrompu !

Depuis Corneille, on n'a plus suivi le genre de l'admiration, on a cherché plus à plaire qu'à instruire : la galanterie a prévalu dans les mœurs nationales ; et l'amour, proscrivant toutes les autres passions, a la premiere place au théâtre. Corneille pensoit qu'il n'y devoit avoir que (20) la seconde, à côté de l'intérêt des peuples et du trône, la liberté, l'empire ; voilà les seuls biens dignes, selon lui, de passionner les hommes. L'amour n'a que des moments dans la vie, et peut-être

Corneille voyoit-il l'empire de cette passion, comme un état avilissant pour l'homme ; il craignoit de nourrir cette foiblesse, en osant la peindre dans toute son étendue. Il se prêta au goût de sa nation, qui demandoit que l'amour parût toujours sur la scene ; mais il le dépouilla de cette véhémence, qui, sans doute, lui paroissoit dangereuse. Nous n'examinons point si Corneille a choisi les véritables sources du tragique, si l'amour forcené ne produit pas les plus terribles effets sur la scene : nous osons dire qu'il a regardé le théâtre comme une école publique, et que cette ame forte imagina un spectacle tel que Licurgue l'eût prescrit aux Spartiates. Quel spectacle que celui dont l'admiration est le principal ressort ! quelle seroit son utilité dans un Etat dont le souverain voudroit commander à des hommes ! Pourquoi la politique n'a-t-elle pas imité les Grecs, qui se servoient de la tragédie pour fortifier les préjugés nationaux quand ils étoient utiles, et pour inspirer au peuple l'amour de la patrie et des lois? La force des Etats dépend de l'opinion qu'un peuple a de lui-même, de ses ressources et de son gouvernement. La raison ne peut gouverner la multitude

que sous le nom de l'opinion, dont l'empire se partage entre les rois et les grands écrivains. La législation et la philosophie doivent donc s'unir pour le bonheur du monde; que le théâtre, soutenu, honoré par l'une, soit éclairé par l'autre, et que le citoyen vertueux dise en s'élevant par de grands exemples : C'est ici qu'on apprend à aimer ses devoirs; le génie de Corneille y respire, et ce feu sacré s'y conserve, pour transmettre à la postérité l'influence de ses talents et de ses vertus.

NOTES.

(1) « Un voyage que je fis à Paris, dit Corneille ; pour voir le succès de Mélite, m'apprit qu'elle n'étoit pas dans les regles des vingt-quatre heures ; c'étoit l'unique regle que l'on connût en ce temps-là. J'entendis que ceux du métier la blâmoient de peu d'effet, et de ce que le style étoit trop familier. Pour la justifier contre cette censure, par une espece de bravade, et montrer que ce genre de piece avoit les vraies beautés du théatre, j'entrepris d'en faire une réguliere, c'est-à-dire, dans les vingt-quatre heures, pleine d'incidents et d'un style plus élevé, mais qui ne vaudroit rien du tout, en quoi je réussis parfaitement. Le style (de Clitandre) en est vraiment plus noble que celui de l'autre; mais c'est tout ce qu'on y peut trouver de supportable ». *Corneille, Examen de Clitandre.*

(2) La Médée fut jouée en 1635, et Urbain Grandier, curé de London, fut brûlé vif en 1634, pour avoir ensorcelé des religieuses qui n'étoient pas de grandes sorcieres, car cette prétendue possession du diable se bornoit à leur faire dire quelques mots de latin. Mais il est vraisemblable que des intérêts particuliers perdirent ce malheureux, condamné sur la déposition du diable, malgré la décision de la Sorbonne, qui avoit prononcé que le témoignage du

diable n'étoit pas recevable, attendu qu'il est appellé menteur et calomniateur dans l'Evangile. *Voy. le Dictionnaire historique de l'abbé l'Avocat, docteur de Sorbonne.*

(3) Dans la lettre apologétique qui sert de réponse aux observations de Scudery sur le Cid, il faut observer que celui qui dispose de tout est le vrai maître; le Cardinal étoit plus craint que Louis XIII. Ce n'est pas le nom seul, c'est le pouvoir d'un roi qui se fait redouter; Richelieu en étoit armé, et à peine voyoit-on Louis XIII qui étoit caché derriere lui.

(4) Il n'est pas douteux que Corneille n'ait eu en vue d'exciter l'admiration, et de créer, pour ainsi dire, un nouveau genre, dont il n'y a point de traces sur aucun théâtre du monde. (Voyez la note, pag. 74.) Tous ses ouvrages s'unissent pour confirmer cette opinion; c'est la pensée de M. de Voltaire dans plusieurs endroits de son excellent Commentaire sur les tragédies de Corneille : ainsi nous avons deux grands hommes pour garants.

(5) M. de Voltaire rapporte qu'on se récria d'admiration, quand on entendit Horace disant à Curiace, *je ne vous connois plus*, et Curiace s'écriant, *je vous connois encore.* M. de Voltaire ajoute : « On n'avoit jamais rien vu de si sublime; il n'y a pas dans Longin un seul exemple d'une pareille grandeur. Ce sont ces traits qui ont mérité à Corneille le nom de Grand, non seulement pour le distin-

guer de son frere, mais du reste des hommes ». C'est une tradition qui s'est conservée depuis Corneille, et qui nous a été transmise par M. de Fontenelle, que les applaudissements n'interrompoient jamais les scenes des pieces de Corneille; les spectateurs respiroient à peine : mais un silence respectueux regnoit dans la salle; on craignoit de perdre quelque chose en battant des mains, jusqu'à la fin de la scene, où les applaudissements se faisoient entendre, avec d'autant plus de force, qu'ils avoient été long-temps retenus. Cette anecdote se concilie avec celle de M. de Voltaire. Quelque attention, quelque respect qu'on eût pour les ouvrages de Corneille, il a dû être impossible de retenir le cri d'admiration que ce trait sublime arrache aux cœurs sensibles. Ce trait, le *qu'il mourût* du vieil Horace, sont de ces beautés pénétrantes et inattendues qui devoient produire des effets extraordinaires.

(6) Corneille avoit embrassé la profession d'avocat sans goût et sans succès. On s'étonnera peut-être que l'auteur de la belle scene de Cinna ait été dégoûté de l'étude des lois ; mais Corneille avoit une justesse et une étendue dans l'esprit qui se trouvoit contrainte et resserrée au milieu des subtilités dont la chicane déshonore la jurisprudence. Dans Cinna, il s'éleva jusqu'à la jurisprudence ; et c'est là qu'à la lumiere de la raison, il connut les grands principes du gouvernement. Corneille eût été Montesquieu, s'il n'eût pas eu le don de la poésie. Sans

ce talent qui le voua au théâtre, il eût vaincu tôt ou tard le dégoût qui l'éloignoit du barreau, et il eût employé son génie à le réformer.

(7) « Il est, dit M. de Voltaire, des chefs-d'œuvre de Corneille qu'on joue rarement; il y en a je crois deux raisons: la premiere, c'est que notre nation n'est plus ce qu'elle étoit du temps des Horaces et des Cinna : les premiers de l'Etat alors, soit dans l'épée, soit dans la robe, soit dans l'Eglise, se faisoient un honneur, ainsi que le sénat de Rome, d'assister à un spectacle où l'on trouvoit une instruction et un plaisir si nobles. Quels furent les premiers auditeurs de Corneille? Un Condé, un Turenne, un cardinal de Retz, un duc de la Rochefoucault, un Molé, un Lamoignon, des évêques, gens de lettres, pour lesquels il y avoit toujours un banc particulier à la cour, aussi bien que pour messieurs de l'académie. Le prédicateur venoit y apprendre l'éloquence et l'art de prononcer; ce fut l'école de Bossuet; l'homme destiné aux premiers emplois de la robe venoit s'instruire à parler dignement. Aujourd'hui, qui fréquente nos spectacles? Un certain nombre de jeunes gens et de jeunes femmes. La seconde raison, c'est qu'on a rarement des acteurs dignes de représenter Cinna et les Horaces. On n'encourage peut-être pas assez cette profession, qui demande de l'esprit, de l'éducation, une connoissance assez grande de la langue, et tous les talents extérieurs de l'art oratoire; mais quand il se

trouve des artistes qui réunissent tous ces mérites, c'est alors que Corneille paroît dans toute sa grandeur ».

J'ai transcrit de M. de Voltaire tout ce morceau, qui m'a paru appuyer ma pensée et la justifier. Il prouve encore les obligations que les comédiens ont à M. de Voltaire ; sa plume les défend et releve leur profession. On leur dispute tout aujourd'hui, jusqu'au titre d'homme à talent. L'auteur d'un livre intitulé, *Causes de la décadence du goût sur le théâtre*, leur refuse ce titre. J'ai cru pouvoir consacrer ici quelques lignes à la défense de ceux qui ont été les organes du génie de Corneille. Il me semble que les hommes qui cultivent, soit les sciences, soit les arts libéraux ou méchaniques, ne peuvent avoir que les dénominations suivantes : savant, homme de lettres, homme à talent, artiste, artisan. Dans quelle classe rangera-t-on les comédiens, s'ils ne sont pas gens à talent ? L'auteur ne veut accorder ce titre qu'à ceux qui professent les arts d'invention. Mais l'invention tient plutôt au génie qu'au talent : c'est le génie qui créa les arts, c'est le talent qui les cultive. Les graveurs, reconnus par l'auteur même pour gens à talent, ne sont point inventeurs ; leur art est de rendre les tableaux et les dessins des grands maîtres : mais il y a du talent, de l'intelligence dans cet art, parcequ'il faut connoître la nature, pour rendre, par la pratique d'un art, ce qui a été exprimé par la pratique d'un autre art. La gravure est

comme une traduction; elle demande la connoissance des deux langues. L'art de la déclamation me paroît être à l'art dramatique ce que la gravure est à la peinture. Ce sont les comédiens qui rendent les pensées des poëtes; mais avec cette différence, que la gravure ôte toujours beaucoup au tableau, et que la déclamation au contraire ajoute à la piece écrite; c'est elle qui anime la composition: ainsi, à cet égard, les comédiens seroient gens à talent. Mais je dirai même qu'il y a de l'invention dans l'art du comédien. Quelle est la variété des expressions de la douleur, de l'effroi, du mépris, et des affections mêlées de ces différents sentiments? C'est là où le choix est invention; c'est là où le choix suppose une connoissance étendue de la nature; connoissance qui est un grand mérite. Enfin, l'art du comédien, dans le tragique et dans le haut comique, demande de la grandeur d'ame, un sentiment délicat et profond; et cet art, qui tient à des qualités nobles et à tant de talents, devroit être encouragé, c'est-à-dire, estimé; car l'estime seule encourage.

(8) M. de Voltaire, en parlant de la situation qui termine le second acte d'Horace, dit dans sa remarque sur ce vers:

Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux.

« J'ai cherché dans tous les anciens et dans tous les étrangers une situation pareille, un pareil

mélange de grandeur d'ame, de douleur, de bienséance, et je ne l'ai point trouvé : je remarquerai sur-tout que chez les Grecs il n'y a rien de ce goût. »

Ces beautés ont cependant paru dans l'enfance de l'art, dans un temps où le goût n'étoit pas difficile, où l'homme n'étoit pas soutenu et élevé par le desir de vaincre des rivaux ou de plaire à un siecle éclairé. Corneille eût été le premier poëte de son siecle avec des beautés très inférieures ; mais ces grandes choses naissoient chez lui sans effort, et se présentoient naturellement à son esprit. Voilà ce qui distingue le génie du talent : le génie n'a pas besoin d'effort pour se montrer ; le talent a besoin d'être excité par des rivaux redoutables, et contenu dans de certaines bornes par le goût public déja formé : le génie est un torrent qui tombe d'une source élevée, et qui tient sa force de sa hauteur ; le talent est semblable à une eau dont la pente est plus douce, et dont il faut resserrer le lit, si l'on veut augmenter sa force.

(9) « Corneille étoit inégal comme Shakespear, et plein de génie comme lui ; mais le génie de Corneille étoit à celui de Shakespear, ce qu'un seigneur est à l'égard d'un homme du peuple, né avec le même esprit que lui ». M. de Voltaire, éd. de Corn. II. 412.

M. de Voltaire dit plus haut : « Malheureusement Lopès de Véga et Shakespear eurent du génie, dans

un temps où le goût n'étoit point du tout formé ; ils corrompirent celui de leurs compatriotes, qui, en général, étoient extrêmement ignorants ». S'il est permis d'ajouter quelque chose aux idées d'un grand homme, je dirai que cette réflexion me paroît devoir placer Corneille au-dessus de Lopès de Véga et de Shakespear. Le goût n'étoit pas plus formé en France, au temps de Corneille, qu'il ne l'étoit en Espagne et en Angleterre, au temps de Lopès de Véga et de Shakespear. Ces grands hommes ont corrompu le goût de leur nation, Corneille a réformé le goût de la sienne ; c'est cet ascendant qui prouve la supériorité d'un homme sur ses contemporains. Ne seroit-ce point que (suivant la note précédente) Lopès de Véga et Shakespear avoient plus de talent que de véritable génie, de ce talent qui s'asservit au goût du siecle, et qui se perd par la facilité de produire ?

(10) M. de Fontenelle n'a pas rendu justice au Menteur. Il est certain que Corneille, sans avoir un génie comique, a donné dans cette piece le modele du comique noble et du comique de caractere. Corneille, dont l'imagination féconde produisit une infinité de caracteres différents, saisissoit très heureusement ces traits marqués qui les peignent. Il a développé cet art dans le Menteur, dans la Suite du Menteur, piece aujourd'hui inconnue au théâtre, mais dont M. de Voltaire parle avec éloge : nous croyons donc n'avoir rien dit de trop, en disant

que le Menteur fut le modele du Misanthrope; et nous espérons ne nous être pas éloignés de la pensée de cet écrivain philosophe. En effet, pour un homme de génie, la peinture d'un caractere quelconque conduit à la peinture de tous les autres.

(11) Il y a deux remarques à faire ici; la premiere, qu'Andromede ne fut pas la premiere piece à machine et mêlée de musique qui parut en France; on avoit représenté, en 1640, le Mariage d'Orphée et d'Euridice. L'Andromede de Corneille, dit M. de Voltaire, est aussi supérieure à cet Orphée, que Mélite l'avoit été aux comédies de son temps. Cet Orphée n'empêche donc pas que Corneille ne soit l'inventeur du genre; tout ce qu'on peut dire de plus, c'est qu'on avoit quelque idée de ce spectacle, comme on avoit une idée de la tragédie avant Corneille, comme on avoit une idée de l'attraction avant Newton. Toutes ces idées confuses sont des germes avortés: celui-là est l'inventeur d'une idée, qui lui donne toute son étendue, sa grandeur et sa force; et le grand homme a peut-être moins de mérite à la créer, qu'à la discerner au milieu des traits dont l'ignorance l'a défigurée.

La seconde remarque est que ce genre de spectacle n'est pas précisément celui de l'opéra; mais il n'y a plus qu'un pas à faire. Andromede est un opéra sans récitatif; or le récitatif n'est qu'une déclamation notée.

(12) Médée est la premiere piece où Corneille se

soit éloigné du style de la comédie ; aussi cette piece est-elle sa premiere tragédie ; car Clitandre n'a de tragique que le sang qui y est répandu. Corneille est le premier qui montra en France le modele du style de la tragédie. Ce style lui appartient entièrement ; mais, dans ses meilleurs ouvrages, on retrouve encore de ces expressions familieres et négligées qui appartiennent au comique, parceque les plantes tiennent toujours quelque chose du terroir où elles croissent, et que le génie même, en s'élevant au-dessus du siecle, garde encore des restes de l'esprit qui y domine. Médée fut donc le premier pas que fit Corneille pour atteindre à ce style noble et élevé qui est de l'essence de la tragédie. Les vers de comédie y sont plus communs que dans toutes les autres ; cette piece fait pour ainsi dire la nuance entre les deux styles. On y lit,

Mais un objet plus beau la chasse de mon lit,
J'accommode ma flamme au bien de mes affaires.

Mais on y trouve ces beaux vers, dont les idées et le ton étoient nouveaux sur la scene,

Me peut-il bien quitter après tant de bienfaits ?
M'ose-t-il bien quitter après tant de forfaits ?
Sachant ce que je puis, ayant vu ce que j'ose,
Croit-il que m'offenser ce soit si peu de chose ?
Quoi ! mon pere trahi, etc.

Voyez les remarques de M. de Voltaire.

(13)

(13) Corneille est préféré par les étrangers. Ses pieces sont celles qu'ils suivent le plus assidument au théâtre : c'est encore un trait de ressemblance entre M. de Voltaire et Corneille.

« Corneille, dit M. de Fontenelle, avoit dans son cabinet le Cid, traduit dans toutes les langues de l'Europe, hors l'esclavone et la turque. Il étoit en allemand, en anglois, en flamand, et, par une exactitude flamande, on l'avoit rendu vers pour vers. Il étoit en italien, et, ce qui est plus étonnant, en espagnol. Les Espagnols avoient bien voulu copier eux-mêmes une piece dont l'original leur appartenoit ».

(14) Corneille naquit en 1606. Si l'on jette un coup-d'œil sur l'état où étoient alors les lettres et l'éloquence françoise, on sera étonné des progrès rapides que Corneille leur a fait faire en un demi-siecle. Tout ce qui tient à la littérature ou à la langue, a commencé avec lui ou après lui.

On n'a que quatre grammaires, imprimées dans le seizieme siecle, dont les deux meilleures sont celles d'Etienne Dolet en 1540, et celle de Pierre Ramus en 1572. Il y en a eu beaucoup d'autres qui ont paru dans le dix-septieme siecle. C'est alors qu'on commença à s'occuper de cette partie importante des belles-lettres, qui sert de fondement à toutes les autres. Les hommes parlent long-temps avant de raisonner sur les principes du langage. La premiere grammaire où ces principes sont dévelop-

pés, est celle de Lancelot, à laquelle le fameux Antoine Arnauld eut tant de part, et qui fut imprimée en 1664. C'est là que la raison se rend compte à elle-même de ses opérations dans l'art de parler, et qu'elle revient sur ses pas, en recherchant le chemin qu'elle a fait pour parvenir jusques-là. Le siecle s'étoit éclairé, puisque toutes les autres grammaires ne renfermoient que des préceptes imparfaits, et que celle-ci montre des préceptes complets et des raisons. On y trouve déja cet esprit philosophique qui embrasse toutes les langues, pour saisir les principes qui leur sont communs, en marquant les caracteres qui les distinguent.

La pureté du langage ne naquit qu'avec l'académie, qui fut fondée par le cardinal de Richelieu en 1635. Dans le seizieme siecle on ne songeoit seulement pas à remarquer les fautes contre la langue. Au commencement du dix-septieme parurent deux mauvais ouvrages en ce genre, l'un de Chabanel Tolosan, l'autre de Jean Godard; mais ces deux auteurs ignoroient ce qu'ils vouloient enseigner. Les premieres remarques utiles furent celles de l'académie françoise sur le Cid, en 1638, et celles de Vaugelas, en 1647.

On a quelques ouvrages assez anciens sur l'art de traduire, qui sont passables, relativement au siecle qui les a produits. Etienne Dolet fit paroître, en 1540, un traité de l'art de traduire. Que pouvoit-on demander alors? quelques regles et quelques pré-

ceptes judicieux. Remarquons que le premier pas de l'esprit humain en se développant, est l'imitation. Un instinct secret le pousse à chercher des exemples, et les traductions doivent être les premiers ouvrages d'un peuple qui marche vers la lumiere.

On ne connoît point de traductions des orateurs grecs et latins, des philosophes et des peres, plus anciennes que le milieu du seizieme siecle. La rhétorique d'Aristote fut traduite par Robert Etienne, interprete du roi pour les langues grecque et latine; mais l'ouvrage ne parut qu'en 1630, par les soins du neveu de l'auteur. On juge bien que les rhétoriques des auteurs françois, faites avant le dix-septieme siecle, étoient très défectueuses, et ne pouvoient avoir de bon que ce qui avoit été pris dans les anciens. Comment eût-on donné les préceptes de l'éloquence françoise qui étoit encore à naître? Ainsi ces ouvrages ne doivent être regardés que comme des traductions. Tels sont *le grand et vrai Art de pleine Rhétorique* de Pierre Fabry, imprimé d'abord en 1521; la Rhétorique de Pierre de Courcelles, 1557; *Discours de la langue et le trésor de bien dire*, par Claude le Gris, 1604, etc.

Dans le même siecle, le Roi, Pappon, Tournay, l'Allemant, M. du Vair, garde des sceaux, traduisirent différents morceaux de Démosthenes; Saliat, Cuzzi, le Blanc, Laval, le même M. du Vair, traduisirent Cicéron. Mais ils furent effacés par les

premiers traducteurs du dix-septieme siecle, qui devoient l'être à leur tour par M. de Toureil et M. l'abbé d'Olivet. Quant aux dictionnaires, le premier ouvrage en ce genre est dû à Robert Etienne, qui mourut en 1559; mais il est visible que le temps n'étoit pas encore venu: on ne peut faire un bon dictionnaire quand la langue n'est pas faite.

(15) Dans le seizieme siecle, le style étoit naïf, mais sans force, sans noblesse et sans agrément. Quand on commença à lire les auteurs anciens, on suppléa, par l'érudition, au défaut du génie; et au lieu d'éloquence, on hérissa toutes les compositions de citations grecques et latines. C'étoit là l'éloquence du barreau et de la chaire. Pibrac et surtout Barnabé Brisson contribuerent beaucoup à introduire cet usage; car, dit M. Gueret *, l'usage des citations s'introduisit par l'envie de plaire au premier président de Thou **, et pour imiter Barnabé Brisson. La fureur de citer étoit telle, que l'orateur donnoit souvent ses propres pensées sous le nom de Cicéron ou de S. Augustin. Faye, Versoris, Mangot, Pasquier, Arnauld, Marion, Servin, furent célebres parmi les avocats, mais non comme les le

* Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau, 1666.

** Christophe de Thou, pere de Jacques Auguste de Thou, historien justement célebre, et aïeul de François-Auguste de Thou, qui fut décapité en 1642.

Maître et les Patru, qui les effacerent. Tous ces avocats suivirent le mauvais goût du temps. Servin, par exemple, en plaidant pour un avocat à qui un procureur avoit déchiré l'oreille, passe en revue et cite toutes les oreilles déchirées depuis Malchus ; aussi Henri IV, en plaisantant, disoit-il que cet homme avoit des lettres, mais moins bien rangées que celles du messager de Poitiers.

A l'égard de la chaire, le goût des citations y avoit aussi passé par contagion, et les sermons renfermoient moins de morale que d'érudition, mêlée à des bouffonneries ridicules et indécentes. A ce goût succéda celui des discussions scholastiques ; la métaphysique y proposa les questions les plus abstraites, mais la métaphysique de ce temps là, c'est-à-dire cette science de mots inintelligibles et de questions insolubles. L'enflure et le faux sublime prirent la place de cette métaphysique, et préparerent le goût des pointes et des jeux de mots, qui infecta tous les genres, jusqu'à ce que Corneille vint donner sur la scene l'exemple de les bannir. M. du Vair, dans son traité d'éloquence françoise, imprimé en 1614, examine les raisons qui ont pu s'opposer en France aux progrès, il auroit pu dire à la naissance de l'éloquence ; il en trouve trois, qui sont, le manque des grandes affaires au barreau, le peu de goût de la noblesse pour l'étude, et enfin la difficulté de l'art, qui demande tant de talents réunis ; mais la meilleure de toutes ces raisons,

qu'il n'a point dite, c'est le défaut de génie, qui seul peut applanir toutes les difficultés.

Du Vair, évêque de Lisieux, garde des sceaux, mourut en 1621. Il laissa des traductions et des harangues qui eurent beaucoup de réputation. Il écrivit sur l'éloquence, et il eut du moins l'honneur d'appercevoir ce qui manquoit à l'éloquence de son temps.

Le cardinal du Perron passoit pour un homme si éloquent, que le pape Paul V disoit : Prions dieu qu'il inspire le cardinal du Perron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. Mais alors si les orateurs étoient rares, les juges éclairés l'étoient encore plus. Ce mot de Paul V prouve que du Perron avoit cet ascendant sur les esprits, qui est un des caracteres de l'éloquence ; mais pour juger de la force et du mérite de cette éloquence, il faut examiner à quels esprits il avoit affaire. Omer Talon, avocat général, fut regardé comme un homme éloquent, et comme l'oracle du barreau. Il mourut en 1662 ; il a laissé huit volumes de mémoires utiles.

Balzac eût peut-être été un homme très éloquent, s'il eût paru vingt ans plus tard ; mais il mourut en 1652, quand le siecle commençoit à s'élever. Il est au nombre des restaurateurs de la langue françoise. Il écrivit en effet avec pureté, avec élégance ; il avoit de l'érudition, mais on lui reproche d'avoir employé dans ses lettres un style ampoulé. Telle

est la marche de l'esprit humain ; il faut passer par l'enflure pour arriver à la vraie éloquence. C'est le défaut de la jeunesse dans tous les temps ; quand elle veut s'élever, elle croit ne se guinder jamais assez haut, et il y a des temps où tous les esprits sont jeunes. Balzac est le premier qui fonda un prix d'éloquence.

(16) M. de Voltaire remarque que Pascal a imité ces vers de Corneille dans Héraclius :

> De quoi sert à mon cœur ton murmure imparfait ?
> Ne me dis rien du tout, ou parle tout-à-fait.
> Qui que ce soit des deux que mon sang a fait naître ;
> Ou laisse-moi le perdre, ou fais-le moi connoître.

J'ai cherché cette pensée de Pascal, et je crois que c'est celle-ci que M. de Voltaire a eue en vue.

« J'ai cherché si ce Dieu, dont tout le monde parle, « n'auroit point laissé quelques marques de lui. Je « regarde de toutes parts, et ne vois par-tout qu'obs- « curité. La nature ne m'offre rien qui ne soit ma- « tiere de doute et d'inquiétude. Si je ne voyois rien « qui marquât une divinité, je me déterminerois « à n'en rien croire ; si je voyois par-tout les mar- « ques d'un créateur, je reposerois en tout dans la « foi. Mais voyant trop pour nier et trop peu pour « m'assurer, je suis dans un état à plaindre, et où « j'ai souhaité cent fois que si un dieu soutient la na- « ture, elle le marquât sans équivoque, et que si les « marques qu'elle en donne sont trompeuses, elle les

« supprimât tout-à-fait, qu'elle dît tout ou rien, afin « que je visse quel parti je dois suivre.

» Cela fait bien voir, dit M. de Voltaire, que le « génie de Corneille, malgré ses négligences fré- « quentes, a tout créé en France. Avant lui, pres- « que personne ne pensoit avec force et ne s'expri- « moit avec dignité. »

Je me rappelle d'avoir lu, dans les essais de morale de M. Nicole, ce vers tout entier de Tite et Bérénice :

Chaque instant de la vie est un pas vers la mort.

Que Nicole et Pascal aient imité Corneille à dessein, ou que, nourris de la lecture des ouvrages de ce grand homme, ces pensées se soient présentées naturellement à leur esprit, il s'ensuit toujours que Corneille a eu une grande influence sur leurs écrits. Si on lisoit tous les ouvrages du siecle de Louis XIV, dans l'intention d'en faire la comparaison avec Corneille, nous avons lieu de croire qu'on y trouveroit beaucoup d'exemples pareils.

(17) « Quand l'admiration se joint à la pitié et « à la terreur, l'art est poussé alors au plus haut « point où l'esprit humain puisse atteindre ». M. de Volt. édit. de com. III. 303. Cette vérité est l'éloge de M. de Voltaire ; et en la lui appliquant, nous ne faisons que prévenir la postérité.

(18) Il est certain que Corneille changea le style

du théâtre, et qu'il réforma les mœurs de la nation à cet égard. On ne souffriroit pas aujourd'hui dans la société les expressions qui étoient d'usage avant Corneille: les oreilles sont devenues plus délicates; et si les mœurs n'en sont pas meilleures au fond, la bienséance extérieure dont le vice est enveloppé, est une marque de respect pour ce qui reste d'honnêteté publique. C'est une obligation que nous avons au théâtre, et que ses détracteurs oublient quaud ils osent le condamner. Le goût fut si complètement changé, que Corneille fut condamné au tribunal qu'il avoit éclairé, lorsqu'avec toutes les précautions que l'art exige, il montra sur la scene Théodore exposée au viol: ce même public qui l'avoit presque vu commettre sur la scene trente ans auparavant, ne put souffrir l'idée de la prostitution.

(19) Il a eu souvent besoin d'être rassuré par des casuistes sur ses pieces de théâtre; et ils lui ont toujours fait grace en faveur de la pureté qu'il avoit établie sur la scene, des nobles sentiments qui regnent dans ses ouvrages, et de la vertu qu'il a mise jusques dans l'amour. *Fonten. vie de Corneille.*

(20) On reproche à Corneille de n'avoir peint qu'un amour foible et froid. Mais il faut observer que ce ne sont point nos mœurs qu'il a peintes. Il est sûr que de toutes les passions, celle qui produit le plus de situations et de catastrophes, est la pas-

sion de l'amour; elle a des droits plus étendus que les autres; et si la nation est portée à la galanterie, si les femmes y dominent, les poëmes dont cette passion fera l'ame, auront un succès et une préférence marquée. Ainsi le poëte qui cherche le plus grand effet, relativement à sa nation, aura atteint le but. Mais une des loix fondamentales de la tragédie, c'est la vérité des mœurs. Quand on peint les mœurs des peuples, quand on traite leurs passions, on doit donc prendre garde, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à l'ordre des passions dans le caractere de ces peuples. La galanterie est la passion dominante des François, l'ambition étoit celle des Romains; et j'ose croire qu'en effet, dans les bons temps de la république, avant que Rome eût été corrompue par les richesses de l'Asie, l'amour n'avoit que la seconde place dans ces ames ambitieuses: l'amour de la patrie dominoit seul. L'amour n'est primitivement qu'un besoin physique, une passion instantanée qui naît à la vue de l'objet, et qui s'éteint par la jouissance: la jouissance accomplie, la passion n'existe plus. Voilà ce que l'amour doit être dans l'homme errant et sauvage. La société en a fait une passion plus durable par la présence fréquente de l'objet, et par la difficulté opposée à la jouissance. Mais si l'amour tient de la société une existence plus longue, son empire doit être proportionné à l'étendue, à la facilité de la so-

ciété, et au commerce des deux sexes : si ce commerce est restreint par les mœurs, comme il l'étoit chez les Grecs, si les hommes sont occupés des affaires de l'état, comme ils l'étoient en Grece, à Rome, et dans tous les gouvernements républicains, les femmes seront négligées ; le soin de leur plaire ne sera pas la principale affaire ; et l'amour sera d'autant plus foible qu'on en sera moins longtemps occupé. Il est donc naturel que l'amour n'ait que la seconde place, à côté de l'ambition, passion dont la force, toujours renaissante, ne s'épuise jamais.

Il s'agit maintenant de savoir si l'on doit montrer sur la scene la nature telle qu'elle est, variée à l'infini, et jamais semblable à elle-même, alors Corneille n'aura point tort ; ou si l'on doit, en peignant les mœurs étrangeres, les rapprocher des mœurs de la nation qu'on veut toucher, et ne donner, pour ainsi dire, que des sentiments et des aventures propres à cette nation, sous des noms étrangers. Les poëtes doivent peut-être s'assujettir à cet usage devenu nécessaire ; mais je plains le peuple qui borne ainsi ses plaisirs. Je le plains d'autant plus, qu'il se prive de l'utilité du théâtre, de cette utilité que Corneille avoit cherchée, et qui consiste à combattre par des exemples ce que peut avoir de nuisible la passion dominante d'une nation. La peinture de l'amour n'est propre qu'à en augmenter

l'empire ; et la nation s'amollit de plus en plus et par la passion qui lui fait aimer ces spectacles, et par les spectacles qui nourrissent cette passion.

ÉLOGE*

DE

MOLIERE.

Nec pluribus impar.

OBSERVER la nature et la peindre, voilà le but du travail des hommes, et la source de leur gloire. Celui qui médite sur la nature, qui en sonde les profondeurs, n'est suivi que d'un petit nombre de témoins; ce sont eux qui le montrent à la renommée : sa réputation, sourdement établie, est hors d'insulte quand l'envie s'éveille. L'homme de génie qui veut peindre, marche, par de plus grands périls, à des succès plus rapides, il a l'univers pour témoin et pour juge; s'il réussit, il est tout à coup célebre : mais aussi-

* Cette piece a eu un *accessit* au prix d'éloquence de l'académie françoise, dans l'année 1769.

tôt la célébrité le place entre l'admiration et l'envie, entre la gloire et les persécutions.

C'est dans cette classe que fut Moliere, cet homme unique dans les nations et dans les âges; Moliere digne de nos éloges comme poëte et comme philosophe; Moliere qui eût été recommandable par la philosophie, c'est-à-dire, par les lumieres et par la vertu, quand il n'eût pas été le premier des poëtes dramatiques.

Si l'on demande comment il fut traité par ses contemporains, je dirai qu'il fut déchiré pendant sa vie, outragé après sa mort. A Londres, la cendre de Moliere eût attendu la cendre de Newton, à côté du tombeau des rois; à Paris, la sépulture lui fut presque refusée; le peuple fut près d'insulter à ses funérailles. Ce n'est donc pas un éloge que l'on doit à Moliere, c'est, pour ainsi dire, une réparation publique. L'académie le venge aujourd'hui de l'opprobre dont on voulut charger ses mânes. Peut-être le choix de l'académie est-il encore un témoignage de ses regrets; le nom de Moliere manque à ses fastes. Sans doute ce grand homme devoit, avec Bossuet et Corneille, contribuer à illustrer ce corps respectable: on n'imagine pas que les préju-

gés puissent ainsi faire taire la raison ; mais notre unique réponse est que Moliere n'avoit pas à faire aux philosophes qui ont demandé son éloge après ceux de Maurice, Sully, Descartes et Charles V.

Moliere créa son art, et s'est élevé à une place jusqu'à présent inaccessible. Moliere fut philosophe et vertueux, voilà sa vie ; et le compte que nous allons en rendre, doit imposer silence au préjugé ; il rassemble tout ce qui a droit au respect des hommes.

Moliere * naquit d'une famille dont la fortune étoit aisée, mais dont la profession ne pouvoit convenir à ses goûts ; sa jeunesse se passa sans orages et sans déréglements : ce n'est donc ni l'indigence ni le libertinage qui l'ont conduit au théâtre ; c'est ce penchant insurmontable qui est la voix du génie. L'inquiétude naturelle à un homme qui se sent déplacé, le porta à desirer de faire ses études ; c'est là qu'il dut se connoître en li-

* Jean-Baptiste Poquelin naquit à Paris en 1620. Il étoit fils et petit-fils de valets de chambre tapissiers du roi. Moliere eut la même charge, et l'exerça jusqu'à sa mort.

sant Térence ; c'est là que la philosophie nourrit, par des instructions solides, la force que Moliere avoit reçue de la nature. La vraie philosophie étoit inconnue en France comme dans le reste de l'Europe ; elle étoit concentrée dans la tête de Descartes, qui méditoit encore, et dans celle de Gassendi, destiné à le combattre, avec moins de génie, mais avec le même esprit. Gassendi, restaurateur et vengeur de la philosophie d'Epicure, faisoit parler, dans une éducation privée *, la raison proscrite de l'éducation publique. Moliere et Gassendi se rencontrerent, ces deux hommes se reconnurent ; et si Gassendi n'eût enseigné Moliere, peut-être les leçons du philosophe eussent-elles manqué au poëte.

Moliere trouva la tragédie sur la scene, la tragédie déja revêtue de toute sa dignité. Corneille s'étoit élevé jusqu'à Cinna ; mais l'art de Térence et de Plaute y étoit encore inconnu. Nos aïeux se traînoient alors ser-

* L'Huillier, homme de fortune, prenoit un soin singulier de l'éducation du jeune Chapelle, son fils naturel. Il engagea le célebre Gassendi à se charger de l'instruire. *Vie de Moliere, avec des jugemènts sur ses ouvrages.*

vilement

vilement sur les traces des Italiens et des Espagnols, et sembloient ignorer les pieces de Térence que Moliere devoit surpasser. Quelques froides Idylles, copies informes du Pastor Fido ; des pieces à intrigue compliquée, dont l'enchaînure extraordinaire et peu vraisemblable n'excitoit aucun intérêt ; des bouffons, qui, toujours hors de la nature, étoient, si l'on ose le dire, monstrueusement plaisans ; un style obscene et grossier, qui n'avoit que l'enflure des Espagnols, et les faux brillants des Italiens, mais sans aucune force comique : telle étoit la comédie, tels étoient les *Visionnaires*, cette piece si célebre alors, et que, dans le temps des plus grands succès de Moliere, on plaçoit * encore à côté du Menteur et de l'Ecole des Maris. On ne doit point s'étonner que la tragédie eût, pour ainsi dire, atteint la perfection, avant que

* Voici comme on jugeoit dans le siecle de Moliere. Visé disoit de l'Ecole des Maris : « Les vers en sont moins bons que ceux du Cocu imaginaire, mais le sujet en est tout-à-fait bien conduit ; et si cette piece avoit eu cinq actes, elle pourroit tenir rang dans la postérité après le Menteur et les Visionnaires. »

la vraie comédie eût commencé à paroître ; l'art le plus difficile doit se montrer le dernier. Le poëte tragique travaille sur un fond qui reste toujours le même ; c'est la nature libre et caractérisée par des traits invariables, c'est la passion qui éclate en montrant l'homme à découvert. Le poëte comique ne peint les mœurs particulieres que sous les mœurs nationales, qui, en variant sans cesse, changent l'expression des caracteres. De là le poëte comique n'a point de modeles ; il ne trouve dans l'antiquité que des mœurs, un goût qui n'existent plus, et quelques regles dont la plus importante, celle de plaire, est perdue. Le poëte tragique a pour lui l'expérience des siecles, ses sources sont l'épopée et l'histoire ; quand il veut peindre, son propre cœur, une connoissance générale des hommes suffit pour le conduire. Le poëte comique a besoin d'une observation plus particuliere ; les traits qu'il emploie sont dans la société, mais épars, difficiles à reconnoître ; et quand il les a saisis, leur enchaînement est l'ouvrage de son génie. Le personnage qu'il montre, est, pour ainsi dire, un être qu'il a créé ; création d'autant plus difficile, que son imagination est assu-

jettie à la vraisemblance, et qu'en créant il ne doit paroître qu'imiter. Voilà le premier trait de l'éloge de Moliere, et sa place est au premier rang du plus difficile des genres dramatiques.

Moliere, en débutant au théâtre comme auteur, eut d'abord recours aux sources où l'on avoit puisé; il commença par imiter les Italiens. Après avoir donné quelques farces* que son nom a fait disparoître, il donna l'*Étourdi*, qui fut joué à Paris avec un succès prodigieux. Cette piece est italienne, c'est-à-dire, surchargée d'événements et d'intrigues, mais sans unité et sans intérêt. Moliere, destiné à ne pas faire une faute sans en tirer des lumieres, reconnut que l'unité d'action et l'intérêt sont inséparables; il fit le *Dépit amoureux*, où il n'y a plus qu'un seul nœud, et où le peintre et le grand comique

* « Le Docteur amoureux, les trois Docteurs rivaux, le Maître d'école, ouvrages dont il ne reste que le titre. Quelques curieux ont conservé deux pieces de Moliere dans ce genre; l'une est le Médecin volant; et l'autre, la Jalousie de Barbouillé: elles sont en prose et écrites en entier ». *Vie de Moliere, avec des jugements sur ses ouvrages.*

s'annoncent déja dans la scene du raccommodement, et dans la scene où les deux vieillards se demandent pardon. Ces succès étendoient les vues de Moliere. Il médita profondément sur son art. A côté de l'intrigue, qui est la source de l'intérêt, il apperçut les mœurs jusques-là négligées, les mœurs dont la peinture redouble l'intérêt par l'illusion théatrale. Frappé de cette idée, Moliere arrêta ses regards sur la nation; il pensa que puisqu'elle étoit l'objet des spectacles, elle en devoit elle-même fournir les sujets, et que le ridicule qu'il y puiseroit, pourroit instruire et plaire, en éclairant la sagesse et en faisant rire la malignité. Il vit d'abord la manie du bel esprit, répandue dans tous les cercles, présidant à ces tribunaux où l'ignorance jugeoit les talents célebres, et où la conversation, si utile aux progrès de l'esprit quand elle est simple et naturelle, n'étoit qu'un choc d'expressions vuides et de pensées fausses. Moliere couvrit à jamais de ridicule ces sociétés, par la comédie des *Précieuses.* Sa critique répandit une lumiere nouvelle et vive; elle est l'époque du bon goût en France: et tel est l'ascendant du grand homme sur les idées générales, que

le mot qui exprimoit l'usage le plus * délicat de l'esprit, est resté pour en caractériser l'abus. La comédie des Précieuses souleva tous les auteurs du temps contre Moliere. Dans la carriere des lettres, les esprits médiocres sont une faction de républicains, qui ne veut point de dictateur; ils se liguerent contre un homme qui s'annonçoit en maître, qui alloit changer la scène, et s'emparer de la gloire du théâtre. Mais Moliere répondoit à leurs satyres par de nouveaux succès. *Sganarelle* ** fut joué quarante fois; les *Fâcheux* effacerent les Visionnaires, et sont une excellente copie d'un mauvais original; enfin Moliere vint échouer à *Dom Garcie*. La nature l'avoit fait pour peindre le comique, non le terrible des passions. L'en-

* « Par la même raison que les vrais braves ne se sont point encore avisés de s'offenser du docteur de la comédie et du Capitan..... aussi les véritables précieuses auroient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal ». *Préface de Moliere, en tête des Précieuses ridicules.* Le nom de *précieuse* étoit donc honorable alors.

** Le Cocu imaginaire. On étoit alors dans l'été; ce qui rend le nombre des représentations plus étonnant.

vie triompha de cette chûte ; alors le grand homme montra l'*Ecole des Maris*. Il avoit préparé la révolution, elle fut subite, et le goût fut fixé. Cette piece est un chef-d'œuvre, qui suffisoit pour immortaliser son auteur ; tout y est supérieur, caracteres, intrigue, dénouement. Aussi la haine se réveilla-t-elle ; aussi se déchaîna-t-on contre le genre que Moliere introduisoit : on ne pouvoit pas nier le succès, on prétendit que le genre n'étoit pas le meilleur. Mais Moliere n'avoit pas besoin de juges : tout homme a dans la tête une idée de la perfection ; cette idée est souvent confuse, on la sent plutôt qu'on ne la voit ; l'homme de génie l'apperçoit d'une maniere distincte, et il s'étoit déja dit ce qu'une voix du parterre lui fit entendre : Courage, Moliere, voilà la bonne comédie !

Il avoit reconnu deux genres ; l'un, des pieces à intrigue, où l'intérêt et le comique naissent des incidents, et où les mœurs, qui doivent être vraies, ne sont pas l'objet principal. Ce genre demande de l'invention pour entrer facilement en action, pour former un nœud difficile, et le délier avec adresse. L'autre genre expose la peinture d'un caractere, auquel toute l'intrigue est subordon-

née ; c'est de ce caractere que naissent et les événements qui engagent l'action, et les événements qui la dénouent. Les Italiens ne connoissoient que le premier de ces genres, dont ils n'avoient donné que des esquisses imparfaites. Les anciens même n'avoient traité les caracteres qu'épisodiquement, excepté peut-être dans l'Avare de Plaute. Un François, Corneille le premier montra un caractere, source de l'intérêt et du comique, et seul moteur de la piece ; c'est cette idée de l'art que Moliere doit à ce grand homme, mais qu'il développa avec le génie comique qui manquoit à Corneille. Moliere sentit que toute piece à intrigue, dont les caracteres sont foiblement prononcés, est une mauvaise piece, et il créa l'art en unissant inséparablement les deux genres. Alors Moliere eut recours à l'observation ; il considéra la société où l'homme differe tant de lui-même depuis les grands jusqu'au peuple. Là, les hommes, polis par l'éducation, ont la même superficie ; en peignant les enveloppes dont ils sont couverts, il faut saisir les traits fugitifs où la nature se décele et où l'homme se retrouve. Ici les passions ont plus d'énergie, parcequ'elles sont toujours simples ; les

caracteres portent des traits plus marqués, mais la nature y est défigurée par la dépendance. Entre ces deux conditions extrêmes, on rencontre la médiocrité qui est l'état naturel de l'homme ; c'est là qu'il s'éloigne et des grands intérêts qui l'avilissent par la fausseté, et de l'indigence qui le dégrade par la servitude. En parlant de l'art de Moliere, de cet art dont on n'a d'autre précepte que ses ouvrages, on a voulu distinguer trois genres, le comique bas, le comique bourgeois, et le comique noble, comme si la nature n'étoit pas par-tout également noble, et comme si le préjugé avoit dû ennoblir jusqu'au ridicule des grands. Quoi qu'il en soit, chacun de ces genres demande un homme supérieur, un homme qui ait bien vu l'état qu'il veut peindre : quelle force de tête n'a-t-il pas fallu pour les embrasser tous, pour oser les mêler sur la scene ! Moliere a peint la société telle qu'elle est sous nos yeux ; les individus y sont liés par une dépendance réciproque, il ne les a pas séparés. Tout caractere est bien placé quand il est utile à l'action, tout caractere est digne d'être présenté quand la peinture en est vraie ; c'est à la connoissance de ces vérités qu'il dut le grand art des con-

trastes, et l'ordonnance de ses tableaux, en groupant ses personnages comme ils le sont dans la nature. Mais il a bien saisi les nuances qui distinguent les différents états. L'inexpérience d'Agnès n'est pas celle d'Alain et de Georgette; la simplicité de M. Jourdain, dupé par un courtisan, n'est pas celle du bon Orgon, séduit par un hypocrite; Sganarelle * et George Dandin sont deux maris jaloux qui ne se ressemblent point, tant Moliere a su varier les mêmes caracteres, soit par une éducation différente, soit par les passions secondaires qui les modifient, soit par les circonstances où il les place. Moliere avoit reconnu que dans le nombre des caracteres, les uns ont un principe d'action en eux-mêmes, les autres ont besoin d'être ébranlés pour prendre du mouvement. Aussi, tantôt il expose un caractere principal, qui domine sur tous les autres, qui engage, suspend et dénoue l'action, tels sont l'Avare et le Tartuffe. Tantôt l'intrigue naît des caracteres secondaires, qui, en pressant le caractere principal, servent à le développer, comme dans le Misanthrope, où

* Dans le Cocu imaginaire.

la coquette, la médisante, les petits-maîtres, l'homme au sonnet, produisent le peu d'intrigue qui regne dans la piece, et tendent tous à faire sortir le caractere du Misanthrope. Quelquefois Moliere associe des caracteres qui n'auroient pas assez de jeu par eux-mêmes, et l'intrigue naît de leur réaction, comme dans l'Ecole des Maris, l'Ecole des Femmes, la Comtesse d'Escarbagnas. Ce sont ces mélanges qui font les différentes scenes de la vie; c'est par l'observation que Moliere en avoit faite, qu'il conçut et déploya l'idée de son art.

Ce qui caractérise particulièrement Moliere, c'est l'invention, c'est le choix de la situation où il place le caractere qu'il veut développer. Le Misanthrope est à la cour, spectateur du vice et de ses intrigues, en butte à l'injustice, aigri par la flatterie et la médisance; tout le porte à fuir: Moliere le retient par l'amour, il l'enflamme pour une coquette. L'effort de la passion, en combattant le caractere, lui donne tout son jeu; et la vertu, qui parle le langage de l'humeur, rend le personnage comique sans le faire paroître ridicule. C'est au sein de sa famille que la bonté presque imbécille d'Orgon amene

l'hypocrite; Orgon le rend plus maître que lui-même : le scélérat écarte tout ce qui peut lui nuire, frere, enfants, et reste seul avec l'homme qu'il a trompé, la fille qui lui est promise, et la femme qu'il veut séduire; c'est alors qu'il se montre et qu'il est démasqué. Moliere a bien vu la nature quand il a fait l'Avare usurier; tout avare ou l'est ou n'ose l'être : mais c'est un trait d'invention sublime que la scene où le fils emprunte et où le pere prête à une usure horrible, elle finit par un coup de pinceau remarquable; le pere ne fait point de retour sur lui-même, il s'applaudit de l'aventure qui l'avertit de veiller sur son fils. C'est à Plaute que sont dus le vol de la cassette, la séduction de la fille de l'Avare, la scene où Valere avoue le rapt, et où l'Avare le prend pour le voleur; mais que Moliere a embelli tout ce qu'il doit à Plaute! Comme ces situations sont plus fortes et plus vraisemblables, par l'adresse d'avoir introduit Valere dans la maison en qualité de domestique! comme ce soupçon de l'Avare est préparé par la jalousie et l'accusation de maître Jacques! Quelle situation que celle d'Arnolphe, dupe sans cesse de sa propre prudence, joué sans cesse par la

simplicité de sa pupille et par l'étourderie du jeune homme, toujours averti par l'indiscrétion de l'un, et toujours trahi par l'inexpérience de l'autre ! Dans l'Ecole des Maris, les vues sont les mêmes, les moyens sont différents ; Sganarelle tient ici Isabelle dans l'esclavage, comme Arnolphe tenoit Agnès dans l'ignorance ; mais il est lui-même le messager de sa captive ; il instruit lui-même l'amant qui doit la lui ravir ; il est témoin de sa fuite et il s'en applaudit. Le comble de l'art est d'inventer de telles situations, et de les amener d'une maniere naturelle et vraisemblable. La fécondité de Moliere n'est pas moins singuliere. Le sujet de l'Ecole des Femmes eût été froid en d'autres mains que les siennes, à peine eût-il fourni un acte. Moliere en a trouvé cinq, qu'il a conduits avec une économie incroyable. Tout est en récit, et tout semble en action. Il a l'art de varier la même situation de vingt façons différentes, et de rendre le dialogue toujours nouveau à force d'esprit et de comique. Le sujet du Misanthrope étoit susceptible du plus grand intérêt, si le Misanthrope eût été malheureux, si, victime des noirceurs des hommes, il eût été forcé

de les haïr. Le poëte a, pour ainsi dire, appauvri son sujet, pour tirer tout de son génie ; ce n'est point par raison qu'Alceste hait les hommes, c'est par un travers de l'esprit; il leur dit la vérité par humeur; il se plaint moins du mal qu'ils lui ont fait que du mal qu'ils peuvent lui faire. Mais les caracteres y sont si bien contrastés, les uns ont tant de force, les autres tant de finesse, que cette piece, avec peu d'intrigue et d'intérêt, est un chef-d'œuvre qui n'a point eu de modele, et qui en devient un pour la postérité. Le sujet des Femmes Savantes paroît d'abord aussi stérile que celui du Misanthrope; il semble ne promettre que de la sécheresse et de la pédanterie : le génie de Moliere y a mis de l'intérêt et du comique. Le despotisme de la femme et la foiblesse du mari, le faux bel esprit opposé au simple bon sens, font un excellent contraste. Les caracteres des trois Savantes sont agréablement variés; celui de la folle Bélise, qui croit tout le monde amoureux d'elle, est un caractere original. On place avec raison cette piece au rang des meilleures de Moliere. Une chose digne de remarque, c'est que la plupart des chefs-d'œuvre de Moliere n'eurent d'abord qu'un

succès médiocre. La représentation du Tartuffe fut suspendue pendant cinq ans. Les faux dévots sont des comédiens qui ne veulent pas être joués sur le théâtre ; ils dénoncerent le poëte comme impie : mais Moliere avoit pour lui le roi, la raison et la piété éclairée ; l'hypocrisie démasquée fut abandonnée au ridicule. A l'égard des autres pieces, si le suffrage public se fit attendre, c'est qu'elles avoient à réformer leurs juges, avant d'en obtenir justice. Le genre de l'École des Femmes étoit trop neuf et trop singulier ; l'Avare étoit en prose*, et c'étoit alors une nouveauté hardie ; car le préjugé ajoute encore des entraves aux difficultés de l'art : le sujet des Femmes Savantes ne sembloit pas susceptible d'intérêt, il fut jugé par cette prévention avant de paroître ; le Misanthrope et les caracteres qui contrastent avec le sien étoient marqués par des nuances trop délicates. Le vol de Moliere avoit été si rapide, que son siecle n'avoit pu le suivre : le parterre applaudit le sonnet ridi-

* On n'avoit point encore fait de piece en cinq actes et en prose, avant le Festin de Pierre et l'Avare.

cule, et ne pardonna qu'avec peine au grand homme qui lui donnoit des leçons.

Moliere ajouta à ces chefs-d'œuvre, des pieces moins travaillées, mais non moins précieuses par la vérité de l'imitation. Tels sont le Bourgeois Gentilhomme, George Dandin, l'Amour Médecin, le Festin de Pierre, et le Malade imaginaire. Tout y est peint par des traits originaux, par ces traits que Moliere savoit saisir sur la nature, et qu'il savoit placer comme elle. Une touche aussi vraie, mais plus chargée, anime des ouvrages d'une espece différente: je parle du Mariage forcé, des Fourberies de Scapin, de Pourceaugnac, et du Médecin malgré lui. Moliere s'y est donné plus de liberté dans le plan et dans le choix des incidents. Mais il semble que c'est injustement* qu'on leur a donné le nom de

* Voici pourquoi on leur a donné ce nom: jadis, après les pieces sérieuses, Tabarin et d'autres farceurs jouoient quelques scenes que l'on appelloit *la farce*: cet usage se perdit. Quand Moliere parut avec sa troupe à Paris devant le roi, il demanda la permission de finir le spectacle par une piece d'un acte, *le Docteur amoureux*. On s'est ressouvenu que ces petites pieces tenoient lieu de la farce, et le nom leur en est resté.

farces. Il n'y en a pas une où les honnêtes gens ne puissent se plaire, où l'on ne trouve des scenes d'une invention heureuse et d'une imitation fidele ; s'il y en a quelques unes qui ne semblent faites que pour le peuple, Moliere, entouré d'ennemis, avoit besoin du suffrage du peuple.

Nous ne parlerons point ici des pieces que Moliere composa pour la cour ; Moliere y réussit ; mais le génie y est resserré par la contrainte ; il n'a plus d'ailes lorsqu'il est commandé. Les esprits médiocres sont plus propres à ce travail pénible : ce n'est pas qu'il n'y ait de la gloire à réussir, car il est souvent plus facile d'amuser un peuple qu'un homme, et sur-tout quand cet homme est roi.

La facilité de Moliere étoit incroyable, ses pieces se succédoient rapidement. Il donna dans la même année l'Amphitrion, George Dandin, l'Avare ; et ces ouvrages, mis au jour en si peu de temps, paroissent profondément médités. Si l'on examine en général la fable et la conduite des pieces de Moliere, on verra que ce grand homme a rappellé les regles séveres qu'Aristote avoit enseignées, et que les Latins seuls avoient suivies. Mais

on reconnoîtra combien il est supérieur aux anciens dans l'exposition du sujet, dans la marche de l'intrigue, et dans le dénouement même. La plupart de ses expositions sont heureuses ; celle du Tartuffe est unique. C'est par la rupture de la grand'mere avec toute sa famille que commence la piece ; Tartuffe en est la cause ; et le dépit de la vieille, en querellant tout le monde, fait la peinture de tous les caracteres ; car à travers le langage de la prévention, Moliere a laissé voir la vérité. S'il s'agit d'exposer les vues d'un amant sur la femme d'autrui, elle engage l'action en même temps qu'elle instruit le spectateur. C'est toujours par l'action que Moliere annonce et peint ses caracteres : il entre dans son sujet sans peine, et le développe sans effort ; il en fait sortir une intrigue intéressante et comique, variée par une infinité d'incidents. Quel art de préparer, de conduire, de prolonger, d'interrompre les scenes ! Il a montré dans l'Avare comment on pouvoit faire marcher deux actions de front, en les unissant par l'influence du caractere principal : voilà les progrès de l'art. On a commencé par des pieces à plusieurs intrigues, qui n'avoient entre elles qu'une foible liai-

son : Moliere a senti la nécessité d'un seul nœud, et ne s'est permis qu'une action ; il lui étoit réservé de se surpasser, et le comble de l'art fut de réunir deux intrigues sans manquer à l'unité d'intérêt. On lui reproche de n'avoir pas toujours été heureux dans ses dénouements ; mais combien Moliere n'en a-t-il pas de bons ! Un pere infatué des médecins est trompé par un amant déguisé ; il croit signer une ordonnance quand il signe le contrat de mariage de sa fille. Dans l'Ecole des Femmes, Arnolphe, las des importunités d'Horace, presse le mariage du jeune homme avec l'inconnue qu'il ne sait pas être sa pupille ; dans l'Ecole des Maris, Sganarelle va lui-même chercher un commissaire pour surprendre les deux amants, et forcer le mariage de celle qu'il croit être la pupille de son frere. Ces dénouements sont naturels et tirés du caractere même du personnage. Je sais que Moliere a des reconnoissances forcées : mais le but du poëte dramatique est de faire une piece qui puisse instruire et plaire, de former une intrigue attachante, et le dénouement est la derniere comme la plus difficile partie de l'ouvrage. C'est là que doit se trouver le résultat, l'effet moral de la

piece, et Moliere n'y a jamais manqué. L'art n'a-t-il donc pas des bornes? Toute intrigue a-t-elle un dénouement naturel et vraisemblable? et dans le cas où elle n'en a point, Moliere a-t-il dû abandonner une excellente intrigue, ou se contenter d'un dénouement possible? C'est une question que nous osons faire à nos maîtres; il ne nous appartient pas de la décider.

Si l'on passe aux détails des pieces, quel art du dialogue! comme Moliere sait le rendre vif et serré, retarder les explications, faire parler deux personnages sans qu'ils s'entendent, ou leur faire dire deux choses opposées en croyant s'entendre! Quand ses personnages disputent, quelle force de raisonnement d'un côté, quelle finesse et quelle subtilité de l'autre! Dans son genre, il raisonnoit et dialoguoit comme Corneille; et quant à la diction, combien Moliere n'a-t-il pas de styles différents! Celui des Précieuses ridicules n'est pas celui du mariage forcé; le style du Malade imaginaire, du Bourgeois Gentilhomme, ne ressemble pas au style de l'Avare ou de l'Ecole des Femmes; mais aucun n'approche du style du Tartuffe, et surtout du Misanthrope. Par-tout le langage de

Moliere est ce qu'il doit être ; par-tout il est conforme à l'âge, au sexe, à l'état, au caractere ; il est simple, naturel, délicat, fort, selon les choses qu'il exprime ; et Moliere, comme le Protée de la fable, devient le caractere qu'il traite, et n'est jamais semblable à lui-même. De là naissent ces réponses naïves, qui deviennent si comiques par la situation, ces expressions si naturelles, si pleines de sens, qu'elles sont devenues proverbiales, ces traits de force et d'éloquence quand le Misanthrope foudroie le genre humain, cette morale si vraie, si remplie de chaleur, qui anime dans le Tartuffe les discours du vertueux Cléante. Par-tout Moliere joint à la clarté des idées, la justesse de l'expression, l'élégance du tour et la propriété du mot. Sa poésie est aussi naturelle que sa prose, elle n'a point de vers oisifs ; ils sont pleins, nerveux ; et la rime, toujours heureuse, ne semble jamais cherchée. La force et la facilité de sa poésie lui donnent un rang distingué parmi les poëtes, comme l'invention et le comique l'ont placé au premier rang des auteurs dramatiques.

Quand un homme a parcouru une carriere, on le mesure par l'étendue même de

la carriere, et par la perfection de ses ouvrages. Mais il est une autre maniere de l'apprécier, c'est de le comparer à ceux qui l'ont précédé et suivi. Si cet homme n'a eu des modeles que pour les surpasser, s'il n'a eu que des imitateurs, on peut regarder son génie comme le terme où l'esprit humain s'éleve par degrés, et d'où il ne peut plus que descendre. Telle est en effet la gloire de Moliere; il est monté à une place qui lui sembloit réservée, et cette place est encore inaccessible. Si Moliere imite les Italiens, il les imite en maître; il leur a pris des scenes qui lui appartenoient. Térence, et sur-tout Plaute, voilà les maîtres, voilà les modeles qu'il étoit glorieux de surpasser. Térence, si précieux par la pureté de son goût, par la vérité de ses portraits, fait encore les délices des gens de lettres, parcequ'en peignant le cœur humain, il approche de ce beau universel qui est de tous les pays et de tous les siecles. Plaute, en montrant plus d'invention et de gaieté, fait souvent grimacer ses figures par des traits forcés. Il a fourni deux sujets à Moliere: mais combien l'Amphytrion françois est supérieur à celui de Plaute par la force et la vérité du comique, et par l'épi-

sode de Cléanthis, qui est un trait de génie. Dans l'Avare, dont nous avons déja parlé, on voit que Plaute a souvent peint d'imagination; on voit que Moliere suit la nature et ne la passe jamais.

Avec moins de goût que Térence, Moliere est plus varié dans ses caracteres; il a encore plus d'invention que Plaute, et il est plus vrai et plus comique. Moliere a joint les caracteres de Térence à l'intrigue et aux incidents de Plaute; et de ces deux hommes il n'en a fait qu'un, qui est resté inimitable. D'ailleurs combien l'art n'est-il pas plus difficile aujourd'hui qu'il ne l'étoit à Rome, à Rome, où la nature libre se montroit dans toute son énergie! Les caracteres sont mieux déployés, plus différents dans une république; la dépendance a les yeux baissés, tandis que la liberté leve un front superbe. Si Plaute et Térence revenoient au monde, ils reconnoîtroient leur maître dans Moliere, parce qu'il a réuni et surpassé leurs talents, et qu'il a mieux peint les mœurs particulieres sous un ciel où les mœurs générales sembloient les absorber.

Ainsi le vrai comique n'est plus l'art de Térence ni de Plaute, il est l'art de Moliere,

et ille sera toujours ; car l'art ne change point tant qu'il ne s'éleve que des imitateurs. C'est en quoi l'art et la science different. La science n'appartient pas moins au siecle qui la perfectionne, qu'au siecle qui l'a commencée ; l'art n'appartient qu'à celui qui le crée ; et l'art est tellement une création, qu'il semble renfermé dans une seule tête : c'est, pour ainsi dire, une grande pensée qu'un homme suit pendant sa vie ; et que ceux qui lui succedent ne peuvent appercevoir qu'imparfaitement ; le modele idéal périt avec l'inventeur. En effet, le comique n'a pas fait un pas depuis Moliere, c'est lui qui a marqué le commencement et l'extrémité de la carriere ; on l'a suivi quelque temps, on a tenté de nouveaux genres ; mais le vrai comique a été abandonné, par l'impuissance d'atteindre le terme où Moliere est resté.

On demandera sans doute combien a vécu celui qui fit tant de grandes choses : il ne vécut que quinze ans pour le théâtre. Aussi, quels que soient les chefs-d'œuvre qu'il a produits, quelle que soit la perfection où son talent l'a porté, il ne s'est pas déployé tout entier. Il n'avoit pas atteint l'époque de la vie où l'homme commence à descendre ; il

jouissoit de toute sa force quand le livre de la nature se ferma devant lui, et il disoit à Despréaux, après lui avoir lu le Misanthrope : *Vous verrez bien autre chose.* Où se seroit donc élevé cet homme extraordinaire, pour qui le Misanthrope n'étoit qu'un degré? et quelle idée avoit-il de l'esprit humain, s'il voyoit plus loin que le Misanthrope? Que de nouveaux caracteres, combien de nuances il auroit saisis dans la société! Hé quoi! dans les individus qui nous entourent, tout nous présente la même forme, la même superficie, et l'œil de Moliere y distinguoit tant de différences! Qui donc lui avoit donné l'art de pénétrer l'homme au travers de l'homme même, de le dépouiller du respect humain qui le captive, des vices qui gazent d'autres vices, de la politesse qui porte par-tout le même visage, et d'atteindre le caractere individuel, en disant, tout le reste est étranger, voilà ce que t'a donné la nature! Alors il reconstruisoit l'homme qu'il avoit analysé, pour le peindre tel que nous le voyons.

Cet art de l'analyse appartient à la philosophie, et Moliere ne fut pas moins philosophe que poëte. Dans tous les siecles, les grands poëtes et les grands philosophes ont

été rares : ce qui est plus rare, ce qui a rendu Moliere inimitable, c'est d'avoir été l'un et l'autre à la fois. Le tragique *, ainsi que le comique, ne nous en offre encore qu'un exemple.

Moliere étoit né taciturne ; Despréaux l'appelloit le contemplateur. La taciturnité, quand elle pense, produit les plus fortes idées. En effet, il ne suffit pas que l'imagination invente, il faut que la raison mûrisse. Tandis que l'homme prompt à parler ne répand que des germes de pensée, le taciturne semble vouloir concentrer l'univers au dedans de soi ; il accumule les observations, et nourrit une idée par une autre. Placé au centre de la société, Moliere la considere en silence : tous les hommes passent devant lui ; chacun d'eux, chaque instant lui fournit une observation. Dans la durée de la vie, le caractere ne se montre que par intervalles ; tous ces traits sont à Moliere, il les rassemble dans un point qui est le moment de l'action théâtrale. Ce n'est pas sur un seul homme qu'il prend ses exemples, c'est sur l'espece entiere ; il accumule tout

* Moliere et M. de Voltaire.

dans un seul individu : ainsi la peinture est plus utile, parcequ'elle est plus générale. Qu'eût fait Moliere avec tout le génie dont il étoit doué, s'il n'eût été qu'un observateur vulgaire? Il eût pu atteindre la régularité de l'ordonnance, il l'eût animé d'un brillant coloris, mais plus comique que vrai ; il eût peint moins l'homme que l'enveloppe ; il n'eût tracé que des superficies sans saillie et sans rondeur. Au lieu que Moliere, dépouillé du génie dramatique, se fût fait reconnoître pour un grand philosophe ; il eût montré le censeur des mœurs, le peintre des caracteres, et il eût surpassé la Bruyere, comme il a surpassé Térence.

Le premier projet de Moliere fut la réforme du théâtre. On connoît que cette réforme lui appartient, par les licences qu'il s'est permises dans ses premieres pieces, licences qui furent applaudies. Lorsqu'il eut introduit la décence du langage, il ne fut plus permis de s'en écarter. Moliere proposa la loi, et la loi approuvée par le peuple devint irrévocable. En épurant la scene comique, il n'en bannit pas l'amour, mais il l'assujettit à la bienséance ; et s'il paroît s'écarter quelquefois des regles qu'elle impose, nous devons

penser qu'il usa d'une complaisance nécessaire. Il s'agissoit d'effacer l'idée d'un comique scandaleux, mais reçu et applaudi ; il s'agissoit de changer le goût public ; mais il falloit paroître s'y prêter avant de le combattre. Ce goût, fondé sur l'habitude, défendu par l'orgueil et la paresse, arrête les nouveautés comme prohibées ; il faut, pour les faire passer, le sceau du souverain, qui, en ce genre, est l'homme de génie. Moliere portoit la sévérité peut-être plus loin que nous ne le faisons aujourd'hui. Il y a lieu de penser qu'il regardoit l'amour comme une foiblesse, il en connoissoit les malheurs par une cruelle expérience ; on ne trouve point d'amants dans ses pieces, je parle de ces amants impétueux qui excitent un si grand intérêt dans nos pieces modernes. Moliere a senti vivement l'amour, puisqu'il fut vivement jaloux ; on ne dira point que Moliere n'a pu peindre ce qu'il a pu sentir : mais il ne se sert de l'amour que pour faire jouer les autres passions ; il ne le montre que comme une passion secondaire. C'est une ressemblance remarquable entre Corneille et Moliere : leur but fut de former des citoyens et des hommes ; leur art n'admit point la passion qui les dé-

grade. Au reste ils avoient senti que l'amour ne se corrige point : nous le tenons de la nature, il faut que la nature détruise elle-même son ouvrage. Les autres passions peuvent être combattues sur la scene par des exemples ; l'amour seul se plaît dans sa peinture, et se nourrit de ses excès.

Si la plupart des pieces de Moliere n'avoient pas un but moral, je n'aurois pu l'envisager comme philosophe ; car la sagesse demande compte de l'emploi du temps et du génie, et l'homme juste n'a dans sa vieillesse d'autre jouissance que celle du bien qu'il a fait. Mais, ô Moliere, si ta carriere avoit été plus longue, quelle vieillesse eût été plus heureuse ! Tu as montré la bassesse et la honte de l'avarice, tu as démasqué l'hypocrisie ; et si la racine de ces vices n'est point arrachée, c'est qu'elle tient à la nature ; il n'est pas donné à l'homme de la changer. Mais qui sait ce que l'avare souffre à ce tableau ? L'hypocrite du moins s'effraie au spectacle du Tartuffe ; il regarde autour de lui si on ne l'observe pas, et il frémit au nom que tu lui as donné. Ton Misanthrope est une grande leçon. La vertu même a ses défauts ; mais en cherchant à les corriger ;

tu as donné à ton Misanthrope le caractere imposant de la vertu ; et Montausier, qui s'y reconnut, souhaita modestement de lui ressembler. Combien de ridicules n'as-tu pas développés, en peignant le bourgeois qui imite le courtisan, et le courtisan qui s'abaisse à le tromper, en faisant gémir les Dandins de l'alliance des Sottenville! Mais, diront les censeurs du théâtre, l'effet moral n'a pas lieu, parceque les spectateurs, en riant aux dépens des dupes, se rangent du parti des frippons. Que conclura-t-on de cette objection si souvent répétée? Le théâtre a cela de commun avec la scene du monde, avec l'histoire où l'on convient de puiser des leçons. Par-tout les malheureux y sont à côté des méchants, les dupes à côté des frippons: dira-t-on qu'on est moins tenté de plaindre les uns que d'imiter les autres? dira-t-on qu'il faut fuir la société et fermer les livres? Non, le théâtre est utile comme l'histoire, pour qui sait s'instruire par l'exemple, et s'éclairer soi-même en jugeant les autres. D'ailleurs, on rit de la sottise du personnage sans applaudir à son malheur ; on rit d'un bourgeois assez sot pour se laisser voler par un courtisan qui se moque de lui ; d'un paysan

ridiculement vain, qui a osé épouser une fille de qualité qu'il n'ose appeller sa femme. Moliere avertit les gens de bien d'éviter de pareils travers ; la meilleure leçon qu'on puisse donner à la vanité, c'est de montrer qu'elle nous rend malheureux ou ridicules.

Un écrivain célebre par de grands talents et par des paradoxes s'est élevé * contre Moliere qu'il admire : il lui a reproché d'avoir rendu la vertu ridicule dans le personnage du Misanthrope. Je ne disputerai point avec l'homme éloquent ; je l'entraînerai dans un cercle nombreux ; je lui montrerai l'homme de bien en butte aux traits de l'esprit et de la malignité, combattant seul contre tous, en imposant à tous par le grand caractere de la vertu, par l'éloquence de la raison et de la vérité, et je lui dirai : choisissez, quel parti prenez-vous ? à qui voudriez-vous ressembler ? je le demande à toute ame noble et sensible, et voilà ma réponse.

Un prélat ** dont les mœurs et le génie

---

* Lettre sur les spectacles.

** M. Bossuet, Maximes et réflexions sur la comédie.

sont également respectables, n'a pas mieux jugé Moliere : il s'étonne que *le rigoureux censeur des grands canons, le grave réformateur des mines et des expressions de nos précieuses, ait étalé les avantages d'une infame tolérance dans les maris, en sollicitant les femmes à de honteuses vengeances.* Hé quoi ! le but de Moliere peut-il être méconnu ? Il montre par l'Ecole des Maris, par l'Ecole des Femmes, les dangers où l'innocence est exposée dans l'esclavage et dans l'ignorance ; il enseigne qu'on ne peut être vertueux sans être libre et sans être éclairé. N'a-t-on vu dans le ridicule jeté sur les modes qu'une censure vaine et frivole? Moliere, plus philosophe, voyoit seul alors que le vice de la galanterie tient au luxe et aux modes futiles, il attaqua le mal dans sa source ; et si Louis XIV l'eût aidé, deux grands hommes eussent réformé la nation.

Un des caracteres du philosophe est d'aller au-delà de son siecle, et de prendre la place de la postérité. Moliere avoit attaqué l'abus de l'esprit dans sa comédie des Précieuses ; il s'éleva dans les Femmes Savantes contre l'abus de l'érudition. La recherche des connoissances des anciens est le premier

pas d'un peuple qui marche vers la lumiere; c'est par eux que l'on pense, c'est leur langue qu'on approfondit; les hommes habitent des tombeaux, ils en tirent laborieusement des décombres, et chaque débris semble une découverte importante. Le génie vient ensuite profiter de leur travail, et s'emparer de leur gloire. Mais leur triomphe subsiste quelque temps à côté du sien : en matiere de goût, l'idolâtrie du peuple ne cesse que peu à peu. Moliere voulut établir les droits du génie et remettre l'érudition à sa place; il fit les Femmes Savantes, dont le titre ne semble porter que sur les femmes, en qui la science est un ridicule; mais on voit par la piece, que l'auteur en vouloit à la science même. Moliere, dans cet ouvrage, sortit des peintures générales. En approuvant les vues du philosophe, nous sommes loin d'applaudir à la vengeance de l'homme: ailleurs il avoit nommé Boursault; ici Ménage et Cotin sont désignés sans qu'on puisse s'y méprendre. Ménage étoit un savant estimable, qui avoit plus d'une fois rendu justice à la supériorité de Moliere; Cotin étoit aussi vain que mauvais poëte: mais s'ils avoient calomnié l'auteur du Misanthrope *,

santhrope *, pourquoi les plus fortes têtes ont-elles une oreille si sensible à la rumeur de l'envie? L'homme supérieur doit respecter la médiocrité modeste comme on épargne la foiblesse de l'enfance; il ne doit que du mépris à la médiocrité insolente.

En rappellant l'esprit de la nation à la raison et au bon goût, Moliere voulut rendre un service d'un autre genre à l'humanité. Il tenta de renverser le trône de la Médecine, de cette science qui s'appuie sur une observation constante, et dont la destinée est de n'avoir jamais qu'une marche incertaine. Mais ses efforts furent inutiles; s'il a corrigé les Médecins, en se moquant de leur ignorance mal déguisée, de leur ton pédantesque,

* L'abbé Cotin et Ménage, au sortir de la premiere représentation du Misanthrope, allerent sonner le tocsin à l'hôtel de Rambouillet, disant que Moliere jouoit ouvertement le duc de Montausier, dont la vertu austere et inflexible passoit mal-à-propos, dans l'esprit de quelques courtisans, pour tomber dans la misanthropie..... Mais Moliere avoit communiqué la piece, avant qu'elle fût jouée, à M. de Montausier. *Histoire de l'acad. franç., tome II, et Histoire du théâtre franç., tome XI.*

de leur latin barbare, la science est restée inébranlable sur ses fondements éternels, l'inquiétude et la crédulité humaine. C'est l'illusion de tous les âges, il faut une raison saine et forte pour la connoître et pour oser s'en affranchir. Heureuse la simplicité primitive, où l'on ignore les excès, les arts empoisonneurs, et l'antidote qui est souvent lui-même un poison!

Nous avons parcouru les titres de la gloire de Moliere, il ne manque plus qu'un trait à son éloge; c'est la peinture de ses mœurs. Moliere l'a déja faite dans la morale de la plupart de ses pieces. Il réunissoit l'humanité des ames tendres à la franchise, à la générosité des ames nobles. Il avoit pour le vice cette haine vigoureuse qu'il a donnée à son Misanthrope; et peut-être qu'indigné des vices de la cour, des cabales de l'envie, aigri par la calomnie qui le poursuivoit, il a voulu faire dans cet ouvrage la satyre de l'humanité. Tourmenté de chagrins domestiques, il trouva dans les nœuds du mariage tous les dégoûts qu'il avoit exposés sur la scene; mais il fut maître de lui-même, et ne mit que de la modération où le ressentiment eût été juste. Quand la jalousie, qu'il ne

pouvoit vaincre, venoit agiter son ame trop tendre, il se retiroit dans sa maison * d'Auteuil, où des amis illustres par le rang ou par les talents formoient une société choisie. L'estime et l'amitié adoucissoient l'amertume de sa vie : mais cette amertume étoit resserrée dans son cœur ; quoique malheureux, il n'en étoit que plus compatissant. Il jouissoit d'un revenu considérable, dont il répandoit ** une grande partie sur l'indi-

---

* Cette maison fut pendant quelque temps une école de la philosophie d'Epicure ; Moliere, Chapelle, Bernier, disciples de Gassendi, s'y rassembloient avec le baron de Blot, Bachaumont et Des-Barreaux.

** « Un jour Baron vint lui annoncer qu'un comédien de campagne, que la pauvreté empêchoit de se présenter, lui demandoit quelques secours pour aller joindre sa troupe. Moliere ayant su que c'étoit un nommé Mondorge, qui avoit été son camarade, demanda à Baron combien il croyoit qu'il falloit lui donner. Celui-ci répondit au hasard, quatre pistoles. Donnez-lui quatre pistoles pour moi, lui dit Moliere, en voilà vingt qu'il faut que vous lui donniez pour vous ; et il joignit à ce présent celui d'un habit magnifique. Ce sont de petits faits, mais ils peignent le caractere ». *Vie de Moliere avec des jugements sur ses ouvrages.*

gence. Il connoissoit trop bien les hommes pour ignorer combien la vertu est rare; aussi ne la rencontroit-il point sans enthousiasme, sans la payer de son admiration; aussi quand un pauvre rapporta une piece d'or qu'il lui avoit donnée par hasard, cet homme vertueux lui en donna-t-il une autre, en s'écriant: *Où la vertu va-t-elle donc se nicher!* Parole remarquable, et qui suffit seule pour caractériser Moliere. Osons dire une vérité utile qui naît de l'éloge de ce grand homme; c'est que les vrais talents élevent l'ame, et l'ame élevée est toujours bonne. Quelles que soient les traverses que suscitent la haine et l'envie, l'homme de lettres sera toujours juste, s'il est vraiment supérieur; il a, comme le reste des hommes, Dieu pour témoin; il a de plus l'univers qui l'observe et l'envieux qui l'épie. Si je n'écrivois que pour des philosophes, j'aurois dit seulement: Moliere fut vertueux, pensez à son génie et rappellez-vous ses ouvrages: mais dans ce siecle éclairé tous les préjugés ne sont pas détruits; une voix sortie de la foule des gens du monde peut m'objecter l'état de Moliere. Son état! le génie n'en a point. Placé hors de toutes les classes, il est

unique comme le souverain. Quand on lit le Tartuffe, s'informe-t-on si Moliere fut comédien?

Nous ne dissimulerons pas que Moliere n'ait fait une faute en montant sur le théâtre. On peut combattre, on ne doit jamais braver l'opinion publique. Dans la Grece le poëte étoit lui-même comédien, et cette unité manque chez nous à l'imitation. Moliere fut moins retenu par l'opinion publique, qu'encouragé par l'exemple des Grecs. Louons le citoyen qui respecte le préjugé, c'est-à-dire la raison de son pays; mais pardonnons au grand homme qui osa ne consulter que la raison universelle, et regarder comme honorable un état où le talent se montre avec éclat, et où la vertu se conserve quand elle est vraie. Au reste, je pourrois demander aux gens du monde: Connoissez-vous l'état que vous voulez avilir? savez-vous ce qu'il exige? L'art de la déclamation tient aux talents de l'esprit. Le comédien comme le poëte doit penser, sentir et peindre. Il doit penser pour saisir l'ensemble et les détails du caractere, pour deviner l'auteur même, quand l'expression de l'idée tient au geste ou à l'inflexion de la voix; il doit sentir, car qui peindra ce

qu'il n'a point senti ? Quand on n'est point ému d'une grande action, comment en rendre l'imitation supportable ? Il doit peindre ; alors l'émotion ne suffit plus, c'est le sentiment même qu'il faut éprouver. Il faut avoir la vertu de Pauline, les craintes de Mérope, le courage du vieil Horace, la bonté d'Alvarès, et la clémence d'Auguste. Il faut éprouver tout cela ; il faut l'éprouver tous les jours pendant quelques heures. Quel état que celui où les leçons de courage et de grandeur sont journalieres, et où les affections vertueuses deviennent une habitude ! O mes compatriotes, voilà pourtant ce que vous méprisez ! Et vous, qui vous plaignez d'un préjugé barbare, qui gémissez d'un mépris injuste, arrêtez vos regards sur vous-mêmes, et soyez ce que vous devez être ; vous êtes l'organe des plus grands génies, c'est par vous que les semences de vertu se répandent : votre art sera noble s'il agrandit votre ame, s'il vous pénetre des leçons que vous donnez. Vous n'êtes plus ce que vous étiez dans les temps d'ignorance où naquit le préjugé ; ces temps sont changés, et si le préjugé subsiste, c'est par vos mœurs que vous devez le combattre. Laissez la corruption aux gens du monde ; faites-les

rougir par votre exemple ; souvenez-vous que Moliere fut jadis parmi vous ; vous aurez pour défense vos vertus, l'éclat de vos talents, le suffrage de la philosophie, et tôt ou tard le préjugé sera détruit.

Pour nous, ne dégradons point un état que Moliere a honoré de son génie. Nous n'avons rien à recommander aux ministres de la religion; mais nous pouvons revenir sur les vains préjugés qui flétrissent une profession utile. Osons être justes, en cessant d'être inconséquents ; n'exposons point des ames nobles à l'opprobre, ou ne demandons point à des ames avilies les leçons du courage et de l'honneur ; sur-tout ne croyons point avoir le droit de blâmer leurs mœurs ; si elles sont mauvaises, c'est nous qui les leur avons données, car l'avilissement mene à la dépravation. Cependant beaucoup de comédiens ont été assez forts pour être vertueux. Si je disois : Un homme eut un esprit supérieur, un talent unique sans orgueil; il fut bienfaisant quoique riche; il suivit la vertu dans un état où elle et rare et difficile ; il gouvernoit quelques hommes qui l'entouroient autant par l'empire de la bienfaisance que par la supériorité de l'esprit ; à la cour, il ne

sollicita que pour eux ; il fut estimé, aimé d'un grand roi, et cette faveur ne fut point achetée par la flatterie, quoique ce roi l'aimât. Voilà, dira-t-on, le portrait du vrai sage ; ce vrai sage est Moliere, c'est l'homme qui fut comédien.

Mais ce sage fut persécuté, parceque ses talents l'exposoient à l'envie, et que le préjugé de son état encourageoit la licence. Les critiques sanglantes se multiplierent avec ses chefs-d'œuvre ; la calomnie voulut noircir une union * légitime et malheureuse ; elle attaqua sa personne qui étoit moins connue que ses ouvrages ; voilà comme il fut traité à la ville. A la cour, où l'envie n'a les yeux ouverts que sur l'ambition, l'homme de lettres est tranquille quand le prince l'honore. Moliere y fut ami de tous ceux qui aimoient la vertu. Louis XIV, si grand par lui-même, si grand sur-tout par la distribution de son

* On disoit que Moliere, qui étoit amoureux de mademoiselle Bejart, avoit épousé sa propre fille ; mais elle étoit née en Languedoc, avant qu'il eût fait connoissance avec la mere. C'est ainsi qu'on se venge de la supériorité des grands hommes ; il faut être digne de telles atrocités, pour les inventer.

estime, Louis XIV estimoit Moliere, et le comédien étoit admis dans la familiarité du prince.

Sans doute les bontés du roi, l'estime du grand Condé, de Montausier, pouvoient bien le consoler des injures de l'envie, des cabales * des dévots, et le venger d'avance de l'insulte qu'une populace grossiere devoit faire à ses mânes. Peuple vil, assez stupide pour menacer les restes d'un grand homme, et assez lâche pour céder à l'argent que sa veuve fit répandre, il accompagna le corps avec respect; mais il fallut le corrompre pour le rendre juste. Les funérailles de Moliere furent simples; en cédant aux ordres du roi, le préjugé l'avoit ainsi réglé: mais elles furent remarquables par le cortege d'un grand nombre d'amis qui portoient des flambeaux, et qui honorerent cet homme célebre jus-

* Indigné qu'on lui attribuât des livres scandaleux, qu'on l'accusât d'avoir joué des hommes puissants, rebuté par les difficultés sans nombre qu'avoit essuyées le Tartuffe, Moliere disoit de la vertu: *Il est dangereux de prendre ses intérêts au prix qu'il m'en coûte, et je me suis plusieurs fois repenti de l'avoir fait.*

qu'au terme où l'envie l'abandonna, et où sa gloire, restée victorieuse, se répandit dans l'univers.

ÉLOGE

DE

M. L'ABBÉ DE LA CAILLE.

L'ACADÉMIE royale des sciences a loué, suivant son usage, les travaux de M. l'abbé de la Caille. Je n'ajouterai rien aux honneurs qu'il a reçus ; mais je m'honorerai moi-même en faisant son éloge ; et ce dernier tribut manque aux devoirs que j'aimois à lui rendre. M. de Fouchy ne me saura pas mauvais gré si je suis entré après lui dans cette carriere : c'est aux bontés de M. de la Caille que j'ai dû mes premieres connoissances sur l'astronomie ; qu'il me soit permis de louer mon maître. Je ne serai point blâmé en répétant les éloges dûs à un homme illustre et vertueux ; on ne peut trop étendre les devoirs de l'amitié et de la reconnoissance, et les hommes utiles ne sont jamais assez loués.

Nicolas-Louis de la Caille, diacre du diocese de Reims, professeur de mathémati-

ques au college Mazarin, des académies des sciences de Paris, de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Stockolm, de Bologne et de Gœttingue, naquit à Rumigny près Rosoi, dans la Thiérache, le 15 de mars 1713, de N. Louis de la Caille et de Barbe Rebuy. Le pere de M. l'abbé de la Caille étoit un homme instruit; il avoit passé une partie de sa vie au service dans le corps des gendarmes, dans l'artillerie, où il avoit acquis des connoissances mathématiques. Son premier desir fut d'élever son fils à ces connoissances, sans prévoir les succès qui l'attendoient dans cette carriere. Il est naturel de faire pour ses enfants le choix qu'on a fait pour soi-même: d'ailleurs il avoit été frappé de la logique naturelle qui fonde la méthode des Géometres; et en supposant que son fils ne fût pas propre à s'y distinguer, il pensoit que l'esprit des sciences exactes étoit applicable et utile à toutes les professions. Mais pour le mettre en état de faire lui-même un choix, on l'envoya commencer ses humanités à Mantes sur Seine, puis à Paris au college de Lisieux, où il fit sa rhétorique.

Nous n'entrerons point dans le détail des premieres années de la vie de M. de la Caille.

On retrouve les mêmes circonstances dans l'histoire de tous les hommes célebres, ils se ressemblent par leur jeunesse ; c'est toujours à peu près de la même maniere que la raison se développe et que le génie s'essaie. Nous dirons seulement que M. de la Caille, né avec un esprit avide de s'instruire, un tact naturel pour ce qui étoit bon dans chaque genre, dévora avec avidité tout ce qui lui fut présenté dans le cours de ses études, historiens, poëtes, orateurs ; et qu'il avoit lu ses auteurs avec assez d'attention pour avoir retenu ce qui méritoit de l'être. C'est au milieu de ces études que la fortune de son pere se perdit dans une entreprise, et que son pere mourut lui-même, en ne lui laissant que des dettes. M. de la Caille, resté sans ressource, se vit très près de cet excès d'indigence qui étouffe tous les talents : il eut besoin d'un bienfaiteur ; et M. le duc de Bourbon, qui avoit protégé le pere, daigna prendre soin du fils.

Cependant il falloit choisir un état. M. de la Caille choisit, ou on choisit pour lui, l'état ecclésiastique, comme offrant plus de ressources. Mais ces ressources n'en furent point pour lui ; il n'a jamais possédé de bénéfices.

Comment en auroit-il obtenu ? il ne savoit rien solliciter, il falloit lui offrir : voit-on souvent les dispensateurs des graces offrir au mérite qui ne demande pas?

Nous ne passerons point sous silence un fait assez singulier : c'est que M. de la Caille pensa être refusé quand il se présenta pour prendre les degrés de maître ès arts et de bachelier en théologie. On a établi des examens qui seroient toujours utiles, si la faveur et les préjugés n'y présidoient pas quelquefois. L'abbé de la Caille avoit répondu à tout avec distinction; mais sa franchise naturelle heurta les opinions d'un vieux docteur, qui, nourri dans l'ancienne philosophie, avoit osé faire reparoître quelques unes de ces questions oiseuses et ridicules que les lumieres de notre siecle ont proscrites. Ce jeune homme dédaignoit ces questions, et le laissoit voir sant doute ; ce fut un affront pour le vieux docteur, qui refusa le bonnet : mais les examinateurs le forcerent de le donner. Ainsi le bonnet de docteur fut refusé à Leibnits dans la ville de Leipsig, où il étoit né. Nous remarquons cette conformité comme honorable à l'abbé de la Caille. Celui-ci dit adieu à la philosophie scholasti-

que, dont la raison et les connoissances mathématiques l'avoient déja dégoûté : un livre d'astronomie que le hasard fit tomber entre ses mains, acheva de le décider. Il essaya de calculer une éclipse de soleil. Des méthodes défectueuses, ou mal exposées, étoient un mauvais guide ; mais il avoit un esprit juste qui y suppléoit. Sa fortune ne lui permettant pas d'acquérir d'autres livres, il fallut, pour ainsi dire, qu'il inventât les méthodes déja trouvées. Il fut long-temps à réussir, mais enfin il réussit ; et ce temps qu'on seroit tenté de regarder comme perdu, lui fut utile. Tant de gens lisent, et n'apprennent point à faire usage de leur esprit en s'appropriant celui des autres ! Quant à lui, son indigence lui valut l'art de découvrir. Il est dans les sciences, comme à la guerre, une espece de courage qui tient au manque de ressources, et dont le succès est le fruit. Les essais du jeune de la Caille parvinrent jusqu'à M. Cassini, qui fut curieux de le connoître ; il le connut bientôt en effet : sa sagacité et son ardeur pour le travail n'étoient pas difficiles à appercevoir. M. Cassini le prit chez lui, où M. de la Caille devint l'éleve du pere et l'émule du fils. Les bontés et l'amitié de ce sa-

vant respectable lui inspirerent une si vive reconnoissance qu'il l'a conservée jusqu'à la mort ; il m'a dit plusieurs fois qu'il avoit regardé comme une fortune inespérée (et c'en étoit une en effet pour un homme amoureux de l'astronomie), de se trouver à l'observatoire. Peu de temps après, M. Cassini l'associa avec M. Maraldi son neveu, pour aller lever géométriquement le contour des côtes de la France. C'est là que naquit entre eux cette amitié, si solidement établie sur la conformité des vertus et des goûts.

Le grand Dominique Cassini avoit entrepris en 1690 de tracer en France la suite des points par où passe le méridien de l'observatoire. Il s'étoit écoulé cinquante ans : le progrès de l'astronomie et des arts qui lui fournissent des instruments, demandoit une vérification de ce travail. M. Cassini en chargea M. de la Caille, conjointement avec M. de Thury son fils. Ce travail acheva de former M. de la Caille. La multiplicité des opérations et des réductions qu'elles exigent, lui donna cette facilité singuliere d'observer et de calculer qu'il a toujours conservée. Il en résulta un autre bien pour lui ; sa santé, jusqu'alors assez délicate, devint robuste ; elle

elle se fortifia par une vie dure et active. Il passoit le jour à parcourir les plaines, à gravir sur des montagnes escarpées, malgré l'intempérie des saisons; le soir il ne trouvoit qu'un mauvais lit, et un repas plus mauvais encore : mais la fatigue ne connoît ni les insomnies ni les indigestions. La nature a voulu que les ménagements des riches affoiblissent leur constitution que l'habitude du travail eût rendue vigoureuse.

Sur la fin de 1739, M. de la Caille fut rappellé à Paris pour y prendre possession de la chaire de mathématiques du college Mazarin, où sa réputation seule l'avoit fait nommer. Il retourna bientôt finir ses opérations, dont une place à l'académie fut la récompense en 1741.

C'est alors que M. de la Caille commença à se montrer tout entier. Un astronome, dans le sens propre du mot, est celui qui mesure et qui connoît les mouvements des astres. Le premier qui fut astronome fonda la science sur un petit nombre de remarques simples; des remarques on passa bientôt à des mesures d'abord grossieres, ensuite plus précises lorsque les instruments furent inventés, enfin toujours de plus en plus délica-

tes, en même temps que les instruments se sont perfectionnés. L'art d'observer exige donc aujourd'hui des attentions multipliées, et dont le nombre est proportionné à la perfection des instruments; mais cet art ne suffit pas à l'astronome, et c'est la moindre partie de ses connoissances. L'astronome qui n'auroit que l'art d'observer, en amassant des observations, ressembleroit assez à un étranger qui dresseroit une liste de mots dans une langue qu'il n'entendroit pas. Il faut qu'un astronome possede toutes les causes réelles ou optiques qui compliquent le mouvement des astres, qu'il ait approfondi les théories des géometres célebres de nos jours, qu'il soit en état de les comparer avec les phénomenes, de prévoir les cas qui sont les plus propres à cette comparaison, enfin qu'il puisse régler ses observations sur un plan raisonné, un système suivi que la théorie lui fournit. C'est alors que l'astronome est digne de prononcer entre la nature qui semble refuser sa marche à nos recherches, et le géometre qui s'efforce de la deviner. Voilà ce qu'étoit M. l'abbé de la Caille, et nous ne craignons point de le proposer pour modele. Il est vrai que ce modele est difficile

à imiter. Il faut un zele égal au sien pour embrasser cette vie laborieuse et pénible. Il veilloit la nuit pour observer, toutes les fois que le ciel étoit serein, quand il y avoit des observations à faire, et il y en avoit toujours pour lui. Il s'y livroit comme un homme uniquement voué à l'observation; et le jour, occupé de recherches longues et délicates, il sembloit qu'il se fût consacré uniquement à la théorie et au travail du cabinet. Quand il avoit ainsi passé une partie de la nuit, il ne connoissoit point de dédommagement dans la journée; au contraire, souvent même il ne se couchoit point, et il s'applaudissoit de l'occasion qui l'avoit fait lever plus matin.

M. de la Caille débuta à l'académie par un mémoire très utile; c'est l'application du calcul des différences à un grand nombre de questions astronomiques. Côtes, géometre anglois, voulant apprécier l'effet de l'erreur des observations, établit des formules pour déduire de cette erreur supposée connue l'erreur des résultats. M. de la Caille apperçut que ces formules pourroient s'appliquer à une infinité d'autres cas auxquels le géometre n'avoit pas pensé. Il traduisit, pour

ainsi dire, ses principes en langue vulgaire, il en rendit l'usage facile à l'intelligence du plus grand nombre des lecteurs ; car son esprit étoit d'étendre et de simplifier toutes les méthodes.

M. de la Caille, en passant de l'observatoire au college Mazarin, n'avoit plus de lieu commode pour observer. On lui bâtit, dans le college même, un observatoire, devenu fameux par le grand nombre d'observations qui y ont été faites, et par la correspondance établie entre cet observatoire et les plus célebres de l'Europe. C'est de là que sont sorties ces observations nombreuses qu'il inséra chaque année dans les volumes de l'académie ; observations qu'il donna toutes réduites, et accompagnées des éléments sur lesquels les réductions sont fondées ; persuadé que l'astronome qui a en vue le progrès des sciences doit publier ses observations, et en faire jouir le public aussi tôt qu'elles sont faites, que c'est ne rien donner, que de ne point réduire les observations en les publiant. Elles sont destinées à l'examen des théories, et cet examen en demande un grand nombre ; le travail de les réduire devient donc immense. Alors l'entreprise effraie,

décourage, et les observations s'accumulent inutilement. Il y joignoit même les éléments du calcul, afin que, dans des questions délicates où l'on emploieroit ses observations, on pût juger du degré de leur précision : ces choses, qui montrent l'esprit d'ordre et d'exactitude qui faisoit son caractere, ne sont pas inutiles à son éloge.

La théorie des projections, déja perfectionnée, demandoit que M. de la Caille y mît la derniere main. Cette théorie est la base des cartes géographiques ; elle est d'un grand usage dans l'astronomie : par une simple opération graphique, on peut prédire les éclipses de soleil et des étoiles par la lune, ou déduire de l'observation la différence des méridiens et l'erreur des tables. M. de la Caille réduit toutes les especes de projection au problême fondamental de la perspective, *étant donnés de position, un œil, un point visible et un plan, déterminer sur le plan l'apparence de ce point.* Toute projection est un cas particulier de ce problême, et le calcul s'y applique avec facilité et avec la plus grande rigueur. Ici il y a deux mérites réunis, celui de rendre les méthodes plus faciles, et celui de les réunir en une seule.

Depuis qu'il étoit démontré que les cometes étoient des astres, assujettis comme les autres planetes à un cours périodique réglé, leur apparition étoit devenue plus intéressante ; il étoit important qu'elles fussent observées, et que leur orbite bien connue servît à les faire reconnoître ; car l'astronome fixe, pour ainsi dire, dans le ciel, la trace invisible de la comete, et son caractere distinctif est la route qu'elle a décrite. En conséquence, Halley avoit calculé les orbites de vingt-quatre cometes, et les désignoit ainsi à la postérité qui doit les revoir. Mais, depuis Halley, beaucoup de cometes avoient paru qui n'avoient point été calculées. M. de la Caille, marchant sur les pas de ce célebre astronome, entreprit de compléter son travail ; travail qui devint immense par l'exactitude que l'abbé de la Caille voulut y mettre. Il fouilleta les registres originaux, et discuta toutes les observations avant d'en faire usage. Quand la comete de 1759 reparut, il ne fut plus permis de calculer ses éléments dans une parabole, parceque le temps de sa révolution déterminoit l'ellipse qu'elle décrit. Mais comme le calcul est plus facile, quand on suppose que la trajectoire est une para-

bole, M. de la Caille montra qu'on pouvoit réduire les lieux de la comete observés dans une ellipse, à ceux où elle auroit été vue, si elle avoit décrit une parabole qui eût eu le même sommet et le même foyer que l'ellipse.

Les phénomenes que l'on peut observer dans le ciel sont si multipliés, que la vie entiere d'un homme infatigable ne suffit pas pour les embrasser tous. Tel astronome s'attache à suivre les mouvements de Jupiter, tel autre veille sur les éclipses de ses satellites. Chacun se fait, pour ainsi dire, un domaine dans le ciel; et ce domaine est d'autant mieux connu, que l'attention s'est partagée sur moins d'objets. Celui que M. de la Caille avoit pris renfermoit les mouvements du soleil et la position des étoiles. Il les avoit choisis, parceque ce sont les connoissances fondamentales de l'astronomie. Quand on observe une planete ou une comete, on la compare aux étoiles. On peut regarder les planetes et les cometes comme des voyageurs qui parcourent le vuide des espaces célestes; on détermine la route d'une planete dans le ciel par les étoiles dont elle s'est approchée, comme un voyageur désigne sa route sur la

terre par le nom des villes où il a passé. La connoissance du mouvement des planetes exige donc que la position des étoiles soit exactement fixée. Ensuite, quand du mouvement apparent d'une planete on veut déduire son mouvement réel, la longitude du soleil est supposée connue: il est donc essentiel d'avoir de bonnes tables du soleil. Les astronomes en avoient construit successivement, qui chacune étoient bonnes pour leur temps. Mais ce travail a souvent besoin d'être recommencé; car l'astronomie differe de la géométrie, en ce que celle-ci étant purement intellectuelle, atteint d'un coup à la précision rigoureuse; ses découvertes sont immuables, parceque ce sont des vérités. L'astronomie au contraire détruit à mesure qu'elle édifie, le temps ne l'amene que lentement à la précision; elle rejette les mesures anciennes, lorsque des siecles écoulés, des yeux plus exercés, ou de nouveaux instruments, qui sont de nouveaux yeux, lui promettent des mesures plus exactes.

M. de la Caille avoit donc entrepris de perfectionner la théorie du soleil; et le mémoire qu'il donna sur cet objet en 1749, est un de ceux qui doivent faire le plus d'honneur à sa mémoire. Il avoit déja donné une

méthode ingénieuse pour déterminer l'apogée du soleil, au moyen de trois observations choisies : elle est fondée sur ce principe, que les deux points qui terminent la ligne des absides sont les seuls qui soient éloignés de cent quatre-vingts degrés, et qui, en même temps, partagent également le temps de la révolution. M. de la Caille avoit fait depuis long-temps beaucoup d'observations, qui lui ont servi à déterminer les dimensions de l'ellipse que le soleil semble décrire autour de la terre. Mais ses propres observations ne suffisent pas pour fixer certains éléments, tels que la durée de l'année solaire, l'obliquité de l'écliptique et le mouvement de l'apogée. Ces trois éléments n'étoient pas encore suffisamment constatés : les astronomes ne s'accordoient pas sur la durée de l'année solaire. Le célebre M. Euler soupçonnoit qu'elle n'est pas constante. On disputoit encore sur l'obliquité de l'écliptique et sur sa diminution, sur le mouvement de l'apogée, et par conséquent sur sa quantité. Toutes ces questions sont également intéressantes ; elles sont du nombre de celles que le temps seul peut résoudre. On a des observations faites il y a deux mille ans ; et si elles étoient aussi exactes que les nôtres, il ne resteroit

plus aucun doute ; mais la grossiereté de ces anciennes observations se refuse à des conclusions si délicates. M. de la Caille n'en trouva point qui fussent à la fois plus anciennes et plus exactes que celles de Waltherus, faites à la fin du quinzieme siecle. Il calcula toutes les observations, et en déduisit les éléments de la théorie du soleil ; par ces déterminations comparées à celles qu'il tiroit de ses observations, il démontra que l'apogée du soleil avoit un mouvement réel et progressif ; que l'obliquité de l'écliptique étoit très sensiblement plus grande qu'elle n'est à présent, et que par conséquent elle étoit sujette à quelque diminution. Le changement de l'année solaire, soupçonné par M. Euler, est resté au nombre des conjectures physiques, que la vraisemblance et la géométrie autorisent, mais qui ne peuvent être éclaircies que par quelques siecles de plus. Feu M. Clairaut ayant calculé les petites inégalités produites dans le mouvement du soleil, par l'action de Jupiter, de Vénus et de la lune, M. de la Caille se hâta de joindre ces nouvelles équations à ses tables. On ne peut dire quels seront à l'avenir les progrès des sciences ; mais on peut penser

que l'exactitude de ces tables est telle, qu'il s'écoulera bien du temps avant que l'on puisse tenter d'en faire de meilleures.

La recherche de la position des étoiles fixes, et sur-tout des plus apparentes, étoit encore un travail à recommencer. M. de la Caille s'en occupa, comme nous l'avons dit, dès qu'il eut un observatoire. Il conçut le projet le plus vaste dont un homme puisse avoir l'idée. Ce fut, 1°. de fixer par des observations très exactes et répétées un grand nombre de fois, les positions des plus belles étoiles du ciel, qui pussent devenir des points connus où l'on rapportât toutes les autres. 2°. De faire le dénombrement de toutes les étoiles au-dessus de la septieme grandeur : il avoit pour cela une méthode aussi simple qu'ingénieuse ; une lunette dont l'ouverture embrassoit environ deux à trois degrés dans le ciel, étoit fixée dans la direction du méridien. Là, il attendoit toutes les étoiles que la révolution diurne faisoit passer devant l'ouverture de la lunette, et voilà d'abord une bande du ciel connue, décrite et observée. Il relevoit ensuite sa lunette deux ou trois degrés plus haut, pour observer une nouvelle bande; et en partageant ainsi le ciel en bandes ou

zones de deux à trois degrés de largeur, depuis le zénith jusqu'à l'horizon, il étoit en état de faire le dénombrement, et de déterminer les positions de toutes les étoiles, sans qu'il lui en échappât aucune. Quand il eut achevé la premiere partie de ce projet, relativement aux plus belles étoiles visibles sur notre hémisphere, il se proposa d'aller au-delà de l'équateur pour observer les étoiles qui s'élevent trop peu sur notre horizon, ou qui sont absolument invisibles en Europe. La partie du ciel qui s'étend depuis le pole austral jusqu'au tropique du capricorne, la plus riche en belles étoiles, méritoit bien d'être connue et décrite. Halley fit à ce dessein le voyage de l'isle Sainte-Hélene, qui est située vers seize degrés de latitude australe. Mais cet illustre astronome n'observa qu'environ trois cents étoiles. Le ciel qui couvre cette isle, souvent chargé de brouillards, ne lui permit pas d'en observer davantage. M. de la Caille voulut compléter le travail de Halley, en le recommençant. Il choisit le cap de Bonne-Espérance, comme l'établissement le plus austral * des Européens, et celui où

* La latitude australe du cap est 33 degrés 55 minutes.

l'air étoit le plus pur, et le ciel le plus serein. Ce voyage, qui a contribué à le rendre célebre, avoit encore plusieurs objets intéressants. M. de la Caille s'étoit proposé premièrement d'observer la parallaxe de Mars périgée, de Vénus en conjonction inférieure; enfin, la parallaxe de la lune, qui est un élément important pour la théorie de cette planete: secondement, de déterminer avec exactitude la position du cap de Bonne-Espérance; position si intéressante pour tous les vaisseaux qui doivent doubler ce cap en allant aux Indes et à la Chine. Au reste, il est bon de remarquer que ce voyage ne fut point une commission du gouvernement, il en faut faire honneur à son zele seul. L'académie l'approuva, le ministere s'empressa de fournir les secours nécessaires, mais le projet appartient à l'abbé de la Caille; et quand il est question d'un travail long et pénible, d'un voyage périlleux, sous un climat nouveau qui peut être nuisible, on doit louer le courage qui demande à s'y exposer. Une observation que nous ne devons pas négliger, c'est que ce projet décele un homme qui a embrassé la science dont il s'occupe, qui connoît le terme où elle est restée, et le

point où on peut la porter: c'est le caractere distinctif du véritable savant ; car l'homme ne marche dans la carriere des sciences que pour en reculer les bornes. Jamais projet ne fut mieux rempli. On voit communément les hommes étendre fort loin les projets dont ils s'occupent, et les resserrer dans l'exécution. M. de la Caille, qui embrassoit plusieurs grandes recherches, s'étoit engagé à les suivre ; il tint parole, et fit plus qu'il n'avoit promis. Que ceux à qui les moments sont précieux, que ceux qui savent que le fruit du travail est la seule trace que le temps laisse après lui, s'arrêtent sur cette époque de l'histoire de M. de la Caille, et contemplent la vie laborieuse qu'il a menée au cap. Qu'on se représente un homme qui passe chaque nuit sept à huit heures, l'œil continuellement attaché à une lunette où il observe toutes les étoiles qui peuvent être observées, tantôt debout, tantôt couché * re-

* Il étoit souvent très long-temps dans cette position si incommode, il avoit un support fait en espece de fourche, sur lequel il reposoit sa tête ; d'ailleurs il s'étoit accoutumé à compter de suite à la pendule, à écrire en même temps sans s'interrompre ; et c'est ainsi que souvent il passoit plusieurs heures de la nuit.

gardant le zénith, toujours combattant le sommeil, et multipliant ses travaux pour le surmonter; car son dessein n'étoit d'abord que d'observer les étoiles de la quatrieme grandeur, et au-dessus; mais leur nombre n'étoit pas assez grand, et dans les intervalles, ses yeux s'appesantissoient par le sommeil: il observa toutes les autres, pour être toujours en action. La nuit finie, à peine s'est-il permis trois ou quatre heures de repos, qu'il se releve pour prendre des hauteurs du soleil: un autre travail succede; il rédige les observations qu'il a faites pendant la nuit. Son repas est interrompu par l'heure des hauteurs correspondantes qui le rappelle à son instrument. Enfin, la promenade, qui est le seul délassement qu'il se permette, lui offre de nouvelles recherches: il remarque les plantes, les animaux inconnus dans notre climat, la direction des vents, les metéores: dans d'autres moments il observe la température et la pesanteur de l'air, la déclinaison de l'aiguille aimantée; il mesure la longueur du pendule, et la durée des crépuscules. C'est ainsi qu'il rassemble les connoissances physiques de ce climat, comme des pierres qui serviront peut-être un jour à fonder l'édifice

du système de la nature. Il revient terminer la journée en préparant les observations de la nuit suivante. Le travail et la fatigue recommencent pour lui, lorsque la nuit rend le repos au reste des hommes. Cependant il faisoit encore toutes les observations auxquelles pourroient se borner les travaux d'un astronome, telles que les oppositions des planetes, les éclipses de la lune et des satellites de Jupiter; les occultations d'étoiles, l'obliquité de l'écliptique, etc. Le travail forcé, les veilles, jointes à la chaleur du climat, échaufferent tellement son sang, qu'on fut obligé d'avoir recours à des saignées répétées pour en prévenir l'inflammation.

Cependant il avoit rempli les vues qu'il s'étoit proposées, et six mois lui restoient jusqu'au retour des vaisseaux. Son génie actif lui suggéra l'idée de mesurer un degré du méridien dans la partie australe de la terre. Il considéra que ces mesures ne pouvoient être trop multipliées; que la sienne feroit connoître si les deux hémispheres avoient la même figure, et qu'elle serviroit avec les autres mesures à constater ou la régularité de la forme du globe, ou la dissimilitude des méridiens. Ainsi, il entreprit

et

et exécuta seul un travail qui avoit été confié à plusieurs hommes célebres. Non que je prétende diminuer la gloire qui leur est due, en réunissant sur l'abbé de la Caille celle qu'ils ont partagée entre eux. Une détermination si importante et si délicate doit être remise à plus d'une main habile, non seulement pour l'exactitude du résultat, mais plus encore pour le degré d'authenticité qu'il doit avoir. Cette gloire ne s'affoiblit point en se partageant. L'abbé de la Caille seul, et privé de ce secours, n'a rien épargné pour atteindre à l'exactitude ; il a mesuré trois fois la base dont il s'est servi ; et se multipliant lui-même, il a suppléé aux associés qui lui manquoient. D'ailleurs il n'a pas négligé les preuves que les illustres académiciens ont données : il a démontré l'exactitude de ses opérations par les détails qu'il en a publiés. Il a trouvé la longueur du degré de 57,037 toises ; ce degré plus long que celui de l'équateur, et plus court que celui du cercle polaire, confirme l'aplatissement de la terre ; mais il est plus grand qu'il ne devroit être à cette latitude, relativement à ceux qui ont été mésurés en France ; et il donne lieu de croire que les méridiens n'ont pas une figure réguliere.

A l'arrivée des vaisseaux, il reçut les ordres du roi pour aller déterminer la position des îsles de France et de Bourbon. Il obéit, et après un an de séjour dans ces isles, où il fit toutes les observations nécessaires, il se rembarqua pour retourner en France. Le temps de ces traversées n'étoit pas un temps d'oisiveté pour lui: il éprouva différentes méthodes pour trouver la longitude en mer. Les distances de la lune aux étoiles avoient paru depuis long-temps un moyen suffisant; mais il étoit difficile de faire faire aux pilotes les calculs et les réductions qu'elles exigent. Il s'occupa dès lors du moyen de mettre cette méthode à leur portée, et il parvint bientôt à la réduire à quelques calculs, qui pouvoient être faits d'avance par des astronomes exercés, et à quelques opérations graphiques qui ne passent point les connoissances qu'ont ordinairement les pilotes. Il les convainquit de la bonté de sa méthode, par des exemples où il redressa l'estime qui étoit tombée dans des erreurs considérables, et de la facilité de cette méthode, en leur en faisant faire eux-mêmes les opérations. Il estimoit que les bornes de la précision de cette méthode étoient de vingt-cinq à trente lieues. Les

montres marines nous promettent aujourd'hui une précision bien plus grande ; mais la méthode de M. de la Caille pourra toujours être utile, parcequ'en faisant usage des montres, il faut bien se garder de négliger les observations astronomiques. Les observations doivent toujours servir à veiller sur les montres. Des machines d'un usage continuel, qui, lorsqu'elles deviendront communes, seront exécutées par des mains plus ou moins habiles, peuvent éprouver quelque dérangement considérable et inattendu, qni coûte la vie à un grand nombre d'hommes.

Après quatre années de fatigues et de travaux, M. de la Caille rentra en France, le 4 juin 1754, avec la gloire due à un bon citoyen qui a rempli dignement un projet utile. Il rapportoit un catalogue de 10,035 étoiles, placées entre le pole austral et le tropique du capricorne. Il s'en faut de beaucoup que la partie du ciel comprise entre le pole boréal et le tropique du cancer soit aussi bien connue, quoique sous nos yeux : mais le nord de l'Europe ne jouit pas d'un ciel assez favorable ; on n'y peut faire des observations longues et suivies. Paris, Londres, presque

toujours enveloppés de nuées ou de brouillards, sont le désespoir des astronomes. L'Italie, l'Espagne ou le midi de la France, peuvent seuls permettre de pareilles entreprises. Aussi M. de la Caille, constamment occupé du projet dont nous avons déja parlé, fut-il vivement tenté d'aller passer quelques années en Languedoc, pour terminer ce travail, et donner à l'astronomie un catalogue de toutes les étoiles au-dessus de la septieme grandeur. Différentes circonstances se succéderent, et s'opposerent à l'exécution de ce projet, jusqu'à ce que la mort y vînt mettre le dernier obstacle.

Ses amis le solliciterent de donner la relation de son voyage; mais il n'en a donné qu'une fort abrégée dans les Mémoires de l'académie. Les observations astronomiques furent son objet unique; il n'étoit pas homme à entreprendre rien qui pût l'en distraire. Dans ses heures de loisir, qui étoient fort courtes, M. de la Caille a fait les remarques qui se sont présentées à lui; mais il n'avoit pas le temps nécessaire à l'observation de toutes les choses qui doivent fonder une relation. Pour connoître les mœurs des Hottentots, il faudroit s'enfoncer dans les terres.

Ceux qui sont au service des Européens, n'ont qu'une tradition confuse de leurs anciens usages; façonnés aux mœurs de leurs maîtres, le caractere national est absolument défiguré. Ceux qui sont libres sont trop éloignés des établissements des Hollandois, et M. de la Caille n'eût rien écrit sur des ouidire. Il a relevé seulement quelques unes des erreurs dont est rempli le livre de Kolbes, qui a fait une description du cap de Bonne-Espérance. M. de la Caille répondoit à ceux qui le pressoient à cet égard : *Je pourrois, comme bien d'autres, composer une longue relation; mais quand on ne veut écrire que ce qu'on a vu, et ce qui est digne d'être remarqué, on ne fait pas des volumes.* Il a été au Cap comme astronome, et la relation de son voyage est la suite nombreuse d'observations qu'il en a rapportées. Peu de temps après son retour, il publia son livre, *Fundamenta Astronomiæ:* livre qui est en effet le fondement de l'astronomie, puisqu'il renferme toutes les observations sur lesquelles la théorie du soleil est établie, et les positions des 400 plus belles étoiles des deux hémispheres rectifiées avec le plus grand soin. On ne peut rien voir de plus exact. Toutes

les déterminations sont fondées sur la méthode des hauteurs correspondantes, dont il est le premier qui ait fait un si grand usage; il n'y a point d'étoile qui n'ait été observée plusieurs fois, et chaque fois par dix ou douze hauteurs, prises avant et après le passage par le méridien; l'imagination s'étonne en s'arrêtant sur l'idée d'un pareil travail; elle doit admirer le courage qui l'a entrepris, et la constance qui l'a exécuté.

Ses recherches sur les étoiles tendoient à éclaircir toutes les questions importantes dont elles peuvent être l'objet. Depuis que la perfection de nos instruments a permis de faire des observations très exactes, on a soupçonné que les étoiles regardées comme fixes pouvoient avoir un mouvement propre, qui n'avoit été insensible jusqu'alors, que parcequ'il étoit moindre que l'erreur des observations. La théorie de la gravitation fait tendre tous les corps célestes les uns vers les autres; les plus grands, doués d'une force prépondérante, cedent moins à l'action des plus petits; mais ils cedent toujours un peu, et le soleil, cette théorie admise, n'est pas dans un repos parfait. De plus, nous ignorons si le soleil, entraînant

tout le système qui l'accompagne, n'a pas un mouvement de translation dans l'espace absolu ; mouvement dont nous ne pouvons avoir des preuves, faute de points fixes, auxquels nous puissions le rapporter. La question du mouvement propre des étoiles est donc intéressante, et par elle-même, et parcequ'elle peut nous éclairer sur ce point, puisque l'analogie nous porte à croire que les étoiles sont des soleils semblables au nôtre. MM. Halley, Cassini et le Monnier, avoient fait voir que *Sirius*, *Aldebaran*, *Arcturus*, ont changé de position à l'égard des autres étoiles. M. de la Caille entreprit d'en examiner un assez grand nombre : il se servit pour cela des observations de M. de la Hire, faites il y a quatre-vingt-dix ans avec de bons instruments. Il les calcula, en y employant toute la précision de l'astronomie moderne *; et après avoir déduit les positions de ces étoiles pour 1680, ces positions, comparées à celles qu'il avoit obser-

*On n'a point retrouvé ce mémoire; il faut qu'il ait été perdu. Mais je suis sûr de lui avoir vu faire ce travail, et j'ai fait moi-même le double de tous les calculs.

vées en 1750, lui firent connoître les étoiles qui avoient eu un mouvement propre dans l'espace de soixante-dix ans.

Un grand Mémoire sur les réfractions astronomiques fut encore un fruit de son voyage au Cap. Plusieurs astronomes avoient construit des tables de réfraction, mais elles étoient fondées sur des hypotheses, sur des éléments incertains; et en effet elles étoient toutes différentes entre elles. D'ailleurs, depuis que les académiciens avoient voyagé vers l'équateur, on savoit que les réfractions étoient plus petites sous l'équateur que sous la latitude de Paris, et que par conséquent elles croissoient en allant de l'équateur vers les poles, ou du moins jusque vers la latitude de Paris. M. de la Caille imagina de déterminer à la fois, indépendamment de toute hypothese, les réfractions sous la latitude de Paris et du Cap, et d'en connoître la différence. Voici l'esprit de sa méthode. Il choisit deux étoiles, dont l'une passe au méridien fort près du zénith du Cap, et assez près de l'horizon à Paris. L'autre au contraire passe au méridien à Paris près du zénith, et ne s'éleve que très peu sur l'horizon du Cap. Les hauteurs de ces étoiles compa-

rées donnent deux différences de latitude entre Paris et le Cap, qui seroient égales, s'il n'y avoit point de réfractions : la différence de ces deux quantités est l'effet de quatre réfractions ; il ne s'agit plus que de les séparer, et c'est ainsi que M. de la Caille parvint à les observer directement. Cette méthode a un avantage de plus ; des quatre hauteurs des deux étoiles, il y en a deux très grandes où la réfraction est peu de chose, et deux très petites, où la réfraction est considérable ; de ces deux petites hauteurs, l'une est observée à Paris, et l'autre au Cap : on peut donc conclure les réfractions sous ces deux latitudes, et ensuite, en comparant ces réfractions entre elles, en connoître la différence. M. de la Caille trouva que les réfractions étoient plus petites d'un quarantieme au Cap qu'à Paris. Ce n'est pas tout ; on s'étoit apperçu que les réfractions étoient variables, suivant les différents degrés du chaud ou du froid, et suivant les hauteurs du barometre. M. de la Caille, après avoir établi la quantité de la réfraction moyenne, trouve qu'une variation d'un pouce dans la hauteur du barometre simple produit le même effet, mais en sens contraire, qu'une

variation de dix degrés dans le thermometre de M. de Réaumur; il évalue cet effet à la vingt-septieme partie de la réfraction moyenne. Ainsi, par des observations multipliées, par des principes soigneusement discutés, par des calculs scrupuleux et répétés, il donna à l'astronomie la table des réfractions la plus exacte qu'elle ait encore eue.

Nous devons nous arrêter ici pour remarquer ce que la science doit à M. de la Caille. Le siecle précédent fut celui des découvertes; le champ étoit fertile, et la culture produisit une moisson abondante. L'astronomie fut enrichie d'un grand nombre de connoissances nouvelles; en même temps les instruments se perfectionnerent. Alors parut M. de la Caille, dont le caractere étoit d'embrasser et de lier les connoissances acquises, de porter la précision par-tout, d'imaginer les recherches les plus délicates, et de les suivre avec une sagacité éclairée, de tirer le plus grand parti et des instruments perfectionnés, et des vues nouvelles de la géométrie. C'est ce caractere qui lui a fait entreprendre et exécuter trois ouvrages, qui sont les fondements de l'astronomie, la théorie des mouvements du soleil, les positions des étoiles, et la table des réfractions.

Ses observations du Cap lui fournirent deux autres mémoires ; l'un sur la parallaxe de la lune, qui est immense par le travail, et important par son objet ; et l'autre sur la parallaxe de Mars périgée, et de Vénus en conjonction inférieure. Mais nous n'avons exposé jusqu'ici que ses principaux ouvrages ; et si l'on veut juger des travaux qui ont rempli sa vie, il faut y joindre ses éléments de mathématiques, de méchanique, d'optique et d'astronomie, qu'il avoit composés pour ses leçons du college Mazarin ; ouvrages où l'on trouve beaucoup de précision sans obscurité, et un grand nombre de connoissances assez élevées, sous le titre de *Leçons élémentaires.* Il faut y joindre les Éphémérides, calculées pour trente ans, et dont le calcul demande beaucoup de temps et de patience ; les éclipses calculées pour 1800 ans, et destinées au livre de l'Art de vérifier les dates. Les auteurs de cet ouvrage avoient recueilli le calcul de ces éclipses dans différents auteurs; ils prierent M. de la Caille de jeter les jeux sur la suite qu'ils en avoient formée. M. de la Caille, qui pensa que les sources où ils avoient puisé étoient susceptibles d'erreurs, jugeant que le mérite de ce

livre étoit l'exactitude, recommença les calculs de toutes les éclipses arrivées, ou qui doivent arriver depuis la premiere année de notre ere jusqu'en 1800. Voilà quelle étoit son ardeur pour le travail, son amour pour l'exactitude ; sa simplicité étoit telle qu'il rendit son ouvrage sans dire ce qu'il lui avoit coûté, et qu'il fut étonné de se voir nommé dans la préface. Il avoit encore du temps pour la rédaction des ouvrages des autres, quand ces ouvrages étoient utiles. Il donna, dans les Mémoires de l'académie, l'extrait de la relation du voyage que le pere Feuillée fit aux isles Canaries pour déterminer la position du premier méridien : et quand il publioit ainsi le travail d'un autre, cela veut dire qu'il le refaisoit ; car dans celui-ci il ne supposa que les observations, et il recommença tous les calculs. C'est ainsi qu'il fit en 1761 l'extrait des observations que M. de Chazelles avoit faites dans le Levant, et la notice détaillée des observations de Guillaume landgrave de Hesse. Après la mort de M. Bouguer, il veilla sur l'impression du Traité de la dégradation de la lumiere ; et il donna depuis une seconde édition du Traité de la navigation du même auteur. On voit

par ce détail que peu d'hommes ont autant travaillé, puisque tous ses ouvrages, dont la plupart demandent de grandes recherches, ont été faits et publiés dans l'espace de vingt ans. Si la vie n'est en effet que la somme des moments où l'âme déploie son activité, qui est-ce qui a plus vécu que lui? Heureux d'avoir connu le prix du temps, et d'en avoir fait un digne emploi, il n'a jamais senti l'ennui, qui, pour la moitié des hommes, est le fléau de la vie. Le temps qui s'écoule, qu'on regrette sans cesse, dont on accuse la lenteur ou la rapidité, marche pour tous d'un pas égal. C'est nous qui retardons ou qui précipitons sa course. L'esprit qui médite, s'élance, si j'ose m'exprimer ainsi, d'une heure à l'autre, sans mesurer l'intervalle qui les sépare, sans s'appercevoir de la succession des instants; tandis que l'oisiveté, qui se traîne sur chacun des anneaux de cette chaîne infinie, les compte avec ennui.

Cet emploi du temps ne se trouve que dans la retraite, où les heures semblent se multiplier. M. de la Caille s'étoit fait une solitude au milieu de Paris; non qu'il fermât sa porte à personne, il pensoit qu'un savant qui peut être utile ne doit jamais se faire celer; mais

son visage, qui devenoit sombre, son front glacé, à l'approche des gens oisifs, leur ôtoit l'envie d'y revenir.

Le dernier ouvrage qu'il entreprit fut un catalogue des étoiles zodiacales. Il avoit dessein de l'insérer dans le volume des Ephémérides qu'il alloit faire paroître. Mais ce terme qu'il avoit mis à son travail, devint sans doute la cause de sa mort; il fit des efforts incroyables pour qu'il fût fini dans l'hiver de 1761 à 62. L'inconstance du ciel lui laissoit à peine une heure de repos chaque nuit; il se relevoit sans cesse, et se croyoit très heureux quand plusieurs heures de veille lui valoient l'observation d'une étoile. Cette tâche, qu'il eût faite à l'aise en trois ou quatre mois au Cap, lui coûta près de deux ans à Paris, et ne fut achevée qu'aux dépens de sa vie. Son sang s'enflamma; il fut attaqué le 5 mars d'une fluxion de poitrine, dans laquelle il se mêla de la malignité: la force de son tempérament résista quelque temps; mais enfin, victime de son goût pour l'astronomie, et de son ardeur pour le travail, il expira le 21 mars, à six heures du matin, emportant les regrets de ses amis, de l'académie, qui faisoit une grande perte en lui,

et de l'Europe, qui le plaçoit à côté des plus célebres astronomes. Il étoit âgé de quarante-neuf ans. Il a légué à l'académie les registres de ses observations, qui composent sept volumes *in-folio*. Ils font foi de sa persévérance à observer le ciel, tandis que les Mémoires de la même académie constatent le grand nombre de résultats importants qu'il en a tirés.

Six mois avant sa mort, il avoit lu, à la rentrée publique de l'académie, un discours sur les progrès de l'astronomie dans le milieu de ce siecle. Ce discours, d'un style concis et serré, présente un tableau très bien fait. M. de la Caille fait voir comment ses progrès rapides sont dus, d'un côté à des instruments nouveaux ou perfectionnés, et de l'autre à la sublime théorie de Newton, qui, donnant des vues nouvelles, ouvrant une infinité de voies aux recherches astronomiques, enchaînant les phénomenes connus à ceux que cette théorie indiquoit, mit l'esprit humain en possession du vrai système du monde. M. de la Caille y développe, d'une maniere philosophique, les causes qui firent rejeter si long-temps en France cette théorie, et qui la firent adopter ensuite avec

une espece d'enthousiasme. On la combattit sans l'entendre; on la rejeta comme trop peu physique. Il a fallu que, décomposée, examinée par parties, l'accord de ses différentes parties avec les phénomenes ait montré que le tout étoit inébranlable. Alors on a reconnu dans Newton l'interprete de la nature. On voit par ce discours, que M. de la Caille eût été l'historien qui manque à l'astronomie. J'ignore s'il en eut jamais le projet. Mais ce qu'il méditoit d'entreprendre, c'étoit un traité de la pratique de cette science; et ce livre, écrit avec la concision qui lui étoit propre, rempli des détails qui lui étoient familiers, auroit été un excellent ouvrage.

Son esprit étoit juste et méthodique; les connoissances, rangées avec ordre dans sa tête, se présentoient sans peine. Toujours modeste, l'amour-propre ne l'a jamais sollicité de passer le point où il croyoit voir les bornes de son esprit: il disoit avec simplicité, *Je ne sais pas cela;* et souvent on ne devoit pas en croire la modestie sur sa parole. Il s'exprimoit avec la netteté convenable aux sciences abstraites, et personne ne fut plus propre à les enseigner. Doué de la

plus

plus heureuse mémoire, il n'avoit jamais rien oublié ; parceque, si j'ose m'exprimer ainsi, il lisoit plus de l'esprit que des yeux : toute matiere où l'on avoit mis de l'ordre, se rangeoit dans sa tête comme dans un moule qui lui étoit propre. Muni de principes séveres, et d'un goût naturel pour la vertu, il l'avoit conservée pure et incorruptible dans sa retraite : c'est là que la vertu n'a point à combattre, à l'abri de l'exemple et des occasions, qui, dans le monde, lui enlevent toujours quelque chose, comme l'action des flots de la mer mine insensiblement le rivage qui lui résiste. Constant à remplir ses devoirs, sacrifiant tout à la justice, à la franchise, libre de toute ambition et de tout intérêt, sachant étendre sa fortune par sa modération, je ne crains point de dire que sa probité mérite plus d'éloges que ses ouvrages ; c'étoit le seul point sur lequel il souffroit qu'on le louât : il étoit satisfait de penser qu'il avoit rempli ses devoirs. Ennemi de la flatterie, il savoit qu'elle ne loue guere la vertu. Il a rempli ses fonctions de professeur au college Mazarin avec le plus grand scrupule. Plusieurs accès de goutte ne l'ont point empêché de donner ses leçons, et il

n'y a manqué que les dix derniers jours de sa vie, lorsque les efforts réunis de tous ses amis et l'accablement de la maladie ne lui permirent plus de sortir de son lit. C'est ainsi que sa probité délicate étendoit la chaîne de ses devoirs. Son pere en mourant n'avoit laissé que des dettes. L'abbé de la Caille se crut dans l'obligation de les payer, et ne cessa d'épargner sur des appointements modiques, jusqu'à ce qu'il eût donné cette marque de respect à la mémoire de son pere. Un autre exemple de probité que la corruption des mœurs rend plus digne d'être remarqué, c'est le refus qu'il fit de passer des marchandises en fraude, à son retour de l'isle de Bourbon. Ses malles ne devoient point être visitées. Une somme assez considérable lui fut offerte, pour en remplir quelques unes de marchandises. Il ne considéra les droits des fermes générales, que comme ceux d'un particulier qui avoit eu confiance en lui; il rejeta l'offre, et fit sûrement ce qu'il devoit faire: mais combien de gens, honnêtes sur tout autre point, s'appuyant sur des raisonnements que l'on fait sur les gains des fermes, n'auroient pas regardé celui-là comme illicite!

Le compte des dépenses de son voyage a prouvé s'il étoit désintéressé. Je ne le louerai point d'avoir rendu un compte fidele ; mais je le louerai d'une économie dont on se croit aisément dispensé quand on voyage aux dépens du souverain. Il ne fit usage des gratifications qu'on lui accorda, que pour récompenser un homme qui l'avoit suivi.

Son caractere étoit l'amour de la vérité : il la disoit hautement ; malheur à ceux qu'elle pouvoit blesser ! Peut-être dans le monde lui eût-on reproché cette liberté courageuse ; mais il ne vivoit pas dans ce monde où tant de ménagements mettent le vice à son aise. *Mon ami*, me disoit-il, *si les hommes de bien déployoient ainsi leur indignation, les méchants mieux connus, le vice démasqué ne pourroient plus nuire, et la vertu seroit plus respectée.* Tel étoit l'homme qui m'honora de son amitié, que je pleure tous les jours, et qui méritoit le respect des hommes plus encore que leurs louanges.

Il étoit froid et réservé avec ceux qu'il connoissoit peu, mais doux, simple, égal et familier dans le commerce de l'amitié. C'est là que, dépouillant l'extérieur grave qu'il avoit en public, il se livroit à une joie

paisible et honnête. Alors son front brilloit de la sérénité de son ame, il sembloit qu'il la communiquât à tout ce qui l'entouroit. Je n'ai jamais eu de jours plus doux que ceux que j'ai passés avec lui. Ses amis ne l'oublieront jamais ; et ses ennemis, s'il est possible qu'il en ait eu, n'ont rien à dire contre lui. Heureux du moins de mourir ainsi ; car la récompense du sage est de dire en mourant : Je n'ai fait que du bien sur la terre ; et nul après ma mort ne s'élevera contre moi.

ÉLOGE*

DE

LEIBNITZ,

Qui a remporté le prix à l'académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, en 1768.

** Omnia ad unum.

LORSQU'UN grand talent se montre, il éclipse tout ce qui l'entoure. Des milliers d'hommes se mesurent à ce colosse, et peut-être se plaignent-ils de la nature; peut-être pensent-ils que, pour organiser une seule tête, elle dépouille une génération entiere. La nature est juste, elle distribue également tout ce qui est nécessaire à l'individu, jeté

* L'auteur a fait quelques corrections à cette piece.

** On a mis sur la tombe de Leibnitz plusieurs emblêmes et plusieurs devises, et entre autres le chiffre 1, avec la devise, *Omnia ad unum.*

sur la terre pour vivre, travailler et mourir. Mais elle réserve à un petit nombre d'hommes le privilege d'éclairer le monde; et en leur confiant les lumieres qu'ils doivent répandre sur leur siecle, elle dit à l'un: tu observeras mes phénomenes; à l'autre, tu seras géometre; elle appelle celui-ci à la connoissance des loix; elle destine celui-là à peindre les mœurs des peuples et les révolutions des empires. Ces génies passent en perfectionnant la raison humaine, et laissent une grande mémoire après eux. Mais tous se sont partagé des routes différentes. Un homme s'est élevé qui osa être universel, un homme dont la tête forte réunit l'invention à la méthode, et qui sembla né pour montrer l'étendue de l'esprit humain.

A ces mots l'Europe reconnoîtra Leibnitz, qui fut à la fois poëte, jurisconsulte, historien, politique, grammairien, géometre, physicien, théologien, métaphysicien, et philosophe, ou simplement philosophe; car les différentes recherches où l'homme s'engage ne sont que le développement des vues du philosophe, qui, spectateur de l'univers, placé entre Dieu et son ouvrage, contemple l'un pour s'élever jusqu'à l'autre.

La philosophie est l'usage de la raison, étendu à tout ce qui nous entoure, et ramené sur nous-mêmes : c'est d'après cette idée que nous allons peser la gloire de Leibnitz ; nous suivrons ses premiers pas dans la carriere ; nous montrerons où étoient placées les limites qu'il a reculées ; nous interrogerons ce siecle fameux par tant de systêmes ; nous lui demanderons sur quels objets Leibnitz a porté les lumieres de la raison, et le siecle répondra, sur tous. Mais en déployant les vues sublîmes d'un homme supérieur, la vérité distinguera celles qui furent exactes de celles qui ne furent que grandes ; elle dira où l'esprit de systême a prévalu sur la saine philosophie ; et cet exemple fera voir qu'un grand homme peut tenir à son siecle par une erreur, tandis que prenant son essor, il éleve son siecle avec lui.

Leibnitz (1), destiné à être la lumiere de l'Europe, ne tarda pas à s'éclairer lui-même. Il faut peu de temps à la nature pour perfectionner son ouvrage, quand la raison se développe et se mûrit à la chaleur du génie. On voit Leibnitz franchir, d'un pas rapide, le premier âge (2) de la vie où se traîne le reste des hommes. Il possédoit un trésor, et l'éloge

de son enfance fut de le connoître et d'en jouir. Ce trésor étoit une bibliotheque (3), espece de temple où la jeunesse incertaine consulte les oracles du dieu qui préside aux talents. L'orateur et le poëte éveillerent en lui l'imagination ; il sentit qu'il seroit dominé par elle ; il sentit que, doué des talents les plus opposés, libre de choisir entre la poésie (4) et les sciences, dans les sciences mêmes où son goût l'entraînoit, l'imagination sauroit l'inspirer. Cependant il rencontre la géométrie, ou la raison elle-même, qui s'y montre toujours saine et invariable ; saisi de respect à sa vue, il reconnoît le guide du sage. Bientôt il maîtrise l'imagination ; il lui défend de troubler la raison qui marche devant lui, et ne se permet de suivre l'une, que quand l'autre ne peut plus le guider.

Il jette ses premiers regards sur la jurisprudence (5), cette science malheureusement nécessaire à l'Europe civilisée, cette science honorée sur-tout dans la patrie de Leibnitz, où le Germain porte le triple joug des coutumes de ses peres, des constitutions de l'empire, et des lois de Rome. Rome n'est plus, et le respect de son nom survit à sa ruine pour faire respecter ses lois. Le corps germanique

représente aujourd'hui cette maîtresse du monde ; il hérita de ses titres, de ses lois, il eût peut-être hérité de sa grandeur (6), si, comme elle, il n'eût connu qu'un intérêt et qu'un pouvoir. Du mélange monstrueux (7) des coutumes nationales et romaines naquirent la contradiction des lois, et l'incertitude de la justice. Leibnitz fut frappé de l'imperfection de la jurisprudence. L'étude qu'il en avoit faite étoit à peine achevée, qu'il osoit prescrire la maniore (8) dont cette science devoit être enseignée et étudiée, qu'il donnoit le plan d'un ouvrage qui reste encore à faire ; celui où l'on traceroit la chronologie des lois romaines, les vicissitudes qu'elles ont éprouvées, soit dans Rome libre ou dans Rome asservie, et les progrès ou la décadence de leur autorité chez les autres peuples. L'homme profond qui recherche l'origine, la marche et l'esprit de la loi, n'a plus qu'un pas à faire pour devenir législateur. Aussi Leibnitz, récemment émancipé par les lois (9), ne s'effraya-t-il point de l'idée vaste de remonter à leur source, et de puiser dans le droit naturel, dans les devoirs des hommes et des nations, le principe des rapports qui les enchaînent. Leibnitz embrassoit

une législation universelle (10). Ce projet, qui ne fut pas rempli, n'étoit point le fruit de l'orgueil de la jeunesse, mais de l'aveu que l'esprit se fait à lui-même de ses propres forces. L'esprit de Leibnitz voyoit tout en grand; il étoit doué d'une étendue et d'une pénétration sans bornes. Tout incompréhensibles que sont dieu et l'infini, il s'est plongé dans la profondeur de ces idées. Pour être législateur, il suffit d'avoir la nature et la société devant les yeux, et de dire au genre humain, voilà ce que tes penchants t'inspirent; voici ce que tes devoirs t'ordonnent. Le législateur considere l'homme en lui-même, d'où naît le droit naturel; les individus rassemblés composant une volonté, une force unique de l'union des volontés et des forces, d'où naît le droit civil; les nations divisées par l'intérêt, mais réunies par l'humanité, d'où naît le droit des gens. Ces objets d'une utilité générale étoient faits pour Leibnitz. Quel est l'homme de génie qui n'est pas touché de consacrer ses veilles à la félicité du monde, de recueillir la gloire avec le sentiment du bonheur public, et de pouvoir s'avouer, en lisant son ouvrage: J'ai mérité des louanges, parceque j'ai voulu que les

hommes fussent heureux. Mais ces projets de législation ne sont peut-être que de pures spéculations philosophiques, les lois sont revêtues du sceau de l'antiquité, les abus en sont consacrés; on respecte encore le tout dont on ose blâmer les parties; et la plupart des hommes que l'habitude enchaîne, et que les grandes entreprises effraient, vous diront: Comment détruire cet édifice immense? quelle main osera le reconstruire? Berlin le sait aujourd'hui; il faut un roi qui veuille comme FRÉDÉRIC, et un sage qui exécute comme lui (11). Le même honneur attendoit la vieillesse de Leibnitz; il ne falloit que peu d'années ajoutées à sa vie. Le czar Pierre, animé de ce courage qui ne connoît point d'obstacles, donnoit des mœurs et des arts à son peuple; il créoit des hommes, en même temps qu'il fondoit des villes; et Leibnitz devoit être le Solon de la Russie (12). Mais la mort priva ce grand homme d'une gloire si rare, et l'univers d'un exemple plus rare encore, celui d'un souverain qui, du haut de son trône, appelle la philosophie, et lui remet la puissance législative pour le bonheur de ses sujets. On voit quelles étoient les vues de Leibnitz sur la jurisprudence; et quoi-

sol et de l'air qu'il respire. Ces faits ne montrent que l'homme modifié par les causes morales ou physiques ; mais ils tendent vers un centre, qui est l'homme de la nature. Telle fut sans doute à-peu-près la succession des idées de Leibnitz, et c'est ainsi que le jurisconsulte devint historien ; c'est ainsi qu'en comparant les mœurs et les usages, il s'enfonça dans la recherche pénible des antiquités. Combien d'usages, si différents entre eux aujourd'hui, dénaturés par le temps, ont la même origine! Semblables à ces ruisseaux qui sortent du sein de la terre, le vulgaire ne soupçonne pas qu'ils aient une source commune, tandis que le philosophe la trouve au sommet des montagnes où les vents déposent les eaux de la mer.

L'étendue des connoissances de Leibnitz le rendit précieux aux princes qui surent le connoître. Les souverains se disputerent à l'envi l'honneur de se l'attacher (13). Leibnitz, introduit à la cour, y trouva la politique ; non la politique considérée comme une science, et qui n'est que la science de la législation, mais la politique considérée comme un art, qui sert les passions des princes, en montrant ou cachant au besoin la vérité,

cette politique que les philosophes n'approfondissent que pour la démasquer. Leibnitz engagé par la reconnoissance et par l'équité des causes qui lui étoient commises, fait valoir les droits qu'il avoit à défendre, sans trahir ceux de la vérité (14) ; il choisit avec art le vrai point de vue des matieres qu'il traite; il les rend lumineuses et intéressantes par de profondes recherches sur le droit public, et montre encore le grand homme dans les petites choses, si l'on ose appeller ainsi celles qui ont intéressé les souverains. Mais, dans un ouvrage de philosophie, les objets se pesent relativement à l'univers; et le nom de souverain se confondant avec celui d'individu, on ne trouve rien de grand que Dieu, la nature, les sciences et les lois.

Leibnitz fut rendu à l'histoire par le duc de Brunswick (15). Un historien philosophe est un avantage que le ciel n'accorde qu'à un petit nombre de siecles. Heureux les princes qui savent en profiter! Ils desirent de vivre dans l'avenir, et l'intérêt des peuples est qu'ils aient ce desir, qui doit les rendre bons et justes : mais alors il faut que leur mémoire soit conservée dans son entier; il faut que l'écrivain sache peindre en racontant, et

qu'il décrive leurs actions par une suite de tableaux, dont les couleurs fortes et caractérisées donnent de la vie à l'histoire. Le duc veut que les talents de Leibnitz contribuent à l'illustration de sa maison, il le charge d'en écrire l'histoire. Aussitôt Leibnitz se propose de l'établir sur les fondements les plus solides. Car cet homme avoit cela de particulier, qu'il se rendoit également propre aux petites choses et aux grandes, qu'il étoit compilateur exact, en même temps qu'il étoit homme de génie: aussi nulle tête ne fut plus riche et n'eut plus de ressources. Il parcourt l'Allemagne pendant trois ans, visitant les savants, les bibliotheques, les monasteres, les tombeaux mêmes, pour en tirer quelque lumiere. Il rassemble les chartres, les anciens titres qui y sont renfermés; il ramasse de toutes parts les connoissances, les pieces curieuses et utiles, soit à son projet, soit à la vaste littérature dont il étoit avide; il entreprend le voyage d'Italie, où fut la souche de la maison de Brunswick; mais la philosophie l'appelle encore dans ce pays, le centre des beaux arts, jadis fameux par l'empire dont il étonna l'univers, plus cher alors aux yeux de Leibnitz par la re-

naissance des lettres. C'est à son retour qu'il publia tout ce qui étoit étranger à son objet, sous le titre de *Code diplomatique du droit des gens* (16). Ce code est un recueil de déclarations de guerres, de manifestes, de traités de paix, de transactions, faits entre différents souverains, où l'on peut lire leurs intérêts passés, prévoir peut-être leurs intérêts futurs, ou du moins connoître la maniere dont ils traitent les uns avec les autres. Leibnitz pensoit que c'étoit dans ces sources qu'il falloit étudier l'histoire et le droit des gens. Ce n'est pas qu'il crût y trouver le secret des cours ; il savoit que sur la scene du monde on ne peut que rarement juger des causes par les effets. Ainsi que dans une longue file de boules d'ivoire, la derniere seule est mise en mouvement par l'impulsion donnée à la premiere ; de même autour des trônes, les passions pressées agissent les unes sur les autres de degré en degré jusqu'au souverain, qui souvent cede aux plus subalternes lorsqu'il paroît commander. Voilà l'écueil des calculateurs et des politiques. Le code du droit des gens fut suivi du recueil des historiens de Brunswick ; matériaux qui devoient servir de fondements à l'histoire (18).

Leibnitz

Leibnitz n'a laissé que le plan de ce grand ouvrage ; il devoit commencer par une dissertation sur l'état de l'Allemagne (18), antérieur à toutes les histoires ; il pensoit que la physique lui en indiqueroit les traces dans ces bancs de coquillages dont la mer a formé le sol de l'Europe, et dans l'empreinte qu'ont laissée sur les pierres les poissons et les plantes ; monuments obscurs, où nous ne voyons que les preuves du séjour de la mer: mais qui oseroit prescrire des bornes à la vue de Leibnitz? De là il passoit aux anciens habitants, aux différents peuples qui se sont succédé ; il traitoit de leurs langues, et du mélange de ces langues produit par le mélange de ces peuples. C'est par ces recherches qu'il sembloit vouloir étendre son plan ; on eût dit que, se trouvant à l'étroit dans l'histoire d'une maison particuliere, il cherchoit à agrandir le théâtre où devoit s'exercer son génie. Dans l'ouvrage même il se proposoit de répandre la lumiere sur l'obscurité de plusieurs siecles, et sur la source des plus grandes maisons de l'Empire. Mais des méditations d'un autre genre entraînerent l'activité de Leibnitz, et ce plan ne fut point rempli ; parceque tel est le sort des hommes,

que le temps manque aux projets des uns, tandis que les projets manquent à l'existence des autres.

Tout cela n'étoit, pour ainsi dire, qu'une branche des connoissances de Leibnitz sur l'histoire ; il l'avoit embrassée dans toute son étendue, et sur-tout cette partie intéressante qui appartient à l'esprit humain, c'est-à-dire, les mœurs des peuples et les opinions des hommes. Il avoit porté par-tout ce coup-d'œil philosophique qui trouve quelque chose de neuf. Il prolongeoit, par exemple, les temps de barbarie. Selon lui, ils ne s'étoient pas terminés à la fin du douzieme siecle ; il regardoit le treizieme et le quatorzieme comme les plus barbares. *Au milieu du douzieme*, dit-il, *on discernoit encore le vrai d'avec le faux : mais ensuite les fables, renfermées dans les cloîtres et dans les légendes, se déborderent impétueusement, et inonderent tout.* Il pensoit qu'on peut être ignorant, raisonnable et heureux, et que les vrais temps de barbarie sont ceux où l'on a trompé le genre humain.

Le sage, sortant de la lecture de l'histoire, est fatigué de la triste uniformité des scenes qu'elle présente. Hé quoi ! dit-il, les hommes

ne font que passer sur la terre, et la discorde et la guerre sont éternelles! Leibnitz ne sait où reposer sa vue; par-tout l'intérêt trace avec du sang les limites des états: l'intolérance, entourée de bûchers, dit à la pensée, Voilà la route que j'ai prescrite; et ce n'est souvent qu'un aveugle * qui dit à d'autres aveugles, Il faut ou me suivre ou mourir. Hommes, pourquoi vous déchirer? Anglois, François, Allemands, vous êtes tous freres et citoyens du monde. La raison s'éleve au milieu des erreurs pour les combattre; mais si l'homme se refuse à la lumiere, elle ne détruit point l'individu pour anéantir les pensées, et elle crie au fanatisme, Celui qui s'égare est encore enfant de l'état et de l'humanité. C'est alors que la *paix perpétuelle* et la tolérance civile ont tous les vœux du sage. Que l'église décide donc, et qu'on l'écoute; l'esprit de Dieu, l'esprit de la charité l'anime toujours, elle hait la persécution. Que les princes réunis soient eux-mêmes leurs juges; et que le pape et l'empereur, comme *chefs spirituels et temporels* (19),

* Calvin fit brûler à Geneve, en 1553, Michel Servet, pour des opinions théologiques; intolérance doublement absurde dans un hérétique.

conservent le repos du monde en présidant à ces deux tribunaux. Voilà ce que Leibnitz écrivoit à Pelisson, au vertueux abbé de S.-Pierre. Voilà le germe de ces principes de tolérance civile que tant de plumes éloquentes répandent aujourd'hui dans l'univers, et que de savants évêques (20) ont plus d'une fois défendus.

Si j'osois suivre encore la génération des idées de Leibnitz, je dirois que l'histoire approfondie le conduisit à la grammaire et à la philosophie des langues. Leibnitz savoit la plupart des langues mortes et vivantes : une mémoire heureuse lui avoit fourni cette clef de toutes les sciences. Non que j'appelle ici grammairien celui qui simplement entend et parle ces langues : ce nom appartient à celui qui en étudie le génie, et qui, des principes particuliers qui les constituent, remonte aux principes généraux où elles se réunissent. C'est donc à cette recherche que l'histoire paroît avoir entraîné Leibnitz. Il avoit consulté les savants de tous les pays, recueilli tout ce qu'on savoit des langues anciennes et modernes de l'Europe; les voyageurs, les missionnaires, chargés de ses instructions, lui envoyoient les alphabets des

peuples de l'Asie, et la traduction de quelques morceaux écrits dans leur langue. C'est en rapprochant ces morceaux, en les comparant, qu'il en tiroit des observations générales et des remarques très fines. L'origine des peuples est l'objet le plus digne de la curiosité d'un philosophe (21). Mais les monuments historiques ne sont nés qu'avec la constitution des états. Tout ce qui est au-delà se perd dans les ténebres, et les premiers établissements, faits au milieu de l'ignorance, sont enveloppés de ses ombres épaisses. Au défaut des lumieres que l'antiquité refuse, Leibnitz proposa l'idée la plus belle et la plus philosophique; ce fut de puiser dans le langage même des peuples ces connoissances si souvent desirées sur leur source et leur fraternité : il considéra dans chaque langue ces racines primitives qui ont constamment une certaine signification, et dont un grand nombre de mots dérivent. La plupart de ces racines se trouvent les mêmes chez différents peuples; il en conclut l'existence d'une langue primitive, mere de ces langues, et d'un peuple antérieur dont ces peuples sont également issus (22). Quel est ce peuple? en quel temps a-t-il existé? Là

s'éteint cette foible lumiere, et la nuit recommence. Quoi qu'il en soit, à travers ces ombres, on apperçoit le genre humain former deux ou trois souches, dont sont sortis tous les peuples comme autant de branches. Ces ressemblances, fines et difficiles à saisir, parurent alors peu exactes; il est des vérités qui ne sont pas susceptibles de démonstration; la vue de l'esprit les pénetre; mais toutes les vues ne sont pas les mêmes, et les objets sentis et devinés par le génie, trouvent parmi les hommes beaucoup d'incrédules.

Semblable à un voyageur, qui, fatigué d'une longue marche, s'arrête, porte ses regards sur la route qu'il a parcourue, et mesure avec déplaisir les sinuosités de son cours, Leibnitz réfléchissoit au prix dont on achete la connoissance des langues, c'est-à-dire, au temps qu'elle dérobe à la culture des sciences. Les savants, disoit-il, ne forment qu'un peuple; ils ne devroient avoir qu'une langue. Le philosophe de Berlin seroit entendu de celui de Londres, les idées se multiplieroient par la facilité du commerce, et les sciences rendues plus accessibles auroient des progrès plus rapides. Cette idée d'une langue universelle est très philosophi-

que, et dut frapper Leibnitz ; mais j'oserai dire à ses admirateurs, et sans doute à l'Europe entiere, que Leibnitz ne fut point séduit. Cette idée exige ou la connoissance d'une langue de plus, ou des traductions sans nombre. Une langue de plus n'est qu'une nouvelle dépense de temps ; de longues traductions suspendent la marche de l'esprit humain. Combien d'années seroient perdues pour ne rien acquérir ! On a pensé encore, qu'à l'imitation d'un peuple fameux par son antiquité, Leibnitz vouloit exprimer chaque idée par un simple signe. Leibnitz n'étoit pas né pour former des entraves à l'esprit humain. Eût-il formé le projet d'une langue dont le dictionnaire seroit une Encyclopédie ? eût-il voulu que l'art de savoir lire consumât la vie ? A la Chine cette langue borne pour jamais les progrès des sciences ; et ce peuple, le premier éclairé, est encore, depuis quarante siecles, au crépuscule du beau jour qui éclaire l'Europe. Si Leibnitz avoit eu cette idée, s'il l'avoit déposée dans le commerce de l'amitié, je distinguerois les projets d'un homme de ses travaux, et je dirois : Ceux-là sont les premieres vues de l'esprit, toujours grandes, quelquefois peu exactes ; ceux-ci

sont mûris par la méditation, qui ramene le génie sur lui même, et perfectionne son ouvrage. Mais cette erreur, où je ne retrouve point Leibnitz, appartient à ceux qui l'ont mal entendu; je le reconnois, lorsque contemplant toutes les vérités, il tente de les soumettre au calcul. Philosophes séveres, c'est peut-être ici le rêve d'un grand homme; mais vous ne l'entendrez point sans admiration. Il avoit reconnu que les vérités de toutes les sciences dérivent de quelques vérités premieres, traduites et présentées, comme dans la géométrie, sous mille formes différentes; et sans doute il eût désigné ces vérités premieres par des caracteres généraux, et les formes qui les modifient par des caracteres particuliers. L'esprit, méditant une vérité, eût apperçu d'un-coup d'œil la chaîne qui la lie au principe commun, la distance qui la sépare de ce principe, et les rapports qu'elle conserve avec les autres vérités. Ces caracteres eussent guidé la raison dans ses recherches, et les erreurs n'auroient été que des erreurs de calcul; au défaut des données suffisantes, le calcul eût montré les degrés de vraisemblance et de probabilité. Ainsi Leibnitz étendoit aux autres sciences la certi-

tude des sciences exactes, et devenoit le guide de tous les siecles ; ainsi l'esprit humain devoit marcher de toutes parts d'un pas plus ferme et plus rapide. Ces caracteres, comme ceux de l'algebre, auroient appartenu à toutes les langues ; et voilà l'idée de cette langue universelle (23), la seule qui fût philosophique, et vraiment digne de Leibnitz, et comme j'ai osé le dire, la seule qu'il ait jamais eue.

Arrêtons-nous un moment sur l'esprit philosophique qui fait le caractere de Leibnitz ; et pour juger de ce qui appartient véritablement à ce grand homme, jetons les yeux sur les temps qui l'ont précédé. Cent ans s'étoient à peine écoulés depuis la renaissance des lettres : l'Europe s'éclairoit par degrés ; mais la philosophie n'étoit sortie des ruines de l'antiquité qu'à la voix de Bacon. Elle parut sur la terre sans attirer les regards : le genre humain, récemment introduit dans le sanctuaire des sciences, encore presque aveugle, cherchoit en tâtonnant à reconoître quelques parties du temple, et ne pouvoit suivre l'architecte qui lui en montroit le plan. Cet architecte étoit Bacon, qui dit aux hommes : « Voilà les premieres vérités de toutes les sciences, c'est le terme d'où vous devez par-

tir ; voyez-vous ces points qui s'élevent dans cet espace immense ? ce sont les vérités que vous avez à découvrir, et voici la route qui y conduit ». Les hommes y porterent une vue foible et mal assurée, ne virent rien, et ne l'écouterent plus. Il fallut que des génies qui parloient la même langue vinssent accoutumer les nations à l'entendre. Les germes des connoissances futures, déposés dans les ouvrages de Bacon, restoient ensevelis. Descartes, Bayle, Locke, Newton et Leibnitz paroissent ; ils allument à ce foyer les flambeaux dont ils éclairent le monde ; toute la nature est soumise à l'examen, et l'esprit philosophique se montre sur les débris des préjugés et des erreurs. Il naît avec Descartes, qui donne une nouvelle existence à la géométrie, ne craint point de revenir sur les notions les plus claires, et fait faire le premier pas à la philosophie en commençant par douter de ce qu'elle enseigne ; il suit Bayle dans l'application de ce principe à la dialectique, où l'art de la critique, par les objections opposées aux preuves, ébranle et fortifie tour-à-tour les raisons de croire et de douter ; il conduit Locke, qui rappelle en soi son ame, pour la décomposer et la con-

noître ; il s'éleve avec Newton, qui interroge les phénomenes, et leur arrache le secret du méchanisme de l'univers ; enfin il s'étend par les travaux de Leibnitz, qui, aussi hardi que Descartes, aussi subtil que Bayle, peut-être moins profond que Newton, et moins sage que Locke, mais seul universel entre tous ces grands hommes, paroît avoir embrassé le domaine de la raison dans toute son étendue, et avoir contribué le plus à répandre cet esprit philosophique qui fait aujourd'hui la gloire de notre siecle.

Cependant un nouvel ordre de choses se découvre à la vue de Leibnitz ; ses connoissances mathématiques s'étendent (24) ; il va jeter les fondements d'une immortalité justement méritée. France (25), l'aveu même de Leibnitz te donne part à sa gloire : c'est dans ton sein que s'est développé le germe que l'Allemagne avoit vu naître ; tes grands hommes l'inspirent et lui donnent une nouvelle impulsion. Il trouve réunis dans la capitale Cassini, Huyghens, Roberval, Bossuet, Arnauld, et la mémoire de Descartes et de Pascal. Telle est la vraie grandeur des nations ; la magnificence du siecle de Louis XIV s'est évanouie, et ces grands noms de-

meurent! Ils appelloient alors le sage, qui, des contrées éloignées, venoit chercher l'exemple et l'instruction: Huyghens éclaire Leibnitz; la carriere de la géométrie s'ouvre, et Leibnitz a bientôt devancé son maître; bientôt il découvre le rapport de la circonférence du cercle à son diametre, exprimé par une suite de nombres rationnels. Il crut être le premier qui eût fait cette découverte; mais son sort étoit d'être prévenu par Newton. Le desir de voir cet homme rare conduisit Leibnitz au milieu d'un peuple altier, qui, abusant de sa liberté, venoit de faire frémir l'Europe étonnée de voir juger les rois. Les secousses violentes qui agitent les états, sont des époques où le génie s'éveille au cri des passions déchaînées. Locke, Barrow, Grégori, Boyle, Vallis, fleurissoient alors. Leibnitz se plaît au spectacle de tant de grands hommes rassemblés; il s'agrandit en se mesurant avec Newton, qui comme un chêne s'élevoit au milieu d'eux. Il n'a pas encore vingt-six ans; et dans la route qu'il s'est frayée, il ne voit que Newton à côté de lui. La société royale se hâte de l'admettre au nombre de ses membres. Lorsque l'académie des sciences de Paris fut

augmentée d'une classe d'associés étrangers, elle s'empressa de choisir Leibnitz en même temps que Newton : leur destinée étoit d'avoir la même carriere et les mêmes honneurs. Leibnitz remporta dans sa patrie l'estime que lui avoient inspirée ces sociétés savantes. Il médita sur leur utilité ; il y vit l'exemple produire l'émulation, le commerce des idées accélérer la marche de l'esprit, et l'influence du génie se répandre sur la foule qui l'entoure. C'est de ce concours que naissent les progrès des sciences ; ainsi dans tous les genres les travaux réunis ont vaincu les obstacles. La formation des langues, la perfection des arts sont dus aux sociétés civiles ; les académies sont maintenant pour les sciences ce que furent les sociétés civiles pour les arts nécessaires. Les âges se transmettent le dépôt des connoissances ; et les académies veillent sur cet héritage de nos ancêtres, pour le remettre avec de nouveaux accroissements à la postérité. L'électeur de Brandebourg s'honoroit de l'amitié qu'il avoit pour Leibnitz : le philosophe en profita pour exciter l'émulation du prince, et l'Allemagne eut une académie (26). Leibnitz en fut le vrai fondateur, si l'on peut appel-

ler ainsi celui qui crée une idée, tandis que l'autorité l'exécute. Berlin est aujourd'hui l'émule de Paris et de Londres : ces trois académies sont semblables à ces hautes montagnes qui s'élevent vers le ciel et dominent la terre : leur sommet n'a pour habitants que ces especes favorisées à qui la nature donna des ailes rapides. On en a vu sortir des aigles, qui, unissant leur vol et perçant la nue, ont osé fixer le soleil, et lui demander compte de la course inégale de l'astre de la nuit. C'est dans les mémoires de cette académie et dans le journal de Leipsick, que Leibnitz déposa la plupart de ses inventions mathématiques; le détail en seroit immense si nous osions l'entreprendre. Là sont ses recherches sur les dimensions des figures curvilignes, sur la résistance des milieux, et sur le mouvement des graves dans ces milieux; la description d'une machine arithmétique plus parfaite que celle de Pascal ; ses réflexions sur les loix de la nature, par lesquelles Dieu conserve la même force dans l'univers. Descartes, contemplant ce grand ouvrage, avoit senti que la régularité de sa marche supposoit un principe constant. Il établit que la quantité de mouvement étoit toujours la

même. Leibnitz reconnut l'erreur (27) de Descartes. En effet, lorsque la main soutient un poids qui tend à descendre, il y a de moins dans l'univers le mouvement qu'auroient produit les deux puissances qui se détruisent: mais la force existe quoiqu'elle n'agisse pas; elle a son effet dès que l'obstacle cesse, et c'est la force, dont, suivant Leibnitz, la quantité est constante dans le système du monde. Bientôt s'éleva le schisme sur la mesure des forces *vives :* les savants se partagerent, les uns mesurant avec Leibnitz la force *vive* par le carré de la vîtesse, les autres simplement par la vîtesse. On vit d'un côté Leibnitz, Herman, Wolf, Poleni, s'Gravesande; de l'autre Newton, Clarke, Pemberton, Desaguilliers, Mairan et Jurin: partis de principes si différents, tous, dans les mêmes problêmes, arrivoient aux mêmes solutions. L'Europe étonnée ne connoissoit point de juge qui pût prononcer entre Leibnitz et Newton. La question qui avoit paru d'abord appartenir à la géométrie, n'est plus aujourd'hui qu'une question métaphysique, dont la décision est indifférente à la géométrie (28). Dans la voie de la certitude, Leibnitz et Newton pouvoient-ils différer autrement?

Toutes ces recherches, ces considérations profondes, qui ont placé Leibnitz au rang des premiers géometres, s'effacent et disparoissent à côté d'une découverte à jamais mémorable; elle suffiroit seule pour l'immortaliser. Chaque géometre, en avançant dans la carriere, ajoute aux vérités connues des vérités nouvelles; mais peu d'hommes sont destinés à opérer des révolutions dans les sciences. Descartes fut l'auteur de la premiere; semblable au Génois qui réunit les deux mondes, il eut l'idée féconde et sublime d'unir deux sciences jusques-là séparées, en appliquant l'algebre à la géométrie. Leibnitz fut l'auteur de la seconde; il rendit plus facile l'art de decouvrir, en perfectionnant l'instrument, en le rendant plus fin, plus propre à pénétrer l'essence des rapports, par l'invention de ce calcul qui, suivant la nature dans ses pas insensibles, en déduit les loix générales qu'elle observe dans sa marche; tel est le calcul différentiel. Jamais invention n'eut tant d'influence sur l'état présent et futur des sciences, n'eut des succès plus grands et plus prolongés; les problêmes les plus difficiles cedent à la nouvelle méthode. Il semble que Leibnitz ait donné

donné des ailes à l'esprit humain. Géometres de Pariset de Berlin, lorsque vous asservissez la lune à vos calculs, lorsque vous estimez les forces décomposées dans des courbes, vous avouez que le flambeau qui vous guide fut allumé par Leibnitz. Cette route que Leibnitz ouvrit aux géometres de tous les siecles, est celle qui conduisit Newton aux loix du mouvement des corps célestes : route qu'il avoit long-temps parcourue seul et en silence, et qu'il n'ouvrit qu'après avoir atteint le but. Leibnitz publia les principes du calcul différentiel en 1684, dans le journal de Leipsig. Newton déposa les fondements du calcul des fluxions en 1687, dans son immortel ouvrage des principes mathématiques de la philosophie naturelle. Ces deux grands hommes s'étoient déja communiqué leurs idées ; tranquilles et sans jalousie, ils s'applaudissoient de s'être rencontrés. En effet, la gloire de l'invention demeure la même, quoiqu'il y ait deux inventeurs, et seulement la reconnoissance du genre humain se partage. Le calcul différentiel, publié le premier, se répandit plus généralement. Le nom de Leibnitz vola dans l'Europe ; sa *notation* fut adoptée par-tout,

excepté en Angleterre; les Anglois gardèrent le silence, et Leibnitz, pendant quinze ans, jouit paisiblement de sa gloire. Ce fut en 1699 que s'éleva la réclamation de l'Angleterre en faveur de Newton. L'envie répétant le cri de la prévention nationale, et allant plus loin qu'elle, accusa un géometre, assez riche d'ailleurs pour être à l'abri du soupçon; et Leibnitz fut cité comme plagiaire au tribunal du public (29). Leibnitz, sans inquiétude, demanda justice à la société royale dont Newton étoit membre. Les pieces de ce fameux procès sont publiques, et la raison a enfin jugé, lorsque la chaleur de la dispute a été passée. La gloire de Newton est à couvert; on ne peut lui refuser le titre d'inventeur, et même de premier inventeur, si l'on consulte la date des pensées. Les expressions énigmatiques dont il se couvre dans ses lettres à Leibnitz, suffisent maintenant pour prouver son droit à l'invention, et ne pouvoient la faire connoître alors (30). Qui a donc conduit Leibnitz, si ce n'est le génie qui marchoit devant Newton? Que répondra le petit nombre de ses accusateurs au témoignage de Newton même déposant en faveur de son rival, et

l'associant à sa découverte (31)? Lorsque deux hommes s'élevent au plus haut degré, est-ce leur siecle qui doit prononcer entre eux? Tout ce qui les entoure est-il fait pour les suivre et pour les apprécier ? Ces hommes sublimes n'ont de juges que leurs émules, si ces émules sont assez grands pour être justes. Le comble de l'absurdité fut de reprocher à Leibnitz que la méthode du calcul différentiel n'étoit que la méthode de Barow. Ce reproche ne retomberoit-il pas sur Newton, puisque le calcul différentiel est le même que celui des fluxions? Le principe de ces calculs semble en effet caché dans la méthode de Barow : mais c'est ainsi que les découvertes se préparent. Les vérités particulieres, qui menent aux vérités générales, restent quelque temps sans fruit, comme les germes qu'un peu de terre ensevelit; ce sont ces germes répandus dans l'univers que l'œil du grand homme découvre, et que son génie féconde.

On croiroit que cette importante découverte, qui mérita l'empressement des plus grands géometres, qui fut augmentée, étendue par Bernoulli (32) qui rendit rivaux deux hommes tels que Leibnitz et Newton, fut

généralement accueillie : ce seroit mal connoître l'esprit humain ; le sort du commun des hommes est de se refuser à la lumiere, et de fermer les yeux sur tout ce qui peut être utile ; nulle vérité ne s'est établie sans combattre. Le calcul différentiel, où la géométrie est guidée par une métaphysique assez fine, trouva des contradicteurs. Soit qu'on ne l'eût pas entendu, ou qu'on ne voulût pas l'entendre, mille ennemis s'éleverent (33) ; les partisans de Descartes ne voyoient rien au-delà de ses principes et de ses opinions, ils sembloient penser que Descartes avoit fermé la carriere des sciences. C'est alors que Leibnitz leur proposa les problêmes de la courbe isochrone (34) et de la courbe paracentrique ; le seul Huyghens s'y éleva, et donna la solution du premier : mais les Bernoulli même échouerent long-temps au second, et ne l'atteignirent qu'après s'être approprié les principes de Leibnitz. Ces illustres géometres lui rendirent à leur tour ses défis, en proposant les problêmes de la chaînette et de la brachystochrone, aussitôt résolus par Leibnitz. La solution de ces problêmes dépend encore du calcul intégral, dont les principes naissent des

principes du calcul différentiel. Mais la nature, qui a dévoilé l'art de décomposer les grandeurs, et de les réduire à leurs derniers éléments, ne permet pas toujours de remonter des éléments aux grandenrs mêmes. Ici la science est bornée : peut-être le principe universel est-il inaccessible à l'esprit humain; peut-être aussi la découverte en est-elle réservée aux siecles futurs, et à celui qui, suivant les pas de Descartes et de Leibnitz, seroit l'auteur d'une troisieme révolution dans les sciences. Leibnitz, cette recherche intéressante étoit digne de ton génie; et trop grand pour te flatter sans fondement, tu te promettois des succès non partagés (35). Descendu avec Newton dans l'abîme de l'infini, tu te serois remontré seul sur le bord, et là déployant l'art de reconstruire les grandeurs, tu aurois dit à ton émule : Il nous fut facile * de descendre aux sombres rives, mais ma gloire est d'avoir revu la lumiere.

De ces notions intellectuelles, que con-

* Facilis descensus Averni ;
Noctes atque dies patet atri janua ditis :
Sed revocare gradum, superasque evadere ad auras,
Hoc opus, hic labor est. (AEneid. lib. VI.)

temple l'esprit dégagé des sens, Leibnitz passe à la physique générale, et rappelle le témoignage de ses sens pour suivre la nature. Il parcourt les genres de la botanique, les merveilles de l'anatomie; il donne de nouvelles vues à la médecine (36); il interroge la chymie sur les mysteres de la composition des corps; il ne dédaigne pas même l'alchymie, cette prétendue science qui méprise toutes les autres, tandis qu'elle cache sa misere dans l'ombre, cette aveugle qui quelquefois a trouvé ce qu'elle ne cherchoit pas (37); à la voix d'Hartsoecker et de Brandt, il observe ces êtres vivants, destinés à la génération de l'homme; il répete l'expérience du phosphore (38). C'est ainsi que l'observateur conduit le philosophe. Mais après avoir parcouru les différentes branches de la physique, le philosophe s'arrête sur la nature même : il considere ce qu'elle est aujourd'hui, et lui demande ce qu'elle fut autrefois. A cette grande question le génie se réveille, il s'élance dans le passé : il apperçoit la terre au nombre des soleils qui éclairent le monde; il voit le feu détruire toute matiere combustible, et s'éteindre faute d'aliment; les eaux volatilisées retom-

ber sur cette masse vitrifiée, et la mer couvrir sa surface entiere. Ce systême de Leibnitz est peut-être plus hardi que solide; mais il a de la grandeur (39); et quelle que soit l'erreur qui le détruise, il n'appartient pas à tous les hommes de se tromper ainsi.

Cet amas prodigieux de connoissances, l'enchaînement qu'elles recevoient d'une tête bien organisée devoient faire naître le plan d'une encyclopédie. Ce plan n'est autre chose que l'histoire des pensées d'un homme de génie, qui, en parcourant toutes les sciences, en a réuni les principes. La somme des vérités est devant ses yeux; il trace les lignes de communication, et fait marcher l'esprit humain en suivant le fil qui conduit aux conséquences. C'étoit le projet de Bacon, en partie exécuté par Alstedius (40); mais cet ouvrage est la compilation, non l'enchaînement de nos connoissances. Leibnitz se proposa de le réformer, ou plutôt de le recommencer, à l'aide de quelques gens de lettres; Leibnitz suffisoit presque seul pour cette entreprise. Mais trop occupé de ses vastes idées, toujours entraîné, sa vie se consuma sans qu'il pût s'y livrer. La gloire de l'exécution étoit réservée à notre siecle, et à deux

hommes célebres, nés pour remplacer Leibnitz et Bacon.

Nous avons jusqu'ici suivi Leibnitz dans des sciences particulieres. Chacune de ces sciences est un point de vue de la nature, qui s'y montre sous une de ses faces. Mais le tableau général appartient à la philosophie, qui compare et généralise les propriétés de tous les êtres, et à la métaphysique, qui examine leur essence. Nous avons rendu compte des titres solides de la gloire de Leibnitz. Ses découvertes mathématiques sont immortelles : mais la philosophie spéculative, la métaphysique, sont des sciences d'une autre espece. Dans la géométrie, tout est soumis à l'évidence ; ici ce sont des vues, des rapprochements, des généralités, des explications ; il est juste de changer de balance pour apprécier le mérite ; il faut peser non le succès, mais les efforts. Deux choses fondent la gloire des hommes, la découverte de la vérité, ou la vraisemblance substituée à la vérité inaccessible ; et dans ce dernier cas, pour prononcer avec équité, il faut se transporter aux siecles des systêmes, se proposer une de ces questions si grandes, si profondes, et peut-être insolubles ; il faut

se représenter quelles méditations, quelle force de tête, quel courage ont été nécessaires pour atteindre à cette vraisemblance : alors on peut juger. Leibnitz a mesuré, pénétré, décomposé la nature ; et quand ses systêmes, ses idées métaphysiques seroient détruites par les progrès de la raison, on connoîtra par les erreurs mêmes ce que l'homme valoit, et l'on respectera le philosophe marchant dans une route ténébreuse, à la seule lumiere du génie.

Leibnitz retrouva dans la philosophie scholastique le squelette défiguré de la philosophie ancienne, souvent si sage, et quelquefois si sublime. Il fut la puiser dans sa source. Aristote et Platon devinrent ses maîtres. On reconnoît dans les écrits de Leibnitz un esprit nourri de leurs principes (41), tantôt sage, profond, et sacrifiant à la raison comme Aristote ; tantôt sublime comme Platon, et comme lui s'abandonnant à l'imagination. Descartes fut encore son guide, ou plutôt l'objet de son émulation. Lorsque Leibnitz naquit, il ne vit autour de lui que le culte de Descartes. Le trône d'Aristote étoit renversé ; et l'ignorance, dont le caractere est de combattre

en rebelle ou de se soumettre en esclave, avoit rejeté ses fers pour en prendre de nouveaux. Son idolâtrie fut aveugle, et son mépris est injuste (42). La philosophie d'Aristote est la même que celle de Descartes. L'une et l'autre est corpusculaire et méchanique. Malgré le nombre des partisans des Descartes, Leibnitz n'hésite pas à préférer Aristote. Quelles que soient les erreurs de sa physique, les principes généraux en sont vrais, et voilà le sceau du grand homme. Dans la science de la nature, dans cette mer immense où nagent des faits épars et difficiles à saisir, les erreurs particulières sont du siecle ; les principes généraux sont du génie (43). « Partisans de Descartes, hommes toujours enfants, s'écrioit Leibnitz, vous vous traînez sur les pas d'un grand homme, au lieu d'essayer à marcher. Celui qui ose éclairer ses semblables a la postérité pour juge. Il seme les opinions ; l'erreur croît au milieu d'elles ; mais le flambeau de la raison brûle, détruit tout, excepté la vérité. Sans doute Leibnitz peut juger Descartes comme à son tour Leibnitz sera jugé. Descartes fut sublime dans sa géométrie ; s'il se trompa sur les loix du mouvement, il mon-

tra du moins que le mouvement suivoit des loix générales. Le reste de sa physique est un édifice déja presque écroulé. Sa métaphysique démontre l'existence des corps et l'immortalité de l'ame ; mais elle s'arrête à leur influence mutuelle. Descartes n'explique point comment l'homme agit en vertu de la pensée ; il renvoie les bêtes à la classe des machines, et tranche, comme Alexandre, le nœud de la difficulté. En vain l'expérience lui montre dans l'animal les passions de l'homme ; il oublie que si l'automate peut avoir des desirs, il peut avoir des pensées. Descartes, en proscrivant les causes finales, semble ôter à la sagesse de Dieu ce qu'il donne à sa puissance. Où sont les preuves de sa sagesse, si l'ordre et l'utilité ne sont pas le but et la raison de ses ouvrages »? C'est par ces méditations que Leibnitz se prépare à entrer dans le monde intellectuel.

Il commence, comme Descartes, par établir les principes qui doivent le guider. Tels sont le principe de contradiction et celui de la raison suffisante (44). L'un est la base de la géométrie, où toutes les vérités sont nécessaires ; l'autre sert à la physique, où tous les effets dépendent d'une cause pre-

miere, et naissent les uns des autres. Nous regardons comme faux tout ce qui implique contradiction. Nous pensons que rien n'est sans une raison suffisante, quoique souvent cette raison nous soit inconnue. De ce dernier principe découlent la loi de continuité et le principe des indiscernables *. L'une enseigne que tout changement, tout accroissement arrive par des degrés successifs; l'autre proscrit les parties similaires, par la raison qu'il y a par-tout un choix. Leibnitz joint à ces principes celui de la force, toujours constante dans sa direction et dans sa quantité. Ainsi la physique et la géométrie viennent se réunir à la métaphysique, source unique d'où découlent toutes les sciences.

Ces principes établis, le philosophe médite. Il a les yeux fixés sur la nature: il embrasse l'éternité même. Il voit tous les êtres se succéder rapidement devant lui, et disparoître, emportés par le temps. L'un naît,

* Le principe de Leibnitz étoit, qu'il n'y avoit point dans la nature de parties absolument semblables, et que l'on ne puisse absolument distinguer l'une de l'autre. Par conséquent elles sont toutes discernables; cependant il a donné au principe le nom de *Principe des indiscernables*.

l'autre périt, et la nature reste inaltérable ou se répare sans cesse. L'espace environne tout, les corps le pénetrent; il n'a de bornes que l'infini. Ces corps sont étendus, et résistent à l'effort qui les déplace. Qu'est-ce que l'étendue de ces corps? qu'est-ce que la force qui les déplace? Il voit la matiere toucher la matiere, et le choc enfanter le mouvement; mais la raison du mouvement est-elle dans la matiere, ou dans une cause étrangere? De là passant à l'être qui observe, Leibnitz se demande ce que c'est que l'ame, cette substance qui a des perceptions, des idées, qui juge et qui agit; cette substance intangible qui touche les corps pour les mouvoir, ou qui les meut sans les toucher. Voilà les grandes questions qu'il se propose de résoudre, et voici ce que dit la raison éclairée par le génie.

Le temps n'est rien hors des choses, il est l'ordre des successions. C'est cet ordre qui le constitue et le mesure. Anéantissez le monde, le temps disparoît avec lui : Dieu seul demeure avec l'éternité qui est une et sans parties, comme tous ses attributs. L'espace qui renferme l'univers et ses habitants n'est que l'ordre des choses coexistantes (45).

L'esprit l'apperçoit à l'aide des abstractions ; mais l'espace ne doit son existence apparente qu'à celle des corps qui semblent le pénétrer. Otez ces corps, le vuide reste et l'espace s'anéantit.

L'essence de la matiere est d'être étendue et impénétrable (46) :. mais la raison suffisante de son étendue doit se trouver dans l'existence des parties qui la composent. Que sont ces parties? Si elles sont étendues, la même question renaît. Les éléments de l'étendue sont donc des êtres simples sans étendue (47). De là ils ne peuvent avoir ni figure, ni divisibilité ; ils sont inaltérables ; ce qui n'a point de parties ne peut ni se composer ni se dissoudre ; ils s'unissent pour former des corps ; ils se séparent pour en former d'autres : ainsi se produit de toutes parts le phénomene de l'étenduc. Mais l'existence de ces élémenrts suppose des qualités qui les distinguent du néant ; le principe des indiscernables exige qu'ils different les uns des autres, et la loi de tout être créé veut qu'ils soient soumis au changement. Ces conditions ne peuvent être remplies que par la force et la perception dont ils sont doués. La force active constitue l'existence

de la *monade*, c'est-à-dire de l'être simple; et les perceptions, infinies en nombre et qui se succedent sans cesse, établissent les différences et les changements. Ainsi Leibnitz explique ce paradoxe, qu'il y a multitude et succession dans l'unité de l'être simple. Non seulement la monade a la perception de ce qui l'entoure (48), mais elle est avertie d'une maniere confuse de ce qui se passe aux extrémités du monde, parceque tout est enchaîné; l'ébranlement arrivé dans un point de l'espace et de la durée se propage de toutes parts à l'infini, comme l'ondulation de la surface de la mer s'étend jusqu'aux bornes de l'Océan. Chaque monade est donc un tableau de l'univers : mais Dieu seul peut y lire l'état présent des choses, lié comme effet au passé, et comme cause à l'avenir. La force et les perceptions animent tout, et la vie est répandue dans la matiere. Ajoutez à ces perceptions la conscience ou la mémoire qui les réunit, la monade deviendra l'ame des bêtes (49), la raison; elle deviendra l'ame humaine (50); enfin la présciènce, la raison éternelle et la puissance infinie, et la monade sera l'unité suprême; Dieu, principe de toutes les monades éma-

nées de son sein par une espece de fulguration (51); semblable à l'éclair qui, s'échappant du nuage entr'ouvert, répand sur la terre les particules électriques pour en pénétrer tout les corps. Nous ne jugerons point du degré de vraisemblance de ces idées; mais on conviendra qu'elles étonnent par leur profondeur et leur sublimité. Que la raison circonspecte s'arrête et craigne de condamner Leibnitz: il peut avoir deviné le secret de la nature. En partant de la création et de l'existence d'un Être suprême, raison unique de tous les autres, le principe de la raison suffisante devoit conduire Leibnitz à imaginer les monades, à ne regarder l'étendue que comme un phénomene; mais des idées communes à celle-là, il y a un saut considérable que le génie seul peut faire; lui seul peut suivre ainsi le principe jusqu'à ses dernieres conséquences, et lier le tout si étroitement.

De l'indestructibilité des monades, de la force dont elles sont animées, il résulte que la quantité de force doit être constante, et que la direction de cette force ne peut être changée que par le choc des forces opposées. D'où naît donc l'empire étonnant de la

la volonté sur le corps? quelle influence a-t-elle sur lui? comment peut-elle lui commander, suspendre ou faire agir la force des monades qui le composent? C'est par l'harmonie préétablie entre ces substances (52). L'une pense et veut, en suivant les causes finales; l'autre agit en vertu des causes efficientes. Ces causes concourent ensemble, et s'accompagnent sans cesse par d'immuables lois; le mouvement, une fois imprimé au système du monde, s'étend, se réfléchit, se distribue à tous les êtres; et par la prévision de l'être suprême, il suit la pensée sans en dépendre, ou précede la pensée sans la faire naître. Peut-être ce système ne résoud-il une difficulté que par des difficultés insolubles (53); mais ce qui est remarquable, c'est le fil des idées d'un grand homme. Le système de l'harmonie est lié à celui des monades, tout part d'un seul principe; et Leibnitz parcourt successivement et sans s'arrêter les explications des phénomenes, d'une maniere semblable en quelque sorte à ces instruments méchaniques, qui, partant d'un point, décrivent une courbe infinie par un mouvement continu.

De grandes questions s'élevoient sur la li-

berté de l'homme et la prescience de Dieu ; sur le mal physique et moral (54), en contradiction avec la bonté de l'être suprême. L'Europe retentissoit du nom de Bayle, et sa plume éloquente entassoit les objections dans son dictionnaire immortel, où, suivant l'expression de Leibnitz, *la raison et la foi paroissent en combattantes, et où il veut faire taire la raison après l'avoir fait trop parler.* Leibnitz entreprend de les réconcilier.

Il pose pour principe que deux vérités ne sauroient se contredire. La raison est l'enchaînement des vérités que l'homme a découvertes ; la foi a pour objet la vérité révélée d'une maniere extraordinaire : ce qui appartient à la foi est au-dessus de la raison, mais non pas contre la raison ; parceque l'une et l'autre ayant sa source dans l'entendement divin, ne peuvent être opposées. Les vérités de la foi tiennent à l'idée de Dieu, et aux preuves de la révélation : la raison examine ces preuves, produit la foi, et les mysteres ne sont plus à ses yeux que des vérités isolées, qui tiennent aux vérités connues, par une chaîne invisible que Dieu s'est réservée. La permission divine, qui semble souffrir le mal, les

décrets qui le punissent, le choix des élus, entre une infinité d'êtres issus du même pere, paroissent incompatibles avec l'idée de la justice naturelle. Cependant Dieu est juste; cependant ces idées universelles de justice ne sont pas fausses, ou tout seroit perdu. Il semble qu'on ne puisse établir un attribut de l'être suprême qu'aux dépens d'un autre. Mais la conciliation de ces choses est téméraire, elle est en Dieu même; et la raison, dit Leibnitz, doit regarder ce qui existe comme indispensable et juste, sans sonder plus avant ce qui tient à la divinité, à sa maniere d'être et d'agir; mysteres qui sont la source de tous les autres.

Dieu est la premiere raison des choses. C'est par lui que l'univers sortit du sein des possibles, et reçut l'actualité. Tous les êtres indifférents à la forme, à l'ordre, aux propriétés dont ils jouissent, pouvoient être autrement qu'ils ne sont, et la raison des contingents doit être dans une substance éternelle et nécessaire. D'une infinité de mondes possibles, et prétendant également à l'existence, il résulte que cette substance est intelligente, puisqu'elle a choisi; et comme tout est lié, cette substance doit être unique.

Cet examen et ce choix supposent l'entendement et la volonté : l'un est la source des essences, l'autre l'origine des existences. Mais à un entendement qui embrasse tout est unie nécessairement une volonté qui se porte au bien ou au meilleur ; d'où il paroît s'ensuivre que le monde créé est le meilleur des mondes. Cependant l'entendement existe avant la volonté ; et l'origine du mal est dans la nature idéale de la créature renfermée dans les vérités éternelles de l'entendement divin. Le mal physique n'est donc point l'effet d'une volonté primitive, qui doit tendre au bien absolu, mais d'une seconde volonté, qui, limitée par l'idée de créature, conçue antérieurement, a dû tendre au meilleur. Dieu s'est représenté tous les possibles ; chacun des êtres a contribué idéalement à son choix, hors de lui-même il n'a rencontré que l'imperfection ; et après avoir pesé les diverses proportions des biens et des maux, il a dit au meilleur des mondes : Je te donne l'existence. Dans cette contemplation intime, Dieu a vu, par la nature des choses, tout ce qui naîtroit dans l'éternité, de l'existence et de la combinaison de ces choses ; mais il ne l'a point déterminé. De là naît la liberté de

l'homme, en même temps que la prescience de Dieu.

Telle est la Théodicée (55) ; tel est cet ouvrage où le génie éblouit la raison, et dérobe le nœud de la difficulté, enveloppé dans des recherches profondes, où l'homme est libre, tandis que tout est lié dans le meilleur des mondes possibles. Ce système de l'optimisme (56) console un moment l'humanité effrayée des désordres qui l'environnent ; chimere brillante, dont le prestige efface les maux éloignés, et cede à la douleur présente. Philosophe sublime, pendant que tu raisonnes, écoute les cris qui t'assiegent : l'Asie esclave te demande si le genre humain fut formé pour cinq à six tyrans : l'Amérique, inondée du sang de ses habitants, si des barbares avoient le droit de les égorger : et l'Europe, assise sur des volumes de lois, te montre que le crime secoue sa chaîne, et regne encore dans le meilleur des mondes. Sois juste, et tu verras l'homme marchant à la mort, consumé par le travail et la maladie, traîner sa vie entre la crainte et la douleur. La foudre gronde sur sa tête, et les entrailles de la terre le menacent en gémissant : interroge Pline expirant au pied du Vésuve. Consi-

dere ces campagnes fertiles, où des vents arides ont apporté la stérilité et la famine, où le laboureur redemande au ciel le pain de ses enfants. Aveugle, que parles-tu d'ordre et de bonheur! Sans doute tes talents élevent l'espece humaine; mais ses maux existent, mais l'oppression regne; et la vertu qui appelle la mort, demande une autre vie au Dieu qui est son refuge: voilà le monde où tout sera bien.

Ces systêmes, ces idées métaphysiques, sont le terme obscur où vient se perdre l'esprit humain, élancé hors de sa sphere. Dans cette nuit profonde Leibnitz combattoit Clarke (57), Clarke qui avoit Newton derriere lui. Leibnitz reprochoit à Newton d'avoir regardé l'espace comme le sens par lequel Dieu apperçoit les choses. Mais en traitant ces mysteres inaccessibles, les esprits supérieurs ne s'entendent pas toujours. Cependant Leibnitz éclaire encore son siecle, en s'égarant dans les profondeurs de la métaphysique. Un abyme est ouvert entre l'homme d'un côté, Dieu et la nature de l'autre: Leibnitz tente d'y descendre; la raison, restée sur le bord, observe en silence l'inutile effort du génie, et crie à la

postérité : Arrête, Empédocle s'est perdu dans l'Etna.

Mais, dira-t-on, comment Leibnitz a-t-il pu se livrer à ces méditations infructueuses? comment la philosophie ne l'a-t-elle pas arrêté? C'est que la philosophie a ses degrés et ses âges; c'est qu'elle est d'abord incertaine dans sa marche : le desir de tout découvrir l'écarte de la vraie route ; et quand l'imagination lui offre ses systêmes, elle en fait l'essai comme d'un instrument propre à chercher la vérité; il a fallu savoir qu'il pouvoit nuire avant de le briser. Le siecle de Leibnitz étoit le siecle des systêmes, et ce caractere dominoit sur la philosophie naissante. Les sciences sortoient de leur berceau : la géométrie marchoit d'un pas rapide ; on pensa que la physique et la métaphysique devoient la suivre, et l'on anticipa sur leurs progrès par des hypotheses. Mais la métaphysique repose dans le sein de la nature ; nous n'avons que son ombre sur la terre : c'est là que Descartes vit que les bêtes étoient des machines ; c'est là qu'il apperçut les tourbillons. Malebranche crut y lire la doctrine des causes *occasionnelles*. Leibnitz en naissant respira l'influence que Descartes avoit

répandue sur son siecle ; et s'il fut entraîné par l'exemple de ce grand homme, son erreur fut sublime, et la hauteur de son vol a surpris l'humanité.

Tels sont les travaux de Leibnitz, de ce philosophe justement célebre, que toutes les sciences ont immortalisé. La législation réclame, avec les races présentes et futures, celui qui s'occupa du bonheur du monde, celui qui connut la raison des lois, et reçut d'un grand prince le grand nom de législateur. L'histoire et la grammaire déclarent que Leibnitz leur appartient ; il a pénétré dans l'obscurité des siecles ; il a fait sortir la vérité de leurs ténebres ; et en unissant ces deux sciences, il a montré le premier les lumieres qu'elles se prêtent. La métaphysique donne à Leibnitz, non la palme des découvertes qu'elle refuse, mais le prix du génie qui ose les tenter. La physique consacre sa gloire : seul il embrassa le domaine entier de la nature, suivit le détail, et voulut saisir l'ensemble de ses phénomenes ; il est remonté à l'origine des choses ; il a vu la mer, couvrant la face de la terre, préparer la fertilité de l'univers. Mais sur-tout la géométrie montre avec complaisance l'homme

qui balança Newton, l'homme à qui elle doit ses derniers progrès, et l'une de ces découvertes rares qui distinguent un petit nombre d'hommes et de siecles privilégiés. Chacune de ces sciences pose sa couronne sur la tête de Leibnitz, et l'esprit philosophique y joint le laurier de l'universalité. A ce mot j'entends murmurer le vulgaire; la voix de l'envie s'éleve, et la médiocrité qui s'étonne, demande si des méditations partagées ne sont pas affoiblies, et si, comme l'esprit suprême, l'esprit humain peut tout embrasser. Oui, sans doute; n'a-t-il pas le génie, cette espece de sens par lequel il apperçoit l'infini? Qui sait ce que le génie peut faire avec l'emploi du temps? Les connoissances des siecles tiennent à quelques vérités générales: c'est par ces vérités que le génie les saisit et les réunit. Celui qui se borne à un genre circonscrit lui-même ses idées; celui qui les a tous parcourus connoît seul la nature. Cette universalité même caractérise le philosophe, qui, de la hauteur de ses pensées, comme d'un point élevé dans l'espace des airs, contemple la terre qui roule sous ses pieds. Dans cet amas confus de races qui se succedent, d'especes et d'indi-

vidus qui se dévorent, il observe les nuances qui séparent les êtres, et les rapports qui les lient ; chaque idée agrandit en lui l'idée de l'Être suprême, et lui découvre la chaîne de ses devoirs ; ce grand spectacle lui montre la religion dressant par-tout ses autels. Il la respecte ici, elle est l'ouvrage de Dieu : là il la conserve, elle est nécessaire à l'homme, dont elle est l'ouvrage. De là descendant aux souverains du monde, il les révere quand ils sont justes ; il obéit quand ils ne sont que ses maîtres. Il interroge son propre cœur : il y trouve l'amour de ses semblables, les noms sacrés de pere, de fils et d'époux ; voilà ce qui l'attache à son existence, pendant que le vice et l'erreur sement autour de lui le dégoût de la vie : mais l'amour des hommes l'encourage, la dignité de son ministere l'éleve ; il regarde les vices, les préjugés comme ses seuls ennemis, et combat les uns par l'exemple de sa vertu, tandis qu'il accable les autres de ses lumieres.

Tel est l'ordre des pensées du philosophe (58), et la peinture des mœurs de Leibnitz. O Leibnitz ! ta vie fut celle d'un sage ; la mort ne paroît point redoutable au sage.

Elle entre dans le sanctuaire où il contemple le grand livre de la nature; à chaque page est écrit le nom de la mort : le sage la voit, et regarde le terme de la vie comme il en a vu le cours, comme l'accomplissement des lois générales. Leibnitz, entre la douleur et la philosophie, se défend contre la foiblesse humaine : l'esprit commande encore; il médite; il trace sans effroi ses dernieres pensées; et lorsqu'il veut les relire, la nature n'obéit plus, et le sage cesse de vivre. C'est ainsi qu'après un jour serein, où le soleil prodigua sa lumiere, cet astre descend le soir vers un horizon sans nuage, et se couche avec tout son éclat.

NOTES.

Ces notes sont tirées de la vie de Leibnitz, par M. le chevalier de Jaucourt; de l'éloge de Leibnitz, par M. de Fontenelle; de quelques articles de l'Encyclopédie; de l'histoire des mathématiques de M. de Montucla; du recueil des pieces sur la philosophie de Leibnitz, Clarcke et Newton, etc., par M. Desmaiseaux, et de tous les écrits de Leibnitz qu'on a pu se procurer.

(1) GODEFROI Guillaume, baron de Leibnitz, historiographe de l'électorat d'Hanovre, président perpétuel de l'académie de Berlin, associé étranger de celle de Paris, ect., naquit à Leipsic, ville du cercle de haute Saxe, le 3 juillet 1646. Frédéric Leibnitz, son pere, étoit professeur en morale, et greffier de l'université: sa mere, Catherine Schmuck, étoit fille de Guillame Schmuck, docteur et professeur en droit dans l'université de la même ville: la sœur de sa mere étoit mariée à Jean Strauchius, secrétaire de la ville de Brunswick, et jurisconsulte célebre; Paul Leibnitz, son grand-oncle, avoit servi en Hongrie avec assez de distinction, pour que l'empereur Rodolphe II l'ennoblît, et lui donnât les armes que son

arriere-neveu a toujours portées. *Vie de Leibnitz.* Le pere de Leibnitz mourut le 5 septembre 1652, et le laissa âgé de six ans, avec un bien très médiocre, qu'il fallut partager entre plusieurs enfants de différents lits. Mais la mere étoit une femme éclairée et vertueuse, qui s'attacha à lui donner une excellente éducation. L'éducation des grands hommes est peut-être plus simple que celle du vulgaire. Celui-ci ne peut se passer de guide; il n'a que les inclinations qu'on lui prête: ceux-là n'ont besoin que de ces connoissances premieres qui sont la clef des sciences. L'instinct du talent commande; ils s'attachent au genre que la nature leur destine, ou les embrassent tous, comme a fait Leibnitz.

(2) Jean Horschuchius et Tileman Bachusius enseignerent à Leibnitz les principes des langues latine et grecque. C'est là à peu près tout ce qu'il voulut apprendre d'eux. *Vie de Leibnitz.*

Il est important d'employer utilement l'âge précieux où le cerveau reçoit des impressions profondes. Pendant que la nature grave, elle avertit les hommes de n'apporter à ce dépôt que ce qui est utile et nécessaire à toute la vie, la religion, la morale, les principes du gouvernement, les phénomenes de la nature, les langues nécessaires, ce doit être l'ouvrage de la philosophie; en éclairant les hommes, il faut qu'elle veille sur l'enfance qui les prépare, et qu'elle brise les entraves qui retiennent les esprits supérieurs, en accablant la médiocrité.

Les premiers maîtres de Leibnitz furent Thomasius et Kuhnius, l'un professeur en philosophie, l'autre en mathématiques, dans l'université de Leipsic. Thomasius étoit un homme supérieur pour son temps. Avant Leibnitz la philosophie consistoit à connoître et à méditer les sentiments des anciens, à se renfermer dans le cercle de leurs opinions. Dans ce siecle, où l'érudition étoit plus commune que la méditation, les bons esprits étoient seuls capables de démêler les vérités renfermées dans les écrits d'Aristote et de Platon, tandis que les autres expliquoient, commentoient sans entendre, et s'attachoient aux mots, source éternelle de disputes. Thomasius avoit lu ces philosophes en homme éclairé; il s'étoit pénétré de leurs principes. Il avoit l'esprit juste et vaste, le même desir de savoir que Leibnitz. Leibnitz a déclaré « que si Thomasius avoit paru trente ans plus tard, et qu'il eût été témoin des grandes découvertes qui ont été faites, il auroit porté la philosophie tout aussi loin qu'aucun de ceux qui se sont fait la plus belle et la plus grande réputation ». *Vie de Leibnitz.*

Thomasius enseignoit clairement; Kuhnius, qui n'étoit pas si profond, ou qui avoit des idées moins nettes, s'exprimoit avec obscurité. Leibnitz devinant ce que le professeur rendoit inintelligible, expliqnoit aux autres étudiants, et le disciple étoit le véritable maître. Celui qui lui ouvrit la carriere des mathématiques fut Weigel, professeur à Iena, sous

lequel il alla étudier. Weigel étoit alors un mathématicien célebre. On a de lui plusieurs bons ouvrages. Il proposa de réduire à quatre les dix chiffres dont nous nous servons; et pour le dire en passant, cette idée est peut-être le germe de l'arithmétique binaire, où Leibnitz, enchérissant sur son maître, réduit tous les chiffres à deux. Bosius, dont il prit encore des leçons, étoit un savant d'une autre trempe; nourri d'une érudition profonde, versé dans la connoissance des auteurs anciens et modernes, il savoit répandre sur l'histoire sainte et profane la lumiere de la critique. Voilà trois hommes, Thomasius, Bosius et Weigel, dont les talents réunis formerent les talents de Leibnitz. En passant dans leurs mains, ils prirent ce caractere de grandeur qui étonna l'Europe. *Vie de Leibnitz.*

(3) Son pere lui avoit laissé cette bibliotheque. Dès qu'il sut assez le grec et le latin, il entreprit de l'épuiser: poëtes, orateurs, historiens, jurisconsultes, philosophes, géometres, théologiens, il dévora tout.

(4) Leibnitz étoit poëte; il a fait de très beaux vers latins. Lorsqu'en 1676 il perdit le duc Jean Frédéric de Brunswick, son protecteur et son ami, «il composa sur sa mort un poëme latin qui est un chef-d'œuvre, et qui mérite d'être compté parmi les plus beaux d'entre les modernes. Il ne croyoit pas, comme la plupart de ceux qui ont travaillé dans ce genre, qu'à cause qu'on fait des vers latins,

on est en droit de ne point penser et de ne rien dire, si ce n'est peut-être ce que les anciens ont dit. Sa poésie est pleine de choses ; ce qu'il dit lui appartient ; il a la force de Lucain, mais de Lucain qui ne fait pas trop d'effort ». *(Fontenelle)*. Je n'ai point vu ce poëme ; je ne connois que la description du phosphore, qui se trouve dans les Mémoires de Berlin. Leibnitz y étale toutes les richesses de la poésie, toutes les comparaisons que l'histoire et la fable peuvent fournir. Il finit par ces vers :

Innocuus, ni fortè hostili duriùs ausu
Tractatur, nimio motu tum concipit iras,
Horribili fremitu, verisque ardoribus urit,
Omnia corripiens, et longa incendia miscet.
Promptiùs assyriam possis extinguere naphtam
Phasidis aut pulsæ tunicam, lethalia dona.
Cum tumulatus aquis nimio discedit ab æstu,
Dissimulat vires, tantum, cùm fortè movebis;
Admotâ-ve manu facies sentire calorem,
Impiger emisso testatur fulgure vitam,
Immortale animæ referens emblema beatæ, etc.

Miscell. Berol. 1710.

Il a fait aussi des vers françois. Il écrivoit dans cette langue très correctement pour un étranger, et avec plus de force et même d'agrément que beaucoup de François. La force du style est dans les idées, dans la maniere précise de les concevoir ; et l'expression est toujours soumise au grand homme, qui se montre encore à travers les difficultés d'une langue étrangere.

(5)

(5) Il étudia en droit, d'abord sous Falkner, professeur à Iena, et ensuite à Leipsic, sous Léonard Schwendendorffer, et sous Quirinus Schacher. Il y fut reçu maître-ès-arts, et obtint en 1665 le grade de bachelier. L'année suivante, il se préparoit à recevoir le bonnet de docteur en droit: il n'avoit pas l'âge prescrit par les statuts de l'université; mais tant de raisons sollicitoient la dispense, indépendamment des exemples, que Leibnitz ne pensoit pas qu'elle pût lui être refusée. Nous voudrions, pour l'honneur de la ville de Leipsick, pouvoir supprimer ici la vérité, et dissimuler qu'elle méconnut les talents qui devoient un jour faire sa gloire; mais on sait que la dispense d'age, qui doit être offerte au mérite, ne fut point accordée à Leibnitz, et qu'il obtint de l'université d'Altorf la distinction que ses concitoyens lui avoient refusée. On a dit qu'il avoit offensé les scholastiques, par le mépris qu'il avoit pour eux, et qu'il avoit parlé d'Aristote avec trop peu de ménagement; mais cela s'accorde mal avec son respect pour ce grand homme, dont il prit la défense contre les partisans de Descartes. M. de Fontenelle pense que la femme du doyen de la faculté fut la cause de ce refus. Leibnitz soutint à Altorf un acte public sur un sujet important, *de casibus perplexis in jure*, et fut reçu docteur avec un applaudissement universel. On lui offrit une chaire extraordinaire de professeur en droit; mais Leibnitz fut assez sage pour répondre qu'il falloit

achever de s'instruire avant d'enseigner aux autres. Leibnitz préféra le séjour de Nurembourg à celui d'Altorf, parcequ'il espéroit y trouver plus de gens de lettres. Ce fut à Nurembourg qu'il entra dans une société d'alchymistes. *(Voyez la note* 37.*)* Ce fut à Nurembourg qu'il se lia d'amitié avec le baron de Boinebourg, chancelier de Jean-Philippe de Schonborn électeur de Mayence. Ce seigneur aimoit les savants, étoit savant lui-même, et ne pensoit pas que la culture des lettres fût incompatible avec la dignité des grandes places. Il partageoit son temps entre l'étude et les affaires. Le baron de Boinebourg rencontra Leibnitz à la table de l'hôtellerie où ils étoient logés tous les deux. La logique et l'érudition du jeune Leibnitz le frapperent. Il lui offrit ses conseils, son amitié. Il l'exhorta de se livrer à la jurisprudence et à l'histoire, et l'engagea à préférer au séjour de Nurembourg celui de Francfort sur le Mein, qui les rapprochoit davantage. Il alla plus loin, et promit de lui procurer à la cour de Mayence un emploi digne de lui. *Vie de Leibnitz.*

(6) « Le défaut de l'union de l'Empire n'est pas, comme M. l'abbé de St.-Pierre le paroît prétendre, que l'empereur y ait trop de pouvoir; mais que l'empereur, comme empereur, n'en a pas assez ». *Observations de Leibnitz sur le projet de paix perpétuelle.*

(7) Les établissements considérables sont presque toujours les plus mal faits. Les capitales des grands

royaumes ne sont dans leurs commencements qu'un amas de rues et de maisons, placées les unes près des autres, suivant le besoin ; ensuite les murs se sont étendus, les accroissements se sont multipliés sans aucun plan ; et comme les grandes villes n'ont point d'architectes, les grands états n'ont point eu de législateurs. Des peuples réunis ont apporté des législations différentes. Ces lois mal assorties ne montrent que les membres épars d'un corps qui n'a jamais existé ; il y manque le principe d'union, l'esprit du législateur. Telle est la jurisprudence de l'Europe. Lorsque les barbares eurent détruit l'empire romain, ils éleverent de nouveaux empires sur ses débris. Ces barbares avoient leurs lois, simples comme eux, et peut-être d'autant plus justes et plus utiles. Forcés d'admirer encore le peuple qu'ils avoient craint si long-temps, ils crurent l'égaler en adoptant sa jurisprudence. Sans doute il est des lois qui naissent du droit naturel, et qui appartiennent à tous les hommes : mais ouvrez le code de toutes les nations, vous y trouverez ces lois ; la nature, qui est par-tout la même, a par-tout dicté ce qui est nécessaire. A mesure que les peuples se sont éloignés de ce nécessaire toujours simple, leurs lois ont été plus différentes ; l'arbitraire, dont les formes sont infinies, a souvent décidé. Le climat a, dit-on, commandé quelquefois, et le gouvernement a fait des lois pour des esclaves ou pour des hommes. Ainsi les branches de l'arbre des lois s'éloignent de

leur souche inébranlable, qui est le droit naturel. C'est donc une absurdité que de consacrer des lois étrangeres en conservant les siennes, et de placer celui qui juge entre des lois qui se contredisent. Dès que les lois se multiplient, elles ne sont plus favorables au bon droit; elles deviennent des armes avec lesquelles les passions combattent; les unes servent pour l'attaque, les autres pour la défense; le plus habile a l'avantage, et il suffit à l'iniquité de se couvrir du manteau de la loi. Si la révolution des choses humaines n'est qu'un cercle dont le terme tient à l'origine, pourquoi la philosophie ne rameneroit-elle pas la simplicité des premiers âges? La science de tromper, il est vrai, s'est perfectionnée avec les autres; mais quelles que soient les ressources qu'elle fournit, l'équité éclairée sera toujours la plus forte. Dans le siecle de la raison, les vices doivent être esclaves de l'ordre public; il ne s'agit que de les circonscrire. Cette tâche seroit le chef-d'œuvre d'une bonne législation. Cette législation doit être simple, et telle, qu'un citoyen puisse être lui-même son juge. Il n'y auroit guere de procès, si les lois étoient assez claires pour que tout homme pût se dire: Je suis injuste, je serai condamné.

(8) *Nova Methodus discendæ docendæque Jurisprudentiæ*, 1667. Ce livre eut le plus grand succès, et commença la réputation de Leibnitz. Lincker, professeur en droit à Iena, fut le seul qui l'at-

taqua. Mais la maniere dont il entreprit de le réfuter, prouve le mérite même du livre. Il se sert des recherches de Leibnitz pour le combattre ; et, comme dit très bien l'homme de lettres estimable dont une partie de ces notes est tirée, « on ne pille guere ceux qu'on n'estime pas beaucoup ». D'ailleurs, s'il maltraita Leibnitz, c'est qu'il maltraitoit tout le monde. C'étoit un de ces gens qui se rendent célebres par leur causticité, et qui, comme ces animaux destinés à nous garder pendant la nuit, veillent dans la carriere des lettres pour dévorer les passants. *Vie de Leibnitz.*

(9) Leibnitz avoit vingt-deux ans. On n'est majeur par le droit saxon qu'à vingt-un ans accomplis.

(10) C'étoit en effet le projet de Leibnitz. Il l'annonça dans un ouvrage intitulé, *Corporis juris reconcinnandi ratio*. Il y développe le plan qu'il se proposoit de suivre ; et ce plan étoit très vaste, puisqu'il embrassoit une législation universelle. On s'en est étonné, et l'on a proposé deux questions. La premiere, si Leibnitz, âgé de vingt-deux ans, pouvoit être législateur de l'Europe, et si cette entreprise n'exigeoit pas une multitude de connoissances, un jugement long-temps éprouvé par l'expérience, qui est le fruit de l'âge mûr. La seconde, si les mêmes lois peuvent convenir à tous les peuples policés. On peut répondre à la premiere, que Leibnitz étoit déja fort instruit lorsqu'il conçut ce grand projet ; il est inutile de faire remarquer qu'il avoit

médité les lois, puisqu'il en avoit connu les défauts. J'avoue que pour en proposer de nouvelles, il faut des connoissances plus étendues. Mais Leibnitz, qui connoissoit l'importance de la matiere, l'auroit long-temps méditée ; et cet ouvrage, commencé à vingt-deux ans, n'eût peut-être pas été fini à cinquante. La seconde question demande un examen plus approfondi : si tous les hommes étoient raisonnables, la loi seroit inutile, ou, pour mieux dire, tout homme seroit la loi ; car la loi est la raison humaine, qui seule doit gouverner le monde ; comme raison, elle guide chaque particulier par ses regles immuables ; comme loi, elle le punit s'il s'en écarte. Il s'ensuit donc que la raison étant ou devant être la même chez tous les peuples policés, un grand nombre de lois peuvent être communes à ces peuples. Le caractere national, la maniere de vivre, semblent exiger des lois différentes : un peuple qui vit de la pêche n'a pas besoin de lois sur la chasse ; des lois sur le commerce sont inutiles à un peuple conquérant. Que s'ensuit-il de là ? rien, sinon que le génie ou l'habitation lui interdisent ou lui prescrivent le commerce ; mais non pas que les lois du commerce ne soient immuables, comme leur source qui est la liberté. Niera-t-on que tous les peuples éclairés ne dussent avoir la même jurisprudence criminelle ? le vol, le meurtre est-il autre chose en Angleterre qu'en France ? pourquoi ne seroit-il pas puni de même ? On ne m'objectera point que le fait

dépose contre moi ; car en jetant les yeux sur l'Europe, je vois par-tout le principe d'effrayer par l'exemple ; et si les châtiments different, c'est que là ils sont justes, et qu'ici ils sont barbares. Les lois civiles pour l'ordre des successions, la solidité des actes, et la sûreté des conventions devroient-elles être différentes ? A l'égard des lois qui tiennent à la forme du gouvernement, le législateur n'aura pas oublié de distinguer celles qui doivent appartenir à une république ou à une monarchie. Quant aux états plus ou moins despotiques, ce grand ouvrage ne les regarde pas ; ils n'ont d'autre loi que la volonté du prince, et ils changent de législateurs en changeant de maître. Là, l'homme gouverne, et non pas la raison. Si le projet de ramener tous les peuples à des lois communes n'est jamais exécuté, ce n'est donc pas qu'il soit impossible, ce n'est pas que la raison ne soit par-tout la même ; c'est que lorsque les hommes s'en sont une fois et long-temps écartés, ils tiennent à l'usage établi, comme ils tiendroient à la raison même. Il faut une lumiere vive et durable pour les ramener. Mais pourquoi ne pourrions-nous pas l'espérer des siecles qui suivront le nôtre ? L'esprit philosophique que Leibnitz a par-tout introduit, a fait des progrès rapides : les abus sont éclairés de toutes parts, et une réclamation générale s'éleve. Des souverains ont dit à leurs sujets : Rassemblez-vous des extrémités de mon empire ; proposez les lois qui conviennent à votre bon-

heur, et j'y poserai la sanction de mon autorité. Osons croire qu'un jour viendra où cet amas informe et contradictoire de lois étrangeres et nationales sera examiné, où les lois utiles seront conservées et simplifiées ; alors les formes étant plus expéditives, le bon droit sera clair, et la chicane n'aura plus de ressources.

(11) Le Code Frédéric est l'ouvrage d'un grand législateur, d'un grand roi, d'un grand capitaine et d'un philosophe. Tous ces talents réunis appartiennent à un seul homme, qui, comme Leibnitz, semble se transformer et se multiplier. La gloire de l'Hercule de la fable est la gloire de plusieurs Hercules, et la postérité croira, qu'à l'exemple de la Grece, l'Europe de vingt Frédéric n'en a fait qu'un.

(12) En 1711, le czar Pierre vint à Torgaw, ville de l'électorat de Saxe, pour y conclure le mariage du prince Alexis, son fils aîné, avec Charlotte-Christine-Sophie, princesse de Wolfembuttel. Il y vit Leibnitz. Le monarque et le philosophe conférerent des moyens de changer un grand empire, ou plutôt de rendre ces changements durables. Leibnitz lui communiqua ses idées sur la législation ; elles furent adoptées par le czar, qui décora Leibnitz de titres et de pensions, et qui lui promit ce que les princes seuls peuvent donner, le théâtre où le génie se montre et s'exerce. Leibnitz se flatta de l'espérance d'être législateur d'un peuple nouveau ; mais il mourut, et le projet périt avec lui. Cathe-

rine II acheve aujourd'hui l'ouvrage de Pierre le Grand. *Vie de Leibnitz.*

(13) Il fut conseiller de la chambre de revision de la chancellerie de Mayence. L'électeur étant mort en 1674, il s'attacha au duc de Brunswick-Lunebourg, qui lui donna une pension et le titre de conseiller. Le ministere lui offrit à Paris une pension et une place à l'académie. En 1696, le duc d'Hannover le fit conseiller privé de justice, titre honorifique qui lui laissoit toute sa liberté. En 1711, le czar lui donna le même titre avec une pension de mille roubles. Dans la même année l'empereur le fit conseiller aulique, et deux ans après lui donna une pension de deux mille florins, avec des offres beaucoup plus avantageuses, s'il vouloit demeurer à sa cour. *Vie de Leibnitz.*

(14) Leibnitz défendit en 1669 les prétentions de Philippe Guillaume, prince de Neubourg, à la couronne de Pologne. L'écrivain se fit beaucoup d'honneur ; le livre ne persuada personne, suivant la destinée des écrits politiques, et un concurrent qu'on ne soupçonnoit pas fut élu. Sous le nom de Cæsarinus Furstnerius, il écrivit, en 1677, à l'occasion du congrès de Nimegue, sur le droit que les princes de l'Empire prétendoient avoir d'y envoyer des ambassadeurs. Cette prérogative avoit été attribuée aux électeurs et aux princes d'Italie. Leibnitz y intéresse avec beaucoup d'adresse la grandeur de l'empereur à l'élévation des princes de l'Empire. « Il pré-

tend que l'empereur est le général né, le défenseur, l'avoué de l'Eglise, principalement contre les infideles, et que de là lui vient le titre de Sacrée Majesté, et à l'Empire celui de Saint-Empire; et que quoique tout cela ne soit pas de droit divin, c'est une espece de système politique, formé par le consentement des peuples, et qu'il seroit à souhaiter qui subsistât en son entier. Il en tire des conséquences avantageuses pour les princes d'Allemagne, qui ne tiennent pas beaucoup plus à l'empereur que les rois eux-mêmes n'y devroient tenir; du moins il prouve très fortement que leur souveraineté n'est point diminuée par l'espece de dépendance où ils sont, ce qui est le but de tout l'ouvrage ». (*Fontenelle.*) Cet ouvrage eut un grand succès, marqué par cinq éditions consécutives. En 1694, il soutint que le titre de grand porte-enseigne de l'Empire appartenoit au duc d'Hannover. En 1706, il justifia les droits du roi de Prusse à la principauté de Neufchatel. *Vie de Leibnitz.*

(15) Ernest Auguste, duc de Brunswick. Leibnitz voyagea pendant les années 1687, 1688, 1689, dans la Franconie, la Baviere, la Suabe, l'Autriche, et l'Italie. Les marquis de Toscane, de Ligurie et d'Est, ont la même origine que les princes de Brunswick. Ces princes sortent d'Azon d'Est, marquis de Toscane, qui vivoit dans l'onzieme siecle, et qui épousa Cunégonde, princesse allemande, héritiere des Guelphes. Il eut de Cunégonde un fils nommé

Guelphes, qui hérita de son oncle maternel; le fils de Guelphes, Henri-le-Noir, ajouta aux états de son pere les duchés de Saxe et de Baviere; et Henri-le-Lion, fils d'Henri-le-Noir, recueillit le duché de Brunswick du chef de sa mere. Azon eut d'une seconde femme un fils nommé Fulques, souche des princes de la maison d'Est, qui devinrent ensuite ducs de Toscane.

« Ce fut dans ce voyage d'Italie, que, passant sur une petite barque seul, de Venise à Mesola, un chapelet dont il avoit jugé à propos de se pourvoir à tout événement, dans un pays d'inquisition, lui sauva la vie. Il s'éleva une tempête furieuse : le pilote, qui ne croyoit pas être entendu par un Allemand, et qui le regardoit comme la cause du péril, proposa de le jeter à la mer, en conservant néanmoins ses hardes et son argent, qui n'étoient pas hérétiques. Leibnitz sans se troubler, tira son chapelet d'un air dévot, et cet artifice fit changer d'avis au pilote. Un philosophe, c'étoit, je crois, Anaxagoras l'athée, échappa au même danger, en montrant au loin, à ceux qui méditoient d'appaiser les dieux en le précipitant dans les flots, des vaisseaux battus par la tempête, et où Anaxagoras n'étoit pas ». *Encyclopédie*, *art. Leibnitz.*

(16) Le Code diplomatique du droit des gens parut en deux volumes *in-folio*, dans les années 1693 et 1700. Le Recueil des anciens historiens de Brunswick en trois volumes, qui parurent en 1707, 1710

et 1711. Leibnitz a rassemblé dans ce recueil tous les morceaux qui avoient trait à l'histoire, à la chronologie, aux titres et aux droits des princes, à la géographie du pays, etc. Leibnitz étoit extraordinaire; tout ce que l'homme peut entreprendre étoit de son ressort. Tantôt son génie s'élevoit jusqu'aux nues; tantôt, avec la même facilité, il s'abattoit sur une plaine stérile, pour y cueillir des fleurs seches et sans éclat.

(17) Le plan de l'histoire de Brunswick fut trouvé, après la mort de Leibnitz, dans ses papiers, par M. Eccard, son intime ami. Les journalistes de Leipsick l'ont inséré dans leur journal de 1717, page 360.

(18) On peut avoir l'idée de cette dissertation, par le morceau qu'il inséra, en 1693, dans le journal de Leipsick de janvier, page 4, sous le titre de *Protogea*. Ce morceau étoit certainement un essai de sa dissertation. C'est encore là que se trouve l'idée de son système sur l'origine physique du monde. *Voyez la note* 38, *et l'endroit de l'éloge qui y répond.*

(19) Leibnitz, dans son Traité du droit d'ambassade et de souveraineté des princes de l'Empire, posa pour premier principe la prééminence de l'empereur sur les têtes couronnées, et alla jusqu'à établir que tous les états chrétiens, du moins ceux d'Occident, ne font qu'un corps, dont le pape est le chef spirituel, et l'empereur le chef temporel.

« Cette république chrétienne, dit M. de Fontenelle, n'auroit rien d'étonnant si elle étoit imaginée par un Allemand catholique; mais elle l'étoit par un luthérien : l'esprit de système qu'il possédoit au souverain degré, avoit bien prévalu à l'égard de la religion sur l'esprit de parti ».

Leibnitz goûta le projet de l'abbé de Saint-Pierre. *Voyez la lettre à cet abbé, et les observations sur son projet.* « Il y a eu des temps, dit-il, que les papes avoient formé quelque chose d'approchant, par l'autorité de la religion et de l'Eglise universelle. Le pape Grégoire IV, avec les évêques de l'Italie et de la France, s'érigea en juge des différends entre Louis-le-Débonnaire et ses enfants. Nicolas I prétendit, sous-main, au droit de juger avec un synode, et de faire dépouiller Lothaire, roi d'Austrasie; et Charles-le-Chauve, oncle de ce prince, appuya les prétentions du pape pour ses intérêts particuliers. Grégoire VII prétendit hautement un droit semblable, et même plus grand, sur l'empereur Henri IV; et Urbain II, son successeur après Victor III, exerça celui de directeur même du temporel de l'Eglise universelle, quoiqu'indirectement, en établissant les expéditions d'outre-mer contre les infideles. On voit que les papes passoient pour les chefs spirituels, et les empereurs ou rois des Romains pour les chefs temporels, comme parle notre bulle d'or, de l'Eglise universelle ou de la société chrétienne; et les empereurs en devoient être comme

les généraux nés. C'étoit comme un droit des gens entre les chrétiens latins durant quelques siecles ; et les jurisconsultes raisonnoient sur ce pied-là.... La grande réforme dans l'Occident changea l'état des choses.... Cependant je crois que s'il y avoit eu des papes, en grande réputation de sagesse et de vertu, qui eussent voulu suivre les mesures prises à Constance, ils auroient remédié aux abus, prévenu la rupture, et soutenu ou même avancé davantage la société chrétienne : cependant on peut dire encore présentement que l'empereur a quelque droit et direction dans la société chrétienne ; et c'est ce que sa dignité lui donne outre la préséance ». Les lettres de Leibnitz et de Pelisson ne traitent pas expressément de la tolérance ; mais elle seroit une suite nécessaire des principes que Leibnitz cherchoit à établir. Leibnitz préparoit la tolérance civile, en montrant qu'il y avoit des théologiens catholiques qui ont pensé qu'on peut être sauvé avec le pur amour de Dieu, sans la croyance des articles révélés. *Lettres de Leibnitz à Pélisson sur la tolérance.*

(20) Voyez l'Histoire de François I, par M. Gaillard, où la tolérance civile est traitée avec autant de sagesse que d'humanité. Voyez aussi les sentiments des peres et des évêques, qu'il a recueillis, sur cet objet important.

(21) Je ne dois point oublier, à l'honneur de mes compatriotes, que Leibnitz s'est donné la peine de rechercher leur origine. Il l'a découverte dans un

auteur du septieme siecle, nommé *le Géographe de Ravenne*, qui dit, liv. I, ch. xj : « A la quatrieme heure de la nuit est la patrie ou région des Normands, que les anciens appelloient *la Danie*, au devant de laquelle est la région de l'Elbe, que les anciens appelloient *Morunganie ;* et c'est dans cette région de l'Elbe, où la ligue des François a eu sa demeure pendant plusieurs années.

Morunganie signifie une région maritime. D'ailleurs, Paul Diacre rapporte qu'elle étoit située le long de la mer baltique; d'où Leibnitz conclut que cette région est celle qu'on nomme aujourd'hui *Poméranie.* Les François ont donc habité d'abord la Poméranie. Voilà ce que l'histoire apprend de plus ancien sur leur compte. Leibnitz montre que leur second gîte a été entre la riviere du Mein et les montagnes du Harz ; le troisieme, entre le Véser et le Rhin ; et le quatrieme enfin, dans les Gaules. Il envoya cette dissertation à M. Rémond; il desira qu'elle fût donnée par le baron d'Imhof * au marquis de Torcy, et ensuite présentée au roi, si ce ministre le jugeoit à propos. Il mit à la tête ces quatre vers.

Exiguis egressa locis gens francica tandem
Complexa est sceptris solis utramque domum.
Magne tibi, Lodoix, debet fastigia tanta,
Et capit ex uno natio fata viro.

Le P. Tournemine fit une réponse à cette dissertation. Leibnitz répliqua. Ils firent briller l'un et

* Envoyé extraordinaire du duc de Wolfembutel.

l'autre leur érudition. Je laisse aux savants en ce genre à décider des meilleures preuves. N'en seroit-il pas de l'origine des peuples au milieu des ténebres de l'antiquité, comme des objets vus de loin pendant la nuit ? ils changent de forme au gré de l'idée du spectateur, et représentent tout ce que l'on veut. *Voyez Recueil de pieces. Lettres à M. Rémond.*

(22) Leibnitz pose pour principe, que les noms propres ont été autrefois appellatifs, et que conséquemment dans les noms de fleuves, forêts, villes et hommes, que l'histoire a conservés, on peut retrouver plusieurs mots des langues perdues. Ainsi le poëte Fortunat nous ayant laissé la signification de la terminaison *ric*, qui vouloit dire *fort ;* on peut conjecturer que les Germains, les Allemands, les Francs, les Saxons, les Goths et les Vandales, tiennent ce mot d'une langue primitive, dont la leur est issue. Le mot celtique *mar* ou *mare*, cheval, qui subsiste encore dans le mot maréchal, n'est pas inconnu, dit-on, aux Tartares qui ont conquis la Chine. Le mot *Kan*, roi ou prince, est dérivé de *kan*, konen, qui, dans les langues teutoniques, signifie pouvoir. Car ces mots *king*, *konig*, *chagan*, *can*, ont désigné ou désignent un roi, un prince, chez les Sarmates, les Huns, les Persans, les Turcs, les Tartares, les Chinois, les Anglois, les Allemands, etc. Par là Leibnitz entrevoit les traces d'une langue primitive, et conséquemment très

très ancienne, qui s'est conservée dans plusieurs expressions. Il conçoit qu'elle a été formée par onomatopée. *At in linguis*, dit-il, *paulatim natis orta sunt vocabula per occasiones ex analogia cum affectu qui rei sensum comitabatur.* Il ramene à cette langue primitive toutes les langues sous deux classes. Il appelle *japetiques* ou *scythiques* les langues qui sont répandues dans les pays septentrionaux, auxquels il rapporte toute l'Europe, et langues araméennes celles qui se sont répandues dans les pays méridionaux. Il trouve des rapports surprenants entre quelques mots scythiques conservés par Hérodote, et les langues qui sont celtiques d'origine; telles que les langues grecque, latine et allemande. Dans la Scythie les Amazones, selon Hérodote, étoient surnommées *ærpata*, meurtrieres d'homme, de *ær*, homme, et de *pata*, tuer. Leibnitz trouve beaucoup d'analogie entre *ær* et les mots *vir*, *baro*, *herus*, *here* : entre *pata* et *battere*, *battuere*, *patschen*. *Arimaspi* étoit le nom d'un peuple de Scythie qui étoit cyclope; *arima*, signifioit un, et *spu*, œil. On trouve des traces de ces deux racines dans le mot allemand *arm*, qui veut dire pauvre, abandonné, dans le mot grec ἔρημος, solitaire; et dans les mots latins, françois, allemands et italiens *specere*, espier, *spehan*, *spiare*, qui signifient tous voir, regarder. C'est ainsi que par des racines communes entre les anciennes langues scythiques et les langues issues

de la langue celtique, il prouve que les Scythes et les Celtes avoient conservé les restes d'une langue plus ancienne, inventée et parlée par un peuple dont ils étoient également issus. Voyez là-dessus l'excellent ouvrage de M. le président de Brosses, qui ramene toutes les racines semblables à une même source par des principes simples et lumineux. Ces principes paroîtront peut-être détruire les preuves de Leibnitz: mais il est possible, je crois, de les concilier. M. de Brosses se fonde sur cette vérité, que les hommes ont désigné, autant qu'il a été possible, les objets sensibles par des sons imitatifs, et nommé ce qu'ils ont connu d'abord, par les sons les plus aisés à prononcer. De là les enfants se sont servis des lettres labiales pour former le nom de pere; et chaque langue introduit dans ce nom quelques unes des consonnes *b*, *p*, *m*, *f*. (*Voyez l'ouvrage cité, tom. I, pag.* 244.) De cette conformité il ne s'ensuit pas une fraternité entre tous ces peuples, et on ne peut pas conclure que leurs langues soient dérivées d'une langue mere commune. Mais si l'on fait attention que le bruit seul peut s'exprimer directement par un son imitatif, on verra que les objets sensibles à la vue, au tact, au goût, à l'odorat, deviennent successivement plus difficiles à peindre. La difficulté redouble pour les idées intellectuelles, pour les qualités abstraites que l'esprit sépare des corps. Ces idées sont, je crois, rendues le plus souvent par des signes arbitraires; mais pour

qu'elles le soient par onomatopée, il faut saisir des rapports plus ou moins éloignés avec des choses plus faciles à peindre. Ces rapports, pour être sentis, ont exigé des lumieres, et une finesse de tact qui n'appartiennent pas à tous les peuples; si ce trait de ressemblance se trouve entr'eux, ce ne peut être l'effet ni du hasard, ni de la marche simple de la nature; c'est le fruit des progrès et des travaux de la société. On pourra donc conclure que plusieurs peuples ont une même origine, lorsqu'une idée intellectuelle sera rendue dans leurs langues par un son semblable, ou à-peu-près. Il suit de ce principe, que le mot *king* ou *kan*, choisi par Leibnitz, semble prouver la parenté des peuples qui l'emploient, parceque les idées de puissance et d'autorité attachées au mot *king* sont des idées purement intellectuelles. Les découvertes de M. de Brosses ne détruiront donc point toutes les preuves qui font l'objet des recherches de Leibnitz; mais j'avoue qu'elles ajoutent de nouvelles difficultés à ces recherches, déja pénibles par elles-mêmes: celui qui s'y livre a besoin d'une sagacité profonde, et d'une métaphysique fine et délicate, pour discerner ce que la nature peut avoir enseigné à tous les hommes, de ce que les hommes ont imaginé pour étendre et perfectionner le langage.

(23) Il sera aisé de s'en convaincre en lisant les passages suivants, extraits des Lettres de Leibnitz.

« J'oserois ajouter une chose: que si j'avois été

moins distrait, ou si j'étois plus jeune, ou assisté par de jeunes gens bien disposés, j'espérerois donner une maniere de Spécieuse générale, où toutes les *vérités de raison* seroient réduites à une façon de *calcul*. Ce pourroit être en même temps une *maniere* de langue ou d'écriture universelle, mais infiniment différente de toutes celles qu'on a projetées jusqu'ici; car les caracteres et les paroles mêmes y dirigeroient la raison; et les erreurs, excepté celles de fait, n'y seroient que des erreurs de calcul: il seroit très difficile de former, ou d'inventer cette langue ou *caractéristique*, mais très aisé de l'apprendre sans aucuns dictionnaires. Elle serviroit aussi à estimer les degrés de vraisemblance, lorsque nous n'aurions pas *sufficientia data* pour parvenir à des vérités certaines, et pour voir ce qu'il y faut suppléer; et cette estime seroit des plus importantes pour l'usage de la vie, et pour les délibérations de pratique, où en estimant les probabilités, on se mécompte le plus souvent de la moitié. (*Lettre à M. Remond*, 10 *janvier* 1714.) J'ai parlé de ma Spécieuse générale à M. de l'Hôpital et à d'autres; mais ils n'y ont pas donné plus d'attention que si je leur avois conté un songe. Il faudroit que je l'appuyasse par quelque exemple palpable. Mais pour cet effet, il faudroit fabriquer une partie de ma Caractéristique; ce qui n'est pas aisé, sur-tout dans l'état où je suis, sans la conversation des personnes qui me puissent animer et assister dans des travaux

de cette nature ». (*Au même*, 14 *mars* 1714.) Ces lettres sont insérées dans le recueil de M. des Maiseaux.

Leibnitz avoit disposé une espece d'alphabet des pensées humaines, qu'on trouva dans ses papiers après sa mort; et il avoit chargé un jeune homme de mettre en ordre des définitions de toutes les choses. *Vie de Leibnitz.*

(24) Il avoit déja publié trois ouvrages qui appartiennent aux mathématiques. L'un étoit son Traité de l'art des combinaisons, qu'il mit au jour en 1668; les deux autres renferment sa Théorie du mouvement abstrait et concret: le premier adressé à l'académie des sciences de Paris; le second, à la société royale de Londres. « Le premier de ces traités, dit M. de Fontenelle, est une théorie très subtile et presque toute neuve du mouvement en général; le second est une application du premier à tous les phénomenes... Les idées en sont simples, étendues, vastes. Elles partent d'abord d'une grande universalité, qui est comme le tronc, et ensuite se divisent, se subdivisent, et, pour ainsi dire, se ramifient presque à l'infini avec un agrément inexprimable pour l'esprit, et qui aident à la persuasion. C'est ainsi que la nature pourroit avoir pensé. Dans ces deux ouvrages, il admettoit le vide, et regardoit la matiere comme indifférente au mouvement et au repos. Il a depuis changé de sentiment sur ces deux points. »

(25) Leibnitz, en 1672, n'avoit pas encore voyagé. Il vint à Paris à la sollicitation du baron de Boinebourg, qui le pria d'y aller prendre soin de son fils. C'est à Paris qu'il eut la première idée de sa machine arithmétique, dont il communiqua le projet à M. Colbert et à l'académie. M. Huet l'engagea à travailler à un commentaire sur Martianus Capella; mais le manuscrit fut volé et son travail perdu. Après avoir vu la France, l'Angleterre et la Hollande, il revint en 1676 à Hannover, auprès du duc de Brunswick Lunebourg, auquel il s'étoit attaché, après avoir perdu l'électeur de Mayence et le baron de Boinebourg. *Vie de Leibnitz.*

(26) L'académie de Berlin fut fondée en 1700, et Leibnitz en fut président perpétuel. Le volume des Mémoires, publié en 1710, est plein de ses ouvrages; il s'y montre sous les différentes formes de chymiste, de poëte, de géometre, de physicien, de grammairien, etc., mais toujours en grand homme. C'est à ses illustres successeurs que j'ose présenter aujourd'hui cet éloge: eux seuls sans doute étoient dignes de l'entreprendre, eux qui ont hérité de ses talents, et que son esprit anime encore. Mais ils demandent une chose juste; c'est que l'Europe, témoin de sa gloire, contribue à son éloge, et que la voix de l'univers mette le sceau à l'estime patriotique.

(27) Voyez les objections de Leibnitz contre ce principe de Descartes, les réponses de l'abbé de

Catelan, et les répliques de Leibnitz dans les nouvelles de la république des lettres, 1686 et 1687.

(28) Nous n'entrerons point dans l'examen d'une question si long-temps débattue de nos jours; nous renvoyons à la dissertation de M. de Mairan dans les Mémoires de l'académie, année 1728, à la préface du Traité de dynamique de M. d'Alembert, où la métaphysique de cette question est traitée avec la clarté et l'exactitude qui caractérisent le géometre philosophe.

(29) Il faut reprendre cette histoire plus haut, et nous prendrons pour guide l'historien des mathématiques. Leibnitz trouva, en 1673, la quadrature du cercle, par une suite rationnelle. La méthode consistoit en une transformation, par laquelle il changeoit le cercle en une autre figure égale, dont l'ordonnée étoit une fraction rationnelle. Leibnitz communiqua sa découverte aux géometres de Paris, au commencement de 1674; et quelques mois après, « il l'annonça à Oldenbourg par deux lettres: dans la seconde il parle de sa suite avec beaucoup de complaisance, la regardant comme la premiere qui ait été donnée pour le cercle; il ajoutoit que, par la même méthode, il pouvoit assigner l'arc, le sinus étant donné: il observe enfin que sa quadrature fournit une analogie tout-à-fait remarquable entre le cercle et l'hyperbole. A cette lettre Oldenbourg répondit d'une maniere qui fait beaucoup en faveur de Leibnitz. Il l'informe seulement des progrès de

Newton et de Grégori dans cette partie de la géométrie. Leibnitz en demande la communi ation : Collins et Oldenbourg conjointement lui envoient les diverses suites trouvées par les deux géometres anglois, et entr'autres celle qui exprime l'arc par la tangente. Mais si Leibnitz eût tenu cette suite d'Oldenbourg ou de Collins, l'un ou l'autre auroit-il manqué de le lui rappeller? Soupçonnera-t-on Leibnitz d'une hardiesse assez grande pour se vanter d'une découverte auprès de ceux qui la lui auroient communiquée? Cette correspondance entre Leibnitz et Oldenbourg dura jusque vers le milieu de 1676, que, sur les instances de l'un et de l'autre, Newton décrivit dans deux longues lettres sa méthode pour les quadratures des courbes. Dans la premiere il expose sa formule pour l'extraction des racines, et il l'applique à divers exemples. Il donne diverses suites pour le cercle, pour l'hyperbole, pour la rectification de l'ellipse, la quadrature de la quadratrice, etc. ; enfin il termine sa lettre par certaines méthodes pour déduire des suites infinies, des approximations commodes. Leibnitz répond à cette premiere lettre de Newton, en lui faisant part de la méthode par laquelle il transforme une courbe à ordonnées irrationnelles en une courbe où elles sont rationnelles... Newton répondit à cette lettre par une autre qui contient une multitude de choses remarquables : il finit par dire qu'il est en possession du problême inverse des tangentes, et d'autres plus diffi-

ciles, et qu'il y emploie deux méthodes qu'il ne veut pas dévoiler ; c'est pourquoi il les cache sous des lettres transposées, dont l'explication a depuis été donnée dans le *Commercium epistolicum*. Il faut bien remarquer que dans ces lettres il est presque uniquement question de la méthode des suites et de la quadrature des courbes. De sorte que Leibnitz eut raison de se plaindre par la suite, que, tandis qu'il s'agissoit du calcul différentiel, ses adversaires prenoient sans cesse le change et se jetoient sur les séries ; en quoi il ne disconvenoit point que Newton ne l'eût précédé. En effet, la question est fort différente ; un géometre eût pu être en possession de la méthode des suites, et s'en servir à quarrer toutes les courbes, sans être en possession du calcul des fluxions et fluentes ; car l'expression de l'ordonnée d'une courbe étant réduite en série, si le cas l'exige, les méthodes de Vallis, de Mercator, de Cavalleri et de Fermat, suffisent pour trouver l'aire ». Leibnitz passa quelques jours à Londres sur la fin de 1676, en allant de Paris à Hannover. « Arrivé à Amsterdam, il écrivit à Oldenbourg : on voit par sa lettre qu'il n'étoit pas encore en possession de sa méthode pour les tangentes, tirée du calcul différentiel ; car il proposoit un certain travail à faire sur celle de Sluse. Enfin, par une lettre du 21 juin 1677, il notifia à Collins sa découverte. *Je conviens*, dit-il, *avec M. Newton, que la regle de Sluse n'est pas parfaite, et il y a long-temps que j'ai traité le*

problême des tangentes d'une maniere plus générale. Il expose immédiatement après les regles de son nouveau calcul, il s'applique à trouver les tangentes des courbes à équations irrationnelles, et à diverses autres recherches. La mort d'Oldenbourg, qui arriva peu de temps après, mit fin à ce commerce. Les Actes de Leipsick parurent en 1682, et Leibnitz y donna sa Quadrature arithmétique du cercle. Elle fut aussi insérée dans les Transactions Philosophiques de cette année, sans que personne réclamât les droits de l'Angleterre, pas même David Grégori, neveu de Jacques, qui avoit été en possession de tous les papiers de son oncle, et qui, dans un écrit publié en 1684, attribue cette suite à Leibnitz. Ceci jette de grands doutes sur cette publicité prétendue des découvertes analytiques de Newton et de Grégori, dont les adversaires de Leibnitz ont voulu tirer si grand parti contre lui.

Le premier écrit public où les principes du calcul différentiel sont développés, fut inséré par Leibnitz, en 1684, dans le Journal de Leipsick. Les principes de la méthode des fluxions ne parurent que dans un lemme de l'immortel ouvrage de Newton, publié pour la premiere fois en 1687. Leibnitz jouissoit tranquillement de sa découverte, il paroissoit même avoir la priorité. Ce calcul se répandit en France, en Allemagne, en Hollande, sous son nom; et sa caractéristique fut adoptée, préférablement à celle de Newton, dont les Anglois seuls se

servoient. Mais en 1699 M. Fatio avança, dans un écrit sur la courbe de la plus vîte descente, que Newton étoit le premier inventeur ; et qu'il laissoit à juger si le second n'avoit rien emprunté du premier. (*Vie de Leibnitz.*) Leibnitz offensé répondit à M. Fatio lui-même de la maniere la plus honnête pour Newton ; il se plaignit à la société royale, mais l'affaire demeura assoupie. En 1705 les journalistes de Leipsick ne firent pas un extrait avantageux du Traité de la quadrature des courbes de Newton, et dirent qu'à la place des différences de Leibnitz, Newton se servoit *et s'étoit toujours servi* des fluxions : de même que le P. Honoré Fabri avoit substitué le mouvement aux indivisibles de Cavalleri. C'étoit dire que Newton n'avoit fait que substituer les fluxions aux différences : quoique ces mots, *et s'est toujours servi*, semblent insérés exprès pour prévenir ce sens. On supposa que cela avoit été écrit sous les yeux de Leibnitz. Keil, en 1708, repoussa hautement l'insulte qu'on faisoit à sa patrie dans la personne de Newton, et dit formellement que Leibnitz n'avoit fait que substituer les différences aux fluxions. Leibnitz, accusé de plagiat, écrivit à la société royale, et demanda que Keil se rétractât. Keil répondit, et essaya de prouver ce qu'il avoit avancé. Leibnitz répliqua ; enfin la société royale se détermina à nommer des commissaires, dont on trouvera le jugement en partie dans la note suivante ; et les pieces de ce procès furent pu-

bliées dans un écrit qui a pour titre, *Commercium epistolicum* (*Hist. des math. de M. de Montucla.*)

(30) Après avoir fait l'histoire de la querelle, nous entrerons dans quelque détail sur les preuves du droit de Leibnitz à l'invention du calcul différentiel. La discussion de cette affaire intéresse sa gloire et sa bonne foi. Mais avant toutes choses, nous pouvons dire qu'il est odieux d'accuser de plagiat un homme tel que Leibnitz, à moins que le plagiat ne soit clairement démontré. Les Anglois, dans cette dispute, se sont montrés trop passionnés et trop prévenus. On n'a rien contesté à Newton; Leibnitz lui a cédé l'antériorité de la méthode des suites, et ne pouvoit lui refuser celle du calcul différentiel. Mais il est prouvé que Leibnitz n'a rien vu de ce qu'avoit fait Newton en aucun genre avant 1672, « dans la théorie du mouvement abstrait (c'est-à-dire en 1671), et avant que d'avoir encore rien vu de Newton, il pose des infiniment petits plus grands les uns que les autres. C'est là une des clefs du système, et ce principe ne pouvoit guere demeurer stérile entre ses mains ». (*Fontenelle*, (*Eloge de Leibnitz*). « J'avoue, dit Leibnitz, dans une lettre à l'abbé Conti, qu'en 1672 je n'avois aucune connoissance des séries infinies de Mercator, ni d'autres matieres de la géométrie avancée par les dernieres méthodes; je n'étois pas même assez versé dans l'analyse de Descartes.... Ce fut peu à peu que M. Huyghens me fit entrer en ces matieres,

quand je le pratiquois à Paris; et cela, joint au traité de M. Mercator (que j'avois apporté avec moi d'Angleterre, parceque M. Pell m'en avoit parlé), me fit trouver environ vers la fin de 1673 ma Quadrature arithmétique du cercle, qui fut fort approuvée par M. Huyghens, et dont je parlai à M. Oldenbourg dans une lettre de l'an 1674. Alors ni M. Huyghens ni moi ne savions rien des séries de M. Newton, ni de M. Grégori. Ainsi je crus être le premier qui eût donné la valeur du cercle par une suite de nombres rationaux, et M. Huyhens le crut aussi. J'en écrivis à M. Oldenbourg, qui me répondit qu'on avoit déja de telles séries en Angleterre, et l'on voit par ma lettre du 15 juillet 1674, et par la réponse de M. Oldenbourg, du 8 décembre de la même année, que je n'en devois avoir aucune connoissance alors; autrement, M. Oldenbourg n'auroit pas manqué de me le faire sentir, si lui ou M. Collins m'en avoit communiqué quelque chose auparavant. Ce ne fut donc qu'alors que j'en appris quelque chose. Mais je ne savois pas encore les extractions des racines des équations par les séries, ni les regressions, ou l'extraction d'une équation infinie. J'étois encore un peu neuf en ces matieres : mais je trouvai pourtant bientôt ma méthode générale par des séries arbitraires, et j'entrai enfin dans mon calcul des différences, où les observations que j'avois faites encore fort jeune sur les différences des suites des nombres, contribuerent à m'ouvrir les yeux.

Car ce n'est pas par les fluxions des lignes, mais par les différences des nombres que j'y suis venu : en considérant enfin que ces différences, appliquées aux grandeurs qui croissent continuellement, s'évanouissent en comparaison des grandeurs différentes ; au lieu qu'elles subsistent dans les suites des nombres, et je crois que cette voie est la plus analytique. Le calcul géométrique des différences, qui est le même que celui des fluxions, n'étant qu'un cas spécial du calcul analytique des différences en général, et ce cas spécial devient plus commode par les évanouissements ». Tout ce récit est plein de candeur. Il convient de ce qu'il doit à Huyghens, à Mercator; pourquoi n'auroit-il pas confessé de même ce qu'il auroit dû à Newton? Newton, avant 1687, ne s'est expliqué nulle part assez clairement, pour qu'il ne fût pas resté à Leibnitz la gloire d'avoir deviné. C'est une gloire qui appartient aux grands hommes. On ne trouve dans le *Commercium epistolicum* que les pieces suivantes qui puissent déposer contre Leibnitz. 1°. Une lettre de Newton, datée du 10 décembre 1672, qui ne lui a été communiquée qu'en 1676. « Cette lettre, dit M. d'Alembert, renferme la maniere de trouver les tangentes des courbes dont les équations n'ont point de radicaux; elle ne contient point le calcul différentiel, et n'est autre chose que la méthode de Barrow pour les tangentes un peu simplifiée. Newton dit, à la vérité, dans cette lettre, que

par sa méthode il trouve les tangentes de toutes sortes de courbes géométriques, méchaniques, soit qu'il y ait des radicaux dans l'équation, ou qu'il n'y en ait pas. Mais il se contente de le dire. Ainsi quand Leibnitz auroit vu cette lettre de 1762, il n'auroit point pris le calcul différentiel à Newton, il l'auroit pris tout au plus à Barrow; et en ce cas, ce ne seroit ni Newton ni Leibnitz, ce seroit Barrow qui auroit trouvé le calcul différentiel ». Voilà la décision d'un grand juge en cette matiere. (*Voy. art. différentiel, Encyclopédie.*) 2°. Dans le rapport des commissaires que la société royale avoit nommés pour examiner les pieces qui pouvoient décider la question, on lit, « qu'il paroît par la lettre de M. Newton, du 13 juin 1676, qu'il avoit la méthode des fluxions plus de cinq ans avant qu'il écrivît cette lettre; et par son Traité intitulé, *Analysis per æquationes numero terminorum infinitas,* que M. Barrow communiqua, en 1669, à M. Collins, nous trouvons qu'il avoit inventé cette méthode avant ce temps-là ». Mais les commissaires n'osent prononcer que Leibnitz ait vu ces deux pieces; et sûrement on ne les accusera pas d'avoir voulu lui être favorables. Il est donc prouvé par là qu'on n'avoit aucune raison de croire qu'il les eût vues, car on n'auroit pas manqué de le dire. Ils ont bien tâché d'en faire naître le soupçon, en disant au commencement du rapport, que Leibnitz avoit repassé à Londres en 1676, en s'en retournant à

Hannover; « et que M. Collins se faisoit un plaisir de communiquer à ceux qui se distinguoient dans les mathématiques ce qu'il recevoit de M. Newton et de M. Grégori ». Mais un soupçon n'est pas une preuve, et il en faudroit de plus claires que le jour, pour accuser d'un vol un homme tel que Leibnitz. Les commissaires n'ont donc osé rien décider, sinon que Newton étoit le premier inventeur. Cela seul intéresse ce grand homme; et si la nation angloise, justement prévenue pour Newton, n'a pu aller plus loin, la justice demande que Leibnitz soit conservé dans ses droits, et jouisse de l'honneur d'une invention qu'on n'a pu lui enlever. Leibnitz objecta qu'il étoit singulier qu'on l'eût laissé jouir paisiblement de sa découverte depuis 1677 jusqu'en 1708, et qu'alors on s'avisât de la revendiquer, et de prétendre qu'elle ne lui appartenoit pas. En effet, le silence des Anglois jusqu'en 1708, ou du moins jusqu'en 1699, fournit une très forte preuve en sa faveur. Leibnitz se plaignit encore de ce que ses adversaires n'avoient publié du *Commercium epistolicum* que ce qu'ils avoient cru capable de recevoir leurs mauvaises interprétations, et de ce qu'on avoit supprimé des endroits qui pouvoient être au désavantage de Newton. (*Lettres de Leibnitz à l'abbé Conti, à madame de Kilmansegg.*)

Lorsque le *Commercium epistolicum* parut, Leibnitz, avant de l'avoir vu, écrivit à Jean Bernouilli,

nouilli, pour qu'il lui en mandât son sentiment. Bernoulli répondit le 7 juin 1713 : « Il paroît que M. Newton a fort avancé, par occasion, la doctrine des séries, en se servant de l'extraction des racines, qu'il a employée le premier : et il semble qu'il y a mis toute son étude au commencement, sans avoir songé à son calcul des fluxions, ou à la réduction de ce calcul à des opérations analytiques générales, en forme d'algorithme ou de regles arithmétiques ou algébriques. Ma conjecture est appuyée sur un indice très fort. C'est que dans toutes les lettres du *Commercium epistolicum* on ne trouve point la moindre trace ni ombre des lettres, comme x ou y, pointées d'un, deux ou plusieurs points mis dessus, qu'il emploie maintenant à la place de dx, ddx, $dddx$, dy, ddy, $dddy$, *etc.*; et même dans l'ouvrage des *Principes mathématiques*, où il y avoit si souvent occasion d'employer son calcul des fluxions, il n'en dit pas un mot : on ne voit aucune de ces marques, et tout s'y fait par les lignes des figures sans aucune analyse déterminée ; mais seulement d'une maniere qui a été employée, non seulement par lui, mais encore par Huyghens, et même en quelque façon par Torricelli, Roberval, Cavalleri et autres. Ces lettres pointées n'ont paru que dans le troisieme volume des OEuvres de Vallis, plusieurs années après que le calcul des différences fut déja reçu par-tout. Un autre indice qui fait conjecturer que le calcul des

fluxions n'est point né avant celui des différences, est que la véritable maniere de prendre les fluxions, c'est-à-dire de différencier, n'a pas été connue à M. Newton. C'est ce qui est manifeste par ses Principes mathématiques, où non seulement l'accroissement de la grandeur x, qu'il marqueroit à présent par un point, est marqué par un o, mais même une fausse regle est donnée pour les degrés ultérieurs des différences * : par où l'on peut juger qu'au moins la véritable maniere de différencier ne lui a point été connue quand elle étoit déja en usage auprès d'autres ». Le premier indice de Bernoulli paroît bien foible ; car 1°. le calcul des fluxions est expliqué dans un des lemmes du second livre des Principes mathématiques. Newton se sert seulement du mot de *moments*, au lieu de celui de *fluxions*. 2°. Quoiqu'il n'ait employé dans ses démonstrations que la méthode de la synthese, tous les géometres me paroissent persuadés aujourd'hui que Newton a été conduit à ses découvertes par l'analyse et le calcul différentiel ; après avoir obtenu certains théorêmes très élevés, il a laissé les uns sans démonstration, et a démontré les autres par la synthese. La preuve en est claire ; c'est que, quelques progrès que la géométrie ait faits depuis Newton, les géometres modernes qui se sont appliqués à résoudre les mêmes ques-

* Lettre de Leibnitz à madame de Kilmansegg.

tions, n'ont pu y atteindre que par la voie du calcul différentiel. La seconde preuve de Bernoulli est effectivement une erreur de Newton ; il dit dans son traité *de Quadratura curvarum*, que pour avoir les fluxions de divers ordres de la grandeur x^m, il n'y a qu'à élever $x + x$ à la puissance m ; ce qui donne $x^m + m^{m-1} \cdot x + \frac{m \cdot m-1}{1 \cdot 2} x^{m-2} x^2 +$ etc., et que les seconds, troisiemes termes, etc. seront les fluxions premieres, secondes, etc. de x^m. Cela n'est vrai que du second terme, parceque le dénominateur est l'unité ; les autres n'expriment les fluxions des ordres plus élevés qu'en supprimant les dénominateurs.

Cette lettre de Bernoulli fut imprimée en Allemagne, et irrita beaucoup Newton. Elle décida Leibnitz à ne plus accorder à Newton l'invention du calcul différentiel. « Je fis connoître mon calcul * en 1677 : il parut en 1684. M. Newton publia un livre en 1687, où il marqua qu'il avoit donné, il y avoit long-temps, quelque chose de cette nature par énigme, mais qu'il n'expliqua qu'alors, avouant ** que j'avois donné le mien de mon chef. Quoique l'explication de l'énigme ne dît pas assez, néanmoins, persuadé alors, non seulement du savoir

* Apostille d'une lettre de Leibnitz à M. le comte de Bothmer.

** Voyez la note suivante.

mais aussi de la candeur de M. Newton, j'eus l'honnêteté de dire, et de faire dire à mes amis, que je croyois que M. Newton avoit eu de son chef une invention approchante de la mienne ». Leibnitz dit ailleurs : « * Si M. Newton ne m'accorde plus ce qu'il m'a accordé, pourquoi ne me sera-t-il pas permis d'en faire autant, sur-tout après les vérisimilitudes que M. Bernoulli a remarquées »? Nous avons fait voir qu'elles n'étoient pas suffisantes; mais Bernoulli étoit un grand juge, et Leibnitz, qui étoit blessé, est excusable d'avoir été trop loin. Un ami commun de Leibnitz et de Newton, l'abbé Conti, entreprit en 1715 de les faire expliquer l'un et l'autre. Mais cela ne servit qu'à les aigrir davantage, Leibnitz persistant à contester à Newton son droit à la priorité, et même à l'invention, et Newton refusant à Leibnitz ce qu'il lui avoit autrefois accordé.

Résumons tout ceci. La prévention la plus marquée n'a pu trouver aucune preuve contre Leibnitz. La société royale n'a prononcé que sur le droit de Newton à la priorité. Newton même a regardé ** Leibnitz comme inventeur. Leibnitz étoit assurément digne de l'être. Que faut-il de plus pour justifier ses droits et sa bonne foi? L'envie harcelle les grands hommes vivants; mais ses clameurs tom-

* Lettre à l'abbé Conti.

** Voyez la note suivante.

bent, tandis que leurs noms survivent. La postérité a mis le sceau à la réputation de Leibnitz, et les ombres de ces soupçons n'atteignent point à sa gloire. (Voyez sur cette querelle le *Commercium epistolicum ;* l'article *Calcul différentiel* de M. d'Alembert, dans l'Encyclopédie ; l'*Histoire des Mathématiques ;* le *Recueil des pieces* de M. des Maiseaux ; et la *Vie de Leibnitz* par M. de Jeaucourt).

(31) Voici le passage de Newton : *In litteris quæ mihi cum geometra peritissimo, G.G. Leibnitio, annis abhinc decem intercedebant, cùm significarem me compotem esse methodi determinandi maximas et minimas, ducendi tangentes, et similia peragendi, quæ in terminis surdis æquè ac in rationalibus procederet; et litteris transpositis hanc sententiam involventibus (datâ æquatione quotcumque fluentes quantitates involvente fluxiones invenire, et vice versâ) eandem celarem ; rescripsit vir clarissimus se quoque in ejusmodi methodum incidisse ; methodum suam communicavit a mea vix abludentem, præterquam in verborum et notarum formulis. Utriusque fundamentum continetur in hoc lemmate.* Scholie qui suit le lemme II du livre second des Principes mathématiques, édition de Londres, 1687. Ce passage fut supprimé dans l'édition de 1726.

(32) Le calcul différentiel des quantités exponentielles manquoit à l'écrit de Leibnitz, qui parut

en 1684. Il a été donné depuis en 1697, par M. Jean Bernoulli, dans les actes de Leipsick. Ainsi ce calcul appartient en propre à ce dernier auteur. *Encyclopédie, art. Différentiel.*

(33) Parmi ces ennemis du calcul différentiel furent l'abbé de Catelan, zélé cartésien, Rolle et Nieuwentit. L'histoire de leurs objections et des réponses qui les détruisent nous meneroit trop loin. On peut consulter sur ces querelles l'excellente Histoire des Mathématiques, déja citée dans les dernieres notes, t. II, p. 359 et suiv., p. 444 et suiv. Il faut avouer que Leibnitz, tout grand métaphysicien qu'il étoit, n'avoit pas conçu la métaphysique du calcul différentiel. Newton le regardoit comme la méthode des premieres et dernieres raisons, c'est-à-dire, comme la méthode de trouver les limites des rapports. Aussi cet illustre auteur n'a-t-il jamais différencié des quantités, mais seulement des équations. Leibnitz semble fonder son calcul moins géométriquement. Il considere qu'il y a des grandeurs infiniment petites * à l'égard d'autres grandeurs, de telle sorte qu'on peut négliger les premieres eu égard aux secondes, sans erreur sensible. Il y a de plus dans son système des infiniment petits d'infiniment petits, qui sont de même négligeables à l'égard de ceux du premier ordre. Mais l'esprit se perd dans ces différents ordres d'infiniment petits.

---

* Histoire des Mathém., art. Différentiel, Encyclopédie.

D'ailleurs ces quantités négligées paroissent s'éloigner de l'exactitude géométrique, et donnent une fausse idée du calcul différentiel, qui sembleroit rentrer dans les méthodes d'approximation, tandis que les solutions qu'il donne sont rigoureuses. Leibnitz varia sur ces principes. Il changea ses infiniment petits en incomparables, comme seroit, par exemple, un grain de sable comparé à la sphere des fixes ; et par là il portoit atteinte à la certitude de son calcul. Ses ennemis se servirent de la voie qu'il leur ouvroit lui-même, et de son incertitude sur les vrais principes argumenterent contre son droit à l'invention. « Mais, dit M. d'Alembert, on objecte en vain à Leibnitz que sa métaphysique du calcul différentiel n'étoit pas bonne. Cela peut être: cependant cela ne prouve rien contre lui. Il peut avoir trouvé le calcul dont il s'agit, en regardant les quantités réellement différentielles comme des quantités infiniment petites, ainsi que bien des géometres les ont considérées ; il peut ensuite, effrayé par les objections, avoir chancelé sur cette métaphysique ». En outre, il est bon d'observer que le même objet ne fixoit pas long-temps Leibnitz ; le desir de découvrir l'entraînoit à des choses nouvelles. C'est ainsi qu'après avoir trouvé le calcul différentiel, Leibnitz, satisfait de son exactitude, a pu passer sur les vrais principes qui y sont renfermés.

(34) Un corps tombant perpendiculairement, sa chûte est continuellement accélérée par l'action de

la pesanteur. La courbe isochrone est celle par laquelle un corps descendroit sans accélération, de maniere qu'en temps égaux il s'approcheroit toujours également de l'horizon. Cette courbe est la seconde parabole cubique. Dans la courbe isochrone paracentrique, Leibnitz demande le long de quelle courbe un corps devroit tomber, afin qu'il s'éloignât d'un point donné proportionnellement au temps.

La chaînette est la courbe que prend naturellement une chaîne, ou une corde parfaitement flexible, qui est suspendue par ses extrémités.

Le brachystochrone est la courbe de la plus vîte descente, c'est-à-dire, celle par laquelle un corps descendra plus vîte que s'il tomboit le long de la verticale.

Ces deux problêmes furent proposés par Jean Bernoulli.

(35) Leibnitz s'étoit en effet occupé du calcul intégral; il avoit trouvé avant l'année 1700 une méthode pour intégrer les grandeurs, et il le manda à M. Bernoulli, en lui marquant qu'il réservoit sa découverte pour un ouvrage de la science de l'infini qu'il méditoit, et dont sa méthode devoit faire une des plus considérables parties. Il en publia un essai dans les Actes de Leipsick de l'année 1702. Il écrivit à M. Volf, peu de jours avant de mourir, qu'il avoit encore à donner sur le calcul quelque chose d'*inespéré*, et qui n'auroit rien de semblable aux inventions de Newton, et à celles des autres géome-

tres anglois. (*Vie de Leibnitz.*) Je ne crois pas qu'on m'accuse d'en avoir trop dit sur cette partie de l'éloge de Leibnitz. On entend bien que je n'ai voulu parler que d'une chose *inespérée*, que d'une méthode générale pour intégrer toutes les grandeurs.

(36) Leibnitz avoit adopté les idées de Ramazzini, médecin italien, et desiroit que, pour perfectionner la médecine, on ajoutât chaque année aux listes des baptêmes et des morts, un détail de la constitution de l'air, des saisons, des maladies qui ont regné parmi les hommes et parmi les animaux. Rien ne hâteroit plus les progrès de la médecine; et, comme dit Leibnitz, c'est une vérité déplorable, que les choses utiles sont les premieres auxquelles on devroit penser, et les dernières auxquelles on pense. Il auroit pu ajouter qu'on y pense long-temps sans les exécuter. Le souhait de Leibnitz est rempli maintenant en France : l'académie des sciences donne tous les ans ces listes intéressantes dans ses Mémoires. Il seroit à desirer qu'on ajoutât encore à ces listes l'âge du mort et le genre de la maladie. Par là on connoîtroit le nombre d'habitants que chaque maladie emporte, les temps où telles maladies sont plus dangereuses ; ou sauroit celles qui sont les plus meurtrieres, celles qui s'affoiblissent, etc. M. de la Condamine l'a proposé il y a quelques années. « Sa proposition avoit été agréé de M. le lieutenant-général de police, de MM. les vicaires-généraux du diocese, et de plusieurs de MM. les curés de Paris. Des ob-

jections qu'on n'a pas eu honte de faire, et qu'on auroit honte de répéter ici, ont empêché qu'elle ne passât ». *Mercure de France, septembre* 1759.

(37) En 1666, Leibnitz étant à Nuremberg, apprit qu'il y avoit dans cette ville une société de chymistes, qui travailloient dans le plus grand secret à la pierre philosophale. Le desir de pénétrer jusqu'à eux lui suggéra une idée qui réussit : ce fut d'extraire des anciens alchymistes une suite de phrases obscures, dont l'assemblage formoit une lettre plus obscure encore, que lui-même n'entendoit pas. Cette lettre devint un titre pour être admis; on l'admira d'autant plus qu'on l'entendoit moins. Leibnitz fut reconnu adepte, et choisi pour secrétaire de la société. Sa liaison avec le baron de Boinebourg détruisit celle-ci ; mais Leibnitz avoit trouvé le moyen de s'instruire avec eux, semblable à une plante robuste qui tire d'une terre ingrate la nourriture qui lui convient. Le langage de l'alchymie lui étoit familier. Il a donné dans les Mémoires de Berlin l'explication de deux énigmes chymiques, dont l'une étoit en vers grecs, l'autre en vers allemands, et dont les mots étoient *arsenic* et *vitriol*. *Voyez les Mémoires de Berlin*, 1710.

(38) Lorsque le phosphore fut découvert, chacun chercha à s'en attribuer l'honneur. Il fut trouvé par un bourgeois d'Hambourg, nommé *Brandt*. Kunckel, célebre chymiste, voulut avoir son secret, et s'associa avec Kraft, dans le dessein d'en faire com-

merce. Mais Kraft, après avoir appris le procédé de Brandt, l'engagea à le refuser à Kunckel. Celui-ci, piqué de cette infidélité, et sachant seulement que le phosphore se tiroit de l'urine, le découvrit par ses propres lumieres, au lieu que Brandt l'avoit trouvé par hasard. Ce phosphore a retenu le nom de Kunckel. Kraft, passant à Hannover, montra ce nouveau phosphore au duc Jean-Frédéric et à Leibnitz, sans dissimuler que Brandt en étoit l'inventeur. Mais en Angleterre il ne fut pas si scrupuleux. Boyle prétendit aussi à l'invention. Leibnitz, curieux de tous les phénomenes, fit venir à la cour du duc, Brandt, lequel travailla devant eux, et leur apprit tous les détails de l'opération, qui passe encore aujourd'hui pour difficile. Le duc renvoya Brandt à Hambourg avec une pension, et ce fut le seul fruit qu'il retira de sa découverte. (*Voyez les Mémoires de Berlin*, 1710.)

(39) Voici ce qu'en dit un homme de génie, fait pour apprécier Leibnitz, et connoître, même lorsqu'il s'égare, la valeur de ses pensées. « Selon Leibnitz, les planetes, aussi bien que la terre, étoient autrefois des étoiles fixes et lumineuses par elles-mêmes. Après avoir brûlé long-temps, il prétend qu'elles se sont éteintes faute de matieres combustibles, et qu'elles sont devenues des corps opaques. Le feu a produit par la fonte des matieres une croûte vitrifiée, et la base de toute la matiere qui compose le globe est du verre, dont les sables ne

sont que des fragments. Les autres especes de terres se sont formées du mélange de ce sable avec de l'eau et des sels fixes; et quand la croûte fut refroidie, les parties humides qui s'étoient élevées en forme de vapeurs retomberent, et formerent les mers. Elles envelopperent d'abord toute la surface du globe, et surmonterent même les endroits les plus élevés, qui forment aujourd'hui les continents et les isles. Selon cet auteur, les coquilles, et les autres débris de la mer qu'on trouve par-tout, prouvent que la mer a couvert toute la terre; et la grande quantité de sels fixes, de sables et d'autres matieres fondues et calcinées, qui sont renfermées dans les entrailles de la terre, prouvent que l'incendie a été général, et qu'il a précédé l'existence des mers. Quoique ces pensées soient dénuées de preuves, elles sont élevées, et on sent bien qu'elles sont le produit des méditations d'un grand génie. Les idées ont de la liaison; les hypotheses ne sont pas impossibles, et les conséquences qu'on en peut tirer ne sont pas contradictoires : mais le grand défaut de cette théorie, c'est qu'elle ne s'applique point à l'état présent de la terre; c'est le passé qu'elle explique, et ce passé est si ancien, et nous a laissé si peu de vestiges, qu'on peut en dire tout ce qu'on voudra; et qu'à proportion qu'un homme aura plus d'esprit, il en pourra dire des choses qui auront l'air plus vraisemblable »..... Dire que la mer a enveloppé le globe entier, et que c'est par

cette raison qu'on trouve des coquilles par-tout, « c'est ne pas faire attention à l'unité du temps de la création; car si cela étoit, il faudroit nécessairement dire que les coquillages, et les autres habitants des mers dont on trouve les dépouilles dans l'intérieur de la terre, ont existé les premiers, et long-temps avant l'homme et les animaux terrestres. Or, indépendamment du témoignage des livres sacrés, n'a-t-on pas raison de croire que toutes les especes d'animaux et de végétaux sont à-peu-près aussi anciennes les unes que les autres »? (*M. de Buffon, Hist. Nat.*)

La Protogée de Leibnitz n'étoit qu'un essai, et, pour ainsi dire, les premieres idées qui lui étoient venues sur ce sujet. Peut-être que de nouvelles méditations l'auroient mis dans le cas de parer la derniere objection de M. de Buffon. Mais quant à la premiere, il est difficile d'y répondre : le plus grand talent ne peut établir que sur le sable l'édifice des origines; alors la vérité est si loin, et nos vues sont si courtes!

(40) L'Encyclopédie d'Alstédius fut composée en latin, et imprimée à Herborn, dans le comté de Nassau, en 1620, en 3 vol. in-fol. Cet écrivain infatigable y avoit emploÿé une partie de ses jours. « Le discernement de l'auteur ne répond pas toujours aux peines que ce travail lui a coûtées. Mais néanmoins il y a beaucoup à apprendre, et cet ouvrage mérite d'être loué par l'invention, quoiqu'il

pût être mieux exécuté. C'est à y donner ses soins que pensoit Leibnitz. Il avoit résolu, conjointement avec Hélséntalerus, de le revoir d'un bout à l'autre, d'en corriger les défauts, de suppléer les imperfections, et d'en perfectionner la méthode ». *Vie de Leibnitz.*

(41) Leibnitz avoit appris sous Thomasius ce que valoient les philosophes anciens. Il faisoit grand cas de Platon. « Je trouve naturel, dit-il à M. Remond, que vous ayez goûté quelque chose dans mes pensées, après avoir pénétré dans celles de Platon, auteur qui me revient beaucoup.... Je crois pouvoir porter jusqu'à la démonstration des vérités qu'il n'a fait qu'avancer ». Et ailleurs il dit encore : « Si quelqu'un réduisoit Platon en système, il rendroit un grand service au genre humain, et l'on verroit que j'en approche un peu ».

Aristote avoit enseigné comme Leibnitz, que le principe de force qui anime la nature résidoit dans la matiere en général. Il concevoit chaque substance comme revêtue d'une tendance au mouvement, par laquelle il expliquoit les changements des corps. Cette substance, l'*entéléchie* d'Aristote, n'est pas loin de l'idée de la monade dont Leibnitz a tiré un si grand parti.

L'idée de la monade, miroir de l'univers, et échappé du sein de Dieu, est toute platonique.

(42) Il essaya de réconcilier la philosophie de Descartes avec celle d'Aristote, dans une lettre

adressée à Thomasius. Il y montre les erreurs de ces deux grands hommes, et préfere le dernier. Il osa faire réimprimer le livre de Marius Nizolius, *De veris Principiis, et vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos.* Cet ouvrage, imprimé en Italie en 1553, étoit le premier où l'on eût eu l'audace de s'élever contre Aristote. Il avoit eu du succès, et étoit enfin tombé dans l'oubli. Dans le temps où Aristote avoit le plus d'ennemis, et où les Cartésiens triomphoient, Leibnitz osa faire reparoître la premiere critique de ce philosophe, et le vengea en donnant à ce livre une seconde vie à la faveur du nom d'Aristote et de Leibnitz, et en montrant que le philosophe grec avoit eu les véritables principes de la philosophie à plusieurs égards, et que le moderne Descartes les avoit empruntés de lui. (*Vie de Leibnitz.*)

(43) « Les Cartésiens feroient bien mieux de se défaire de l'esprit de secte, toujours contraire à l'avancement des sciences; de joindre, à la lecture des excellents ouvrages de M. Descartes, celle de quelques autres grands hommes anciens et modernes; de ne pas mépriser l'antiquité, où M. Descartes a pris une bonne partie de ses meilleures pensées...; de tâcher de faire quelques pas en avant, et de ne se pas contenter d'être de simples paraphrastes de leur maître. Je m'imagine que sa méthode n'étoit pas aussi parfaite qu'on tâche de le faire croire; j'en juge par sa géométrie. C'étoit son fort sans

doute : cependant nous savons aujourd'hui qu'il s'en faut infiniment qu'elle n'aille aussi loin qu'elle devroit aller et qu'il disoit qu'elle alloit ; les plus importants problêmes ont besoin d'une autre analyse, dont j'ai donné moi-même des échantillons... Sa métaphysique, quoiqu'elle ait de beaux traits, est mêlée de grands paralogismes et a des endroits bien foibles. J'ai découvert la source de ses erreurs sur les regles du mouvement ; et quoique j'estime extrêmement sa physique, ce n'est pas que je la tienne véritable, excepté quelques matieres particulieres, mais parceque je la considere comme un admirable modele, et comme un échantillon de ce qu'on pourroit élever sur des principes plus solides, que les expériences nous ont fournis depuis». (*Lettre de Leibnitz à M. l'abbé Nicaise*, *Journ. des Sav.* 1693.)

« Je ne trouvois aucun moyen d'expliquer comment le corps fait passer quelque chose dans l'ame, ou *vice versâ*, ni comment une substance peut communiquer avec une autre substance créée. M. Descartes avoit quitté la partie là-dessus ». *Recueil de pieces*, *tome II*, *page* 397.

Leibnitz disoit que la philosophie de Descartes étoit l'anti-chambre de la vérité.

(44) Ce principe a été connu des anciens. Archimede, passant de la géométrie à la méchanique, s'en servit pour démontrer qu'une balance, dont les bras sont égaux et chargés de poids égaux, devoit

voit rester en équilibre, parcequ'il n'y a point de raison suffisante pour qu'un des bras descende plutôt que l'autre. Leibnitz saisit ce principe, le développa, et fut le premier qui, en l'énonçant distinctement, l'introduisit dans les sciences : ce principe doit être encore plus ancien qu'Archimède ; il doit avoir été employé, ainsi que le principe de la contradiction, par tous les peuples qui ont raisonné. C'est la base de toute bonne logique. En effet, l'art du philosophe n'est pas de créer des principes nouveaux et inconnus, mais de démêler les principes simples, d'après lesquels tous les hommes raisonnent. Au reste ce principe est très bon. Il semble seulement que Leibnitz l'ait étendu trop loin.

(45) Cette notion du temps et de l'espace nous paroît très juste. C'est un des points sur lesquels Leibnitz a combattu contre Clarke ; mais il nous semble que l'Anglois n'a rien opposé de satisfaisant aux raisons de Leibnitz. Un philosophe moderne (*Mélanges de Littérature et de Philosophie, tome V*) pense comme lui sur ces deux êtres métaphysiques. On demande : « Y auroit-il un espace s'il n'y avoit point de corps, et une durée s'il n'y avoit rien ? Ces questions viennent, ce semble, de ce qu'on suppose au temps et à l'espace plus de réalité qu'ils n'en ont.... Les enfants qui disent que le vide n'est rien ont raison, parcequ'ils s'en tiennent aux simples notions du sens commun ; et les philosophes qui veulent réaliser le vide se perdent

dans leurs spéculations : le vide a été enfanté par les abstractions, et voilà l'abus d'une méthode si utile à bien des égards. S'il n'y avoit point de corps et de succession, l'espace et le temps seroient possibles, mais ils n'existeroient pas ».

(46) Nous avons déja dit (note 24) que Leibnitz avoit d'abord pensé, avec les Cartésiens, que l'essence de la matiere consistoit seulement dans l'étendue ; depuis il changea de sentiment. « Si l'essence de la matiere consistoit seulement dans l'étendue, dit-il, un corps qu'un autre corps déplace ne résisteroit pas. Mais puisqu'il résiste, il faut que les corps possedent une autre qualité, qui est la force d'inertie. Cela fait connoître qu'il y a dans la matiere quelque autre chose que ce qui est purement géométrique, c'est-à-dire que l'étendue et son changement tout nud ; et à le bien considérer, on s'apperçoit qu'il y faut joindre quelque notion supérieure ou métaphysique, savoir celle de la substance, action ou force ». (*Journ. des Sav.* 18 *juin* 1691.)

(47) « J'avois donné d'abord dans le vide, dit Leibnitz, et dans les atomes : mais après bien des méditations, je m'apperçus qu'il est impossible de trouver les principes d'une véritable unité dans la matiere seule, ou dans ce qui n'est que passif, puisque tout n'y est que collection ou amas de parties. Or la multitude ne pouvant avoir sa réalité que des unités véritables, je fus contraint, pour trouver ces

unités réelles, d'avoir recours à un atome formel, puisqu'un être matériel ne sauroit être en même temps matériel et parfaitement indivisible, ou doué d'une véritable unité. Il fallut donc rappeller et comme réhabiliter les formes substantielles, si décriées aujourd'hui, mais d'une maniere qui les rendît intelligibles, et qui séparât l'usage qu'on en doit faire de l'abus qu'on en a fait». (*Syst. nouveau de la nat. des subst.*) Il est vrai que cette idée des monades est d'une profondeur étonnante, et doit être regardée comme la plus ingénieuse, sinon des découvertes, du moins des inventions métaphysiques.

(48) « Dans la défaillance, dans la stupeur ou le sommeil profond, l'ame qui ne manque pas tout-à-fait de perception, ne differe pas d'une simple monade. L'état présent d'une substance simple procede naturellement de son état précédent, ainsi le présent est gros de l'avenir. Lorsque nous sortons du sommeil, de la défaillance, de la stupeur, nous avons la conscience de nos perceptions; il faut donc qu'il n'y ait eu aucune interruption absolue; qu'il y ait eu des perceptions immédiatement précédentes et contiguës, quoique nous n'en ayons pas la conscience. Car la perception est engendrée de la perception, comme le mouvement du mouvement ». (*Encyclopédie, art. Leibnitz.*)

La monade avertie d'une maniere confuse de ce qui se passe aux extrémités du monde, est une idée

singuliere, mais grande. Si ce système eût été plus généralement adopté et mis à la portée du vulgaire, il auroit pu ramener la croyance aux songes. Car on eût dit : Lorsqu'on veille, les sensations des objets voisins absorbent et éteignent toutes les autres. Mais la nuit la lumiere n'agit plus sur nos sens; il n'y a ni bruit ni mouvement, les sensations plus foibles peuvent être apperçues. De là l'avis d'un fils tué à la guerre, d'une maison brûlée, etc. Ainsi les erreurs les plus grossieres pourroient renaître dans des siecles éclairés, et renaître des recherches profondes où l'esprit a le plus mis du sien. Les philosophes jugent ces erreurs, et pensent y trouver les suites de l'ignorance. Elles ne sont peut-être que l'abus de l'esprit, et les traces des idées philosophiques défigurées par le vulgaire.

(49) A la multitude des monades qui composent le corps de l'animal, préside une monade d'un degré supérieur qui y est intimément unie; cette monade, qui en est l'ame, ne passe point d'un corps dans un autre, ce seroit la métempsychose : cependant, suivant les principes de Leibnitz, les monades ne peuvent point périr, et il faudroit des miracles continuels pour les annihiler. Il pensa donc que cette ame est inséparablement attachée au corps, comme un attribut à son sujet. Quand l'animal naît, ce n'est qu'un développement d'un corps déja existant; des parties de matiere y entrent et l'étendent. Quand il paroît périr, ces mêmes par-

ties l'abandonnent. Mais il reste toujours quelque chose de lui, c'est-à-dire l'ame unie, si l'on peut parler ainsi, au moule organique qui constituoit l'animal. Cet état que, selon Leibnitz, on appelle improprement *mort*, subsiste jusqu'à ce qu'un nouveau développement le rende à ce que nous nommons la vie. *Systéme nouveau, etc.*, déja cité.

(50) « Je crois que les ames des hommes ont préexisté, non pas en ames raisonnables, mais en ames sensitives seulement, qui ne sont parvenues à ce degré supérieur, c'est-à-dire à la raison, que lorsque l'homme, que l'ame devoit animer, a été conçu ». (*Lettre de Leibnitz à M. des Maiseaux*, 8 *juillet* 1711.

(51) Nous avons emprunté le mot et l'idée de fulguration de l'article de Leibnitz de l'Encyclopédie. « Dieu est une unité ou une substance simple, origine de toutes les monades créées qui en sont émanées, pour ainsi dire, par des fulgurations continuelles ». J'aurois voulu emprunter cet excellent article en entier. J'ai plus d'une fois, en le lisant, laissé l'éloge que j'avois entrepris ; mais il faut suivre de loin ses maîtres en les admirant, et en désespérant de les imiter jamais.

(52) Dès que l'on veut expliquer l'union du principe qui pense avec la matiere qui agit, il faut admettre ou la voie d'influence de l'un sur l'autre, ou les causes occasionnelles de Mallebranche, ou l'harmonie préétablie de Leibnitz. Alors on vou-

loit tout expliquer ; aujourd'hui que les philosophes n'expliquent plus, et ne connoissent que les faits, ils répondent à ces grandes questions : Je n'en sais rien.

(53) Bayle attaqua e système de l'harmonie préétablie, et éleva des objections contre cette union de deux substances, dont les changements se correspondent sans cesse sans qu'elles agissent l'une sur l'autre. Il compare le corps à un vaisseau qui auroit la vertu de se mouvoir de lui-même si à propos, qu'il éviteroit les courants et les écueils, qu'il jetteroit l'ancre où il le faut, etc. « On conviendra que l'infinité de Dieu n'est pas trop grande pour communiquer à un vaisseau une telle faculté, et on dira même que la nature du vaisseau n'est pas capable de recevoir de Dieu cette vertu-là. Cependant ce que M. Leibnitz suppose de la machine du corps humain est plus admirable et plus surprenant que tout ceci * ». Bayle passe ensuite à l'examen des changements que le corps de César, par exemple, a dû subir, pour répondre dans la derniere exactitude aux changements perpétuels d'une certaine ame qu'il ne connoissoit pas, et qui ne faisoit aucune impression sur lui. A cela Leibnitz répondit que si, suivant certaines hypotheses, le monde n'étoit composé que d'un nombre fini d'atomes, et qui se mussent suivant les lois de la méchanique, un esprit fini pourroit être assez relevé pour com-

* Dictionnaire de Bayle, article Rorarius.

prendre et prévoir démonstrativement tout ce qui y doit arriver *. Mais comme le nombre des atomes est infini, ce calcul n'appartient qu'à un être infini ; et ce seroit vouloir borner sa puissance, que de douter qu'il ait pu faire le vaisseau que Bayle imagine. L'objection de Bayle sur l'ame est plus pressante. « La faculté de se donner des pensées est une propriété de la nature ; elle l'a reçue de Dieu, quant à sa possession et quant à l'exécution. Si la premiere pensée est un sentiment de plaisir, on ne voit pas pourquoi la seconde ne seroit pas aussi un sentiment de plaisir ; car lorsque la cause totale d'un effet demeure la même, l'effet ne peut pas changer. Or cette ame, au second moment de son existence, ne reçoit pas une nouvelle faculté de penser, elle ne fait que retenir la faculté de penser qu'elle avoit au premier moment, et elle est aussi indépendante de toute autre cause au second moment qu'au premier ; elle doit donc reproduire au second moment la même pensée qu'elle venoit de produire ». Bayle ensuite consent que cette ame puisse avoir différentes pensées ; mais encore faut-il qu'elles aient quelque affinité entr'elles. Comment donc se représenter comme possibles ces sauts tumultueux de la terre au ciel, qui sont ordinaires à la pensée de l'homme ? Comment expliquer ces passages instantanés du plaisir à la dou-

* Voyez les réponses de Leibnitz, Histoire des ouvrage des savants, juillet 1698, et dans le Recueil des pieces de M. des Maiseaux.

leur? « Il arriva plus d'une fois sans doute à César d'être piqué d'une épingle pendant qu'il tettoit. Il fallut donc que son ame se modifiât elle-même d'un sentiment de douleur, immédiatement après les perceptions agréables de la douceur du lait qu'elle avoit reçues deux ou trois minutes de suite ». Leibnitz répondit que « la loi du changement de la substanee de l'animal le porte de la joie à la douleur, dans le moment qu'il se fait une solution de continu dans son corps, parceque la loi de la substance indivisible de cet animal est de représenter ce qui se fait dans son corps, de la maniere que nous l'expérimentons, et même de représenter en quelque façon, et par rapport à ce corps, tout ce qui se fait dans le monde ». Bayle objecta que, selon Leibnitz, l'ame avoit reçu non seulement la faculté de se donner incessamment des pensées, mais aussi la faculté de suivre toujours un certain ordre de pensées, qui corresponde aux changements continuels de la machine du corps. Ne faudroit-il pas que l'ame, pour changer à tout moment ses perceptions, eût continuellement devant les yeux l'ordre qu'elle doit suivre, et y songeât actuellement? Ne faudroit-il pas pour le moins qu'il y eût en elle une suite d'instruments particuliers, qui fussent chacun une cause nécessaire d'une telle ou d'une telle pensée? et cette suite d'instruments ou de pieces peut-elle être conçue dans une substance simple et indivisible? Leibnitz de son côté suppose que l'ame ne connoît pas distinctement

ses perceptions à venir, « mais qu'elle les sent confusément, et qu'il y a en chaque substance des traces de tout ce qui lui est arrivé, et de tout ce qui lui arrivera. Mais cette multitude infinie de perceptions nous empêche de les distinguer »..... L'état présent de chaque substance est une suite naturelle de son état précédent. « L'ame, toute simple qu'elle est, a toujours un sentiment composé de plusieurs perceptions à la fois; ce qui opere autant pour notre but, que si elle étoit composée de pieces comme une machine; car chaque perception précédente a de l'influence sur les suivantes, conformément à une loi d'ordre qui est dans les perceptions comme dans les mouvements... Les perceptions qui se trouvent ensemble dans une même ame, enveloppant une multitude véritablement infinie de petits sentiments indistinguables que la suite doit développer, il ne faut point s'étonner de la variété infinie de ce qui en doit résulter avec le temps. Tout cela n'est qu'une conséquence de la nature représentative de l'ame ». A cela, dit Bayle, je n'ai pas beaucoup de choses à répliquer. Je dis seulement que cette supposition, quand elle sera bien développée, est le vrai moyen de résoudre toutes les difficultés. Voilà le sentiment du plus grand métaphysicien du siecle dernier. Son suffrage est l'éloge de Leibnitz. En effet, si nous écartons pour un moment les sages préventions de notre siecle sur cette métaphysique, quelle tête n'a-t-il pas fallu pour résoudre ce pro-

blême ! que de méditations, de réflexions enchaînées, d'objections prévues ! Où l'expérience ne fournit rien, l'imagination a tout à faire. Mais lorsque le système est fini, lorsque toutes les parties sont bien liées, le sage répond froidement, cela est possible, et déplore que le génie n'ait fait qu'un beau roman. Si Leibnitz pouvoit revenir au monde, il penseroit de la métaphysique ce qu'en pensent les philosophes à qui j'écris ; il penseroit qu'elle doit marcher avec les sciences pour guider leurs progrès, mais que seule elle s'égare. Loin d'accuser Leibnitz, je l'admire, en regrettant que son siecle l'ait entraîné. Mais au milieu de ces influences, le sage est semblable à un homme qui traverse un fleuve rapide ; il aborde après avoir été long-temps emporté par le courant, et il touche la terre bien loin du but qu'il s'étoit proposé.

(54) La Théodicée est précédée d'un discours sur la conformité de la foi avec la raison : l'occasion de ce discours fut une question proposée par Bayle ; savoir, si une vérité, et sur-tout une vérité de foi, pourra être sujette à des objections insolubles. Bayle avoit pris l'affirmative, et Leibnitz se décida pour la négative. On peut s'en étonner ; car il semble que si l'objection ne peut être détruite que par une raison que nous ignorons, elle demeurera sans réponse, et nous paroîtra insoluble. Je suppose que deux philosophes qui connoissent les propriétés de l'air, conçoivent l'idée du barometre, et qu'avant de l'a-

voir exécuté, ils raisonnent sur ses effets; je suppose encore que l'un des deux pense que le mercure descendra lorsque l'air sera chargé de vapeurs; l'autre au contraire lui opposera qu'il doit monter, parceque l'air chargé de vapeurs doit devenir plus pesant. Que répondra le premier philosophe à cette objection? Elle lui paroîtra insoluble, et le fait seul pourra la détruire. Il y a cependant des causes dans la nature, qui décident le mercure à descendre lorsqu'il doit pleuvoir; mais ces causes étant inconnues, et ne pouvant être employées à détruire l'objection, l'objection demeure victorieuse et insoluble. Les vérités de la foi sont bien plus inaccessibles, puisqu'elles se refusent à nos sens: ainsi l'on peut admettre des objections insolubles que la raison ne peut concilier avec ces vérités. S'il étoit possible qu'un homme ignorât l'existence du mal moral et physique, et qu'on lui demandât si ces différents maux peuvent se trouver dans un monde, ouvrage de Dieu: cet homme, éclairé par les seules lumieres de la raison, répondroit à coup sûr que non; et lorsqu'on lui feroit voir que le fait est contraire à ses idées, il diroit: Je ne connois pas l'étendue des desseins de Dieu; il a des raisons que j'ignore. « M. Bayle, disoit Leibnitz, ne veut point qu'on puisse justifier la bonté de Dieu dans la permission du péché, parceque la vraisemblance seroit contre un homme qui se trouveroit dans un cas qui nous paroîtroit semblable à cette permission... Mais il faut

considérer que lorsqu'on a prévu le mal, qu'on ne l'a point empêché, quoiqu'il paroisse qu'on ait pu le faire aisément, et qu'on a même fait les choses qui l'ont facilité, il ne s'ensuit pas pour cela nécessairement qu'on en soit le complice; ce n'est qu'une présomption très forte, qui tient ordinairement lieu de vérité dans les choses humaines, mais qui seroit détruite par une discussion exacte du fait, si nous en étions capables par rapport à Dieu; car on appelle *présomption*, chez les jurisconsultes, ce qui doit passer pour vérité par provision, au cas que le contraire ne se prouve point ». Il faut croire que Bayle, en admettant des objections insolubles contre les mysteres, ne regardoit pas ces objections insolubles comme démonstratives. Il vouloit dire seulement que n'ayant pas toutes les connoissances de la nature, quelques unes de nos connoissances paroissoient impliquer contradiction avec ces mysteres; d'où il résulte que cette discussion, comme toutes les discussions méthaphysiques, est née du défaut de s'entendre. Bayle et Leibnitz attachoient des idées différentes au mot *insoluble*. L'un admettoit une insolubilité apparente, l'autre nioit une insolubilité rigoureuse.

(55) La Théodicée parut en 1710. On trouve dans ce livre une érudition immense, la clarté et les raisonnements suivis de l'esprit géométrique, un style énergique et assez orné pour plaire; enfin une équité et une politesse rares lorsqu'il s'agit de

combattre le sentiment d'autrui. Le dessein de Leibnitz, en composant cet ouvrage, fut de détruire des maximes dangereuses qui s'étoient répandues, et qui attaquoient la bonté de Dieu. Ces maximes étoient particulièrement renfermées dans le Dictionnaire de Bayle. Leibnitz avoit dit plusieurs fois ce qu'il en pensoit à la reine de Prusse. Il étoit cependant bien aise que Bayle eût donné lieu d'approfondir ces questions importantes. Il avouoit qu'il les avoit examinées, et qu'il avoit eu dessein de publier ses pensées sur ce sujet. Cette princesse l'exhorta à le faire, et le détermina par ses sollicitations.

Quelques philosophes, et même quelques théologiens, ont cru *, dit-il, que Dieu étant souverain maître de l'univers, il pourroit, sans aucun préjudice de sa sainteté, faire commettre des péchés, seulement parceque cela lui plaît, ou pour avoir le plaisir de punir, et même qu'il pourroit prendre plaisir à affliger des innocents, sans faire aucune injustice, parceque personne n'est en droit de contrôler ses actions. Quelques uns même sont allés jusqu'à dire que Dieu en use effectivement ainsi; et sous prétexte que nous sommes comme un rien par rapport à lui, ils nous comparent aux vers de terre, que les hommes ne se soucient pas d'écraser en marchant... Ils ne voient pas que c'est propre-

* Préface de la Théodicée.

ment détruire la justice de Dieu ; car quelle notion assignerons-nous à une telle espece de justice, qui n'a que sa volonté pour regle, c'est-à-dire, où la volonté n'est pas dirigée par les regles du bien, et se porte même directement au mal? A moins que ce ne soit la notion contenue dans cette définition tyrannique de Thrasymaque chez Platon, qui disoit que juste n'étoit autre chose que ce qui plaît au plus puissant ». Leibnitz se propose ensuite les difficultés qu'il entreprend d'éclaircir. « Les philosophes ont considéré les questions de la nécessité, de la liberté, et de l'origine du mal : les théologiens y ont joint celle du péché originel, de la grace et de la prédestination. La corruption originelle du genre humain, venue du premier péché, nous paroît avoir imposé une nécessité naturelle de pécher, sans le secours de la grace divine ; mais la nécessité étant incompatible avec la punition, on en inférera qu'une grace suffisante doit avoir été donnée à tous les hommes ; ce qui ne paroît pas trop conforme avec l'expérience. Mais la difficulté est grande, sur-tout par rapport à la destination de Dieu sur le salut des hommes ; il y en a peu de sauvés ou d'élus : Dieu n'a donc pas la volonté décrétoire d'en élire beaucoup ; et puisqu'on avoue que ceux qu'il a choisis ne le méritent pas plus que les autres, et ne sont pas même moins mauvais dans le fond, ce qu'ils ont de bon ne venant que du don de Dieu, où est donc sa justice, dira-t-on, ou du moins où est sa

bonté ? La partialité ou l'acception des personnes va contre la justice, et celui qui borne sa bonté sans sujet n'en a pas assez ». C'est pour résoudre les difficultés des philosophes et des théologiens que Leibnitz établit les principes dont nous avons donné une légere esquisse. En faveur de ceux qui seroient curieux d'en savoir davantage, et de connoître mieux la doctrine qui y est renfermée, nous nous étendrons un peu plus, et nous introduirons Leibnitz parlant de son ouvrage dans sa préface, et en faisant lui-même une espece d'extrait. Il dit qu'on y fera voir « que la nécessité absolue, qu'on appelle aussi *logique* et *méthaphysique*, et quelquefois *géométrique*, et qui seroit seule à craindre, ne se trouve pas dans les actions libres ; et qu'ainsi la liberté est exempte, non seulement de la contrainte, mais encore de la vraie nécessité. On fera voir que Dieu même, quoiqu'il choisisse toujours le meilleur, n'agit point par une nécessité absolue ; et que les lois de la nature que Dieu a prescrites, fondées sur la convenance, tiennent le milieu entre les vérités géométriques et les décrets arbitraires, ce que M. Bayle et d'autres nouveaux philosophes n'ont pas assez compris. On fera voir aussi qu'il y a une indifférence dans la liberté, parcequ'il n'y a point de nécessité absolue pour l'une ou pour l'autre part ; mais qu'il n'y a pourtant jamais une indifférence de parfait équilibre. L'on montrera aussi qu'il y a dans les actions libres une parfaite spontanéité, au-delà de tout

ce qu'on en a déja conçu jusqu'ici. Enfin l'on fera juger que la nécessité hypothétique et la nécessité morale qui restent dans les actions libres, n'ont point d'inconvénient, et que la raison paresseuse est un vrai sophisme. La raison paresseuse est celle qui dit : l'avenir est nécessaire, et, quelque chose que je fasse, ce qui doit être sera. C'est le *fatum* des Mahométans. A l'égard de la grace et de la prédestination, Leibnitz justifie les propositions suivantes; savoir, « que nous ne sommes convertis que par la grace prévenante de Dieu, et que nous ne saurions faire le bien que par son assistance ; que Dieu veut le salut de tous les hommes, et qu'il ne damne que ceux qui ont mauvaise volonté ; qu'il donne à tous une grace suffisante, pourvu qu'ils en veuillent user; que Jésus-Christ étant le principe et le centre de l'élection, Dieu a destiné les élus au salut, parcequ'il a prévu qu'ils s'attacheroient à Jésus-Christ par une foi vive ; quoiqu'il soit vrai que cette raison de l'élection n'est pas la derniere raison, et que cette prévision même est une suite de son décret antérieur ; d'autant que cette foi est un don de Dieu, et que Dieu les a prédestinés à cette foi par un décret supérieur, qui dispense les graces et les circonstances, suivant la profondeur de sa sagesse ».

On demandera peut-être à Leibnitz ce que c'est qu'une indifférence dans la liberté, qui n'est pourtant jamais une indifférence de parfait équilibre. Je conçois

conçois que l'indifférence est dans la volonté de l'être qui doit agir, et que l'équilibre imparfait est dans les causes qui le déterminent; par conséquent il est déterminé à faire une chose plutôt que l'autre. Mais ces causes sont dans les objets extérieurs, et liées aux causes générales; l'homme y cede: il n'est donc pas libre absolument: il suit sa volonté entraînée par les causes générales; il fait librement des choses déterminées. Cette hypothese détruit-elle les objections qu'on peut faire contre la moralité des actions de l'homme? Dès qu'il n'y a point d'équilibre parfait dans les causes déterminantes, quelque petite que soit la différence qui détruit l'équilibre, cette différence agit sur moi comme si elle existoit seule, et je suis entraîné par elle. Puisque je suis entraîné, comment mon consentement peut-il devenir un crime, lorsque la cause qui me décide ne dépend pas de moi, et lorsque l'aveu de ma volonté qui accompagne l'action est une suite du caractere que j'ai reçu de la nature? L'enchaînement des causes qui me font agir n'est-il pas l'ouvrage de Dieu? et ce caractere que je porte, qui me l'a donné? En vain Leibnitz répond que l'origine du mal est dans la nature idéale de la créature renfermée dans les vérités éternelles de l'entendement divin; car je puis toujours demander pourquoi la sagesse et la bonté de Dieu n'ont pas rejeté cette idée. Convenons donc que toutes ces prétendues explica-

tions ne font que substituer une difficulté à la place d'une autre, et qu'une difficulté n'est pas résolue, tant qu'il reste un pourquoi auquel on ne peut pas répondre. Ces matieres seroient assurément les plus dignes d'occuper les hommes, si elles étoient à leur portée; la philosophie doit les révérer, mais il n'est pas digne d'elle de tenter d'expliquer des choses inexplicables. En s'élevant à la divinité, elle doit adorer et se taire. Voilà le jugement que notre siecle a porté des discussions qui ont fait tant de bruit dans le siecle dernier. Osons dire qu'elles étoient frivoles, non à la vérité par leur objet, mais par l'impossibilité de les résoudre : Leibnitz est assez grand pour permettre cet aveu. Osons regretter que Leibnitz n'ait pas paru quatre-vingts ans plus tard. Les profondeurs de la métaphysique auroient été sondées ; Leibnitz auroit su que cette science est impénétrable; que les vérités qu'elle renferme sont couvertes d'une nuit profonde. Il n'eût peut-être conservé de sa métaphysique que les monades, ces êtres simples, qui produisent le phénomene de l'étendue. Il n'eût vu, n'eût suivi que la nature; et il eût dit à l'expérience : montre-moi des faits, le génie qui m'éclaire va te guider pour en découvrir de nouveaux. Il auroit fait faire de nouveaux pas à la géométrie dans la carriere de l'infini. Il eût fait plus peut-être; en remplissant son projet sur les lois, il eût été le législateur de tous les peuples, de tous

les siecles, et un jour le bonheur des hommes eût été son ouvrage.

(56) Le systême de l'optimisme a été adopté, combattu, et enfin réduit à sa valeur, à une fiction ingénieuse qui seroit consolante, si l'erreur pouvoit durer plus d'un moment. Ce systême est assez connu, nous n'en dirons rien de plus; mais nous ne pouvons nous refuser de dire quelque chose du dialogue qui termine la Théodicée. Laurent Valla a composé un dialogue sur le libre arbitre contre Boëce, où il feint que Sextus Tarquin, venant à Delphes pour consulter l'oracle d'Apollon, ait pour réponse: *Exul inopsque cades irata pulsus ab urbe.* Sextus se plaint de son sort: Apollon lui répond: Je vous ai dit ce qui arrivera, je sais l'avenir, mais je ne le fais pas, allez vous plaindre à Jupiter. C'est ainsi que Valla distinguoit la prescience divine de la providence; mais le mal est qu'il sembloit condamner la providence sous le nom de Jupiter. Leibnitz continue la fiction. Sextus va trouver Jupiter à Dodone: Pourquoi, dit-il, ô Dieu, m'avez-vous fait méchant? Jupiter lui répond: Si tu veux renoncer à Rome, à la couronne, tu seras heureux; si tu retournes à Rome tu es perdu. Sextus, ne pouvant se résoudre à ce grand sacrifice, sort du temple, et s'abandonne à son destin. Le grand-prêtre fait des représentations au Dieu, et lui dit: Que ne lui donnez-vous une autre volonté? Allez, dit Jupiter,

trouver ma fille Pallas, elle vous apprendra ce que je devois faire. Pallas le conduit en effet dans le palais des destinées. Là elle lui montre la représentation de tous les mondes possibles. Dans chacun de ces mondes étoient différents Sextus, qui, par des volontés différentes, auroient eu des destinées plus ou moins heureuses. Enfin, dans le dernier des mondes, qui, comme le meilleur, fait le sommet de la pyramide que tous les autres composent, le grand-prêtre voit Sextus s'en aller à Rome, mettre tout en désordre, et violer la femme de son ami. Le voilà chassé avec son pere, battu et malheureux. « Vous voyez, dit Pallas ou la Sagesse, que mon pere n'a point fait Sextus méchant. Il l'étoit de toute éternité, il l'étoit toujours librement. Il n'a fait que lui accorder l'existence que sa sagesse ne pouvoit refuser au meilleur des mondes où il est compris. Il l'a fait passer de la région des possibles à celle des êtres actuels. Le crime de Sextus sert à de grandes choses; il en naîtra un grand empire qui donnera de grands exemples ». Mais, dit un philosophe moderne, « comment les vertus de la république romaine avoient-elles besoin d'être précédées par un crime ? voilà ce qu'on ne nous dit point, et ce qu'on seroit bien embarrassé de nous dire. Comment tant d'hommes s'égorgent-ils dans le meilleur des mondes possibles? et si c'est là le meilleur des mondes, pourquoi Dieu l'a-t-il créé ? La réponse à toutes ces questions est

en deux mots : *O altitudo !* et il faut avouer que toute cette métaphysique est bien creuse ». Que répondroit aujourd'hui Leibnitz au philosophe ? Vous avez raison.

(57) Au mois de novembre 1715, Leibnitz écrivit à la princesse de Galles, et dans sa lettre attaqua quelques points de la philosophie de Newton. Il y a apparence que les disputes et les criailleries qui s'étoient élevées sur l'invention du calcul différentiel lui avoient donné un peu d'humeur ; car il n'avoit jamais combattu les sentiments de Newton ; il se contentoit de ne pas penser comme lui. Cette fois la princesse engagea la dispute en montrant cette lettre au célebre Samuel Clarke, et en le déterminant à y répondre. Leibnitz accusoit Newton d'avoir attribué à Dieu un organe par lequel il apperçoit les choses. Il se prévaloit d'une expression susceptible de plusieurs sens ; Newton entendoit par *sensorium* le lieu des sensations : Dieu étant présent par-tout, il voit, dit-il, et discerne toutes choses dans l'espace infini, comme dans son *sensorium*. Il avoit fixé le sens du mot *sensorium*, en disant plus haut : le *sensorium* des animaux n'est-il pas le lieu où la substance qui apperçoit est présente ? En vain Leibnitz objecte que Goclénius donne à ce mot le sens d'organe de la sensation. Qu'importe la signification du dictionnaire, quand un philosophe a défini le mot ? Leibnitz s'élevoit encore contre la

pensée de Newton, que le système du monde auroit un jour besoin d'être mis en ordre par son auteur. Il demandoit * si Dieu n'avoit pas eu assez de vues pour en faire un mouvement perpétuel, et si, comme un horloger, il avoit besoin de raccommoder son ouvrage. Selon Leibnitz la même force subsiste toujours, et circule seulement dans les différentes parties de la matiere, suivant les lois de la nature et le bel ordre préétabli. Clarke ** répondoit que l'idée d'un monde qui se conserve, sans que Dieu y intervienne, introduit le matérialisme et la fatalité; car si les choses vont ainsi seules, depuis la naissance du monde, pourquoi n'auroient-elles pas été de même de toute éternité? Clarke alloit, ce semble, trop loin; on peut dire que la providence agit, soit qu'elle prévoie ou qu'elle conserve. On peut croire que la sagesse de Dieu a tout prévu, et qu'il laisse aller le monde physique, après lui avoir imprimé un premier mouvement: on peut croire aussi que, dans la suite des siecles, Dieu redonnera un nouveau branle à cette machine; non que le mouvement ait été perdu, mais parcequ'il se trouvera distribué avec trop d'inégalité; et la sagesse de Dieu est la même, parcequ'il a prévu les changements qu'il doit faire. Les matieres se multiplierent à mesure que la dis-

* 1 Écrit de Leibnitz.

** 1 Réplique de Clarke.

pute avançoit. On traita du temps, de l'espace, des miracles, du naturel et du surnaturel, du libre et du volontaire, de la force des corps qui se meuvent.

Leibnitz *, dans sa jeunesse, avoit adopté le vide, mais il le rejeta par la suite entièrement. Voici comment il raisonnoit. « Toute perfection que Dieu a pu mettre dans les choses, sans déroger aux autres perfections qui y sont, y a été mise. Or, figurons-nous un espace vide. Dieu y pouvoit mettre quelque matiere : donc il l'y a mise. Donc tout est plein. Il n'est pas possible, disoit-il encore, qu'il y ait un principe de déterminer la proportion du vide au plein. On dira peut-être que l'un doit être égal à l'autre : mais comme la matiere est plus parfaite que le vide, la raison veut qu'on observe la proportion géométrique, et qu'il y ait d'autant plus de plein qu'il mérite d'être préféré. Mais, ainsi, il n'y aura point de vide du tout; car la perfection de la matiere est à celle du vide comme quelque chose à rien ». A cela Clarke ** répondoit que si cet argument étoit fondé, il prouveroit que Dieu ne sauroit s'empêcher de faire tout ce qu'il peut faire, et par conséquent de rendre toutes les créatures infinies et éternelles. Leibnitz a été conduit à nier le

* 4 Écrit de Leibnitz.

** 4 Réplique de Clarke.

vide, par un abus du principe de la raison suffisante, par le desir d'expliquer tout. S'il n'y a pas de vide, il faut que le monde soit infini. S'il a des limites, qu'est-ce qu'il y a hors de ces limites? Rien, le néant ; le vide donc. Si l'on est forcé d'admettre du vide au-delà du monde, pourquoi ne veut-on pas que ce vide soit encore disséminé dans les pores des corps? Dieu a mis son ouvrage au milieu du néant dont il l'a tiré; il a permis que le vide enveloppât les choses créées, afin que le jeu des ressorts fût plus libre, et que la force ne fût pas tout-à-coup détruite par la résistance. On ne conçoit pas le vide ; mais s'il existe, comment veut-on s'en former une idée? Frappe-t-il les sens? Non: les sens ne connoissent que les corps; eh bien, les corps, en se raréfiant et en se condensant, démontrent qu'il y a du vide. Il paroît que Clarke n'avoit pas sur le temps et l'espace des idées aussi justes que celles de Leibnitz. Mais à l'égard des miracles, ce grand homme s'éloignoit, ce semble, de la véritable notion qu'on en doit avoir. Il avoit tort de penser que l'attraction, si elle existoit, seroit un miracle continuel. Personne ne peut démontrer que sa cause réside dans la matiere ; personne n'a pu démontrer jusqu'ici qu'elle n'y réside pas. Le philosophe peut donc croire que la gravité est une propriété de la matiere, et qu'elle agit par un méchanisme inconnu. Je m'étonne que Leibnitz s'y

soit refusé, lui qui donnoit à ses monades une force active ; il ne lui restoit plus qu'à y joindre une tendance, et la force des monades devenoit la gravité. Leibnitz penseroit aujourd'hui comme les savants qui lui ont succédé : l'attraction est universellement admise, elle fut long-temps combattue. Telle est la marche de l'opinion publique, d'abord contraire, ensuite quelquefois favorable aux nouveautés éclatantes ; elle est semblable à un ressort qui résiste, et cede en consumant la force qui le comprime, mais qui, en se débandant, rend à cette force tout ce qu'il lui a fait perdre.

(58) Il étoit encore à Vienne en 1714, lorsque la reine Anne mourut, et que l'électeur d'Hannover succéda à la couronne d'Angleterre. Leibnitz se rendit à Hannover, mais il n'y trouva plus le roi, et il n'étoit plus d'âge à le suivre. Il lui marqua son zele plus utilement par des réponses qu'il fit à quelques libelles anglois, publiés contre sa majesté (*Fontenelle*). Depuis ce temps sa santé baissa toujours : il étoit sujet à la goutte, dont les attaques devenoient chaque année plus fréquentes, et qu'il traitoit à sa maniere, ou seulement suivant les conseils de quelques amis étrangers en médecine. Ce n'est pas l'unique savant à qui pareille conduite ait été funeste. On croit aussi qu'une tisanne que prit Leibnitz, dans un accès de goutte, par l'avis

d'un Jésuite d'Ingolstad, et qui ne passa point, servit à avancer sa mort. Du moins les douleurs néphrétiques occasionnées, selon les apparences, par ce remede, jointes aux douleurs de la goutte remontée aux épaules, lui causerent des convulsions si violentes, qu'il y succomba dans l'espace d'une heure. Il mourut à Hannover, le 14 novembre 1716, âgé de soixante et dix ans quatre mois onze jours (*Vie de Leibnitz*). Dans les derniers moments qu'il put parler, il raisonnoit sur la maniere dont le fameux Furstenbach avoit changé la moitié d'un clou de fer en or (*Fontenelle*). On lit dans l'Encyclopédie : « Un moment avant que d'expirer, il demanda de l'encre et du papier, il écrivit ; mais ayant voulu lire ce qu'il avoit écrit, sa vue s'obscurcit, et il cessa de vivre ».

Quant à sa maniere de vivre et à son caractere, nous en prendrons l'idée dans l'éloge de M. de Fontenelle, à qui M. Eccard, ami intime de Leibnitz, avoit fourni des mémoires sûrs : nous en allons transcrire quelques morceaux.

Leibnitz ne s'étoit point marié. Il y avoit pensé à l'âge de cinquante ans, mais la personne qu'il avoit en vue voulut avoir le temps de faire ses réflexions ; cela donna à Leibnitz le loisir de faire aussi les siennes, et il ne se maria point.

Il étoit d'une forte complexion ; il n'avoit guere

eu de maladie, excepté quelques vertiges dont il étoit quelquefois incommodé, et la goutte. Il mangeoit beaucoup et buvoit peu quand on ne le forçoit pas, et jamais de vin sans eau. Chez lui il étoit absolument le maître, car il y mangeoit toujours seul. Il ne régloit pas ses repas à de certaines heures, mais selon ses études. Depuis qu'il avoit la goutte il ne dînoit que d'un peu de lait; mais il faisoit un grand souper sur lequel il se couchoit à une ou deux heures après minuit. Souvent il ne dormoit qu'assis sur une chaise, et ne s'en réveilloit pas moins frais à sept ou huit heures du matin. Il étudioit de suite, et il a été des mois entiers sans quitter le siege; pratique fort propre à avancer un travail, mais fort mal-saine; aussi croit-on qu'elle lui attira une fluxion sur la jambe droite avec un ulcere ouvert. Il y voulut remédier à sa maniere, car il consultoit peu les médecins, et il vint à ne pouvoir presque plus marcher ni quitter le lit.

Il faisoit des extraits de tout ce qu'il lisoit, et y ajoutoit ses réflexions; après quoi il mettoit tout cela à part, et ne le regardoit plus. Sa mémoire, qui étoit admirable, ne se déchargeoit point, comme à l'ordinaire, des choses qui étoient écrites, mais seulement l'écriture avoit été nécessaire pour les y graver à jamais. Il étoit toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matieres, et le roi

d'Angleterre l'appelloit son dictionnaire vivant. Il pouvoit encore dans sa vieillesse réciter des livres entiers de Virgile. Il avoit une érudition prodigieuse ; et son opinion étoit, qu'il n'y avoit point de mauvais livre où il n'y eût quelque chose à apprendre. Les hommes sont à cet égard comme les livres : aussi s'entretenoit-il volontiers avec toutes sortes de personnes, gens de cour, artisans, laboureurs, soldats, etc. Il s'entretenoit même souvent avec les femmes, et ne comptoit point pour perdu le temps qu'il donnoit à leur conversation. Il se dépouilloit parfaitement avec elles du caractere de savant et de philosophe ; caracteres cependant presque indélébiles, et dont elles appercevroient bien finement et avec bien du dégoût les traces les plus légeres. Cette facilité de se communiquer le faisoit aimer de tout le monde. Il étoit toujours d'une humeur gaie. Il se mettoit aisément en colere, mais il en revenoit aussi tôt ; ses premiers mouvements n'étoient pas d'aimer la contradiction sur quoi que ce fût, mais il ne falloit qu'attendre les seconds ; et en effet, les seconds mouvements, les seuls dont il reste des traces, lui feront éternellement honneur.

On l'accuse de n'avoir été qu'un grand et rigide observateur du droit naturel. On l'accuse aussi d'avoir aimé l'argent. Il avoit un revenu très considérable en pensions du duc de Wolfenbuttel, du roi

d'Angleterre, de l'empereur, du czar, et il vivoit toujours assez grossièrement. Il laissoit aller le détail de sa maison comme il plaisoit à ses domestiques, et il dépensoit beaucoup en négligence. Cependant la recette étoit toujours la plus forte, et on lui trouva après sa mort une grosse somme d'argent comptant qu'il avoit cachée. C'étoit deux années de son revenu. Ce trésor lui avoit causé de vives inquiétudes pendant sa vie, mais il fut encore plus funeste à la femme de son héritier, qui mourut de joie en le voyant.

Leibnitz avoit un commerce de lettres prodigieux. Il étoit en relation avec MM. l'abbé Bignon, l'abbé Boizot, Bayle, Burnet, Bernoulli, Bourguet, Collins, de la Croze, de Fermat, Fardella, Grœvius, Guglielmini, de l'Hôpital, Huyghens, d'Hozier, Hoffman, Herman, Hartzoeker, Ludolf, Mencken, Magliabechi, des Maiseaux, l'abbé Nicaise, Oldenbourg, Pélisson, Rémond, Ramozzini, Sphanheim, Sténon, Tschirnaus, Thomasius, Wolf, etc., et les PP. Papebrock, Bouvet, et Tournemine.

Il se plaisoit à entrer dans les travaux ou dans les projets de tous les savants de l'Europe ; il leur fournissoit des vues ; ils les animoit, et certainement il prêchoit d'exemple. Il est impossible que ses lettres ne lui aient emporté un temps très considérable ; mais il aimoit autant à l'employer au

profit ou à la gloire d'autrui, qu'à son profit ou à sa gloire particuliere.

ÉLOGE

DU

CAPITAINE COOK.

Illi robur et æs triplex
Circà pectus erat.....
Audax omnia perpeti.
(Horat. Od. lib. 1, od. 3.)

Lorsqu'une nation décerne un éloge public à un homme qui l'a servie, à un homme d'un grand talent et né dans son sein, elle remplit un devoir de justice; elle paie ce qu'elle a reçu de celui qui n'est plus; elle sait qu'elle encourage, qu'elle excite les efforts des générations présentes et futures: on peut croire qu'elle a intérêt de créer des hommes. Mais lorsque cette nation va chercher le mérite étranger pour le couronner; lorsqu'une académie, s'élevant au-dessus des rivalités de commerce et de puissance, considérant les Européens comme une famille, ne calcule que les services rendus aux sciences, les

avantages du commerce universel, et se croit obligée d'acquitter la dette de l'humanité, on reconnoît la nation françoise à cette générosité; on reconnoît les habitants de Marseille à cet amour éclairé des sciences et du commerce; eux qui ont apporté jadis la lumiere dans les Gaules, eux qui l'ont constamment entretenue pendant vingt-trois siecles, et qui, joignant dans ce moment l'urbanité grecque à la franchise gauloise, donnent ce bel exemple de justice entièrement désintéressée.

Celui qui le premier a mis une planche légere entre lui et la mort, et a osé confier sa vie à l'inconstance des mers, fut sans doute un homme d'un grand courage; son cœur, comme le dit Horace, étoit entouré et fortifié d'un triple airain: mais, dans ces premiers commencements de la navigation, on suivoit les côtes, on conservoit toujours la vue de la terre, où l'homme laissoit son salut et ses espérances. Homere a loué Ulysse d'avoir vu un grand nombre de peuples et de villes; Ulysse n'a visité que quelques régions voisines de la Grece; et le poëte, pour illustrer les courses de son héros, accumula dans ces contrées les embellissements de la fable,

fable, et les faits merveilleux de la tradition exagérée.

Le récit que je viens présenter n'a pas besoin des ornements de la fable : le capitaine Cook est à jamais célebre par des faits réels. Les modernes ont de grands moyens pour faire de grandes choses. Il ne s'agit que d'avoir une intelligence capable de combiner ces moyens à une ame forte et courageuse qui les emploie avec persévérance : tel a été le capitaine Cook. Qu'auroient dit Homere et Horace d'un homme qui, éloigné pendant tant d'années de sa patrie, s'est avancé sur des mers inconnues, a bravé des dangers nouveaux, a parcouru des rivages lointains et barbares, changeant sans cesse et de ciel et de terre, et s'exposant à l'inclémence des airs et à l'insalubrité des climats ? Ce n'est point le hasard qui l'a jeté dans ces dangers; ce n'est point la tempête qui l'a écarté de sa route : il s'est exposé volontairement ; il a suivi un plan, évité les passages fréquentés, quitté les hommes et leurs ressources ; et il savoit qu'il n'auroit pour lui que la nature et son génie.

Long-temps des hommes isolés ont à peine parcouru l'étroit horizon que leur vue pou-

voit embrasser. Les émigrations, les conquêtes, les voyages, dans un grand nombre de siecles, ont mêlé les peuples, et on a connu cet immense continent qui renferme trois parties du monde.

Colomb, aussi hardi, et, pour son temps, aussi éclairé que Cook, ajouta à nos possessions un nouveau continent dans l'autre hémisphere; et Magellan, par une course extraordinaire, voguant vers l'ouest et vers les climats où le soleil se couche, est revenu par l'orient et avec le soleil; mais cette grande communication exige de longs détours. Les Européens navigateurs, sur-tout la nation angloise placée au nord de l'Europe, avoient besoin d'un passage à la mer du Sud par les régions septentrionales: on cherchoit ce passage; on ignoroit si l'Asie est unie à l'Amérique, ou si elle en est seulement séparée par un détroit. On connoissoit encore moins la partie australe de la terre, et on y soupçonnoit un continent pour en remplir l'espace, et pour faire une espece d'équilibre avec les terres septentrionales. Le globe, parcouru dans son contour, étoit donc ignoré dans ses extrémités.

C'est à ces recherches et à ces décisions

importantes que la destinée appelloit le capitaine Cook : il ne doit rien qu'à lui-même ; le desir infatigable de s'instruire a suppléé ce qui manquoit à son éducation. Né sans fortune, sans aïeux, il s'est fait un nom qu'il a laissé à sa famille et à sa patrie. Appellé par la confiance du souverain et de la nation, pour remplir les vues d'une administration éclairée, heureux de tenter des entreprises utiles, non seulement à cette nation même, mais à l'espece humaine, Cook a traversé trois fois ces mers étonnées d'avoir vu Magellan, et trois fois il a commencé et achevé ce tour du monde. Différents projets ont été successivement développés devant lui, et il les a successivement exécutés. Chargé de visiter la mer du Sud, de décrire toutes les terres qu'elle renferme, et de reconnoître si l'espace qui sépare l'Amérique de la Nouvelle-Hollande recelle un continent inconnu, ou s'il n'est en effet qu'une grande plaine liquide ; Cook a long-temps parcouru ces parages, aucune terre considérable ne peut lui avoir échappé. Ce continent n'existe pas ; mais il a tout vu et tout décrit : il a découvert des isles et des terres nouvelles ; il a constaté la position et déterminé la grandeur et les

contours de celles qui n'avoient été qu'apperçues; il a marqué les écueils qu'il a su éviter. Enfin, en ajoutant ses découvertes aux découvertes antérieures, nous connoissons cette mer presque aussi bien que celle qui nous entoure.

La philosophie doit encore au capitaine Cook des notions sur la civilisation de l'espece humaine; on en découvre maintenant les premiers degrés. Les nations de la mer du Sud nous montrent que l'homme est bon en sortant des mains de la nature. J'aime à me peindre les ames naïves et pures des habitants de Taïti, peuple ami de la paix, peuple qui vit sans défiance, riche des dons de la terre, libre dans ses desirs et dans ses jouissances, ne connoissant ni l'intérêt ni la haine, bon sans morale, juste sans lois; il a, comme au premier âge de la vie, les affections douces et les vertus de l'innocence; il a connu à cet âge des plaisirs vifs et des peines légeres. Cet état d'enfance de l'espece humaine est l'âge d'or des poëtes. Et qu'on n'accuse point la liberté de ses mœurs: dans cette isle, comme chez nous, la prostitution appartient aux classes dépravées. Taïti est la Cythere moderne, parceque l'amour y

naît de l'abondance, parceque, toujours heureux, il est sans contrainte et sans lois: mais le goût choisit librement comme dans l'état de nature, et le cœur se donne comme dans l'état civilisé. Là, sous un ciel riant, sur un sol fertile, dans une retraite qu'une vaste mer éloigne des grands empires et des peuples corrompus, une nation généreuse et sensible conserve le bonheur que l'on cherche par-tout ailleurs sur la terre. Cook a aimé et respecté ce bon peuple; Cook a été chéri comme un pere dans cette isle: il s'y est souvent reposé et des dangers de la mer et des agitations douloureuses des peuples civilisés. Les mœurs s'étendent à toutes ces isles qui entourent Taïti, et plus loin aux isles des Amis; le bonheur semble appartenir à cet océan que le calme des flots a fait nommer l'océan pacifique.

Dans la Nouvelle-Zélande on trouve encore un peuple doux et affable envers ceux qui le traitent bien, mais implacable et cruel envers ses ennemis. Il n'a point horreur d'en manger la chair, et de célébrer sa victoire dans des festins abominables. Ce peuple cependant parle un dialecte de la langue de Taïti, il doit être de la même race: quelle

cause a donc différencié ces enfants d'un même pere ? Cette cause est la puissance du sol qui fait les mœurs, c'est la nécessité qui commande à la nature. Le Taïtien vit et se nourrit sans soins ; les fruits suffisent à sa subsistance. La Nouvelle-Zélande est une terre moins fertile ; le sol, exposé à plus d'intempéries, demande et plus d'industrie et plus de travail. Les Zélandois sont rendus cruels par le besoin ; si le ciel détruit leurs foibles récoltes, si la mer leur refuse ses dons, la famine produit la guerre, une guerre nécessaire ; et la faim dévore les victimes qu'a choisies le hasard des combats.

Les nécessités souvent renaissantes des insulaires, la douceur de leur caractere quand ils sont à l'abri du besoin, sont des liens préparés pour qui voudra les assujettir. Cook propose d'y conduire une colonie. La Nouvelle-Hollande offre encore plus d'espace pour un établissement. Cook a visité presque tous les rivages : ce climat est celui de l'Inde et de la Perse ; ce pays est fertile et n'a que peu d'habitants. Mais n'écoutons plus cette ambition de fonder des colonies ; jadis c'étoit un besoin, aujourd'hui ce n'est qu'un luxe des nations puissantes. L'humanité demande

qu'on laisse en paix la Nouvelle-Hollande et l'isle des Amis, et cette isle de Taïti si intéressante. Permettons la liberté aux heureux habitants de la mer du Sud, et laissons subsister, au milieu d'un océan tranquille, les mœurs douces que la nature y a formées, et le peu d'innocence qui reste sur la terre.

Ce globe, à l'exception des extrémités australes et boréales, n'offre donc que deux continents, l'ancien et le nouveau monde, et une isle d'une vaste étendue, la Nouvelle-Hollande, ce sont ces grandes masses de terre. Le reste du globe porte un immense océan semé de quelques isles, montagnes élevées d'un sol que couvrent les eaux, et où vont se reposer les navigateurs fatigués. Le capitaine Cook, qui a constaté ces vérités, a été près de trois années en mer, et n'a perdu que peu d'hommes. Ses soins paternels et son génie ont trouvé des moyens nouveaux de conserver la santé des équipages. Il a montré à l'Europe, et par des essais réitérés, qu'on peut, dans un voyage de long cours, malgré la rigueur des climats et leurs alternatives subites et dangereuses, conserver les hommes avec une égale probabilité, et presque comme dans leurs foyers. Il a

rendu compte de ses moyens à la société royale de Londres, et il a mérité une médaille d'or qui devient une couronne civique.

Mais les hasards qu'il faut courir pour les découvertes ont pensé lui coûter cher. Le citoyen tranquille qui jette les yeux sur une carte maritime, ignore qu'il est peu d'écueils dont la connoissance n'ait coûté des hommes, et que chaque côte a été marquée par des naufrages. La mer du Sud a des roches d'une formation singuliere; plusieurs de ces isles sont des bancs de corail. La côte orientale de la Nouvelle-Hollande, et les isles voisines composées de ces rochers redoutables, forment de récifs, et une espece de labyrinthe, où Cook, forcé de suivre la côte pour la reconnoître, se trouva engagé. Ces écueils opposent une muraille verticale à l'impétuosité des eaux; on sonde à l'entour sans trouver de fond. La mer est-elle basse, la vague vient s'y briser avec un bruit épouvantable; elle avertit du péril en répandant au loin son écume dispersée. Mais dans la haute mer, les écueils se cachent sur la surface, les flots les couvrent; et le navigateur prudent, qui a la sonde à la main, trouvant toujours une

grande profondeur, croyant pouvoir s'avancer sans danger, ne voit la sonde diminuer que tout-à-coup, lorsqu'il est sur le rocher, et au moment où le vaisseau touche et se brise. Ainsi l'on marche le jour sans savoir si on ne court pas au naufrage; la nuit on jette l'ancre, mais, dans ce repos, une houlle bruyante vous avertit que la mort est à vos côtés. La vie tient à un cable, tourmenté par les flots et par les vents, et que la tempête peut rompre à chaque instant.

C'est ainsi que le capitaine Cook a fait une navigation de trois cents soixante lieues; et trois mois se sont écoulés dans cette horrible situation. Cependant, il ne faut pas imaginer que le désespoir régnât sur ce vaisseau; l'inquiétude n'étoit pas, même de tous les moments; on dormoit en présence du danger. Sans doute l'hommes'accoutume à tout; il n'a qu'une mesure de crainte comme d'audace, sa foiblesse produit sa résignation. Le besoin de vivre, et même celui d'être heureux, l'emporte et le distrait à la longue. Mais cette résignation souvent machinale avoit ici d'autres motifs; l'exemple du capitaine Cook, son intrépidité animoit son équipage: transporté au loin sur le globe, il ne vouloit pas

abandonner ces côtes inconnues sans les avoir visitées. Cook n'étoit ni téméraire ni timide ; aux yeux des oisifs de la capitale, celui qui réussit est habile, celui qui échoue est coupable : mais aux yeux de Cook, remplir sa tâche, faire du moins son devoir, chercher ou le succès ou la mort, voilà ce que lui dictoit son courage, et ce qu'il inspiroit au dernier des matelots. Jamais la confiance d'un nombre d'hommes dans un seul ne s'est plus manifestée que lorsque le vaisseau toucha sur un de ces récifs de corail ; il étoit prêt à s'ouvrir, le naufrage paroissoit inévitable : dans ces situations accablantes, le danger redouble par la peur ; le découragement et le désespoir s'emparent des esprits ; tout le monde commande, et personne n'obéit. La subordination ne cessa point dans le navire de Cook ; nul ne quitta son poste : le silence régnoit autour de l'homme de génie qui avoit conservé son sang froid et son courage ; il veilloit pour tous, chacun travailloit sans songer à soi. Mais au sortir de ce danger, c'est un beau moment que celui où un homme, seul devant lui-même, se rend compte de ce qu'il a fait, jette un regard de satisfaction sur cet équipage conservé par

ses soins, et peut se dire, Il n'y a pas ici un homme qui ne me doive la vie !

Ces courses, ces découvertes de terres, ou inconnues ou peu visitées, avoient été faites dans une zone qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au cercle du quarantieme degré austral. Cette hauteur répond dans notre hémisphere à celle de Naples et de Madrid. Les espaces qui restoient à reconnoître étoient égaux à ceux qui, embrassant la moitié de l'Asie et de l'Amérique septentrionale, comprennent l'Europe presque entiere, et remontent jusqu'au pole. Que de pays et de peuples pouvoient être enfermés dans ces espaces ! Quel appât pour la cupidité qui cherche à accroître le commerce, pour l'esprit de domination, à qui la terre même ne suffiroit pas ! Mais les temps sont changés; les motifs sont plus nobles, les sciences dirigent les entreprises. L'homme voyage pour connoître sa demeure; c'est la nature qu'il veut soumettre à son empire : alors il décele sa dignité par son ambition, et il s'agrandit par ses découvertes.

Cook fit voile vers ces parages aussi lointains qu'inconnus. Dès le cinquantieme degré austral, des amas considérables de glace

se montrerent sur la mer : plus il s'avança, plus ces glaces augmentoient. Ces masses ressembloient à des isles flottantes profondément plongées dans les eaux, superbement élevées au-dessus de leur surface, et menaçant de leur choc terrible tout ce qui s'offre à leur passage. Que l'on juge combien d'hivers avoient formé et accru ces masses énormes : cependant on étoit au milieu de l'été, sous un climat semblable à celui de la France. Heureuse contrée, la France ne connoît point ces rigueurs ! la Manche, qui en baigne les côtes, ne connoît point ces antiques glaçons ! L'hémisphere austral est donc plus froid que le nôtre. Mais si l'hiver regne déja et conserve des glaces éternelles dans la zone tempérée, quelle doit être son intensité dans la zone froide, que le soleil abandonne pendant une partie de l'année ! Cook cherchoit à pénétrer ; il se vit bientôt entouré par les glaces : bientôt unies et amoncelées elles l'arrêterent au soixantieme degré ; il fut forcé de longer cette barriere impénétrable. Ailleurs une ouverture lui permit d'atteindre le cercle polaire, et même le 71e degré ; mais il fallut renoncer à franchir ces remparts. On fit route vers

l'ouest, et par-tout la glace se montra sous le même parallele.

Cook jouit d'un spectacle extraordinaire et magnifique, c'est celui de ces plaines immenses de glaces où la vue se perd ; plaines surmontées de collines, de montagnes, et d'où se détachent les écueils mobiles et menaçants qui roulent sur la mer. L'écume des vagues vient couvrir ces rochers flottants ; souvent ils sont ouverts par des crevasses percées à jour. La vague qui se brise s'y colore aux rayons du soleil, et l'écume blanchissante y brille des couleurs de la lumiere réfractée. Mais les sensations que produit la beauté de ces tableaux sont toujours mêlées à la tristesse qu'inspire un désert ; on ne voit qu'une vaste solitude, qu'une nature infertile ; on sent qu'elle expire ; on reconnoît qu'on approche de son tombeau. Au milieu de ces glaces diversement figurées et entassées sans ordre, on croit voir d'immenses débris et les restes d'un monde détruit : il en naît un sentiment de frayeur, et le froid qui engourdit les membres et ralentit le cours des esprits, répand dans tous les sens le pressentiment de la mort.

Cette navigation est aussi périlleuse qu'elle est triste. Ailleurs il suffit de ne pas

approcher les écueils, ici les écueils viennent vous chercher; ils s'avancent, toujours prêts à briser ou à enfermer le vaisseau. La pluie froide, la neige, la grêle tombent sans cesse; les agrêts sont couverts de glace, ils coupent les mains qui les saisissent; tout est roidi par la gelée: les cables sont comme des cordes de métal, les voiles sont comme des planches: et c'est au milieu de ces difficultés qu'il faut qu'un équipage fasse la manœuvre; équipage long-temps mal nourri, ne buvant que l'eau des glaçons, ne pouvant pêcher dans une mer qui n'a que des baleines. L'hiver tue tout ce qui est foible, et les animaux puissants peuvent seuls se défendre. A peine le soleil éclaire-t-il ces maux et ces dangers; la vue du pere de la lumiere est souvent refusée à ces climats abandonnés: une trame impénétrable est le voile dont la nature semble couvrir sa défaillance. C'est à ce prix qu'on achete les découvertes qui étendent les connoissances humaines. Mais il n'y eut point de murmure dans une entreprise dont Cook étoit l'ame, et dont ses talents annonçoient le succès. L'ascendant de son courage maîtrisoit les esprits; et quoique la gloire, qui fait tout souffrir, ne fût que

pour un seul, tous les efforts étoient réunis pour l'obtenir, tous les individus se flattoient de la partager; l'imagination adoucissoit les maux par l'espérance de la renommée ; et cette chimere qui a tant produit de grandes choses, cette vaine fumée qui séduit et enivre les hommes civilisés, les échauffoit encore au sein de ces glaces australes, et les conservoit vivants et animés dans le silence de ces solitudes effrayantes, et au milieu du séjour de la mort.

Sans doute qu'une ardente curiosité, le desir de servir la patrie, celui d'instruire les hommes peuvent soutenir à travers ces dangers et au milieu de ces maux.

Mais lorsqu'on les a connus, lorsqu'on n'a plus rien à apprendre, et tout à souffrir, lorsque la curiosité n'a plus d'objet, et l'imagination plus de chimeres, un long voyage n'est plus qu'un long exil. On suit Cook retournant une seconde et une troisieme fois dans ces mers, et on déplore avec son équipage les tristes journées de ces climats brumeux. L'ennui compte les heures d'une journée presque perpétuelle ; on s'afflige qu'un long jour sans soleil succede à une courte nuit sans étoiles. Quand le vaisseau passe

aux antipodes de Londres, en entend chaque individu soupirer de se trouver à la plus grande distance de sa patrie, de penser que le globe, un monde entier, est placé entre lui, sa famille, et ses soins domestiques : on voit disparoître le bâtiment qui accompagne Cook, et on gémit de cette séparation déchirante. Deux vaisseaux marchant de concert sont deux amis prêts à se secourir et à se consoler; un seul vaisseau est un être isolé perdu dans les solitudes d'une mer froide et orageuse. Que peut l'homme quand il n'a que des craintes sans desirs ni consolations? il se rebute du travail et de la fatigue; il se lasse de combattre et les ondes et les vents, et les glaces et les fléaux de l'hiver. Malgré les soins de Cook, malgré son activité inépuisable, l'équipage, exténué, a été découragé jusqu'à l'anéantissement; toute sensibilité étoit perdue, les aliments étoient sans attrait, le sommeil sans douceurs; enfin ces hommes soumis à un chef toujours vivant, toujours enflammé par son génie, étoient expirants comme la nature.

On fut forcé de revenir à cette heureuse Taïti où l'on puisoit l'oubli de tous les maux; dans cette isle où la belle nature, le

le repos et l'amitié rendoient la vie et le bonheur. Mais il fallut quitter trois fois cette vie de délices pour une vie misérable; il fallut trouver trois fois le courage de recommencer cette course effrayante : enfin Cook reconnut qu'une barriere de glaces enveloppe le monde, et fait, à la hauteur de soixante degrés, un cercle entier du globe, enfermant dans cette enceinte un espace immense.

Cook a cependant apperçu quelques terres, qu'il a nommées la nouvelle Géorgie et la moderne Thulé. Ce sont peut-être les extrémités d'un continent perdu dans les glaces. Ces terres ne sont point habitées; quelques amphibies et quelques oiseaux sont les peuples de la nouvelle Géorgie : quelques végétaux rampent languissamment sur la terre, mais il n'y a pas un seul arbrisseau. Une atmosphere glacée repousse tout ce qui tend à s'élever, et borne un reste de vie végétative à la surface du sol. A Thulé, qui est plus enfermée dans l'empire de la froidure, on ne voit pas même d'animaux. C'est un spectacle étrange que de considérer cette isle livrée aux rigueurs de l'hiver, même au milieu de l'été. Une nappe de

glace et de neige descend du sommet des montagnes jusque sur les terres basses où cette neige s'accumule par sa chûte. Là regne un profond silence, ni l'homme ni les animaux ne s'y font entendre. Ces contrées sont abandonnées de toute espece vivante, et Cook a vu la limite entre le globe habité et le globe inhabitable.

La moitié du monde la plus éloignée fut alors la mieux connue. Mais les grandes questions sur le passage du nord, sur la jonction de l'Asie et de l'Amérique, étoient encore sans réponse. Qui devoit les donner ces réponses, si ce n'est l'homme qui avoit décrit le midi de la terre, et qui étoit digne d'asseoir sa renommée sur la connoissance complete du globe?

Cook est choisi; il part pour une troisieme expédition.... Et cependant deux nations qui devroient être émules et non rivales se divisent; on est menacé d'une rupture; les intérêts vont se heurter dans les deux mondes, et la guerre joint ses hasards aux dangers de la mer. Ne craignons rien de ces hasards pour une grande entreprise. Louis XVI est l'ami de l'humanité et des sciences, il s'intéresse aux succès de Cook; il veut que le pavillon de cet homme utile

soit le symbole de la paix. La générosité du roi a précédé celle des habitants de Marseille; et quand ils ont proposé de louer celui que Louis XVI a protégé, ils ont suivi son exemple.

Cook revit cette mer du Sud qu'il avoit tant de fois traversée ; et s'élevant vers le nord, dans ce vaste océan qui sépare deux mondes, il visita les côtes de l'Amérique. Il n'apperçut que des baies et des golfes sans issue, des rivieres navigables qui permettent aux vaisseaux de remonter dans les terres, mais non de les traverser. Le passage desiré n'existe pas ; et s'il n'est plus permis d'en attendre les facilités du commerce, la philosophie s'applaudit d'une chimere détruite; l'esprit humain s'agrandit des erreurs qu'il écarte, comme des vérités qu'il découvre. Ces climats infertiles et solitaires, peu connus et peu observés, offrent d'ailleurs assez de connoissances nouvelles et intéressantes. Cook, parvenu au cercle polaire, vit les terres de l'Amérique et de l'Asie se rapprocher, et ne laisser entre elles qu'un détroit. Les deux continents ne sont point unis ; mais ils sont séparés par si peu d'espace, que les pirogues des sauvages le traversent, et que la

population d'un monde a pu passer dans l'autre. Plus loin, au-delà du détroit, Cook retrouva des plaines glacées, des isles flottantes, des montagnes mobiles qui le menaçoient, et repoussoient son approche. Le nord, comme le midi, arrêta ses pas ; il termina sa course au 71me degré, et aux mêmes barrieres qu'il avoit trouvées dans l'hémisphere austral. C'est donc en vain que l'Amérique et l'Asie s'ouvrent pour former un passage ; le nord y oppose l'obstacle des glaces unies et amoncelées. L'hiver a sur le globe deux empires éternels : celui du nord, plus resserré, se borne à la zone froide ; et celui du midi, plus étendu de dix à vingt degrés, s'avance dans la zone tempérée et menace de plus près les pays habités. Telles sont les vérités qu'il a été donné à Cook de révéler aux hommes.

Mais s'il a vu et décrit le globe entier, s'il a marqué ce que les glaces ont envahi, et ce que la nature laisse de terre à la possession humaine, si ces découvertes sont grandes et utiles, les moyens ne sont pas moins dignes de notre admiration. Dans toutes les entreprises, les succès sont dus encore plus à la sagesse qu'au génie. La sagesse est de

tous les moments : et à qui la sagesse est-elle plus nécessaire qu'à celui qui s'expose à des dangers renaissants et multipliés, à l'homme de mer, qui doit maîtriser tous les éléments ; les éléments, ces grandes puissances de la nature, que l'homme hardi déploie contre les obstacles, au hasard d'en être lui-même écrasé !

L'ame d'un marin se compose des qualités les plus estimables ; la science, le courage, la prudence. Il faut qu'il ait le coup-d'œil d'un général, l'intrépidité d'un soldat, les connoissances d'un savant ; et ces connoissances que le citoyen tranquille acquiert et combine dans le silence de la solitude, il faut que l'homme de mer les mette en usage, tantôt dans le tumulte d'un combat, tantôt sur un roc où le vaisseau a touché, au moment où il est battu par la vague menaçante, et où l'eau monte pour l'engloutir. Dans des temps plus heureux, éloigné de l'ennemi, et conduit par des vents favorables, le capitaine s'occupe du peuple confié à ses soins. Maître sur son bord, il est le magistrat qui établit l'ordre et maintient la paix ; tous les pouvoirs lui sont confiés ; il a celui de la loi, qui punit et qui pardonne ; il a celui de la guerre, qui détermine une défense et

des hostilités légitimes. Mais l'état qu'il gouverne est un état ambulant; il doit le diriger sur les mers par une manœuvre expérimentée; il faut donc connoître le globe qu'on parcourt, et le ciel qu'on a besoin d'interroger.

Le capitaine Cook a été tout ce que doit être un habile marin; mais ce qui rend sa gloire plus grande et plus particuliere, c'est qu'en réunissant des qualités rares, il les a déployées dans les circonstances les plus difficiles. Un marin doit connoître les mers qu'il parcourt; mais Cook a parcouru des mers inconnues; mais il a abordé des terres que les Européens n'avoient jamais visitées. Que d'art et de ressources pour naviguer au milieu des récifs de la Nouvelle-Hollande, ou des glaces de l'hémisphere austral! Quelle vigilance toujours active pour ne pas se briser contre ces rochers, contre ces isles de glace qui errent divisées, toujours prêtes à s'unir et à vous enfermer! Ce n'étoit pas assez de pénétrer dans ces ouvertures; il falloit s'assurer que le même vent favorisât l'entrée et permît la sortie, ne s'avancer qu'en s'assurant de sa retraite, et toujours estimer ce que la prudence peut permettre à l'audace. La crainte de la mort ne l'a jamais arrêté; il

n'a connu qu'un danger, celui de perdre les connoissances que lui avoit révélées la nature interrogée par son courage : il en étoit comptable à sa patrie ; et la distinction qu'il lui falloit faire à tous les moments entre une témérité nécessaire et une témérité inutile n'étoit pas la moindre difficulté de son entreprise.

En même temps que de vertus indispensables pour se faire aimer de son équipage, pour lui faire supporter le froid, la faim et la maladie ! Cook avoit sur-tout la constance, sans laquelle on n'obtient point de succès, et la fermeté d'ame nécessaire aux grands desseins. D'autres vertus lui étoient commandées quand il descendoit dans les pays habités. Alors, souverain d'une nation, et traitant avec des nations étrangeres, il falloit leur plaire par la douceur, leur imposer par la justice ; et, en déployant les maximes de l'Europe, en se prévalant de la supériorité des nations éclairées sur les nations sauvages, ne jamais oublier les ménagements que la force doit à la foiblesse : aussi c'est dans ce conflit des intérêts respectifs, dans la conciliation des droits de la nature avec ceux de la puissance, que Cook a souvent le

mieux montré la douceur de son ame, et la justice de son caractere. Il a rarement usé de la force, il a ménagé le sang; et quand il a puni, c'est avec la circonspection d'un homme qui s'arroge des droits qu'il n'a pas.

Les peuples sauvages, étonnés de l'appareil d'une puissance inconnue, n'ont pas toujours apperçu que l'exercice en étoit injuste. On a tenu compte à ce grand homme et du bien qu'il faisoit et du mal qu'il ne faisoit pas; il a été craint, aimé, respecté, comme les dieux terribles mais bienfaisants; il a eu partout des hommages. On lui a dressé des autels sur des bords dont les Européens ne perdront jamais le souvenir, dans cette isle même où Cook revint plusieurs fois, toujours ramené par une destinée inévitable. Elle est habitée par une nation confiante et hospitaliére. Lorsque Cook descendoit au rivage, il étoit entouré d'une foule empressée; on se prosternoit devant lui. Le peuple, frappé de la forme des vaisseaux, de leur grandeur imposante, de la puissance formidable dont ils étoient armés, porta le respect jusqu'à un enthousiasme religieux. Il regarda le chef des étrangers comme un Dieu qui visitoit ces contrées. On lui consacra un temple, on

le couvrit des vêtements de la divinité, il reçut comme elle et des offrandes et des prieres. Ces honneurs, auxquels on ne peut rien ajouter sur la terre, sembloient annoncer les dernieres prospérités. En effet sa fortune, jusqu'alors constante, alloit manquer à son génie: s'il lui fut permis de s'éloigner, emportant les regrets des insulaires, un orage qui désempara le vaisseau, un orage qui servoit la destinée, ramena Cook à cette isle qu'il s'efforçoit d'abandonner. Pourquoi crut-on que les dispositions des habitants étoient changées? Pourquoi furent-ils coupables ou se rendirent-ils suspects? Braves Anglois, si cependant vos yeux étoient prévenus ou trompés, une erreur peut coûter bien des regrets à deux nations généreuses. Craignez la prévention, qui s'accroît et se nourrit des maux qu'elle produit: vous voulez punir le vol; mais le malheur de la sévérité trop légèrement employée est de la rendre encore plus nécessaire. Ne déployez pas imprudemment l'exercice du pouvoir dans un pays libre; étrangers, respectez l'habitant, le maître, le souverain du sol; sur-tout n'employez pas la force contre une multitude à qui la nécessité peut faire connoître ses forces. Cook

descend au rivage avec dix hommes bien armés ; le bruit du canon et de la mousqueterie accompagne sa descente, et son arrivée semble annoncer un ennemi : il veut s'assurer de la personne du roi ; les chefs effrayés s'y opposent ; la multitude s'émeut. Cook eut la sagesse d'abandonner son projet. Tout-à-coup le meurtre d'un chef tué par le feu des vaisseaux détermine la guerre ; le peuple s'arme ; Cook est menacé, on le défend, on tire ; alors le peuple commence l'attaque ; les Anglois périssent autour de leur chef. Cependant Cook est épargné, il semble encore un Dieu redoutable. Mais s'étant tourné pour prendre le chemin de la mer, et son regard n'imposant plus, il est terrassé d'un coup de massue, et bientôt percé de mille coups de poignard. Cook n'est plus... Est-il donc vrai que Cook ne soit plus ! Ce cri des cœurs anglois retentit encore dans le mien. Un pere manque tout-à-coup à une famille abandonnée.

Malheureux insulaires, qu'avez-vous fait ? savez-vous de quelle destinée vous avez disposé ? C'est l'ami des hommes, c'est le vôtre que vous avez égorgé. Mais plutôt, Européens, qu'avez-vous fait vous-mêmes ? Cook

n'a pu qu'obéir à vos instructions, il a dû suivre vos maximes. N'avez-vous pas à vous reprocher ces idées de supériorité et de domination qui vous accompagnent dans les pays nouveaux ? Quel droit avez-vous sur les peuples tranquilles d'un autre hémisphere? Vous voulez qu'on respecte la propriété individuelle, et vous violez la propriété nationale ! Comment osez-vous prendre possession d'un pays habité, attenter à la liberté du souverain, employer le fer et le feu pour vous faire justice ? Que répondriez-vous si les insulaires vous disoient : C'est vous qui êtes les auteurs du mal que vous déplorez ; vous avez des maximes injustes, et Cook a été la victime de votre tyrannie ; vous avez employé la force, et la force est retombée sur une tête précieuse ; vous avez provoqué une défense légitime, et maintenant que nous regrettons le meurtre commencé par vous, nous pleurons votre chef, et c'est vous qui l'avez tué ?

Et moi, j'oserai dire : La vie de Cook est un exemple, que sa mort soit une leçon. François, Anglois, peuples rivaux par le génie, soyons-le par l'humanité ; que la philosophie par nous cultivée fasse une fois le

bonheur du monde ! elle éclaire sur les vrais intérêts : elle proscrit également et la guerre et les colonies comme une double cause d'appauvrissement. Respectons le droit des gens, comme nous faisons respecter le droit civil : laissons au sauvage la souveraineté des bords qui l'ont vu naître ; communiquons-lui nos arts ; portons-lui, comme a fait Cook, les végétaux et les animaux utiles de nos contrées. Ainsi nous étendrons les liens des hommes d'un hémisphere à l'autre : ainsi nous serons bénis comme Cook sur ce globe dont il nous a donné la connoissance complete. C'est par lui que l'esprit humain en a pris la véritable possession. Sa mémoire ne périra point, elle y demeure attachée. L'Angleterre regrette un grand homme ; la France demande son éloge : on le pleure à Taïti, dans cet asyle des mœurs innocentes ; on le pleure dans l'isle malheureuse où il a fini sa destinée ; et cette douleur commune aux nations sauvages et aux nations civilisées, est le plus bel éloge qu'aient jamais obtenu la vertu et le génie.

ÉLOGE

DE

GRESSET.

Une académie a proposé l'éloge de Gresset; plusieurs orateurs ont concouru, aucun n'a remporté le prix. J'ai osé parler aussi de ce poëte aimable, à qui la nature avoit prodigué ses dons. Peut-être mes premieres études, les sciences auxquelles j'ai consacré ma vie, me feront-elles paroître étranger au sujet. Les Grecs me traiteront de *barbare*, mais ce *barbare* apporte à la Grece le tribut de son admiration ; c'est le Scythe Anacharsis, instruit dans Athenes, et célébrant dans une langue nouvelle Anacréon et Ménandre.

Gresset est né pour être les délices de cette jeunesse dont l'imagination embellit les jours, et à qui un ciel sans nuage inspire le goût de la poésie et des beaux arts. C'est

pour les jeunes cœurs, encore guidés par l'innocence, toujours ouverts à la sensibilité, que le chantre du printemps fait retentir les bois; c'est également pour eux que sont faits les produits de l'enthousiasme et les vers harmonieux. Précieux langage que l'amour et le bonheur ont inventé pour chanter la nature! La nature qui nous entoure, où nous vivons, n'est que ce que nous sommes. Le charme de notre existence se répand sur elle; l'amour l'anime, le bonheur l'embellit; et le poëte, éminemment sensible, est l'être privilégié à qui il est donné de la voir tout entiere. Tout attache et tout émeut le poëte; toutes les passions retentissent dans son ame; aucune jouissance ne lui échappe; et cette vie, qu'il reçoit de toutes parts, il la rend à tout ce qui l'environne. Tourmenté de ses sensations, il les distribue à son choix; il les communique avec empire; et ses tableaux, parés de la magnificence de la nature, nous offrent l'univers reproduit à nos yeux, et créé une seconde fois par le poëte.

Le premier éloge de Gresset est d'avoir été reconnu poëte par ses contemporains, comme il le sera par la postérité. On n'attend pas de moi que je dise tous les titres

de sa gloire, que je rappelle ici toutes ses poésies plus ou moins inspirées, plus ou moins empreintes de ce mérite original qui est le caractere du poëte. Le panégyriste d'un homme célebre n'a que des souvenirs à réveiller : les traits de l'éloge qu'il prononce sont déja épars dans les pensées ; sa fonction est de parler aux contemporains des choses qui restent gravées dans leur mémoire, et à la postérité des ouvrages destinés à parvenir jusqu'à elle. Le souvenir ne peut être attaché qu'à de grands traits ; le reste s'oublie et se perd dans le temps comme les détails d'une campagne s'effacent dans le lointain.

Le poëme de *Vert-Vert*, la *Chartreuse*, et la comédie du *Méchant*, semblent les titres réels de la gloire de Gresset ; et si nous pouvons juger de l'esprit des âges suivants par l'esprit du nôtre, ces titres seront durables. En se montrant au jour, ils se sont placés d'eux-mêmes, et sans effort, à côté des chefs-d'œuvre des siecles passés : ils ne seront point repoussés par les chefs-d'œuvre des siecles futurs.

Vert-Vert, si on le considere par le fonds, n'est qu'un ingénieux badinage. Un oiseau

chéri, des vierges consacrées à la retraite et à la piété, qui s'amusent de ses jeux innocents, les riens de l'oisiveté et de l'enfance, voilà tout le sujet du poëme. Ce sont là les ressorts de l'intérêt, et les moyens par lesquels Gresset se propose de nous émouvoir. Quels tableaux! quels objets pour les gens du monde, agités par leurs passions, égarés par leurs desirs, sans cesse hors d'eux-mêmes et craignant d'y rentrer, et, dans cette vie tumultueuse, toujours avides de jouissances vives, pour fuir cet intérieur qui les afflige! Le sujet de Vert-Vert est dépouillé des ressources de la fiction, il est sans épisode, et présenté dans toute sa simplicité. Mais c'est cette simplicité même qui en fait le prix. Accoutumés aux grands combats des arts, où on nous représente le tableau de nos passions, où on nous peint la vertu affligée par l'abandon, ou luttant contre l'injustice, nous avons besoin d'être soulagés de ces émotions violentes par des émotions plus douces; nous avons besoin de voir la vertu heureuse de la jouissance d'elle-même, et nous aimons à considérer l'innocence se jouant dans une enfance continuée, qui seroit le vrai moyen du bonheur. Ces tableaux purs

purs et tranquilles sont comme un jour doux qui repose la vue fatiguée.

Les descriptions de la simple nature ont un charme qui est celui de la vérité. Ce charme nous arrête, il suspend tout autre desir, et l'ame s'y sent enchaînée. Mais il faut aujourd'hui que cette vérité soit peinte dans des détails choisis par le goût. Nous sommes corrompus par notre délicatesse; le goût en créant des plaisirs nouveaux ôte des jouissances. La petitesse des faits nous choque, leur monotonie nous fatigue; les nobles soins dont nous nous croyons occupés ne laissent point de prise sur nous aux intérêts bourgeois des sociétés communes. Quand les héros d'un poëme sont de cette classe, leurs faits doivent être ennoblis par l'intention, rendus intéressants par les motifs. Le récit doit être quelquefois agrandi, toujours animé par l'expression. Il faut qu'il présente tout ce qu'un langage peu connu a de piquant par sa nouveauté, en écartant tout ce qui peut blesser notre orgueilleuse délicatesse. Quel art n'a-t-il pas fallu pour traduire les discours des nonnes dans des vers charmants! pour rendre intéressantes ces mystiques *vétilles!* pour nous faire écouter un

oiseau qui répond *Ave, ma sœur ;* qui dit son *Benedicite* et *notre mere* et *votre charité !* Mais Vert-Vert attache parcequ'il est léger et brillant, comme on l'est au bel âge ; parcequ'il badine avec modestie, timide et retenu comme une novice. On croit voir un adolescent fêté par les belles, un souverain au milieu de sa cour : c'est encore *César* lui-même ; Vert-Vert a son empire comme le dictateur de Rome, il séduit les cœurs et maîtrise les esprits.

Malgré ces détails piquants, la vie uniforme d'un couvent ne fixeroit pas longtemps l'attention du spectateur. L'art des contrastes est donc plus nécessaire à ce tableau qu'à tout autre. Ces petits faits ont leur ordonnance, ainsi que l'École d'Athenes de Raphaël, et la Défaite de Porus de le Brun. Quand on étudie la marche de Gresset, on apperçoit un grand talent resserré dans d'étroites limites ; et peut-être l'art des vastes compositions renfermé dans des miniatures. On reconnoît sur-tout que Gresset puise dans le cœur humain ; il y trouve ce ressort qui fait tout mouvoir, et la source de tout intérêt. Cette source est celle de la sensibilité, ce ressort est l'amour lui-même. Sans

doute l'amour a une voix puissante qui retentit dans tous les âges, qui pénetre toutes les retraites. Mais comment le faire paroître dans l'empire de la chasteté, dans le lieu saint d'où les passions sont bannies? L'amour peint dans un couvent n'est-il pas un objet scandaleux, au milieu de ces vierges pures qui éteignent sans cesse leurs cœurs, et sentent la vie s'échapper sans en avoir joui? Aussi Gresset ne le montre pas. Le poëte, chaste comme ces vierges mêmes, ne le nomme jamais. L'amour est l'ame du poëme, mais il y est caché ; le dieu est invisible, mais on sent sa présence, et le charme est répandu autour de lui. Gresset a très bien observé que la contrainte n'ôte à la nature que sa liberté, en lui laissant tous ses droits. L'amour regne encore souverainement sur ces jeunes cœurs ; purifié par la piété, s'ignorant lui-même dans le silence de la retraite, d'autant plus spirituel qu'il est éloigné de son véritable objet, il exerce son empire par de douces erreurs, il ne se propose que d'innocentes chimeres. Un oiseau devient donc un objet d'amour, et un oiseau qui parle est un amant sensible qui nous répond. Je le vois à la fin du jour errant dans les dor-

toirs, choisissant une cellule et faisant une heureuse. Je l'apperçois le matin reposant sur la boîte aux agnus. L'objet chéri frappe la nonne à son réveil; il est témoin de la toilette, il en est peut-être l'objet. On ne croit pas se parer pour lui; on sait encore moins qu'il est l'image d'un objet qu'on desire et qu'on ignore. Mais le lecteur, plus instruit que cette innocence intéressante, entend ce qu'on ne lui dit pas, et voit les causes dans les effets.

Le poëme de Vert-Vert, si riche en beautés de style, toujours simple et vrai dans ses beautés, toujours élégant dans sa simplicité, n'est donc, dans son sujet léger et badin, qu'un transparent à travers lequel nous nous retrouvons nous-mêmes, nous et les passions qui nous sont toujours cheres.

Le goût qui a inspiré le style de Vert-Vert, ce goût si pur, qui est en même temps si rare, est très remarquable dans Gresset. Ce poëme a été composé dans un cloître; Gresset vivoit loin d'un monde que l'on regarde, avec raison, comme l'arbitre du goût. Le goût est le sentiment des beautés propres à chaque genre, et la connoissance des délicatesses de la langue. C'est dans la capitale,

où sont réunies, et à chaque instant, les beautés de tous les genres, où les jouissances sont nombreuses et choisies ; c'est encore à la cour, où le langage est plus pur, que le goût tient son empire. Le génie dans la retraite est mâle et hardi, mais il est agreste et sauvage, comme la nature dans les lieux déserts. Comment donc un solitaire a-t-il deviné les loix séveres du goût ? comment a-t-il surpris le secret de plaire à un monde poli et difficile, dont il ne connoissoit ni les dédains ni la délicatesse ? C'est qu'il est un goût de tous les siecles et de toutes les nations, qui appartient à la belle nature ; il est un choix de mots et d'expressions qui dépendent des idées. Quand la pensée commande, l'expression est toujours heureuse, elle est toujours propre, et elle vit sans vieillir avec la pensée même. Gresset avoit sous les yeux les bons modeles de l'antiquité ; il étoit entouré d'hommes éclairés dans un ordre religieux où la saine littérature étoit particulièrement cultivée ; enfin Gresset étoit guidé par l'inspiration de son talent. Les ouvrages qui sont des efforts de l'esprit, different des productions libres du génie. L'esprit humain est imitateur, il copie ce qu'il

voit ; il est sans goût quand il est sans modele : le talent est l'effet d'une impulsion ; elle vous maîtrise, elle vous fait être tout ce que demande le sujet ; et, semblable à l'enthousiasme divin de la prêtresse de Delphes, elle vous révele les secrets de la nature et des dieux. C'est cet enthousiasme qui, dans un siecle où la langue n'avoit pas acquis toute sa perfection, inspiroit à l'aîné des Corneille ces beaux vers qui seront éternellement des beautés de la langue ; il dictoit à Pascal ces Provinciales, chef-d'œuvre du meilleur style et du bon goût. Il a également enseigné à Gresset la sage ordonnance et le style pur qui frappent les bons esprits en flattant les oreilles sensibles.

Gresset, après avoir quitté la province pour la capitale, puis le cloître pour le monde, a loué et regretté un ordre distingué qui a toujours forcé l'estime des amateurs des sciences et des lettres, et qui méritoit son attachement. La Chartreuse fut à Paris un de ses premiers ouvrages. C'est une description gaie et piquante du séjour qu'il y fit chez les Jésuites. Le sujet, comme celui de Vert-Vert, n'est rien en lui-même, il est entièrement créé par le poëte. La chambre où

il vécut heureux et solitaire ; est ce qu'il appelle sa chartreuse. Habitée par lui, elle semble le temple de l'imagination : imagination piquante, qui sait peindre avec intérêt les incommodités du local, les privations de la médiocrité ; mais en même temps aimable enchanteresse qui montre avec gaieté le poëte des graces, placé dans le pays des arguments et des pédantesques harangues ; indigent, mais riche de sa jeunesse et de ses talents, embellissant de douces illusions un réduit obscur, et le meublant de ses souvenirs et de ses espérances. L'imagination l'enrichit, en effet, par le dédain de tous les biens qu'il n'a pas, elle le rend heureux des maux et des ennuis qu'il évite. Ces privations font le bonheur du sage dans un monde où le bien est si rare et le mal presque inévitable.

Gresset développe dans cet ouvrage une importante vérité morale ; c'est que l'homme porte avec lui sa destinée, ses vrais biens et ses vrais maux. Ils dépendent de son caractere et de sa maniere de voir. Chaque tableau de la vie a deux points de vue, le mal est dans l'un, le bien est dans l'autre ; l'imagination qui s'y place ternit de ses voiles sombres, ou embellit tout de ses couleurs bril-

lantes. J'aime dans la Chartreuse le rameau dont Gresset fait l'histoire ; rameau qui suit le cours de l'onde, qui tantôt disparoît, et tantôt se montre à la surface ; entraîné sur des rives riantes ou désolées, et s'engloutissant avec les eaux dans l'Océan. Triste et superbe image de la vie humaine! Toute cette morale est ornée des richesses de la poésie. Les mœurs y sont caractérisées et habilement contrastées. Le langage est pur, élégant, et l'expression toujours pittoresque. Le style a de l'harmonie, quoique la phrase nombreuse soit quelquefois trop longue. Et si la vérité peut tout dire, s'il est permis de mêler des observations à des éloges dictés par la voix publique, si l'orateur, par sa franchise, doit assurer davantage les droits de Gresset à l'admiration universelle, je dirai que le poëte a été détourné de sa route premiere en passant de Vert-Vert à la Chartreuse. Il a déja perdu de sa précieuse simplicité, il semble chercher les ornements : sa muse est plus parée, et son art de plaire a déja de la coquetterie ; on y reconnoît l'influence du nouvel air qu'elle a respiré. Gresset décrivant les mœurs de Paris, en avoit éprouvé quelque atteinte. Les capitales, les

hautes sociétés, sont le pays de l'exagération ; la nature trop simple y a perdu ses droits. Gresset avoit de grands préservatifs dans son ame et dans son génie ; mais l'exemple fait toujours loi, l'imitation entraîne. Comme le ton de la voix s'éleve involontairement dans les nombreuses assemblées, les peintures sont plus prononcées, le style est plus recherché dans l'écrivain qui vit au milieu d'un monde où tout est exagéré. Ce que j'observe ici est plutôt une nuance qu'un défaut. Gresset a conservé la simplicité du vrai talent, quand on le rapproche d'une infinité d'autres poëtes. Mais si je le trouve moins simple, plus brillant dans la Chartreuse que dans Vert-Vert, je ne le compare qu'à lui-même, et je prouve seulement qu'il a commencé par être inimitable.

Cette Chartreuse, cette charmante épître est rangée au nombre des pieces fugitives ; mais elle ne se perdra point dans l'oubli : le temps la respectera comme les ouvrages durables. Gresset, en suivant cette carriere difficile, a succédé à Chapelle et à Chaulieu, et il s'est montré digne de marcher avec Voltaire. Dans ce genre, plus que dans tous les autres, le talent est guidé, forcé même par

les mœurs du siecle ; c'est leur peinture qu'on se propose, c'est leur ton qui doit y régner.

Ce ton différencie en effet les poésies fugitives des siecles divers. Chapelle, plus *débauché que délicat*, a peint un siecle où les mœurs n'étoient pas déguisées : le langage étoit franc, mais peu chaste ; une liberté dégénérée en licence plaçoit la débauche à côté du plaisir. Chaulieu parut lorsque la cour de Louis XIV commençoit à polir nos mœurs ; les passions avoient encore quelque ressort, il fut inspiré par elles. C'étoit le moment où la galanterie avoit l'empire, où la gaieté françoise, légere avec grace, spirituelle sans recherche et sans pédanterie, faisoit éclore les bons mots et les saillies dans la liberté des repas. On étoit déja aimable, mais on étoit encore passionné. Gresset n'a plus retrouvé ces sources du génie de Chaulieu : il est venu lorsque la galanterie penchoit vers son déclin. Les passions, multipliées avec la société, s'étoient amincies comme le métal brillant et ductile étendu sur des surfaces ; il y avoit moins de liberté et plus de conventions dans la société ; l'esprit et le goût en étoient une ; et la gaieté,

moins libre, commençoit à lui céder l'empire. Il retrouva la grace, la légereté qui sont inséparables de notre nation, et la philosophie, qui naissoit pour suppléer à tout ce que nous perdions. Ces caracteres sont ceux des poésies de Gresset : soit dans les épîtres qu'il adresse au P. Bougeant, à sa sœur, à sa muse, soit dans l'épître intitulée *les Ombres*, et dans celle de la Chartreuse, qui semble avoir obtenu la préférence et dominer toutes les autres par le suffrage public, on reconnoît un philosophe sans humeur, un aimable enfant de la paresse et de la liberté, indolent et volontaire comme elles, souvent réveillé par les muses, et quelquefois animé par le plaisir. Il n'a point l'abandon de Chaulieu, qui tenoit à des mœurs détruites, mais il est plus correct, plus élégant ; et dans sa parure mondaine il conserve de la simplicité. Il a la touche moins vraie, moins ferme, et cependant moins légere que Voltaire. En écrivant l'un et l'autre des vers pleins de poésie et de raison, on voit que Gresset compose, on croit que Voltaire parle et badine. L'un travaille ses vers comme un fils avoué d'Apollon, l'autre semble les tenir de lui et rimer sous sa dictée. Mais si Gresset n'a pas

le premier rang dans les poésies fugitives de ce siecle, il est encore beau de suivre Voltaire, et de paroître au rang des hommes rares, immédiatement après celui qui fut un phénomene.

Gresset, justement célebre par ses succès dans la poésie délicate et légere, eut la noble ambition de s'essayer au théâtre, et il entra dans la carriere dramatique. Je ne parlerai point d'Édouard, où il a montré ce que peut un homme d'un grand talent sorti de son genre, et où ce talent a marqué son influence par de beaux vers. Je ne citerai point Sidnei; la couleur sombre du sujet s'allie mal avec les traits comiques : cette alliance est le comble d'un art dont Moliere semble avoir emporté le secret. Sidnei réussit. Un autre que Gresset se seroit honoré de ce succès : mais je dois dire ce qui le rend immortel, et je parlerai du Méchant. Cette piece est la peinture des mœurs du monde, des grandes sociétés; et ces mœurs ne seroient pas croyables pour les peuples qui auroient conservé celles de la nature. C'est là que la perversité n'est rien; l'esprit et le talent de plaire font tout pardonner : l'ennui est l'ennemi le plus redouté; on le combat

par tous les moyens, et on est méchant pour se désennuyer. Tel est Cléon, le héros de la pièce. La bonhommie, la simplicité, la franchise, sont des ridicules, et Géronte est en butte à tous les traits de la malignité. Entre ces deux personnages, le poëte a placé un jeune homme heureusement né, mais séduit, déja trompé dans le choix d'un modele, ridiculisant le vieillard, et prêt à se perdre avec le méchant, si Gresset, sous le nom d'Ariste, ne l'arrêtoit sur le bord de l'abyme.

Cette piece a peu d'action, de mouvement et de situations théâtrales. Mais si on reproche à Gresset de n'avoir employé que de foibles ressorts, c'est qu'il n'y en a pas d'autres dans ce monde agité de tant d'intrigues. On a dit que son Méchant n'étoit qu'un tracassier : ce n'est pas sa faute si la plupart de ces intrigues ne sont que des tracasseries. Là, les caracteres de la nature s'effacent à la longue, les traits saillants s'usent par le frottement, tout ce qui est grand est forcé de s'abaisser pour prendre le niveau : le vice même y perd son énergie ; et le genre humain auroit gagné au changement, si les atrocités plus rares n'étoient plus que compensées par la multiplicité des crimes subalternes.

Sans doute Moliere ne se fût point arrêté à ces ressemblances ; il eût écarté les draperies pour peindre le nud, il eût atteint les traits ineffaçables et la vérité de la nature. Moliere vivra par des peintures générales, il sera vrai tant qu'il y aura des hommes. Le Tartuffe est le scélérat de tous les siecles ; le Méchant est celui des cercles polis d'une grande capitale. Mais si Gresset n'a montré que la superficie de ces mœurs mobiles, il les a peintes avec une finesse plus convenable peut-être à des traits fugitifs que la touche ferme des caracteres prononcés. D'ailleurs cette superficie des mœurs est ce que connoissent le mieux les observateurs vulgaires. Le Méchant a tout ce qu'il faut pour se faire reconnoître. Gresset avertit de ce que peuvent des dehors séduisants, il dissipe leur prestige; il montre que l'esprit ne vaut que par le cœur, que les graces ne sont rien sans l'innocence; *et malgré les succès de l'esprit des méchants, on sent qu'on en revient toujours aux bonnes gens.*

J'ose croire qu'il est dans nos usages une dépravation qui n'est qu'une habitude, une méchanceté qui n'est qu'une mode. Si nous avions le bonheur de perdre ces mœurs à la

fois futiles et corrompues ; si, ramenés un jour à la véritable sociabilité, les peintures de Gresset n'étoient plus vraies; la piece survivroit à l'oubli de ses modeles, le style fera vivre l'ouvrage. Il a tout le brillant de ces sociétés dangereuses et séduisantes; mais il est cependant naturel, même en peignant des mœurs qui sont hors de la nature.

Gresset a parfaitement imité le ton du grand monde, ce ton simple et vrai en apparence, qui masque la fausseté, cette politesse qui supplée à la bienveillance pour tout couvrir de son vernis flatteur. On ne peut imaginer plus de beautés dans les détails, et de vérité dans les portraits; plus d'élégance dans l'expression, et en même temps de facilité dans la diction. Il n'y a point de piece dont plus de vers aient été retenus, et qui ait fait passer plus de proverbes dans la conversation. Cette marque du souvenir universel est le sceau des grands succès. La leçon de l'ouvrage doit vivre avec les beautés de détail. Gresset a donc pleinement réussi dans son double objet, l'utilité publique et sa gloire personnelle. Comme moraliste, il a démasqué ces fléaux de la société qui sont la honte de l'espece humaine et la ruine des mœurs :

comme écrivain, il a fait un ouvrage du meilleur style. Notre siecle montrera cette piece à nos neveux ; elle est la preuve de la perfection que nous avons atteinte : et aujourd'hui même, lorsque nous voudrons faire connoître à un étranger les ressources de la langue françoise dans la poésie, sa clarté, malgré la gêne du vers, son élégance sage et simple, sa grace et son harmonie, nous produirons les chefs-d'œuvre de Racine et le Méchant de Gresset.

Ces succès, ces titres accumulés, en élevant Gresset au rang des écrivains du premier ordre, l'ont conduit à l'académie françoise. Son nom devoit être écrit sur la liste des anciens modeles. Ce qui est l'honneur de la langue est aussi la gloire de l'académie. Mais le corps illustre qui l'avoit adopté ne jouit pas long-temps de sa présence ; l'amour de la patrie le rappella dans la ville où il avoit pris naissance.

On demandera peut-être comment Gresset, connu, célebre dans le lieu où les talents sont le mieux appréciés, desiré des grands et des meilleures sociétés, vivant dans une riante société, faisant le matin des vers charmants échappés à la paresse, le soir des soupers

pers agréables, a pu renoncer à ces plaisirs, et a dédaigné la capitale où le génie a son empire, et où les talents ont leur rang comme les dignités. Sans doute son esprit devoit s'y plaire, mais son caractere n'y étoit pas à sa place. Le caractere se façonne et se plie aux premieres regles qui lui sont imposées. C'est dans le printemps de nos jours que nos habitudes se forment. Gresset, soumis d'abord à la regle de son ordre, ne conserva que la liberté de son esprit: les graces habiterent sa cellule et inspirerent ses talents; mais il fut grave dans ses mœurs, sévere dans ses principes. Il eut les manieres et les opinions d'un solitaire; et, par un contraste singulier, le poëte aimable, qui avoit été badin et enjoué dans le cloître, parut nn homme austere dans le monde, où il avoit été appellé par ses succès. Ce n'est pas le premier exemple de cette différence entre un homme et ses ouvrages. On en est toujours surpris, parcequ'on oublie que les ouvrages sont les productions d'un talent qui nous transforme, qui nous éleve ou nous rend aimables, mais qui n'agit que par moments; au lieu que l'homme social est le résultat de ses habitudes, et est sans cesse com-

mandé par elles. Gresset fut étranger à Paris par ses mœurs, comme il l'avoit été à la vie monastique par ses goûts. Accueilli dans le monde pour ses talents, sa vertu put s'y croire exilée; sa paresse y trouva peut-être l'oisiveté trop fatigante. Gresset sentit qu'il avoit besoin de lui-même, et que perdu dans ce tourbillon, il falloit qu'il en sortît pour se retrouver. Gresset sentit encore que dans ce monde où il vivoit, celui qui n'appartient à personne appartient à tous. Il quitta donc l'oisiveté de Paris pour aller se reposer dans la culture des lettres, et il se soumit au joug de l'hymen pour vivre et demeurer libre.

Ce parti qui demandoit tant de sacrifices fait seul l'éloge du caractere de Gresset. Il n'y a que la vertu qui se plaise dans la retraite; il n'y a que la modération qui fuie le séjour des grandeurs : et le génie simple et modeste, satisfait de lui-même et de quelques suffrages choisis, peut seul quitter le théâtre du monde, où les bons juges sont plus communs, et les succès plus marqués et plus brillants.

Dans cette retraite où les mœurs simples sont plus à leur aise, Gresset remplit tous les devoirs du citoyen; il fut content de son

sort; et en se faisant des jours paisibles, il répandit le bonheur autour de lui.

Je dirai, et avec regret, que cette paix fut quelques moments troublée par des scrupules ; Gresset s'est reproché l'usage de ses talents et ses succès dramatiques. Né pour unir les contrastes, on le vit successivement opposer dans sa jeunesse ses goûts à ses principes; puis, dans l'âge mûr, ses principes à ses goûts. On le vit sortir du cloître pour se montrer au théâtre, puis abandonner cette carriere glorieuse, et condamner lui-même ses propres travaux. En blâmant ses inquiétudes, je respecte ses motifs : ils sont dus à une foi vive, à une piété sincere, qui, née avec lui, a dirigé ses jours et consolé ses derniers moments. Mais cette piété inquiete s'examinant elle-même, cherchant des fautes dans une vie où il n'y en avoit pas, s'alarma de ce qui auroit honoré une autre vie. Gresset n'occupa point assez le théâtre pour ces repentirs. Il a régné plus par le talent du style que par celui du comique. Je n'entreprendrai point de discuter une question qui demanderoit un long ouvrage ; je ne justifierai point ce que le théâtre a de licencieux ; mais je défendrai les auteurs qui ont une

morale pure comme Gresset. Que deviendroit le premier théâtre de l'Europe, ce théâtre qui a donné l'universalité à notre langue, si les hommes qui aiment le bien, qui ont la vertu devant les yeux, laissoient régner les mauvaises mœurs, et se défendoient de travailler pour l'instruction et l'amusement publics?

Gresset a poussé plus loin le scrupule. Non content d'avoir renoncé au théâtre, il a craint son talent pour la poésie, il a condamné plusieurs des amusements de ses loisirs : on assure qu'il a fait disparoître deux chants de Vert-Vert; Vert-Vert, dont le nom ne rappelle que des idées de pureté et d'innocence. Ainsi la foiblesse se montre à côté du génie, ainsi la vertu même a ses excès. L'imagination s'égare dans le bien qu'elle cherche, comme dans le mal qu'elle se permet; et l'homme incertain de ses jugements, flottant entre des principes ou trop séveres ou trop relâchés, se condamne ou s'absout toujours avec légereté, et souvent avec injustice.

Mais, après cet aveu, j'embrasserai d'un coup-d'œil la carriere que Gresset a parcourue. J'appellerai les gens de bien, et je leur

dirai : L'homme que je loue eut une ame noble et vertueuse, les jugements publics ne lui ont reproché que sa délicatesse ; il ne s'est écarté de la vertu qu'en en passant les bornes. Ce tribut d'estime est le premier trait de son éloge ; c'est sur cette base inébranlable que toute louange doit être appuyée. Je dirai aux ames sensibles, nées pour aimer la poésie, pour être enchaînées par cet accord harmonieux de la parole et de la pensée : Honorez Gresset qui vous a fait passer de si doux moments ; venez jeter des fleurs sur la tombe du poëte qui a répandu tant de grace dans ses vers. Enfin, je dirai aux gens de goût et aux bons juges de la littérature : J'ai loué Gresset, mais avec justice et sans exagération. Je me suis proposé d'observer à la fois et ce qui caractérise son talent et ce qui lui manque. N'imitons point ceux dont l'ouvrage est sans couleur, parcequ'il n'a que le ton de l'éloge. On sert mal en louant tout ; l'effet exige des ombres placées à côté des lumieres. Un discours a son ordonnance : s'il n'a point de masses que l'œil puisse saisir, l'esprit n'est pas éclairé, et la mémoire ne retient rien. Je présente à l'admiration de mes contemporains ce que

Gresset a laissé pour la postérité, la Chartreuse, et sur-tout Vert-Vert et le Méchant. Ce jugement n'est pas le mien, je ne le porterois pas avec tant de confiance; c'est celui que la voix publique a dicté. Dans le temple où l'on conserve les grands modeles, Vert-Vert aura sa place comme un ouvrage original; le Méchant comme un chef-d'œuvre de style; et Gresset placé entre Chaulieu et Voltaire pour la grace de la poésie fugitive, Gresset, le premier peut-être au théâtre pour l'élégance du vers dans le genre de la comédie, aura encore cette gloire, que ses mœurs ont été pures comme son style.

DISCOURS

Prononcé dans l'Académie Françoise, le jeudi 26 février 1784, à la réception de M. Bailly.

M. Bailly ayant été élu par messieurs de l'académie françoise, à la place de monsieur le comte de Tressan, y vint prendre séance le jeudi 26 février 1784, *et prononça le discours qui suit.*

Messieurs,

Lorsque vous daignez remplir le vœu que j'avois formé depuis long-temps, le vœu que j'ai réitéré avec une constance proportionnée à son objet, j'ai une trop haute idée du corps respectable où je suis admis, pour attribuer à sa seule indulgence la grace qui doit émaner de sa justice. Je suis loin cependant d'écouter une présomption qui n'est pas dans mon caractere : mais pénétré de

l'honneur que vous me faites, je pense que votre choix m'en a déclaré digne ; je pense sur-tout qu'il me donnera des forces pour soutenir le titre que vous m'accordez. Il est dans notre nature de s'enflammer par d'illustres exemples. En prenant place parmi vous, MESSIEURS, on se trouve au milieu des hommes les plus éclairés et des écrivains les plus célebres. Eh ! qui ne seroit pas saisi d'enthousiasme comme de respect, en entrant dans cet asyle des talents et du génie, dans ce sanctuaire des lettres où vit à jamais la mémoire de vos augustes prédécesseurs, les auteurs des premiers chefs-d'œuvre, les fondateurs de la solide gloire de la nation ? Sans doute leurs ombres se plaisent dans ces murs témoins de leurs succès ; leur influence y est communiquée de race en race. Vous en êtes les dépositaires, vous, MESSIEURS, les héritiers et les enfants de leur génie ; et vous agrandissez les hommes, en dispensant les titres de cette noble famille.

Dans la longue succession de ces écrivains qui ont honoré leur patrie, le deuil a souvent affligé les lettres, et ces voûtes ont retenti de vos regrets. Vous déplorez aujourd'hui deux pertes que vous faites à la fois : l'une,

de M. d'Alembert, dont vous venez d'entendre célébrer dignement la mémoire; l'autre, de M. de Tressan, que j'ai l'honneur de remplacer. Présenté et admis dans sa vieillesse, il a peu joui de l'honneur de siéger parmi vous, MESSIEURS. C'est presque au bord du tombeau que vous l'avez couronné, et on pourroit dire que c'est le chant du cygne qui vous l'a fait reconnoître. La guerre, les cours, et différents emplois avoient successivement occupé la plus grande partie de sa vie. Son bonheur fut de vivre dans ces cours mêmes, avec ce qu'elles offroient et de plus instruit et de plus aimable; d'abord à la cour de Versailles; ensuite à celle de Lunéville, auprès d'un prince éclairé, d'un prince ami des hommes et bienfaiteur de son peuple.

M. de Tressan, presque contemporain de Voltaire, et témoin de la longue vieillesse de Fontenelle, eut l'avantage d'être lié avec ces deux hommes célèbres. Il s'honoroit d'avoir été leur disciple, et on peut croire que l'auteur des Mondes n'auroit pas désavoué l'écrivain de l'Amadis.

Dans cette société où Voltaire montroit un génie si vaste, et Fontenelle un esprit si fa-

cile, M. de Tressan ressentit l'influence de l'exemple. Il fit avec le même succès, tantôt des vers pleins d'esprit et de grace, tantôt des discours élégants dans les différentes académies qui l'ont adopté; enfin des morceaux de philosophie pour l'instruction de ses enfants; et lorsque leur éducation fut achevée, ayant reçu de leur amour et du sien une nouvelle vie, il porta tout ce qui lui restoit d'existence dans l'étude et dans la culture des lettres.

Un ouvrage périodique, commencé il y a quelques années, et dont il a fait en partie la fortune, l'engagea à entreprendre les extraits de quelques uns de nos anciens romans. Il tenta de les rajeunir, sans leur rien ôter des graces de leur naïveté: et cette entreprise fut heureuse, car la nature l'avoit fait ingénieux et fin; mais elle lui avoit donné cette naïveté précieuse qui sert de voile à la finesse, et qui la rend plus piquante. Il usa même d'une supercherie dont il doit être loué, en présentant pour un extrait rajeuni un roman tout neuf, où il eut l'art de tromper et le bonheur de plaire. La premiere partie de ce roman eut un succès prodigieux. Il s'agissoit d'un enfant élevé dans une caverne

par une ourse : le fait est peut-être hors de la vraisemblance ; mais il faut bien qu'on y croie, puisqu'il intéresse. Tel est l'art de l'écrivain, il crée à volonté les faits, il les pare des couleurs de son imagination, il les rend vrais par la vérité des détails. Ces détails sont ce que nous connoissons le mieux, et ce qui nous touche davantage ; on juge comme l'auteur le veut quand on est ému, et il force la croyance par la sensibilité.

Ce don de la nature, le talent d'écrire, est aussi rare qu'il est précieux. Un philosophe, un observateur des mœurs et des opinions des hommes, peut avoir médité, beaucoup pensé et beaucoup écrit, sans avoir un style, ou du moins un style qui lui appartienne. Il en est des styles comme des hommes : beaucoup d'individus, et peu de caracteres, c'est l'histoire de la société : beaucoup d'écrivains, et peu d'écrivains originaux, c'est l'histoire de la littérature. Combien d'auteurs, associant et bigarrant les styles, redisent les phrases de nos bons écrivains, comme les modernes composent en latin avec les expressions de Cicéron et de Térence !

Nous naissons tous pour l'imitation ; nous

commençons tous par elle. Ce qui distingue l'écrivain né avec un vrai talent, c'est qu'il finit par n'avoir d'autre maître que son génie, et d'autre modele que la nature : au lieu que l'écrivain sans caractere, n'ayant que des copies sous les yeux, imitant tout, étant tout, hors lui-même, ne réunit jamais dans ses écrits cette propriété constante du style qui est la marque de l'originalité, et cette vérité de couleur qui est l'expression de l'ame. Toutes nos compositions ne doivent être que le tableau de notre ame ; elle s'y peint quels que soient les sujets ; elle y porte ou sa grandeur ou ses foiblesses : et malheur à l'écrivain de qui on n'assignera pas le caractere sur ses ouvrages !

M. de Tressan, quoiqu'il ait écrit tard, quoiqu'il n'ait fait peut-être que se laisser entrevoir, a montré un talent naturel et un style qui avoit un caractere. Ce caractere précieux aux gens de goût, et sur-tout à des François, étoit la grace.

La grace, fille de la nature et compagne de la vérité, réside dans le style, quand il est ingénu et sans effort ; elle fuit la recherche et l'exagération. Ce qui est élevé doit être présenté sous une expression simple ; ce

qui est ingénieux doit paroître échapper à la naïveté. La grace semble l'attribut des vertus les plus touchantes, l'innocence, la candeur, la sincérité : et il ne faut pas s'étonner si elle a tant de droits pour nous plaire ; il ne faut pas s'étonner si elle s'éloigne de nous à mesure que nous nous éloignons de ces vertus des premiers temps.

Le style gaulois a de la grace, parcequ'il est naïf; et il tient cette naïveté de la simplicité des mœurs antiques. M. de Tressan les étudia dans nos vieux romans, qui en sont les dépositaires. Il sentit que son talent étoit de peindre ces mœurs ; son style en reçut l'empreinte, et il transporta dans notre langue perfectionnée le ton naïf et la grace naturelle du langage gaulois. Nous ne pouvons peindre que ce que nous sommes capables de sentir et d'aimer. On voit par la traduction de la charmante histoire de Saintré, et par celle de l'Amadis, que les inclinations de M. de Tressan l'auroient porté vers les mœurs chevaleresques des anciens temps de notre monarchie, temps illustrés par l'héroïsme de la valeur et de l'amour ; la gloire et la beauté en étoient les idoles. Ce furent celles de M. de Tressan, et il les chanta

comme Anacréon, qui, couronné de myrte et chargé d'années, chantoit l'Amour en sacrifiant aux Graces; avec cette différence que le vieillard françois, malade et tourmenté de la goutte, a déployé les premiers et les derniers efforts de son talent au milieu de ces souffrances. C'est dans ces moments de douleurs, et presque sans sortir de son lit, qu'il a entrepris la traduction de l'Arioste, achevée en moins de dix mois. Le desir d'obtenir vos suffrages, MESSIEURS; a excité ses efforts; et si la célérité et la facilité du travail ont laissé des défauts dans cet ouvrage, il faut admirer le vieillard qui conservoit tant de force et d'ardeur, et de qui le talent maîtrisoit l'âge et la maladie. La gaieté françoise avoit alors le même effet que le stoïcisme: le mal n'atteignoit pas l'esprit de M. de Tressan; sa tête restoit libre, et son imagination étoit riante. Il peignoit les hauts faits d'armes comme un François qui sent qu'il est né pour s'y distinguer: il peignoit l'amour comme un homme qui se plaît à s'en souvenir.

Mais l'amour dont il nous traça la peinture tenoit encore aux mœurs antiques; c'étoit l'amour associé à la gloire, ennobli par

elle, et réunissant les deux cultes de l'honneur et de la beauté. Cette aimable galanterie eut les beaux jours de son regne dans le siecle dernier, dont M. de Tressan respira encore l'influence ; et dans ses entretiens, comme dans ses écrits, il joignit les moyens de plaire des cours de Louis XIV et de Stanislas aux agréments d'un esprit formé par les leçons de Voltaire et de Fontenelle.

M. de Tressan n'avoit pas entendu Fontenelle sans prendre du goût pour les sciences. Il les avoit cultivées ; et long-temps avant d'être admis parmi vous, MESSIEURS, il avoit été reçu à l'académie des sciences. C'est donc un de mes anciens confreres dont j'ai l'honneur de vous entretenir ; et la séance où nous sommes, où j'ai le bonheur d'assister pour la premiere fois, offre une circonstance très remarquable. M. d'Alembert et M. de Tressan que vous regrettez, étoient tous deux de l'académie des sciences ; j'ai l'avantage d'appartenir à cette compagnie, et celui d'être reçu dans la vôtre par un de mes confreres, aujourd'hui votre digne organe.

Ce concours est peût-être unique dans votre histoire. C'est un effet de l'union qui doit

subsister entre deux corps illustres, et une preuve des rapports intimes que les sciences ont avec les lettres. C'est donc à tort qu'on a pensé quelquefois que les travaux des sciences ne pouvoient donner le mérite littéraire. Je m'autorise, MESSIEURS, de ce concours singulier et remarquable, pour combattre cette idée.

En effet, que seroient l'éloquence, la poésie et l'art précieux d'écrire, sans la connoissance des faits? Quels sont les objets de vos travaux? l'homme et la nature. Mais si l'histoire et l'expérience vous font connoître l'homme, ce sont les sciences qui l'ont agrandi, et qui l'ont constitué ce qu'il est; ce sont les sciences qui ont reconnu et approfondi la nature. Sans doute l'éloquence et la poésie appartiennent à l'homme; elles naissent avec lui, avec ses passions. Le Sauvage, fortement remué, peut être aussi éloquent que Bossuet; les Celtes ont été poëtes, et au nord de l'Angleterre les anciennes Muses nous parlent encore dans les poëmes d'Ossian. Il n'en est pas de même des sciences, elles ne sont point attachées au physique de l'homme: il est né ignorant; les sciences sont des domaines qu'il a acquis. L'esprit humain

main s'est étendu, s'est élevé avec elles. Cette croissance n'a peut-être pas de bornes: c'est une mer qui recule ses rivages, et qui, sans cesser d'être une, s'agrandit par ses conquêtes. L'esprit humain est aujourd'hui la somme des idées de vingt siecles et de vingt peuples qui se sont succédé, et, avec cette force acquise, il a par-tout inventé les arts, poli le langage, multiplié les jouissances, modifié le physique même, en rendant les sensations plus délicates. Alors le goût s'est montré dans les productions des arts; alors l'éloquence, en conservant son puissant caractere, a pris des mouvements plus mesurés et des formes plus agréables; la poésie est devenue plus riche et plus nombreuse, et elle a pu choisir ses expressions et ses images.

Tous ces progrès sont votre ouvrage, MESSIEURS, ce sont les bienfaits des hommes de génie qui ont été et qui sont parmi vous. Mais nous vous avons entendus, admirés; nous avons imité vos efforts et suivi vos progrès; nous avons reçu de vous la langue, et vous nous avez enseigné à nous en servir. On a porté dans les sciences la finesse de l'esprit, les graces de l'imagination; et

les sciences vous ont donné Fontenelle. On a fait le dénombrement de nos connoissances, exposé dans un langage clair et méthodique, développé par une philosophie sage et lumineuse; et les sciences vous ont donné d'Alembert. Enfin, on a été éloquent, magnifique, varié, comme les chefs-d'œuvre du monde physique; et les sciences vous ont donné l'historien et le peintre de la nature, qui laissera une grande copie, aussi vivante et aussi durable que son modele.

Vous rendrez témoignage à ces vérités, vous, MONSIEUR, qui êtes un des présents que l'académie des sciences a faits à cette compagnie. Vous direz avec moi que l'éclat des lettres rejaillit sur les sciences; que le style perfectionné les rend plus accessibles et plus intéressantes: et vous direz en même temps que les sciences donnent à l'esprit d'une nation plus de profondeur et d'énergie pour la culture des lettres. Tout est enchaîné dans la société comme dans la nature; les sciences et les lettres doivent être unies par les mêmes honneurs et par les mêmes récompenses.

Ce que les sciences peuvent ajouter aux privileges de l'espece humaine, n'a jamais

été plus marqué qu'au moment où je parle. Elles ont acquis de nouveaux domaines à l'homme. Les airs semblent lui devenir accessibles comme les mers, et l'audace de ses courses égale presque l'audace de sa pensée. Le nom de Mongolfier, ceux des hardis navigateurs de ce nouvel élément, vivront dans tous les âges. Mais qui de nous, au spectacle de ces superbes expériences, n'a pas senti son ame s'élever, ses idées s'étendre, son esprit s'agrandir ? Cette impression est le sentiment d'une nouvelle force que l'esprit humain a reçue : il la tient de l'effort et de l'élan même de l'invention ; et cette force sera transmise à ceux qui, dans leurs écrits, célébreront ces merveilles.

Votre illustre protecteur, MESSIEURS, est également le protecteur des sciences. Il a récompensé, et l'auteur de la découverte, et les auteurs des progrès de l'invention. Il ordonne un monument pour fixer cette époque, mémorable dans l'histoire de l'esprit humain, et peut-être dans l'histoire politique. Quelles sont donc les brillantes destinées de ce monarque ! Après avoir assuré l'existence d'un peuple généreux dans un autre hémisphere, après avoir établi la liberté des mers ; au

moment où le temple de Janus se ferme, où l'histoire semble réduite au silence, dans des jours de bonheur, mais tranquilles et sans éclat, une étonnante découverte vient réveiller la renommée, et marquer d'un trait de lumiere ces jours obscurs de nos loisirs.

Vous, MESSIEURS, chargés de consacrer les vertus du roi, de dire à la postérité les faits de son regne, vous peindrez un monarque bienfaisant et juste, une auguste princesse faisant les délices d'une nation sensible, et les sciences unies aux lettres, mêlant leur gloire pure et durable à la gloire momentanée des armes, et posant dans la paix les vrais fondements de la mémoire que laissent après eux et les hommes qui éclairent les nations, et les souverains qui les rendent heureuses.

On a réuni ici les différentes réponses ou discours que M. Bailly a prononcés tant comme président de l'assemblée nationale, que comme maire de Paris.

RÉPONSE

Aux députés de la noblesse qui apportoient à l'assemblée des communes un arrêté de leur ordre, le 16 juin 1789.

MESSIEURS,

Vous nous voyez occupés de l'exécution de la délibération dont nous avons eu l'honneur de vous donner connoissance vendredi dernier. Quand nous serons constitués, nous nous occuperons sans relâche d'un objet aussi pressant.

RÉPONSE

Aux députés de la noblesse qui apportoient à MM. les députés des communes des arrêtés de leur ordre, relatifs à des difficultés qui s'étoient élevées sur des députations entieres, le 17 juin 1789.

MESSIEURS,

Je suis chargé de vous répondre au nom de l'assemblée nationale qui siege dans cette salle commune, que tous les députés de la noblesse ont été appellés et invités à la vérification commune des pouvoirs, et à se réunir à l'assemblée nationale. Elle ne cessera de desirer qu'ils viennent les présenter, et elle le desire particulièrement pour délibérer en commun sur les moyens de soulager la misere publique.

RÉPONSE

A MM. du clergé lors de leur réunion à l'assemblée nationale dans l'église de S. Louis, le 22 juin 1789.

MESSIEURS,

Vous voyez la joie et les acclamations que votre présence fait naître dans l'assemblée ;

c'est l'effet d'un sentiment bien pur, l'amour de l'union et du bien public. Vous sortez du sanctuaire, MESSIEURS, pour vous rendre dans cette assemblée nationale où nous vous attendions avec tant d'impatience. Par une délibération où a présidé l'esprit de justice et de paix, vous avez voté cette réunion desirée. La France bénira ce jour mémorable; elle inscrira vos noms dans les fastes de la patrie, et elle n'oubliera point sur-tout ceux des dignes pasteurs qui vous ont précédés, et qui vous avoient annoncés et promis à notre empressement. Quelle satisfaction pour nous, MESSIEURS! le bien dont le desir est dans nos cœurs, le bien auquel nous allons travailler avec courage et avec persévérance, nous le ferons avec vous, nous le ferons en votre présence; il sera l'ouvrage de la paix et de l'amour fraternel.

Il nous reste encore des vœux à former: je vois avec peine que les freres d'un autre ordre manquent à cette auguste famille: mais ce jour est un jour de bonheur pour l'assemblée nationale; et, s'il m'est permis d'exprimer un sentiment personnel, le plus beau jour de ma vie sera celui où j'ai vu s'opérer cette réunion, où j'ai eu l'honneur

de répondre au nom de cette auguste assemblée, et de vous adresser ses sentiments et ses félicitations.

RÉPONSE

A la minorité de la noblesse lors de sa réunion aux communes, du 25 juin 1789.

MESSIEURS,

Votre présence répand ici la consolation et la joie. Nous disions, en recevant MM. du clergé, qu'il nous restoit des vœux à former, qu'il manquoit des freres à cette auguste famille. Ces vœux ont été presque aussitôt remplis que formés. Nous voyons un prince illustre et une partie imposante et respectable de la noblesse françoise. Nous nous livrons à la joie de la recevoir, à l'espérance d'y voir réunir la totalité de cette noblesse. Oui, MESSIEURS, ce qui nous manque nous sera rendu; tous nos freres viendront ici : c'est la raison, la justice, c'est l'intérêt de la patrie qui les appellent et qui nous en répondent. Travaillons de concert à la régénération du royaume, au soulagement du peuple. Nous porterons la vérité au pied du trône, et sa voix sera entendue

par un roi dont la religion peut être surprise, mais dont les intentions sont justes et la bonté inaltérable.

RÉPONSE

A MM. les électeurs du tiers-état de Paris, députés à l'assemblée nationale, du 26 juin 1789.

MESSIEURS,

L'assemblée remercie MM. les électeurs du tiers état de Paris des sentiments qu'ils lui ont témoignés par votre organe. Nous sommes charmés que vous soyez ici les témoins du zele qui nous anime pour le bien public ; et vous redirez aux dignes citoyens qui vous envoient vers nous, que les ordres sont en partie réunis, et que nous espérons qu'ils le seront bientôt complètement.

RÉPONSE

A M. l'archevêque de Paris, député du clergé de la ville de Paris, du 26 juin 1789.

MONSIEUR,

L'assemblée s'applaudit de votre présence. Il y a long-temps que nos vœux se portent

particulièrement vers vous ; et l'acte de paix et d'union que vous faites aujourd'hui, est la derniere couronne qui manquoit à votre vertu.

RÉPONSE

A MM. les députés de la noblesse non réunie à l'assemblée nationale, du 26 juin 1789.

MESSIEURS,

L'assemblée nationale me charge de vous dire qu'elle n'a pu vous recevoir et ne peut vous reconnoître que comme des députés nobles non réunis, comme des gentilshommes nos concitoyens et nos freres : elle s'est portée à vous admettre avec d'autant plus de plaisir, qu'elle desire que vous soyez les témoins des vœux que nous ne cessons de faire pour votre réunion à cette auguste assemblée, et que vous paroissez nous laisser espérer.

RÉPONSE

A une députation des citoyens de Paris, du 26 juin 1789.

MESSIEURS,

Quoique vous ne soyez pas envoyés par une assemblée régulièrement convoquée,

l'assemblée nationale a cru pouvoir vous admettre. Elle remercie les citoyens de Paris des témoignages de satisfaction qui lui sont adressés. Vous êtes témoins, Messieurs, de l'union qui regne dans cette assemblée, où nous voyons, avec la joie la plus vive, siéger aujourd'hui votre digne archevêque. Vous connoissez notre zele, et vous pouvez instruire la capitale que nous allons travailler avec ardeur au bien public : mais l'assemblée croit devoir inviter tous les habitants de Paris à calmer l'agitation qui pourroit s'élever dans le peuple, et à lui faire regarder la paix comme le premier moyen nécessaire au travail de l'assemblée nationale, et à la régénération du royaume.

RÉPONSE

A la minorité du clergé et à la majorité de la noblesse, à leur réunion à l'assemblée nationale, du 27 juin 1789.

MESSIEURS,

Le bonheur de ce jour qui rassemble les trois ordres est tel, que l'agitation qui accompagne une joie vive ne me laisse pas la liberté d'idées nécessaire pour vous ré-

pondre dignement ; mais cette joie est une réponse : nous possédions l'ordre du clergé, nous possédons aujourd'hui l'ordre entier de la noblesse. Ce jour sera célébré dans nos fastes. Il rend la famille complete ; il finit à jamais les divisions qui nous ont tous mutuellement affligés ; il remplira le desir du roi ; et l'assemblée nationale va s'occuper, sans distraction et sans relâche, de la régénération du royaume, et du bonheur public.

REMERCIEMENT

A l'assemblée nationale, le 4 juillet 1789.

MESSIEURS,

Je viens vous offrir l'hommage de ma respectueuse reconnoissance. Votre choix m'a élevé à une grande et importante place ; vous m'avez décoré d'un titre qui honore mon nom à jamais. Il ne pouvoit me rester que le regret ou l'inquiétude de n'en avoir pas suffisamment rempli les devoirs, de n'avoir pas toujours réussi à vous plaire comme je l'ai toujours desiré. Les témoignages de satisfaction que l'assemblée nationale a daigné m'accorder, mettent le comble à mon bon-

heur. Je me suis trouvé dans les circonstances les plus remarquables. J'ai vu commencer vos travaux ; j'ai été témoin de votre vertu et de votre fermeté ; j'ai vu s'opérer la réunion des trois ordres, et la paix ramener parmi nous les plus flatteuses espérances. Ces moments ont été les plus beaux de ma vie. J'ose vous supplier, MESSIEURS, de cimenter ce bonheur, qui est votre ouvrage, en me continuant vos bontés, et de me permettre de mêler au souvenir des honneurs dont vous m'avez comblé, une tendre et respectueuse sensibilité de ces bontés qui me seront toujours cheres.

DISCOURS AU ROI.

Prononcé le 17 juillet 1789.

SIRE,

J'apporte à votre majesté les clefs de sa bonne ville de Paris ; ce sont les mêmes qui ont été présentées à Henri IV. Il avoit reconquis son peuple, ici c'est le peuple qui a reconquis son roi.

Votre majesté vient jouir de la paix qu'elle a rétablie dans sa capitale ; elle vient jouir de l'amour de ses fideles sujets. C'est pour

leur bonheur que votre majesté a rassemblé près d'elle les représentants de la nation, et qu'elle va s'occuper avec eux à poser les bases de la liberté et de la prospérité publique. Quel jour mémorable que celui où votre majesté est venue siéger en pere au milieu de cette famille réunie, où elle a été reconduite à son palais par l'assemblée nationale entiere, gardée par les représentants de la nation, pressée par un peuple immense ! Elle portoit dans ses traits augustes l'expression de la sensibilité et du bonheur; tandis qu'autour d'elle on n'entendoit que des acclamations de joie, on ne voyoit que des larmes d'attendrissement et d'amour. SIRE, ni votre peuple ni votre majesté n'oublieront jamais ce grand jour; c'est le plus beau de la monarchie, c'est l'époque d'une alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple. Ce trait est unique dans l'histoire, il immortalise votre majesté. J'ai vu ce beau jour; et comme si tous les bonheurs étoient faits pour moi, la premiere fonction de la place où m'a conduit le vœu de mes concitoyens est de vous porter l'expression de leur respect et de leur amour.

DISCOURS A M. NECKER.

Après son retour le jeudi 30 *juillet* 1789.

MONSIEUR,

Vous avez prévenu cette assemblée des représentants de la commune qui alloit députer vers vous. Vous aviez affligé la France par votre départ, votre retour lui rend la vie : elle a mis sa confiance en vous, et cette attente ne sera pas trompée ; le passé nous répond de l'avenir. Vous avez vu sur votre passage la joie des citoyens, vous avez entendu les acclamations du peuple ; vous avez retrouvé par-tout l'expression de la sensibilité. Ce peuple est celui qui a toujours aimé ses rois, qui adore Louis XVI, et qui a montré tant d'énergie pour recouvrer sa liberté. Voilà sa gloire ; la vôtre est d'être béni par un peuple immense, et loué par un peuple libre.

DISCOURS

A l'assemblée nationale, le vendredi 31 *juillet* 1789.

MESSIEURS,

Les représentants de la commune de Paris viennent vous apporter le tribut de leurs

respects, vous remercier des soins que vous avez pris pour rétablir la paix dans Paris, et pour obtenir du roi le rappel d'un ministre vertueux; ils viennent un moment se réunir à cette nation dont ils font partie. Quel spectacle intéressant et nouveau pour nous, que celui de la NATION ASSEMBLÉE! Ici sont ses défenseurs; ici bientôt seront ses régénérateurs. Vos arrêtés fermes et courageux, mais toujours justes et sages, ont vaincu les ennemis de la patrie, ont fait, au milieu de leurs manœuvres odieuses, éclore la liberté publique; et cette liberté, qui est due à votre constance, va être assurée par votre sagesse. Nous venons, MESSIEURS, adhérer à tous vos arrêtés, au nom de la ville de Paris. Ses citoyens ont admiré votre courage, et ont imité votre vertu.

Je suis aujourd'hui témoin de leur admiration, comme je l'ai été de votre fermeté. Le bonheur a voulu que j'appartinsse à cette AUGUSTE ASSEMBLÉE dont j'ai l'honneur d'être membre, que je fusse choisi pour présider la commune, et représenter la ville de Paris. C'est vous, MESSIEURS, qui m'avez désigné à mes concitoyens, et ce sont mes concitoyens qui me ramenent aujourd'hui dans votre

votre sein. Heureux d'être dépositaire de vos sentiments réciproques, de me voir au milieu de vous, de me rappeller avec sensibilité les jours que j'ai passés auprès de vous ! Heureux sur-tout de pouvoir dire que je dois tout à vos bontés !

DISCOURS AU ROI,

Le vendredi 31 juillet 1789.

SIRE,

Les représentants de la commune de Paris apportent à votre majesté les hommages et les respects de sa bonne ville de Paris, de cette ville qui s'est toujours signalée par sa fidélité et par son amour pour ses rois. Ces hommages de reconnoissance, SIRE, sont sur-tout adressés à votre bonté, qui a tant gémi des maux de vos peuples, qui a été si constamment occupée des moyens de faire leur bonheur; ces hommages sont adressés à votre justice, qui a voulu nous rendre les droits que l'homme peut et doit conserver dans un état vraiment monarchique. Votre bonne ville, ainsi que la nation, est fidèlement attachée à ces principes. S'il falloit choisir un gouvernement, elle éta-

bliroit la monarchie ; comme si elle avoit à se donner un roi, elle se donneroit Louis XVI. Nous sommes chargés de remercier particulièrement votre majesté de nous avoir accordé le bonheur de sa présence. C'est votre présence qui a rétabli la paix dans Paris. Le rappel d'un ministre vertueux y a répandu la joie et l'espérance. Daignez, SIRE, vous souvenir des habitants de votre capitale ; venez quelquefois y recueillir des tributs de joie et d'amour, et amener le bon roi au milieu de son peuple fidele.

DISCOURS AU ROI,

En recevant sa majesté à la porte de Paris le 6 octobre 1789.

SIRE,

C'est un jour d'un heureux présage que celui où votre majesté vient dans sa capitale avec son auguste épouse, avec un prince qui sera bon et juste comme Louis XVI. Permettez, SIRE, au maire de Paris de vous exprimer le vœu de la capitale : les moments que votre majesté nous donne, quelque courts qu'ils soient, nous sont précieux ; mais c'est sa présence habituelle que nous desirons, ce

sont tous ses moments que son peuple demande. Si votre majesté daigne nous accorder cette grace, la capitale recouvrera le plus beau, le plus cher de ses avantages. Déja les soins paternels de votre majesté ont été multipliés pour prévenir la disette; elle sera le témoin de notre fidélité; nous verrons renaître sous ses yeux l'ordre, la paix, toutes les vertus aimables et douces que son exemple doit inspirer; enfin le roi sera puissant par son peuple, et le peuple heureux par son roi.

DISCOURS AU ROI,

En lui présentant une députation de la commune, le 9 octobre 1789.

SIRE,

Les représentants de la commune de Paris nous ont députés vers votre majesté pour lui porter l'hommage de leur respect et de leur amour. Ils nous ont chargés de lui exprimer leur reconnoissance de la bonté qui vous a amené dans Paris avec votre auguste épouse et le prince qui est l'espoir de la nation. SIRE, vous avez rempli notre desir; mais ce desir ne vous est peut-être pas connu dans toute

son étendue. Nous souhaitons de ne vous perdre jamais : nous demandons que Paris soit votre demeure principale. Vous êtes aimé par-tout, par-tout on voudroit vous posséder : vous êtes à tous les François comme tous les François sont à vous. Mais nous revendiquons un ancien privilege : c'est ici qu'ont demeuré vos illustres ancêtres ; c'est ici que l'empire françois a été fondé, et c'est d'ici qu'il s'est élevé à cette haute puissance que le regne de votre majesté va faire reposer sur des bases inébranlables. SIRE, rendez-vous à nos vœux ; demeurez dans notre capitale : que cet illustre enfant qui vous est si cher s'éleve au milieu de nous ; il connoîtra nos sentiments ; il verra toujours amour et fidélité inaltérables pour le roi, union et fraternité avec toutes les parties du royaume. Nous n'avons sur vos autres sujets que l'avantage d'habiter le centre de l'empire ; le centre de l'empire doit être le séjour des rois. Nous les avons possédés, nous les redemandons. SIRE, vous avez regretté de vous éloigner de l'assemblée nationale ; vous l'avez remerciée du décret qui la rend inséparable de votre personne. En effet, le monarque n'est qu'un avec la nation. Au moment

où la liberté renaît sous vos auspices, où l'assemblée nationale va revivifier le corps antique de la monarchie, votre majesté avec la liberté va lui rendre sa splendeur. Faites à la fois tous les actes de justice et de bonté qui sont dignes de votre cœur paternel : rendez à la capitale ses rois qui faisoient sa gloire, et sur-tout votre présence qui fera son bonheur.

DISCOURS A LA REINE,

Du 9 octobre 1789.

MADAME,

Je viens apporter à votre majesté les hommages de la ville de Paris, avec les témoignages du respect et de l'amour de ses habitants. La ville s'applaudit de vous revoir dans l'ancien palais de nos rois : elle desire que le roi et votre majesté leur fassent la grace d'y établir leur résidence habituelle. Lorsque le roi lui accorde cette grace, lorsqu'il daigne lui en donner l'assurance, elle est heureuse de penser que votre majesté a contribué à la lui faire obtenir.

DISCOURS
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
Le lundi 19 octobre 1789.

MESSIEURS,

Nous apportons à l'assemblée nationale les hommages de la commune de Paris. Nous venons renouveller à cette auguste assemblée, et l'expression d'un respect profond, et l'assurance d'une soumission entiere. Nous avons toujours desiré l'honneur que nous recevons aujourd'hui, celui de voir les représentants de la nation réunis dans le sein de la capitale, et y délibérant sur les grands intérêts de l'état. Nous osons dire, MESSIEURS, que nous sommes dignes de cet honneur; nous le sommes par le respect et la soumission dont nous venons de vous offrir l'assurance; mais nous le serons sur-tout par notre fidélité à maintenir la liberté de vos grandes et importantes délibérations. La ville de Paris n'a point d'intérêts particuliers; tout François ne connoît dans ce moment que celui de la patrie. Nous demandons, comme les provinces, que vous portiez des loix justes et sages; que vous donniez à cet empire

une constitution durable qui maintienne sa prospérité, et fasse le bonheur de tous : voilà notre intérêt ; ce sont nos vœux.

S'il nous est permis de le rappeller ici, la ville de Paris s'est armée la premiere contre les ennemis de l'état ; et, en faisant ce premier acte de liberté, elle a fait disparoître les soldats dont l'assemblée nationale et la capitale étoient environnées ; elle assure sa liberté en assurant la vôtre ; sa gloire sera que la félicité de la France ait été opérée dans son sein. La révolution commencée par le courage doit être achevée par la sagesse : votre sagesse, MESSIEURS, est de peser et de fixer les destinées de l'empire. Notre devoir à nous est de veiller pour vous, de vous entourer du repos et de la tranquillité ; tout citoyen sera soldat pour composer votre garde nationale ; et la commune que vous voyez devant vous, tous les habitants de cette capitale, sont prêts à répandre la derniere goutte de leur sang pour votre sûreté, pour l'inviolabilité de vos personnes, et pour la liberté de vos délibérations.

Si la capitale n'a pas encore joui de tout le calme que les bons citoyens desirent, c'est que les grandes agitations, dont la li-

berté doit éclore, ne peuvent s'appaiser tout-à-coup. Le mouvement une fois imprimé ne cesse que par degrés; mais il est des circonstances heureuses qui accélerent un repos nécessaire. Nous pouvons dire à cette auguste assemblée que le retour du roi à Paris y a répandu le bonheur, que sa présence chérie y établit une paix durable; il n'y a plus de mouvement que pour se porter autour de lui: et cette paix si desirable est aujourd'hui, MESSIEURS, assurée par votre présence. Si elle n'existoit pas encore, elle naîtroit du respect que vous inspirez. Qu'apportez-vous, MESSIEURS? la durée de cet empire par les loix, sa prospérité par les loix, le bonheur de tous par les loix. En considérant le sénat imposant et vénérable auquel j'ai l'honneur de porter la parole, je crois voir les loix personnifiées et vivantes; ces loix saintes et éternelles qui vont s'étendre par toute la France et dans tout l'avenir, pour le bonheur universel. La paix sera, dans tous les temps, l'ouvrage de ces loix; la paix sera le fruit du respect et de l'amour. *La loi et le roi*, voilà tout ce que nous devons respecter; *la loi et le roi*, voilà ce que nous devons aimer.

DISCOURS AU ROI,

En lui présentant la municipalité, le 24 octobre 1789.

SIRE,

J'ai l'honneur de présenter à votre majesté le corps municipal de la ville de Paris. Ces administrateurs citoyens lui offrent leur hommage, leur fidélité, et leur zele à remplir les fonctions que la commune leur a confiées: ils gouverneront en freres le peuple dont vous êtes le pere.

DISCOURS A MONSIEUR, FRERE DU ROI,

Lorsqu'il vint à l'assemblée des représentants de la commune, le 26 décembre 1789.

MONSIEUR,

C'est une grande satisfaction pour les représentants de la commune de Paris de voir parmi eux le frere d'un roi chéri, d'un roi le restaurateur de la liberté françoise. Augustes freres, vous êtes unis par les mêmes sentiments. MONSIEUR s'est montré le premier citoyen du royaume, en votant pour le tiers-état, dans la seconde assemblée des notables; il a été presque le seul de cet avis,

du moins avec un très petit nombre d'amis du peuple ; et il a ajouté la dignité de la raison à tous ses autres titres, au respect de la nation: MONSIEUR est donc le premier auteur de l'égalité civile. Il en donne un nouvel exemple aujourd'hui, en venant se mêler parmi les représentants de la commune, où il semble ne vouloir être apprécié que par ses sentiments patriotiques : ces sentiments sont consignés dans les explications que MONSIEUR veut bien donner à l'assemblée. Le prince va au devant de l'opinion publique; le citoyen met le prix à l'opinion de ses concitoyens, et j'offre à MONSIEUR, au nom de l'assemblée, le tribut de respect et de reconnoissance qu'elle doit à ses sentiments, à l'honneur de sa présence, et sur-tout au prix qu'il attache à l'estime des hommes libres.

DISCOURS
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
le samedi 2 janvier 1790.

MESSIEURS,

Les représentants de la commune et la garde nationale de Paris viennent vous offrir leurs hommages ; ils viennent devant vous

former des vœux pour la conservation de la patrie dont les destinées reposent sur vous. Nous avons jusqu'ici marché par des travaux pénibles, nous avons vécu entourés de dangers : mais, dans ce renouvellement d'année, dans ce renouvellement de toutes choses, un jour plus beau va luire, une espérance qui s'accroît sans cesse fortifie notre courage ; la loi commencée s'acheve sans cesse entre vos mains ; et, lorsque la loi tout entiere existera, la France sera sauvée, et nous commencerons à vivre ; jusques-là nous attendons la vie, et nous l'attendons de vous : mais cette loi, dont une partie n'est pas encore dictée, dont une partie est encore renfermée dans votre sagesse, nous la respectons même avant que votre génie l'ait produite. Nous inspirerons ce respect au peuple de la capitale qui a conquis la liberté par sa résolution, qui quelquefois s'est agité pour la défendre, et qui ne connoît pas encore assez les bornes et l'étendue légitime de cette possession nouvelle. C'est à nous à l'éclairer sur sa jouissance et sur les devoirs qu'elle lui impose. Le plus important de tous est la soumission ; c'est à la soumission à achever l'ouvrage de notre bonheur, et à terminer

la révolution. Nous en donnerons l'exemple, nous qui avons l'honneur d'être, pour la capitale, ce que vous êtes pour la nation entiere; et vous jugez, Messieurs, avec quelle joie et quel sentiment profond le Maire de la ville, formé par vous, qui a commencé chez vous son éducation nationale, se montrera le premier pour donner cet exemple. Achevez donc la loi, Messieurs, et nous vous répondons de son exécution : achevez la loi avec un monarque digne de notre amour, et nous répondons à l'un et à l'autre de la soumission et de la fidélité dues à ces objets sacrés : achevez la loi ; et le jour où la nation que vous représentez, où la capitale dont nous sommes les organes viendra la jurer devant vous, devant le monarque à qui vous remettrez ce dépôt respectable, ce jour sera celui de la renaissance de la monarchie, le commencement de sa prospérité et de sa véritable grandeur. Sous un roi bon et juste, nous avons tous contribué à acquérir la liberté, mais nous ne pouvons être heureux que par sa bonté et votre sagesse.

DISCOURS AU ROI,

le vendredi 5 février 1790.

SIRE,

La commune de Paris vient apporter à votre majesté l'hommage de sa reconnoissance pour tout ce que vous faites pour votre peuple : elle est heureuse d'être la premiere de vos villes à déposer à vos pieds ce tribut des sentiments de son respect et de son admiration; elle sait tous les détails de la *séance* qui sera nommée *du 4 février*, et qui sera à jamais mémorable. Les cœurs rediront toutes vos expressions. Votre majesté s'est associée aux représentants de la nation et au succès de ce qu'ils ont concerté pour l'avantage de la France. Ceux qui tenteroient d'en affoiblir l'heureuse influence, travailleroient contre votre peuple et contre vous. Vous défendrez la liberté constitutionnelle. D'accord avec notre auguste reine, vous éleverez M. le dauphin dans ces principes ; et vous l'instruirez à fonder, comme vous, son bonheur sur le bonheur de tous. Ah! Sire, toutes ces paroles sont ineffaçables ; tous ces traits de justice et de bonté ont un caractere de grandeur

qui frappe et qui touche. Vous réunirez, Sire, tous les titres des monarques chéris. Vous serez Louis *le juste*, Louis *le bon*, Louis *le sage;* vous serez vraiment Louis *le grand*, car la justice et la bonté font la véritable grandeur. Vous ferez une époque mémorable dans l'histoire de la France et du monde, celle du regne des loix établies sous le vôtre et par le vôtre. Combien vous serez grand, en effet, en régnant par les loix constitutionnelles, par les loix que vous aurez acceptées ou sanctionnées, en joignant à la couronne héréditaire qui repose sur votre tête, la couronne de vos vertus! Sire, ce n'est point ici l'adulation des flatteurs, c'est le langage pur et vrai d'un peuple libre. Ah! Sire, montrez-vous à ce peuple; venez recevoir, et vous-même et de près, toutes les adorations, toutes les bénédictions qui vous sont prodiguées. Vous êtes le restaurateur de la liberté, le pere du peuple que vous rendez heureux, l'ami des pauvres que vous nourrissez. Votre présence répandra la consolation parmi eux, et séchera les larmes de l'indigence: vous verrez ce bon peuple, Sire, en visitant en détail l'intérieur de votre capitale; ces détails ne vous sont connus que

par les soins paternels qui vous occupent sans cesse; vous verrez les monuments des arts, les grands établissements publics, et sur-tout les établissements de bienfaisance qui plaisent à votre cœur. Que la reine qui partage avec vous nos hommages, que l'auguste rejeton d'une race royale et chérie, vous accompagnent. En même temps que vous recueillerez des témoignages de respect et d'admiration, des tributs d'amour, vous remplirez un de vos projets les plus chers; votre présence portera le calme dans les esprits, comme la joie dans les cœurs, et vous établirez dans Paris, comme dans les provinces, la paix et l'union que votre majesté desire.

DISCOURS A LA REINE,

le samedi 6 février 1790.

MADAME,

Nous venons d'exprimer au meilleur des rois l'amour et la respectueuse reconnoissance d'un peuple sensible qui adore ses vertus. La journée du 4 février sera mémorable dans notre histoire; mais le peuple

françois n'oubliera point les paroles touchantes que votre majesté a adressées aux députés de l'assemblée nationale. Unie de sentiments et de principes avec le roi, vous vous joignez à tous les actes de sa justice, de sa bonté et de son amour pour son peuple. Que le peuple de Paris ait à votre majesté une obligation nouvelle et bien chere; engagez le roi à se montrer, à visiter sa capitale, à venir recueillir les bénédictions qui s'attachent à sa personne et à son nom; et, pour que notre satisfaction soit complette, daignez, Madame, accompagner le roi avec le prince que vous élevez pour le bonheur de la France. Que votre majesté se montre à ce peuple avec les graces dont elle est ornée, et avec la bonté qui l'accompagne toujours. J'ai été plus d'une fois témoin du bien que vous faites; devenez, Madame, le témoin d'une juste et respectueuse sensibilité. Vous jouirez comme le roi; vous partagerez avec lui l'empire qu'il exerce sur les cœurs, et le peuple jouira de la présense de tout ce qu'il doit aimer.

Et vous, Monseigneur, auguste enfant, je ne doute point que vous n'ayez le respect et l'amour filial qui suivent une heureuse et illustre naissance; mais, en accompagnant

le roi et la reine, ce bon peuple vous donnera encore des leçons d'amour ; et, déja touché des acclamations de la joie et de la sensibilité, vous commencerez la douce habitude d'entendre et de recueillir les bénédictions du peuple.

DISCOURS

A l'assemblée de MM. les représentants de la commune, le lundi 1er *février* 1790, *lors de l'ouverture des comptes de l'administration provisoire de la ville.*

MESSIEURS,

Nous venons rendre aujourd'hui nos comptes à la commune que vous représentez. Cet acte du pouvoir d'une part et de la fidélité de l'autre est une cérémonie auguste et imposante qui doit exciter un grand intérêt. La commune n'existoit plus depuis plus de deux siecles ; elle étoit presque inconnue ; ses propres affaires lui étoient étrangeres : aujourd'hui, après avoir reconquis sa liberté, après avoir administré la ville par un droit nouveau, elle s'arrête pour se juger elle-même, et pour examiner la con-

duite de ses mandataires par ses représentants. Je suis le premier de ses mandataires, et vous, Messieurs, déja réunis dans deux assemblées, vous êtes les premiers de ses représentants. La confiance de nos concitoyens nous a conféré cet honneur; nous avons été choisis dans la plus mémorable des époques; nous avons réuni tous les avantages. On n'oubliera jamais que le premier usage de la liberté dans l'administration nous a été confié; que nous avons fait bénir les premiers drapeaux, reçu le serment des premiers soldats citoyens, celui des premiers juges élus librement, enfin les premiers comptes des premiers administrateurs.

Lorsque le choix et la confiance de mes concitoyens m'ont porté à la place dont je suis honoré, j'étois le seul administrateur revêtu des pouvoirs de la commune, et j'aurois été seul en effet, avec mon inexpérience, si je n'avois trouvé à l'hôtel-de-ville ces braves électeurs qui ont défendu Paris et administré la chose publique, au moment où il y avoit le plus de danger.

Alors deux parties de l'administration, le soin des subsistances et celui de la police, absorboient toutes les autres. Je me suis par-

tagé, autant que je l'ai pu, dans les différents comités, qui ont été successivement composés de différents membres choisis dans votre assemblée, et que vous y avez nommés. Mais j'avoue que le fardeau de l'approvisionnement de Paris, alors si difficile, alors presque impossible, a suffi à mes forces, et a occupé toute mon attention. La ville entiere n'étoit nourrie que par des bleds étrangers, que la prévoyance du roi et de son ministre avoient fait venir à grands frais; les convois étoient souvent attendus, souvent pillés; il falloit suppléer à ces attentes et à ces pertes; il falloit multiplier les soins et les veilles; il falloit dévorer dans le silence une inquiétude déchirante; jamais, pendant trois mois, la subsistance du lendemain n'a été parfaitement assurée la veille. Voilà comment j'ai administré avec mes coopérateurs au comité des subsistances; telle est la vie douloureuse que nous avons menée pendant trois mois; au reste on peut, Messieurs, se rappeller ces temps sans amertume et même avec consolation, en pensant que, dans ce moment, les demandes que nous avions faites dans le nord, une moisson abondante, et les soins assidus de M. de Vauvilliers et de son dépar-

tement, ont assuré la subsistance de Paris pendant plusieurs mois. La prétendue disette de la denrée de premiere nécessité ne servira donc plus de prétexte pour exciter le peuple et pour troubler la capitale.

La police confiée à un comité particulier offroit d'autres difficultés ; la révolution avoit nécessairement entraîné des désordres, les loix étoient sans force, les réglements oubliés. Il falloit donc d'un côté arrêter la licence qui accompagne d'abord la liberté, et, de l'autre, veiller sur les ennemis du bien public qui avoient causé le désordre, qui favorisoient la licence, et qui, cherchant par leurs manœuvres à tromper notre vigilance, tentoient de détruire la chose publique par la continuation du désordre. Dans cet état de choses, si nous n'avons pas toujours fait le bien qu'on pouvoit desirer, nous avons particulièrement travaillé à empêcher le mal; et, soit sagesse ou bonheur, l'événement nous permet de dire que nous avons réussi, et que la chose publique n'a pas péri entre nos mains.

Vous avez, Messieurs, établi depuis une municipalité provisoire ; l'administration a été partagée entre huit départements ; le

compte qui vous est dû n'est plus que celui de ces huit départements, et les huit lieutenants qui y président vont vous le rendre.

Ces comptes ne peuvent pas être tels qu'ils seront un jour ; l'administration est à peine commencée ; les comptes ne peuvent être ni plus complets ni plus étendus que l'administration. Nous dirons ce que nous avons fait, et nous savons qu'il nous reste plus à faire ; établir, ordonner, perfectionner, puis enfin conserver l'état des choses perfectionné ; voilá la marche que nous et nos successeurs devons suivre. Dans ce moment, nous en sommes encore à établir. Un jour, et sans doute bientôt, vous aurez une administration municipale solidement fondée, sagement mesurée, et dont tous les agents auront des pouvoirs définis ; mais aujourd'hui votre administration n'est que provisoire ; la forme en sera changée ou modifiée. Chacun de vos agents est incertain de ses pouvoirs ; il en ignore souvent les limites. Les objets mêmes de l'administration ne sont pas mieux connus ; car, dans ce grand amas de débris où vous reprenez les matériaux d'un nouvel édifice, ceux que vous devez choisir, ceux qu'on doit vous confier, ne sont pas encore

déterminés. Non seulement l'édifice n'est pas achevé, mais le plan n'en est pas encore entièrement tracé. Et cette considération me conduit au dernier objet du compte que j'ai à vous rendre, Messieurs, au résultat de l'expérience que j'ai acquise dans les six mois d'une administration pénible. C'est peu que six mois, sans doute, pour l'expérience; mais les affaires ont été si nombreuses, si compliquées, les difficultés, les événements ont été tellement accumulés et si pressés, que les circonstances ont multiplié les leçons: je puis donc vous dire, Messieurs, que rien n'est plus contraire au bien des affaires et à la chose publique, que l'état provisoire où nous vivons. Les pouvoirs restent confondus, parcequ'ils ne sont pas définis. Les réformes ne peuvent pas être commencées; les grandes difficultés ne peuvent pas être attaquées, parcequ'il n'appartient pas à une administration provisoire de rien établir de définitif.

Cependant, comme il faut que les affaires marchent, leur cours entraîne, il s'établit des habitudes; et, à côté des habitudes, il y a presque toujours un abus. On ne peut pas se dissimuler que des administrateurs provisoires ne peuvent et ne doivent pas en-

treprendre tout ce qu'ils pourroient ; ils n'ont que le pouvoir du moment ; ils n'ont pas celui de l'avenir ; et l'inquiétude d'être démentis, repris, la crainte d'avoir outrepassé leurs pouvoirs, arrête sans cesse leur zele, et les borne absolument aux affaires ordinaires et aux soins journaliers.

Cet état de choses où nous vivons, je dirai même où nous languissons depuis six mois, ne peut pas subsister encore long-temps, sans un grand détriment de la chose publique ; il demande, et il demande de la maniere la plus pressante, le plan de la municipalité que votre sagesse prépare, et que l'autorité de l'assemblée nationale doit sanctionner ; il demande de vous, Messieurs, un plan simple où vous donnerez à la partie consultative tout le poids et toute la maturité que comporte la décision des importantes affaires, et où vous resserrerez en même temps le plus possible la partie exécutive, pour lui donner l'activité qu'exigent les affaires toujours multipliées et toujours pressantes d'une grande ville et d'une immense population.

Quand vous aurez, Messieurs, achevé votre plan, quand vous le verrez établi et

que la chose publique prospérera, vous vous souviendrez que cette prospérité est votre ouvrage, que la confiance de vos concitoyens dans la plus belle époque de notre histoire, dans les temps les plus orageux et les plus difficiles, vous a choisis pour donner les premieres loix à la premiere ville de l'univers, et pour assurer la base de son bonheur.

DISCOURS AU ROI,

En lui présentant les soixante présidents des districts et les soixante commandants de bataillon, le 12 février 1790.

SIRE,

J'ai l'honneur de présenter à votre majesté les députés des soixante divisions de la commune de Paris ; ce sont leurs chefs qui se présentent devant vous, les présidents de chaque district et les commandants de chaque bataillon. Tous les ordres se confondent dans l'amour de votre personne, tous les citoyens n'ont qu'un sentiment ; et pour qu'ils n'aient qu'une voix, c'est encore moi qui, après avoir été l'organe des représentants de la commune entiere auprès de votre majesté, ai aujourd'hui l'honneur d'être près d'elle le premier organe des soixante divisions

sions de cette commune. Je m'applaudis sans cesse de ma destinée : puissé-je, tous les jours de ma vie, répéter le serment de fidélité à votre majesté, tous les jours vous porter l'hommage de l'amour et de la fidélité des François !

DISCOURS A LA REINE,

En lui présentant les soixante présidents de districts et les soixante commandants de bataillons, le 12 février 1790.

MADAME,

Votre Majesté a dit qu'il n'y auroit point de satisfaction pour elle sans l'attachement et l'amour du peuple françois ; voici les témoins de cet amour, j'ai l'honneur de les présenter à votre Majesté, je la supplie de les entendre. La plus douce des fonctions de ma charge, comme la consolation de toutes mes peines, est de recueillir et d'apporter à votre Majesté les vœux et l'attachement de ce peuple fidele.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES ÉLECTEURS

DE LA VILLE DE PARIS,

Tenue à l'Archevêché, pour entendre la lecture de ses PROCÈS-VERBAUX, *le lundi 22 février 1790.*

Je viens ici, dans cette salle, au milieu de vous, comme on vient respirer l'air natal. J'ai besoin de ce baume salutaire pour le verser sur les plaies de mon cœur. Il a été de toutes parts et profondément blessé par les maux de ma patrie; la douleur a noirci tous mes jours depuis que je vous ai quittés: j'ai besoin de vous revoir, ô vous tous, Messieurs, qui m'avez comblé de vos bontés, qui m'avez traité en ami, et j'oserois presque dire en frere. Ici, Messieurs, l'envie ne m'observoit pas, et la calomnie ne me croyoit pas

encore digne d'elle ; ici, péniblement occupé, j'ai été toujours heureux. Je l'ai été à l'assemblée nationale, où les mêmes bontés m'ont suivi, où je puis dire que j'ai laissé des amis : c'est là que, libre de toute crainte, et fort de la vertu de cette auguste assemblée, j'ai marché, conduit par elle ; je l'ai vue défendre et recouvrer vos droits, poser les fondements de votre liberté, et seconder les vues du roi, en régénérant la monarchie.

Pendant ce temps, le bonheur de Paris, je dirai plus, sans crainte d'être démenti, le bonheur de la France a voulu que vous ayez prorogé vos assemblées ; et lorsque la sûreté de Paris, la liberté des citoyens ont paru menacées, lorsque le peuple s'est ému, et qu'un grand trouble a commencé, vous vous êtes trouvés là pour commander ; le peuple a eu des chefs ; les généreux citoyens ont eu des hommes de courage pour les défendre, des hommes sages pour les diriger, et vous avez saisi une autorité qui alloit s'anéantir ; sans vous, l'anarchie et les excès de tous les partis auroient perdu Paris et la France. Graces vous en soient publiquement et éternellement rendues ! Votre gloire sera immortelle, vos noms vivront à jamais. Les ELECTEURS

de la ville de Paris ont été associés AUX DIGNES REPRÉSENTANTS DE LA NATION, dans la plus mémorable des époques.

C'est dans ce moment qu'un cri s'est élevé parmi vous, et que vos acclamations m'ont désigné maire de Paris ; et lorsque le choix unanime de mes concitoyens a confirmé ces honneurs, que je n'espérois pas, que je n'ambitionnois pas, que j'ai chèrement achetés, et qui par cela même doivent m'être pardonnés ; avec quelle joie vous ai-je retrouvés, vous, mes amis et mes freres, dans ce temple de la liberté, dans cet hôtel de la commune où vous avez voulu que je présidasse ! Là nous avons administré avec l'esprit qui doit animer des citoyens libres, chargés de la cause publique ; et lorsque la commune a nommé des représentants, lorsque d'autres citoyens sont venus se dévouer au service de la patrie, vous avez quitté sans regret ces nobles fonctions que vous aviez remplies avec gloire. Ces temps sont passés ; mais on en aime le souvenir. Je me crois aujourd'hui, et aux jours de bonheur que j'ai passés avec vous, et aux premiers jours de la révolution. Je retrouve dans vos présidents ces hommes vertueux qui ont été à votre tête

au milieu des armes ; ces hommes qui ont été citoyens dès qu'il a été permis de l'être, et administrateurs au moment où il y avoit le plus de danger. Mais ce que j'ai apperçu en entrant, avec une grande sensibilité, c'est l'image (1) d'un homme qui vous doit tout ; et si une juste modestie ne peut avouer cette faveur, j'en ressens une joie que je ne dois pas cacher, puisque cette faveur m'associe à votre gloire, et me donne l'espece d'immortalité la plus desirable, celle des services rendus à la patrie.

Quand on contemplera ce buste, on croira que j'ai été vraiment utile ; on saura, et je m'en applaudis, que c'est le vœu des premiers citoyens élus librement ; et j'aurai encore le bonheur que ce vœu, qui est de votre affection plutôt que de votre justice, a été le dernier acte de votre pouvoir, et ferme ce procès-verbal, le récit des faits de votre courage et de votre vertu, qui, par ses détails précieux sur la plus grande et la plus étonnante des révolutions, sera un des plus beaux monuments de notre histoire.

(1) Messieurs les Electeurs ont voulu consacrer leur estime et leur affection pour M. Bailly en faisant exécuter en marbre son buste destiné à être placé dans la grande salle de l'hôtel-de-ville.

RÉPONSE
DE
M. DE LA VIGNE,
L'UN DES PRÉSIDENTS
DE L'ASSEMBLÉE.

L'ASSEMBLÉE générale des électeurs de la ville de Paris a eu des époques pénibles et brillantes, qui seront justement célebres dans l'histoire de la révolution de l'empire françois. Les membres qui composent cette assemblée ont vu se passer sous leurs yeux les événements les plus intéressants, dont leur zele et leur patriotisme ont dirigé l'influence vers le bonheur public. C'est à la France entiere qu'il convient de fixer le degré de gloire qui appartient à leurs généreux efforts.

Mais il est un autre genre de gloire dont l'assemblée n'est pas moins jalouse et dont elle s'honore à juste titre, je veux dire la gloire d'avoir la premiere décerné le prix qui appartenoit à votre mérite et à vos vertus.

Fiere du choix qu'elle avoit fait en vous nommant le premier des citoyens à qui elle confioit les intérêts les plus chers de la patrie, avec quelle satisfaction l'assemblée des électeurs n'a-t-elle pas vu que les *représentants de la nation* vous ont jugé comme elle vous avoit jugé elle-même!

Placé par une élection libre à la tête de l'AUGUSTE ASSEMBLÉE NATIONALE, fort de son estime, de votre courage et de vos vertus, vous n'avez considéré que l'étendue et non le danger de vos obligations. La France ne doit jamais oublier que celui qui l'a sauvée par la sagesse et la fermeté de sa présidence, étoit le premier député de la ville de Paris.

Le même jour qui a vu détruire le repaire affreux de la tyrannie, a vu s'écrouler et disparoître le système absurde de l'ancien gouvernement municipal. Il falloit à cette immense cité un chef qui fût digne de la premiere place; il falloit à la commune, qui venoit de reconquérir tous ses droits, un MAIRE qui sût les exercer et les défendre: les électeurs veilloient, et leur suffrage unanime vous a proclamé le premier MAIRE DE PARIS. Pouvoient-ils mieux faire que d'in-

diquer pour chef de la premiere constitution municipale celui qui venoit de poser les bases de la constitution de la monarchie?

Les fideles électeurs de la ville de Paris, eh! le dirai-je, Monsieur le Maire? vos électeurs se sont pressés autour de vous dans ces premiers instants; vous les avez vus joindre leurs efforts à ceux que vous faisiez vous-même, pour vous aider à remplir les pénibles fonctions qui avoient pour objet les subsistances et la paix de la capitale. Tous vous estimoient, vous respectoient, vous obéissoient; tous ont appris à vous aimer.

C'étoit un acte de justice, Monsieur, de fixer à jamais l'opinion que l'assemblée des électeurs a toujours eue de celui qu'elle a proclamé LE PREMIER MAIRE DE PARIS; elle a desiré d'élever un monument durable à vos vertus, et ce vœu a été la derniere résolution qu'elle a prise avant de remettre aux représentants de la commune le fil de l'administration dont la nécessité des circonstances l'avoit chargée.

Trop long-temps les statues, les inscriptions ont été le tribut que l'esclavage ou la flatterie payoient au despotisme. Cet abus devoit cesser, comme tant d'autres que nous

avons détruits. Votre BUSTE, Monsieur, est un hommage vrai, que la liberté devoit au mérite qu'elle estime et qu'elle respecte.

Vos traits et votre nom passeront à la postérité la plus reculée. Ce marbre parlera quand nous ne serons plus, et le souvenir de vos vertus sera désormais inséparable du juste témoignage que s'est empressée de leur rendre l'assemblée générale des électeurs de la ville de Paris.

LETTRE

DE M. BAILLY

Aux soixante Districts de Paris.

Paris, 30 *août* 1789.

MESSIEURS,

J'AI eu l'honneur de vous écrire le 23 juillet pour vous demander des députés et des commissaires, à l'effet de dresser un projet d'administration municipale qui pût vous être soumis, être rectifié par vous, et recevoir votre sanction. Ce que j'ai demandé est fait; le projet d'administration rédigé par seize commissaires, choisis parmi vos députés, vous a été envoyé; il est imprimé, connu même du public; il peut donc être examiné et jugé. Mais l'assemblée générale des représentants de la commune y doit faire d'abord des observations; chaque district doit également faire les siennes; il faut donc établir un concert entre les différents districts, un rapport, un examen des différentes observations; il faut une discussion, qui ne peut être qu'infiniment longue, avant de

parvenir à une conciliation de toutes les opinions d'où doit résulter l'organisation municipale.

Cependant, Messieurs, il est instant d'établir cette organisation; elle est partout le principe de la vie, et par-tout où elle manque la vie se perd avec elle: les maux sont pressants, il faut que les remedes soient promptement administrés. Nous avons vu la révolution la plus étonnante et la plus admirable dont l'histoire fera jamais mention. Dans un état monarchique, sous les auspices d'un roi juste et bon, la nation a recouvré sa liberté par son courage. La ville de Paris a eu la plus grande part à cet événement mémorable. Tout citoyen s'est fait soldat, la bastille a été prise, et la ville est devenue libre. Mais, Messieurs, ce que vous avez conquis par votre héroïsme, vous vous proposez de l'assurer, de le consolider par votre sagesse. Vous avez à faire pour l'intérieur de votre ville ce que l'assemblée nationale va faire pour le royaume entier, une constitution. Il faut que la liberté acquise soit contenue, limitée et conservée par la loi. Comme cette liberté a été acquise par les armes de tous, les pouvoirs sont multipliés, l'autorité semble divisée entre tous les

citoyens : il faut la réunir pour qu'elle ne se perde pas ; il faut recomposer la puissance publique. Maintenant la surveillance est presque nulle ; elle ne peut s'étendre à tous les préposés ; les dépenses ne peuvent pas être mesurées, les déprédations peuvent être commises presque impunément. Dans un état provisoire, les abus semblent plus difficiles à réprimer ; et encore, dans cet état de choses, les autorités se croisent et se nuisent, les mesures se contrarient, les prétentions se montrent de toutes parts, des forces partielles tentent de s'élever pour commander, et il en peut résulter les plus grands maux.

Ce désordre étoit inévitable, il est la suite nécessaire de la révolution. Mais ce désordre mene à l'anarchie et à tous les malheurs qui la suivent. Il faut les prévenir, en opposant la loi à la force, et faire cesser le désordre en organisant l'administration municipale. Sans doute on peut être effrayé en pensant que la discussion préalable du projet d'administration ne peut que faire attendre encore assez long-temps cette organisation desirée.

Cependant, Messieurs, il me paroît possible d'établir promptement ce qu'il y a

d'essentiel dans ce projet; et je prends la liberté de vous exposer et de vous soumettre ce plan resserré et circonscrit en le faisant précéder de quelques observations. Les pouvoirs dans la ville de Paris, sous l'autorité du roi et de l'assemblée nationale, sont de la même nature que dans le royaume: il y a une puissance réglementaire et un pouvoir exécutif. La puissance réglementaire réside en vous, Messieurs; c'est à vous qu'il appartient de faire les loix particulieres à cette ville, et les réglements locaux; c'est à vous de les réformer et de veiller à leur exécution. Le pouvoir exécutif résidera dans l'administration municipale. Mais autant il est nécessaire que le corps législatif soit nombreux et que la loi à laquelle tous doivent obéir soit l'ouvrage de tous, autant il est essentiel que la force exécutive qui doit être toujours en action, qui ne doit être jamais ni arrêtée ni embarrassée dans sa marche, soit le moins divisée et le plus concentrée qu'il est possible. Le maire est chef de l'administration municipale, il est le principe d'action, il devroit être le seul agent: mais comme il seroit surchargé par les affaires de cette vaste administration, il a besoin de coopé-

rateurs; et comme sur-tout il est homme, il a besoin de conseils. Le premier besoin, celui du moment et qui ne souffre aucun retard, est donc celui de lui donner des coopérateurs et des conseils; je les trouve, Messieurs, dans le plan qui vous est soumis. Il y a huit chefs de département, qu'on pourroit appeller lieutenants de maire, un tribunal du contentieux, et un bureau de ville. Le maire n'a point de département, parceque, sans doute, on a pensé qu'il doit les avoir tous : les chefs des départements ou lieutenants de maire sont ses coopérateurs; ils partagent avec lui le détail des affaires. Mais, Messieurs, quelle que soit votre opinion, à laquelle je soumets la mienne, vous voyez qu'il ne faudroit pas beaucoup de temps pour que vous nommassiez d'une part les huit chefs de département ou lieutenants de maire, qui seroient les principaux coopérateurs de l'administration, et de l'autre les huit échevins, le procureur général, les deux substituts et le greffier, qui formeroient le tribunal du contentieux; et les membres de ce tribunal, réunis aux huit chefs de département et présidés par le maire, formeroient le bureau, le conseil où seroient portées les affaires majeures et

importantes. Ce sont, Messieurs, vingt élections que vous auriez à faire; et alors l'administration seroit organisée, la puissance publique seroit formée et en état de faire respecter la loi et de maintenir l'ordre.

Si vous vous déterminez, Messieurs, à choisir dans chaque district cinq députés chargés de vos pouvoirs pour élire les vingt officiers ci-dessus désignés, il ne faudroit peut-être pas plus de huit jours pour monter cette administration, et la mettre en activité. Placé, comme je le suis, au centre des affaires, je sens la nécessité de cette prompte organisation; et j'ose vous assurer, comme bon citoyen, que c'est un service signalé que vous rendrez et à nous tous et à tout le royaume; à nous tous, puisque la chose publique périt par le désordre, puisque les ennemis de la patrie, vaincus, mais non détruits, peuvent en profiter pour faire naître de nouveaux troubles et produire des révolutions funestes. Ces désordres seront encore plus à craindre dans l'hiver, et les longues nuits qui s'avancent; il faut que l'hiver trouve la paix et le calme établis, et une puissance publique déja forte et redoutable aux méchants. Vous rendrez un service au royau-

me, car l'exemple de Paris sera par-tout suivi, toutes les villes attendent que notre municipalité soit formée pour se modeler sur elle; et la paix qui sera votre ouvrage, que vous aurez établie et consolidée dans Paris, se propagera autour de nous, et ne manquera pas de s'étendre à la France entiere.

Tandis que la puissance municipale commencera à administrer, vous jugerez, Messieurs, s'il est nécessaire que les chefs de département ou lieutenants de maire aient des assesseurs, et combien ils doivent en avoir; vous réglerez la forme des élections, vous limiterez la durée des différentes gestions; vous déciderez dans quel temps et à quel intervalle la commune doit s'assembler pour se faire rendre compte et pour renouveller ses mandataires; vous établirez sûrement quelques personnes chargées dans l'arrondissement de chaque district d'exercer la police distributive. Enfin, Messieurs, vous jugerez le plan qui vous est soumis. Je ne vous observerai point que, dans ce plan, le maire n'a pas l'influence qui semble devoir lui appartenir; je pourrois paroître intéressé à cette observation. Vous avez les lumieres,

comme

comme le pouvoir ; c'est à votre sagesse à juger et à ordonner. Je n'ai point l'ambition de commander ; j'étois à ma place et j'avois des nuits plus tranquilles quand je ne faisois qu'obéir ; mais je tiens à la vérité et aux principes d'où peut dépendre le bonheur public : je crois que les assemblées ne peuvent point administrer ; que le corps législatif, réuni à certains intervalles pour se faire rendre compte de l'exécution des loix, ne doit point arrêter ni gêner le pouvoir exécutif dans sa marche. Je crois que ce pouvoir doit être un, et que si une partie peut être distribuée entre différents coopérateurs, il faut établir dans le chef une supériorité d'influence qui conserve cette utilité.

Je suis avec respect,

MESSIEURS,

Votre très humble et très
obéissant serviteur,
BAILLY.

OBSERVATIONS

SUR les premiers titres d'un plan proposé pour la municipalité de la ville de Paris.

L'ASSEMBLÉE nationale a décrété qu'un tiers des officiers municipaux auroit la partie exécutive de l'administration; que ce tiers, réuni aux deux autres, formeroit le conseil de la ville ; qu'enfin, en réunissant à la totalité de ces officiers un nombre double de notables, on formeroit un conseil général où se décideroient les plus grandes et les plus importantes affaires.

En conséquence, les représentants de la commune ont arrêté qu'il y auroit, parmi les officiers municipaux de la ville de Paris, 24 administrateurs chargés de toute la partie exécutive de l'administration.

Ces 24 administrateurs, réunis aux 48 autres, formeront le conseil, et avec 144 notables choisis et élus à cet effet, composeront le conseil général de 216 membres.

Ils ont arrêté de plus, que ces vingt-quatre administrateurs, divisés en bureaux,

auroient chacun un département (1), seroient les seuls agents du pouvoir exécutif, les seuls responsables; que le maire seroit le président du bureau et du conseil, où il ne voteroit que pour départager, et signeroit les délibérations où il n'auroit pas eu de part, les nominations qu'il n'auroit point faites, mais sans pouvoir refuser sa signature; enfin, qu'il ne seroit point responsable.

On observe en général que l'administration par des conseils et par des comités est nécessairement embarassée et lente; que plus les conseils sont nombreux, plus il y a de temps perdu et de retard: d'un autre côté, l'administration d'un seul, qui seroit la plus active, est nécessairement exposée au danger de l'arbitraire et du despotisme.

La liberté que nous venons de recouvrer

(1) On dira que le plan ne fixe pas le nombre des départements; mais chaque administrateur aura une partie des fonctions du bureau qui lui sera attribuée; l'ordre et la signature pour les détails d'exécution dans sa partie lui appartiendront, et il en sera seul responsable. Titre III, art. IV. Ces divisions sont de véritables départements.

doit éloigner à jamais de toute municipalité ce gouvernement d'un seul ou d'un trop petit nombre, qui feroit courir le danger de la perdre ; mais le bonheur constant que nous desirons d'établir et de conserver, demande que l'administration des grandes villes ne soit point embarrassée dans sa marche. Il faut qu'elle agisse avec célérité dans les affaires ordinaires ; il faut qu'elle agisse avec maturité dans les grandes et importantes affaires. Qu'on se représente une administration qui a 24 administrateurs agissant dans des divisions particulieres, qui remonte à des bureaux formés d'un certain nombre d'administrateurs, bureaux d'où le maire semble exclus, puis à un conseil de 72 personnes, puis enfin au conseil général de 216. On peut croire que, dans une telle administration, les membres du corps municipal sortiront de place sans avoir bien connu et compris leurs fonctions, et que le public les verra renouveller avant d'avoir appris à qui il devoit avoir affaire.

On pense donc qu'il faut resserrer beaucoup, concentrer le plus possible la partie exécutive du pouvoir municipal, en joignant à cette partie exécutive concentrée

un conseil pour les grandes affaires, où la maturité des délibérations exclura la précipitation ; et cette administration sera bonne, pourvu que l'on conserve par-tout les formes libres et républicaines que doivent avoir toutes les municipalités.

En se proposant de resserer l'administration, on ne doit pas s'écarter des limites posées et prescrites par l'assemblée nationale. Or elle a décrété que, pour une population de cent mille ames, les officiers municipaux seroient au nombre de vingt-un : on peut croire, d'après ces principes, qu'une grande population, telle que celle de Paris, doit en avoir davantage. Mais si l'administration plus importante des grandes populations semble demander plus de surveillants, la multiplicité, la complication, l'instance des affaires et le péril des retards, exigent toujours de la célérité ; et si la confiance et la soumission dues à la sagesse et à l'autorité de l'assemblée nationale font une loi de donner à Paris plus de vingt-un officiers municipaux, cette auguste assemblée ne désapprouvera peut-être pas que l'on en borne le plus possible le nombre, en se conformant d'ailleurs à ses décrets, et en se

déterminant par la considération d'une activité d'autant plus nécessaire que la population est plus grande.

On proposera donc de resserrer la partie exécutive dans le maire, le commandant général, et six, sept ou huit lieutenants de maire. Cela posé, le bureau ou le conseil formé par les officiers municipaux sera de 24, 27 ou 30, ce qui sera conforme aux décrets de l'assemblée. Le conseil général où les notables sont appellés, sera de 72, 81 ou 90.

Le conseil pourroit s'assembler une fois par semaine; le conseil général une fois tous les mois. Les grandes et importantes affaires seroient décidées par le conseil général; les affaires d'une importance moindre, par le conseil; et tout le détail seroit abandonné au maire et à ses lieutenants, en ayant attention de restreindre le plus possible le nombre des affaires portées, et au conseil général, et au conseil ordinaire, parceque les hommes assemblés en nombre perdent toujours beaucoup de temps, et que l'on ne pourroit multiplier les séances des conseils sans enlever au maire et à ses lieutenants un temps précieux pour l'expédition des affaires.

L'institution des vingt-quatre administrateurs à départements proposés par les représentants de la commune, a de grands inconvénients. Ce nombre d'administrateurs et de départements est très considérable : la fixation des limites des huit départements actuels a été difficile, et celle de vingt-quatre départements le seroit bien davantage aujourd'hui. Il arrive des affaires qui tiennent par leur nature à trois ou quatre départements ; dans la forme proposée, ces affaires pourroient appartenir à dix ou douze.

L'article qui ôte la responsabilité au maire est une conséquence des dispositions qui lui ôtent toute influence ; mais cet article du réglement est aussi illusoire qu'il est extraordinaire. C'est en effet une chose extraordinaire qu'un chef qui est sans autorité, qu'un chef qui ne peut agir, et qu'une tête qui ne commande point au corps et à ses membres. L'article est illusoire ; car il ne dépend pas du réglement d'ôter au maire sa responsabilité. Ce réglement a beau méconnoître le chef, le peuple ne connoît, ne voit que lui ; c'est à lui qu'il s'en prend, c'est à lui que les ennemis de la patrie en

veulent; et le dernier complot prouve que la responsabilité du maire a lieu hors du peuple comme dans le peuple.

On pense que le chef doit avoir la premiere influence, qu'il doit avoir le fil de toutes les affaires, et être l'ame des opérations. Les affaires doivent lui être directement adressées ; il en fait le partage et le renvoi à ses lieutenants. Dans leur travail avec lui il détermine celles qui doivent être portées aux différents conseils ; il décide les autres sur le rapport de son lieutenant, et, autant qu'il sera possible, d'accord avec lui. Tous deux signent et répondent par leurs signatures ; et, dans le cas où le lieutenant refuseroit de signer, le maire porteroit l'affaire au conseil pour faire juger le refus, ou, en signant seul, seroit le seul responsable.

Cette forme d'administration seroit assez populaire ; 1°. parceque les officiers municipaux seroient librement élus ; 2°. parcequ'ils seroient renouvellés à époques fixes ; 3°. enfin parcequ'ils seroient en nombre ; savoir, les officiers agissants, au nombre de 8, 9 ou 10 ; les officiers chargés de décider les affaires un peu considérables, au nombre

de 24, 27, 30; enfin ceux auxquels seroient réservés les grandes et importantes affaires, au nombre de 72, 81 ou 90. Cette administration auroit toute la célérité qu'exige le bien des affaires; l'expédition étant entre les mains de neuf personnes au plus, elle trouveroit en même temps la gravité et la lenteur nécessaires dans le conseil général qui décideroit de tout ce qui seroit d'une grande importance.

Cette administration ne paroîtroit-elle pas préférable à celle où 24 administrateurs ont 24 départements toujours mal limités, partagent des affaires qui tiennent à plusieurs départements à la fois; administration où tant d'avis à réunir sont une source éternelle de difficultés et de retards; où des conseils trop nombreux introduisent de la confusion et de la lenteur dans les décisions; où le maire, président de ces conseils, n'y vote que pour départager, n'a d'avis que dans le cas où il est plus difficile de le former, et n'influant point dans les décisions ordinaires, fait à lui seul les décisions difficiles et délicates; où le maire signe tout, imprime à tout le sceau de son

approbation, sans pouvoir ni la raisonner, ni la refuser; et enfin où le premier magistrat d'une grande ville ne sera rien pour la justice et pour la raison, sera le seul qui n'aura point de volonté; où il aura les sceaux, les clefs de la ville et le pas dans les cérémonies, pour représenter une municipalité où dans le fait il ne sera rien.

OBSERVATIONS

SUR DIFFÉRENDS PLANS PROPOSÉS.

Le maire est le chef de la municipalité ; comme un chef conduit et dirige, cette phrase ne signifie rien si le maire n'est pas l'ame de toutes les opérations. Sans doute il ne peut pas, il ne doit pas faire tout, mais il semble qu'il doit influer sur tout ; sans quoi il n'y a ni unité ni harmonie dans les opérations ; et l'on rend hommage à ce principe, en intitulant tous les actes de son nom et en apposant à tous ou sa signature ou son *visa*.

Il faut que le gouvernement des villes soit populaire ; la municipalité est l'administration de plusieurs. Mais cette forme républicaine ne doit pas exclure l'unité que demande la nature des choses d'exécution : en traitant les grandes affaires d'état au conseil, en confiant les affaires médiocres et de détails au maire et à son lieutenant, avec la voix prépondérante au premier, la forme républicaine est bien suffisamment

conservée, attendu que chaque officier municipal a son influence sur les grandes affaires au conseil, et que, dans les médiocres, il est contrôleur né du maire; tellement que si le maire pouvoit s'opposer à une chose juste ou en ordonner une injuste, le lieutenant auroit droit d'en appeller au conseil. Je ne puis m'accoutumer à voir dix chefs indépendants; je ne puis m'accoutumer à penser que le maire n'aura point d'influence sur les subsistances, sur les hôpitaux, sur l'administration des fonds, sur celle des troupes, etc.

Il faut que le conseil soit le principe de la force, le maire celui de l'unité des opérations. Il ne faut pas que chaque département dépense à son gré. Il faut que la police ait des rapports directs avec les hôpitaux, il faut qu'elle en ait avec la garde nationale. Ces rapports s'établissent naturellement par l'influence du maire sur tous les départements, par le *veto* qu'il peut mettre, par les décisions que l'on est obligé de prendre de lui, le tout sous l'autorité du conseil. L'unité est si nécessaire qu'on a voulu quelquefois la placer dans l'administration des finances, qu'on fait le contrôleur

de tous les départements. Ce contrôle est utile et nécessaire ; mais l'administrateur des finances deviendroit le chef de la municipalité, si en contrôlant il avoit la décision. Il faut que ce soit le maire ou en dernier ressort le conseil qui décide. Je pense donc toujours que l'unité d'administration veut que toutes les affaires soient adressées au maire, comme le centre de tout ; il en fait le renvoi à chaque département, en marquant celles qui doivent lui être rapportées. Les lieutenants expédient toutes les autres, et rapportent dans leur travail celles qu'il a retenues. Le maire détermine celles qui doivent être portées au conseil ; il décide les autres, ou en s'accordant avec son lieutenant, ou par sa voix prépondérante, ou, si le lieutenant l'exige, en portant au conseil. En un mot, deux principes essentiels, c'est que le conseil est le principe de la force, et le maire le principe d'unité.

Sans l'influence du maire sous l'autorité du conseil, sans l'influence du conseil avec la présidence du maire, il n'y aura ni unité ni harmonie, ni même de véritable liberté. Les départements auront à leur tête

des despotes partiels. La peur d'en avoir un en aura créé plusieurs qu'il est difficile de surveiller; car le plus redoutable des despotismes est celui des détails. Les grandes injustices sont publiques ; les injustices privées qui se font dans l'ombre, et qui échappent par leur nombre et leur petitesse, sont les véritables maux du peuple. Le maire use son temps et son pouvoir dans les grandes affaires; il ne peut en abuser dans les petites; et d'ailleurs il a des contrôleurs, des rivaux et des jaloux dans ceux qui l'entourent et qui administrent avec lui.
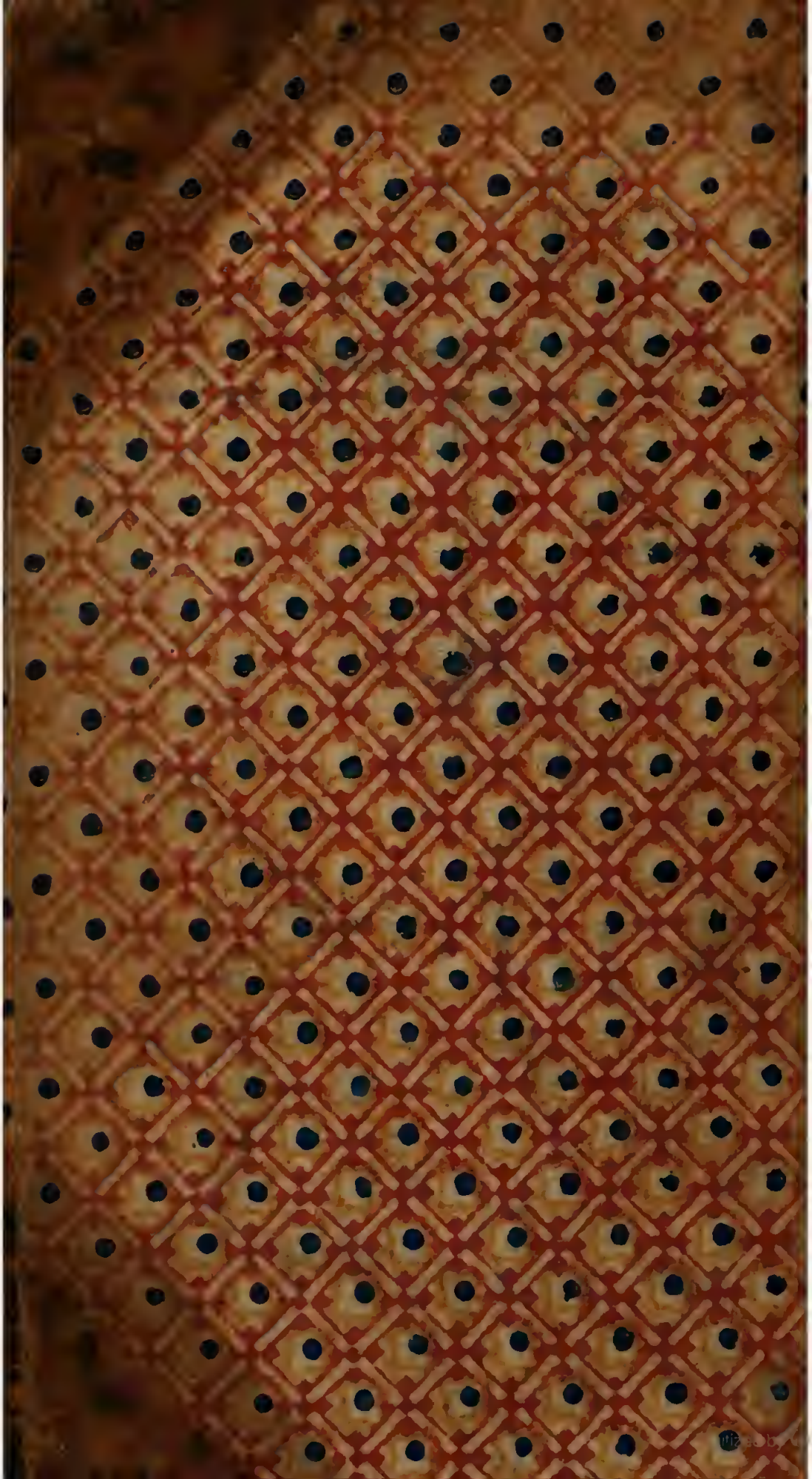
Fin du tome premier.